

Des cas de refus d'obéissance sont signalés dans l'armée iranienne

LIRE PAGE 7

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir; Tunisie, 130 mt; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, 5 C.75; Côte-d'Ivoire, 100 F CFA; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 sh.; Grèce, 25 dr.; Iran, 30 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 600 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Soudan, 240 gr.; Suisse, 1,10 fr. S.S.A.; Tch. 150 cs.; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2
S. RUE DES ITALIENS
9247 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4287-33 Paris
Télex Paris n° 65072
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Terrorisme en Grèce

Athènes et ses faubourgs ont connu, le 17 décembre, une « nuit de feu ». Cinquante et un engins de fabrication artisanale ont explosé aux quatre coins de l'agglomération. Il n'y a pas eu de morts, mais seize blessés et des dégâts matériels. Cette flambée rappelle avec plus d'ampleur les explosions qui s'étaient produites le 22 juillet, le 6 et le 8 août. Depuis le début de l'année, et rien qu'en cours du premier semestre, différents attentats ont été commis contre des cinémas projetant des films soviétiques ou aut nazis, des librairies de gauche, des permanences de partis politiques, faisant au total trente-trois blessés.

Le premier ministre, M. Karamanlis, réunissant aussitôt un conseil des ministres restreint, a prescrit un renforcement des mesures de prévention et de répression et averti les responsables que d'éventuelles négligences seraient l'objet de sanctions.

Ce terrorisme sporadique qui touche la Grèce n'offre rien de comparable à celui qui trappe ses voisins : la France où les attentats sont quotidiens (sept cent quarante morts depuis le début de l'année), l'Italie, où l'activité des Brigades rouges et des organisations qui leur sont liées n'a pas cessé ; l'Allemagne et l'Espagne où Aldo Moro en ont été le sommet, mais le nombre des morts s'élève à vingt-cinq (contre six en 1977 et six en 1976).

Il serait difficile de trouver une trace d'organisation commune aux trois pays, même si la méthode idéologique est identique parfois. Après des années d'activité, l'extrême droite semble en sommeil en Italie en ce qui concerne au moins les coups de main et les meurtres. En Turquie, elle tient une place déterminante dans la criminalité politique, mais la nationalisme qui l'inspire n'a rien à voir avec celui des nostalgiques d'une Italie fasciste, encore que les uns et les autres visent à instaurer le même type de régime. Les groupuscules de gauche turcs ne sont pas non plus pardonnablement dans leur manière de rendre coup pour coup.

Certains terroristes grecs, en revanche, manifestent leur fidélité au gouvernement des colonels en se mettant, tels les auteurs des attentats du 17 décembre, sous le patronage d'un policier condamné pour sévices sur des détenus politiques pendant la dictature militaire et exécuté, dans des conditions mystérieuses, le 18 décembre 1976. Mais la diversité des cibles choisies : bureaux américains ou soviétiques, fait connaître à la diversité des idéologies des auteurs de ces attentats.

L'autorité de M. Constantin Karamanlis est fortement assurée. Lors de son retour, à l'été 1974, il a représenté l'unique solution de conciliation capable d'éviter à son pays les épreuves d'une nouvelle guerre civile. Aujourd'hui, plus que jamais, il est le seul rassembleur de fait. Un an après des élections où son propre parti a pourtant perdu un nombre appréciable de députés, sa position est même plus solide qu'auparavant. Les oppositions sont impuissantes, les solutions de rechange inexistantes. Seule une certaine lassitude personnelle pourrait mettre un terme à l'exercice d'une autorité que M. Karamanlis aime et pratique sans partage, et d'ailleurs avec adresse.

Il demeure que l'agitation de l'extrême droite intervient dans un climat social déstabilisé par une cascade de grèves de protestation contre l'inflation. Mais il est peu probable qu'elle fasse monter la fièvre. Elle n'est que le fruit du passé, sans perspectives d'avenir. Si la gauche socialiste et communiste reproche au premier ministre d'avoir été trop modéré dans l'épuration, notamment parmi les fonctionnaires, la droite le taxe de brutalité. En fait, les demi-soldes manieurs de bombes ne représentent pour la Grèce ni un destin qu'elle a rejeté ni une doctrine qui lui est profondément étrangère.

Les négociations commerciales

La Commission européenne évite un éclat avec Paris et souhaite un « accord équilibré »

Le conseil des ministres des Neuf, réuni le 18 décembre, devait, appuyés par la Commission de Bruxelles — sur la négociation commerciale avec les États-Unis et le Japon. Mais la réunion des ministres de la C.E.E. s'est déroulée dans un climat fort différent du conseil du 12 décembre. La Commission européenne, qui parle au nom des Neuf dans les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) — dites « Tokyo round » — a indiqué qu'elle n'était pas en mesure de soumettre un projet d'accord portant sur l'ensemble des chapitres importants des N.C.M. Elle a noté qu'un maître tarifaire « des négociations intenses seront encore nécessaires avant d'arriver à un équilibre global satisfaisant ».

Cette concession à la France sur le calendrier — qui a été un éclat immédiat du représentant français — va donner un délai aux négociations pour rechercher, une nouvelle fois, une position commune aux Neuf en vue d'obtenir un « accord équilibré ». Signifie-t-elle, sur le fond, un glissement de la position de la Commission ? M. Deniau, directeur général de la Commission, a répondu que la position de la Commission est inchangée. Les négociations de Bruxelles peuvent aussi s'expliquer par le durcissement de la délégation américaine, qui n'entend pas remettre en cause les concessions qu'elle a obtenues du Japon.

Dé notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Contrairement à ce qui avait été décidé lors du sommet économique de Bonn en juillet 1978, la phase décisive des N.C.M. ne pourra pas être menée à son terme avant la fin de l'année et débordera peut-être largement sur l'année 1979. À ce stade, la France obtient satisfaction : les Neuf ne négocient plus sous la pression d'un calendrier obligatoire, et la priorité est donnée à la recherche de résultats équilibrés.

Il reste que le changement de ton et la dédramatisation, impressionnante, ont une signification qui n'est pas tout à fait évidente. Il y a une semaine, une

certaine tension régnait entre la France, d'une part, ses huit partenaires et surtout la Commission, de l'autre. Une réunion spéciale du conseil des ministres des Neuf était convoquée le 12 décembre, contre l'avis de la France, pour examiner un premier schéma d'accord, fruit des tentatives entre la Commission et les États-Unis. Le ministre français du commerce extérieur, M. Deniau, en signe de protestation, ne participait pas à cette réunion. M. de Nanteuil, représentant de la France à Bruxelles, jugeait ce schéma déséquilibré au détriment de la France. M. Deniau, en séance, a déclaré que la Commission gâchait avec l'idée que le conseil le 18 décembre avec un projet d'accord « certes un peu retouché, mais complet ».

Changement de cap : la Commission explique lundi que le « paquet » n'est pas encore ficelé. Du coup, le heurt attendu avec les Français ne se produit pas. Que s'est-il passé à cette réunion ? La première vue, une double réponse semble possible : d'un côté, la Commission, ayant compris que la résistance des Français risquait d'être plus sérieuse qu'elle n'avait supputé, est tout à fait consentante qu'un éclat ne serait dans l'intérêt de personne.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

(Lire la suite page 37.)

FORTE BAISSÉ DU DOLLAR : 4,20 F
La chute du dollar, provoquée lundi 18 décembre par l'annonce d'une hausse de prix du pétrole plus forte que prévu, s'est fortement accélérée, mardi matin. Le cours du billet vert est tombé en deux tours à Paris, de 4,35 à 4,20 F, et à Francfort, de 1,8550 à 1,8375 DM, tandis que celui de l'once d'or bondissait de 207 dollars à 228 dollars.
(Lire page 37.)

L'E.D.F. en panne

Une demande trop forte de courant a privé d'électricité les trois quarts de la France

Une panne d'électricité de grande ampleur a affecté la majeure partie du territoire français, le 18 décembre, à partir de 8 h. 30. Par le jeu de la connexion des réseaux, la Suisse et la Belgique ont aussi été touchées. Selon la direction d'Électricité de France, cette panne serait due à la conjonction d'une très forte demande provoquée par l'abaissement des températures et d'un incident technique sur une ligne à haute tension de l'est de la France.

Alors qu'E.D.F. importait de l'électricité pour faire face à une demande plus forte que prévue, la ligne de Besançon (Département-Moselle) à Creney (Aube) — une ligne de 400 kV — a disjoncté par surcharge. E.D.F. ne s'explique pas encore les raisons techniques de cet incident. Il s'en est suivi une baisse de tension sur tout le réseau et une succession de disjonctions.

À 9 heures, l'ouest de la France, Paris, Marseille et Lyon se trouvaient sans courant. Des coupures partielles étaient observées dans le Nord, le Sud-Ouest et une partie du Sud-Est. En revanche, le réseau allemand a permis d'alimenter l'est de la France.

À 10 h. 30, la moitié des lignes coupées étaient rétablies. Mais E.D.F. ne pensait pas rétablir l'ensemble du réseau avant la fin de l'après-midi et craignait même d'être obligé de « délester » à nouveau lors de la pointe du soir, le 19 h. 30. Les coupures pourraient donc se poursuivre toute la soirée.

Pendant quelques heures, cer-

tains hôpitaux dépourvus de groupe électrogène, des ascenseurs, des trains, les rampes du métro et du RER ont été privés de courant, obligeant la police et les pompiers à de nombreuses interventions.

Dans un communiqué, la C.F.D.T. voit dans cette panne « la conséquence de la politique énergétique actuelle qui, par le choix du tout nucléaire, a bloqué la construction de centrales classiques au charbon, au gaz et au fuel et n'a pas permis de réaliser les investissements nécessaires pour les lignes de transport ».

De son côté, la fédération de l'énergie C.G.T. estime que « l'écroulement du réseau de distribution qui vient de se produire est la conséquence de l'insuffisance des moyens de production et de transports, dénoncée par elle dès 1976 ».

La panne a naturellement perturbé la fabrication et la distribution des journaux du soir.
(Lire page 42.)

AU JOUR LE JOUR

Les lumières de la ville

Selon l'E.D.F., cette grande panne d'électricité paralyse toute la France et a été provoquée par une surconsommation due au froid qui sévit actuellement dans le pays.

Être ainsi pris en flagrant délit de surconsommation, en pleine pénurie d'énergie, a sans doute de quoi nous surprendre, mais confirme en fait que l'énergie ne s'use que si l'on s'en sert et qu'elle ne sert que si l'on n'en abuse

pas. Car, après tout, l'avalanche de messages publicitaires à la radio et à la télévision, en l'honneur du Père Noël, de la Mère Noël et de leurs petits enfants, cette année, dans une famille bonhomme, l'appel généralisé à se garder de boire et de manger, tout cela aurait dû nous faire comprendre qu'en matière de surconsommation, il y a une belle lettre que les plombs de nos naves cervelles ont sauté.
BERNARD CHAPIUIS.

Une lettre de M. Chirac à M. Barre

Le R.P.R. « ne prendra pas l'initiative de mettre en cause l'existence du gouvernement »

Alors que le groupe parlementaire R.P.R. devait se réunir mardi après-midi 19 décembre à l'Assemblée nationale pour une discussion de politique générale, M. Jacques Chirac a fait remettre le matin même à M. Raymond Barre une « lettre ouverte » qu'il a ensuite rendue publique.

Dans ce nouveau message, le président du R.P.R. annonce que son mouvement et ses élus prolongeront durant la session parlementaire du printemps prochain la « treve » qu'ils observent depuis le mois d'octobre à l'égard du gouvernement.

M. Chirac assure qu'il ne veut pas compromettre l'action économique et sociale conduite par le gouvernement, bien qu'il marque son scepticisme sur ses chances de succès. Aucune motion de censure ne sera donc déposée par le R.P.R. contre le gouvernement au cours de la prochaine session.

Mais, dans le même temps, le chef du mouvement gaulliste rappelle qu'il conduira la campagne électorale en vue du scrutin européen du 10 juin et il renouvelle ses « appréhensions extrêmement vives » à l'égard de la construction européenne, proposée par le chef de l'État.

M. Chirac continue donc de bien distinguer entre l'action parlementaire et la politique européenne dont, selon lui, les niveaux ne doivent pas être confondus. Par cette nouvelle initiative et par le ton de sa lettre — dénué de toute agressivité, M. Chirac a sans doute voulu dissiper les troubles assez profonds que son violent appel à l'appel du 6 décembre avait provoqué au sein du groupe R.P.R.

A. P.

(Lire la suite page 10.)

LA CHINE D'UNE LONGUE MARCHÉ A L'AUTRE

I. — Naissance du soupçon

En moins de trente ans, la Chine populaire sera passée de la condition d'alliée de l'U.R.S.S. contre les États-Unis à celle d'alliée de fait de Washington contre Moscou. De tous les revirements qui ont marqué notre

par ANDRÉ FONTAINE

temps, c'est l'un des plus spectaculaires. Au début de ce siècle, l'Empire du Milieu, en pleine décadence, était l'objet de toutes les convoi-

tises. Non content de lui avoir imposé jadis les « traités inégaux », si souvent fustigés par Mao, la Russie avait placé sous son protectorat, en 1898, la Corée et la Mandchourie. Elle s'était fait séduire à baïl Fort-Arthur et Dairen. Londres avait reconnu son « influence » sur toutes les provinces au nord de la Grande Muraille. Mais le président américain McKinley avait affirmé l'intention des États-Unis de ne jamais renoncer aux « marchés illimités » de la Chine. Son successeur, Théodore Roosevelt, soutint le Japon lorsqu'un celui-ci entra en guerre, en 1904, contre l'empire tsariste. C'est sa médiation qui aboutit à l'annexion par Tokyo, en 1905, de la Mandchourie du Sud, de la Corée et du sud de Sakhaline. Quarante ans plus tard, Staline devait prendre sa revanche sur un autre président Roosevelt, en obtenant de lui, à Yalta, pour prix de son entrée en guerre contre le Japon, le « rétablissement des droits antérieurs de la Russie violés par la troisième attaque nipponne de 1904 ».

CLAUDE RAPHAËL-LEYGUES
VOYAGE
A CONTRE-COURANT

Oui à l'Art de Tradition. Non à la Rupture et à Beaubourg.
ALBIN MICHEL

LES GRÈVES DU 21 DÉCEMBRE

Syndicalisme « politicien »

La C.G.T. ne fait pas le détail. Pour sa « Journée d'action » du 21 décembre, elle a rassemblé tous les motifs de mécontentements de l'heure : les mesures sur la sécurité sociale, l'indemnisation du chômage, les licenciements dans la sidérurgie. Il n'y a pourtant pas de commune mesure entre eux. Si les cadres ont quelques raisons de rechigner devant les décisions prises par le gouvernement pour combler le déficit de la Sécurité sociale, ce qui les frappe n'a rien à voir avec le drame vécu aujourd'hui par les ouvriers de Longwy, de Bou-

logne, de Denain. Au reste, une diminution des prestations sociales n'aurait-elle pas conduit au même mouvement de grève ?

En fait, cette riposte tout azimutée a surtout pour but, avant les fêtes de Noël, de se conformer sans trop de risque à la liturgie classique : quand, depuis un certain temps, la grève d'une assez grande ampleur n'a pas été dénichée pour mobiliser les travailleurs et l'opinion, il manque quelque chose au paysage social français.

PIERRE DROUIN.
(Lire la suite page 39.)

ISAAC BASHEVIS SINGER, PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE

Un conteur venu d'ailleurs

Ruée de Journalistes à Stockholm. A Paris, on se bouscule dans les bureaux des éditions Stock transformés pour la circonstance en salons. Sous le haut patronage du recteur Mallet et sous la présidence de Jean d'Ormesson, une séance solennelle d'hommage, à la Sorbonne, est organisée en honneur du prix Nobel de littérature 1978. On povaise à New-York, à Jérusalem, qui sait, peut-être aussi à Varsovie. Cependant avant la dernière émission d'« Apostrophes », stupeur du grand public et clins d'œil dans le coté littéraire : « ils » ont donné le Nobel à un inconnu pour des raisons politiques. « Ils », c'est l'Académie suédoise, l'inconnu, c'est Isaac Bashevis Singer, finalement pas tellement inconnu. Lauréat du « National Book

Award », l'équivalent américain du Goncourt, prix du meilleur livre étranger en France pour « le Magicien de Lublin » (1965), l'ensemble des critiques parisiens lui réservent un accueil enthousiaste depuis la parution de « La Corne du Beller », en 1962, jusqu'à celle de son dernier recueil de nouvelles, « La Couronne de plumes », en 1977.

Hélas, on lit peu et mal dans l'Hexagone les auteurs étrangers, encore moins ce que l'on écrit sur eux ! Comment expliquer autrement les approximations, les poncifs, les clichés accumulés autour de cet écrivain. Polonais ? Américain ? Juif ? Israélien ?
EDGAR REICHMANN.
(Lire la suite page 28.)

صكزامن الأهل

CHOMAGE

Les trente-cinq heures : un objectif de lutte

DEPUIS l'intervention, au nom du parti socialiste, de François Mitterrand, à Neuves-Maisons, le thème de la réduction hebdomadaire à trente-cinq heures de la durée du travail fait l'objet d'une formidable contre-offensive de la part du gouvernement et du patronat. M. Boulin réaffirme quotidiennement qu'une telle mesure susciterait des fermetures d'entreprises et trois à six mille chômeurs supplémentaires, la taxation « réalisme » et affectant de « ne pas comprendre comment le parti socialiste, qui dispose pourtant de personnalités de valeur, peut soutenir une telle aberration... ».

Cette attitude n'est pas surprenante : l'antagonisme n'a pas changé entre les intérêts du capital et ceux des travailleurs depuis les lois de mars 1941, limitant à huit heures par jour le travail des enfants de huit à douze ans et à douze heures par jour jusqu'à seize ans, depuis la loi de mars 1900 ramenant de douze à dix heures la durée journalière pour les adultes. Ces lois étaient assorties de nombreuses dérogations qui en limitaient la portée. En 1938, la droite s'opposa, sous prétexte de « réalisme », aux quarante heures et aux congés payés.

Partons de quelques constatations :

1) La France est un des pays où la durée légale du travail — les quarante heures — est la plus courte, mais la durée effective demeure la plus longue. En 1975, la durée hebdomadaire du travail était, en R.F.A., de 41,3 heures dans l'industrie et de 40,8 heures dans le tertiaire, pour 44,2 et

42,2 heures en France, lanternes rouges en Europe ;

2) Les horaires les plus élevés ont régressé : 47,6 % des travailleurs étaient soumis à des horaires de quarante-huit heures et plus en janvier 1977, 2,9 % en janvier 1978. En revanche, le nombre des salariés travaillant moins de quarante heures n'a augmenté que très faiblement : 1,7 % en 1977, 4,8 % en 1978 ;

3) La durée moyenne du travail subit une réduction lente mais continue : pour les ouvriers de l'ensemble des industries manufacturières, elle est passée de 45,5 heures en 1968 à 43,8 heures en 1973, 41,7 heures en 1975 et 41,4 heures en janvier 1978 ;

4) Cette évolution doit être nuancée par la prise en compte de l'amplitude de la journée de travail, qui correspond au « temps contraint » comprenant le temps de préparation du V.I.P. plan, pour tester les effets macro-économiques d'une baisse de la durée du travail. Le modèle « FIF » a conclu à une détérioration du commerce extérieur et à une légère aggravation du chômage si le salaire par tête est maintenu. C'est là l'argument utilisé par

Une finalité en soi

La réduction du temps de travail constitue une finalité en soi ; il s'agit de disposer de temps pour vivre autrement. La réduction du temps contraint par un travail insipide pour beaucoup, caractérisant pour la plupart, caractères renforcés par un processus de déqualification accéléré par la crise et par la priorité donnée au rendement, reste un ressort essentiel de la lutte des travailleurs. Elle s'inscrit dans le sens de l'action émancipatrice du socialisme visant à rendre plus de liberté à l'homme, et se conjugue à la contestation croissante de la conception instrumentale et aliénante du travail qu'impose le capitalisme. L'autogestion, le renforcement de l'autonomie de l'individu qui en fasse un acteur conscient de sa propre histoire, voilà bien l'objectif du socialisme : la réduction du temps contraint par le travail en est un instrument privilégié. Qui plus est, le contexte actuel de montée du chômage met au premier plan le problème de la réduction du temps de travail. Car existe une intuition économique populaire fondamentale dans cette contestation selon laquelle il est anormal que notre pays soit à la fois celui où le temps de travail est le plus long et celui où existe un des plus forts taux de chômage.

Ainsi est posé le problème de la réduction du temps de travail utilisée comme instrument de lutte contre le chômage.

Mais s'il est exact que, mathématiquement, une heure hebdomadaire de moins pour une population active de 20 millions de personnes représenterait 500 000 emplois nouveaux disponibles, la réalité économique est néanmoins tout autre.

Car les heures de travail « libérées » ne sont pas automatiquement effectuées par un nouveau salarié. Il faut en effet tenir compte de plusieurs effets de la réduction de la durée du travail :

1) Des gains de productivité, en partie imputables à la moindre fatigue de chaque travailleur, mais aussi à une réorganisation du processus de production pour une meilleure utilisation des effectifs en place, sans que cela aggrave nécessairement les conditions de travail. Un développement du travail par équipes est également envisageable : une enquête menée par l'INSEE, en 1969, montrait que 27 % des entreprises ayant réduit leurs horaires, avaient développé le travail en équipes ;

2) Des effets sur la production : une réduction de la durée du travail tend bien entendu à diminuer la quantité produite. Cet effet est partiellement compensé par l'efficacité accrue de l'heure travaillée. Pour maintenir la production, il faut néanmoins utiliser les capacités de production (employés et ouvriers) recourir à des investissements supplémentaires : dans la conjoncture de 1969, 38 % des entreprises ont mis en service de nouveaux équipements pour compenser la réduction de durée du travail. Pour la

Une autre logique économique

C'est dans ce cadre que les propositions socialistes sont réalistes : relance sélective des investissements industriels et retour immédiat aux quarante heures en cinq jours avec maintien du salaire, « une réduction progressive pour atteindre l'objectif des trente-cinq heures avec priorité pour les travaux pénibles, répétitifs ou dangereux, introduction de la cinquième équipe pour le travail posté. Les gains de productivité, la stabilisation des hauts salaires dans le cadre de la réduction des inégalités, la réforme de l'assiette des cotisations sociales pesant sur les industries de main-d'œuvre favorisent cette politique nouvelle, qui sera négociée et adaptée cas par cas aux réalités de chaque branche industrielle.

Ainsi, sera évitée la constitution de goulets induisants des réductions sectorielles de production telles qu'elles furent constatées après la réduction importante, brutale et uniforme du temps de travail en 1938. Il est intéressant de noter, à ce propos, que l'absence de volonté du patronat de main-d'œuvre en fait une cause non négligeable, signalée par A. Sauvy, dans son *Histoire économique de la France*. Les travailleurs et leur gouvernement auront infiniment plus de possibilités de contrôle et de moyens d'intervention que n'en avait le gouvernement Léon Blum, dans le cadre réformiste où il s'était placé a priori, laissant pour l'essentiel à l'initiative privée la charge de la relance économique. Il est certain que la réussite dépendait d'un effort d'investissement qui ne fut pas réalisé.

Les études de l'INSEE, les travaux du comité « Emploi et Travail » du V.I.P. Plan, ont montré que lorsque la réduction de la durée du travail est adaptée aux ressources en main-d'œuvre inutilisées, et modulée entre branches industrielles, lorsque des délais suffisants sont laissés aux adaptations inévitables, elle peut se produire sans perte de production avec embauche supplémentaire. Elle est aussi une clé vers une autre croissance, un élément de rupture avec le système du capitalisme sauvage dont font actuellement les frais les travailleurs, un instrument de passage vers une société fondée sur l'autogestion qui permettra de donner au travail une signification radicalement nouvelle, une fonction émancipatrice. Albert Camus disait : « *Être travailleur, toute vie pourrit, mais lorsque le travail est sans âme, la vie étouffe et meurt.* »

L'objectif des trente-cinq heures, c'est aussi un thème unifiant : la Contestation européenne des syndicats l'a inscrite.

(*) Député (P.S.) de la Haute-Garonne.
(**) Député (P.S.) de la Moselle.

ERRATUM. — Dans l'article de M. Michel Barak, « Vous avez droit à toute la vérité », publié dans la page « idées » du *Monde* du 13 décembre, il fallait lire, à propos de M. Thilon : « après huit ans d'omnibus unanime » (et non amnésique).

REMISES EXCEPTIONNELLES au petit GRAND MAGASIN le plus "Rue de la Paix"

Toutes les grandes marques de PARFUMS ACCESSOIRES HAUTE-COUTURE PRODUITS DE BEAUTE « CHEMISSES LACOSTE Porcelaines - Cadeaux

MICHEL SWISS 16, RUE DE LA PAIX - PARIS Tél. : 261-71-71 - 2 étages (Département)

MEMES REMISES EXCEPTIONNELLES QU'AU TOURISTES ETRANGERS !

Le mépris

par JEAN-PIERRE MICHEL (*)

ETAIT-IL vraiment opportun de réunir à Vichy un aéropage de fonctionnaires et d'élus et de leur parler d'une France belle et douce ? Pour annoncer quelques jours plus tard la suppression de milliers d'emplois, décidés après six mois de réflexion sans qu'aucune mesure — aucune — ait été prévue pour les régions touchées (Denain et Longwy). L'inconscience de cette politique d'aménagement du territoire éclate. Alors que depuis des années, à Longwy comme en bien des endroits, de nombreux élus et responsables socio-économiques demandent des mesures précises de désenclavement et d'aménagement de l'espace. Le DATAR ne joue plus, à l'échelle du pays, le rôle d'impulsion qui a été si longtemps le sien.

Etait-il bien nécessaire de changer — à grand fracas — les responsables des sociétés sidérurgiques en laissant espérer la mise en route d'une nouvelle politique, pour entendre, au terme de plusieurs mois de réflexion, le nouveau « patron » d'Atinox, M. Claude Richegaray, justifier sa lourde et difficile décision en disant qu'il a « privilégié le court terme » (1). Alors qu'il s'agit du principal reproche qu'on pouvait adresser au patronat aujourd'hui déchu, sur la politique menée par lui depuis des années.

Etait-il utile de soumettre au Parlement un VII^e Plan bis, avant peut-être un VII^e Plan ter, alors qu'aucun des grands objectifs de la première esquisse n'a été tenu,

(1) Le *Réspublicain Lorrain*, 13 décembre 1978 (p. 20).

Changer de cap

par PIERRE MARCILHACY (**)

POINT ne faut dramatiser, mais les chiffres ont une logique implacable. Chaque jour s'aggrave le chômage, et même si ne sont pas tous chômeurs les demandeurs d'emploi, le nombre des vrais chômeurs dépasse, et de loin, le chiffre de neuf cent mille. Que les systèmes d'aide et d'assistance mis en place amoindrissent les conséquences financières de la privation de travail ne change rien à ce qui devrait commander la réflexion et l'action des responsables. Celui qui ne peut normalement travailler dans une société fondée sur le rapport production-consommation perd une partie de sa propre dignité. Cette situation devient aussi intolérable que le serait la privation de la liberté. Il est étrange, voire scandaleux, qu'il ne se soit encore produit aucun sursaut national violent pour réclamer du travail pour tous ceux qui veulent travailler.

Ce silence, cet état léthargique, peuvent être attribués à de multiples causes. Certaines ne nous font pas honneur. D'autres sont humaines et affligées. Au titre des premières, le fait que les nantis s'obstinent à nier ce qu'ils ne veulent pas voir et qui ne les atteint pas. Faute de contempler les files de chômeurs devant les bureaux d'embauche et des ménagères à la porte des soupes populaires, certains, qui oublient que l'époque de Zola est révolue, refusent de s'émouvoir. Au titre des secondes, il y a tous les jeunes qui, à la recherche d'un premier emploi, se heurtent

à la génération qui les a immédiatement précédés et qui, n'ayant pas encore une attribution dans la collectivité sociale, se sentent abandonnés à eux-mêmes, sans être tout à fait encore des chômeurs. Ceux-ci sont marqués par une bien excusable timidité.

Il y a aussi ceux qui ont du travail et ne veulent pas risquer de le perdre parce que le niveau social qu'ils ont atteint, les engagements qu'ils ont souscrits en logements ou objets ménagers les rivent à leur emploi aussi étroitement que le seringue de Jedis et leur interdiraient d'émigrer leurs craintes ou leur révolte solidaire même parfois dans le silence de l'isolat électoral.

Il y a aussi la masse de tous ceux, et il s'en trouve dans toutes les catégories, qui considèrent que le fait du chômage est comparable au cas de force majeure, qu'il n'y a rien à faire et que la politique suivie est la seule possible.

C'est ce dernier point qui doit être aujourd'hui et très sérieusement considéré.

La politique actuellement mise en œuvre par le très honnête et obstiné M. Barre ne paraît guère porter de fruits. On se prend à regretter amèrement qu'elle n'ait pas été appliquée aux époques prospères pour nous prémunir contre la sombre période actuelle. Le péché du premier ministre sera toujours d'être l'héritier de cette ère de laxisme économique et d'impréparation morale.

Allons-nous continuer avec les mêmes hommes ?

Comme nous le disions plus haut, les chiffres ont une logique implacable. Le chômage s'accroît, la hausse des prix se poursuit plus vite que dans des pays qui connaissent des difficultés comparables aux nôtres, et si notre balance commerciale extérieure est en voie de stabilisation, nous restons à la merci de toutes les secousses financières ou économiques dont nous menace un monde dans lequel s'engagent des problèmes ou des conflits politiques que nous devons subir si nous ne les subissons déjà.

Allons-nous continuer dans la même voie, avec les mêmes hommes, appliquant les mêmes principes qui n'aboutiront qu'aux mêmes résultats ? C'est la question à laquelle le chef de l'Etat répond en disant, en substance, qu'il n'y a pas d'autre politique possible.

A cela, nous répondrons que la preuve n'est pas faite, puisque ceux qui affirment qu'il y a d'autres voies pour aborder les problèmes n'ont jamais eu l'occasion de mettre en œuvre leurs méthodes. Ajoutons qu'il n'est pas certain qu'ils obtiendront de plus mauvais résultats que ceux que nous observons et que, si des sacrifices doivent être demandés à la nation, il est plus efficace que cela soit fait par l'entremise d'élus qui auront, au moins au départ, la confiance des moins favorisés parce que ce seront eux les plus atteints.

De toute manière, il ne paraît plus possible de continuer longtemps la politique du fil de l'eau.

Quand les hauts fourneaux se ferment, la décadence industrielle n'est pas loin.

Quand les hommes n'ont plus de travail, ils cessent de se sentir concernés par l'effort national et sont tentés de tourner leurs regards vers les tenants de la manière forte.

On se prend à regretter que M. Valéry Giscard d'Estaing, entre une droite qui prétend le soutenir en se déclinant, une gauche qui s'efforce de le combattre en ordre dispersé, un parti communiste et un solidaire parti gaulliste qui s'unissent pour le pire selon le meilleur, ne s'attache pas à faire la synthèse des véritables bonnes volontés pour tenter de restaurer l'unité nationale.

Il faudrait pour cela changer de politique et remettre en route la machine économique en sauvegardant les libertés. Ni Chirac ni Marchais n'en ont la volonté et la capacité.

Alors, monsieur le président, changez de cap. Il en est encore temps. N'attendez ni les récents ni la tempête !

(*) Sénateur (non-inscrit) de la Charente.

Une intransigeance cynique

La construction européenne est-elle sur la bonne voie, alors que dans cette dramatique affaire sidérurgique, la Commission de la C.E.E. a refusé les mesures de protection à l'égard de la concurrence déloyale intra et extra-européenne et l'institution de l'état de crise, prévus pourtant par les institutions de la Communauté ? Il est vrai que la demande émanait de la France...

Un dernier mot, enfin, sur la forme et la présentation de cette politique. Il ne s'agit pas ici de faire de procès d'intention, mais les Français, et les Lorrains en particulier, ont de plus en plus de mal à supporter cette intransigeance cynique et cette incroyable certitude qu'on est le plus intelligent, indispensable à l'avenir national, et l'expression de la seule politique possible. On peut mépriser les idées, on ne méprise pas des hommes, surtout s'ils souffrent dans leur dignité.

(*) Étudiant habitant à Longwy depuis dix-huit ans.

LA NORMALISATION

Washington

Quand un...
fémiste...

Le Monde

Services des Abonnements
5, rue de l'Inde
75471 PARIS - CEDEX 08
C.C.P. Paris 407-22

ABONNEMENTS
3 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
128 F 225 F 342 F 456 F

TOUTS PAYS ETRANGERS
PAR VOIE NORMALE
228 F 342 F 504 F 672 F

ETRANGERS
(PAR MESSAGE)

L - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS
155 F 236 F 352 F 504 F

II - SUISSE - TUNISIE
243 F 365 F 504 F 704 F

Par voie aérienne
- Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (ou virement) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse détaillés ou provisoires (de 5 à 10 semaines ou plus) : vos abonnements sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez adresser l'abonnement de réimpression dans les mois propres en capitales d'imprimerie.

LA NORMALISATION DES RELATIONS SINO-AMÉRICAINES

Pékin souhaite signer un accord commercial à long terme avec Washington

La Chine souhaite signer un accord commercial à long terme avec les Etats-Unis sur le modèle de ceux déjà conclus avec le Japon et la France, à condition que les modalités soient satisfaisantes, a déclaré, lundi 18 décembre, le ministre chinois du commerce extérieur, M. Li Ching, au cours de la première conférence de presse jamais tenue à Hongkong par un membre du gouvernement chinois.

Après la normalisation des relations diplomatiques avec les Etats-Unis, les échanges commerciaux sino-américains vont connaître un développement considérable, a estimé M. Li. Outre les produits agricoles, la Chine est intéressée par les produits de l'industrie américaine, et notamment les équipements industriels. Toutefois, les commandes dépendront des besoins véritables des usines chinoises, a ajouté le ministre.

A propos d'un approvisionnement à long terme des Etats-Unis en pétrole chinois, le ministre a souligné que la Chine possède des ressources importantes qui devront être mises en exploitation avant qu'une exportation massive puisse être envisagée. Six compagnies américaines sont déjà en négociation avec Pékin pour l'exploitation du pétrole au large des côtes chinoises.

● A Taiwan, le président Tchang Ching-kuo a déclaré, lundi, devant le comité central du Kuomintang : « Les Etats-Unis n'avaient jamais rompu leurs relations avec un pays ami. C'est pourtant ce qu'ils viennent de faire avec nous. Honte à ceux qui ont permis cela ! » Cependant, le chef de l'Etat a précisé qu'il était hors de question de conclure un accord avec l'U.R.S.S., comme l'avaient proposé quelques membres de comité central. Le président Tchang Ching-kuo a ajouté que son pays ne négociera jamais avec Pékin et n'aura de rapports avec aucun pays communiste.

Les autorités de Taipei semblent particulièrement irritées par les déclarations de M. Richard Holbrooke, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires asiatiques, qui a reconnu lundi que Washington n'avait reçu aucune assurance formelle de Pékin sur la sécurité de Taiwan. M. Holbrooke a dit que le problème n'avait pas été soulevé par les Etats-Unis ; les « réactions » sont telles, a-t-il ajouté, que la Chine ne s'intéresse pas à une conquête militaire de Taiwan, mais se préoccupe seulement de la présence de millions de soldats soviétiques près de sa frontière.

● A Moscou, rapporte notre correspondant Daniel Vernet, la presse continue à commenter la normalisation des rapports sino-américains. C'est ainsi que la Pravda de ce mardi 19 décembre, dans une « réplique » signée d'un de ses collaborateurs, s'interroge sur les assurances données par le président Carter. Après avoir noté que la normalisation des rapports sino-américains est un « acte tardif », le journal rappelle que M. Carter a déclaré ne pas vouloir utiliser ces nouveaux rapports avec la Chine « au détriment des Soviétiques ou de qui que ce soit ». Cette déclaration est naturellement très importante, écrit la Pravda, et l'avenir montrera si les actions pratiques et les actes politiques correspondent aux paroles. « Mais le journal relève immédiatement que l'interprétation donnée par Pékin est tout autre. Les Chinois cherchent toujours, dit-il, à créer « un front uni très large » contre l'Union soviétique et les Etats-Unis n'ont pas hésité à sacrifier Taiwan.

Les Soviétiques se déclarent aussi particulièrement inquiets des ventes d'armes occidentales à la Chine et mettent en garde les pays européens. « Aujourd'hui, la Chine mène des activités subversives contre les pays voisins », écrit la Pravda ; demain, elle peut ne plus respecter ses actuels protocoles. De leur côté, les Izvestia écrivent, lundi 18 janvier : « Ceux qui jouent dangereusement avec le destin du monde ne doivent pas s'y tromper : l'Union soviétique dispose de tout ce qu'il faut pour faire échouer les projets aventuriers dirigés contre les intérêts de la paix universelle. » Cet avertissement est protégé dans un article critiquant la « position particulière » adoptée par les « camarades roumains » au récent sommet du pacte de Varsovie.

● A Paris, le porte-parole du Quai d'Orsay a notamment déclaré, lundi : « Nous considérons la normalisation des relations américano-chinoises comme un événement naturel et positif ; naturel dans la mesure où il est normal que deux grands pays comme la Chine et les Etats-Unis soient des relations diplomatiques, et parce que cet événement est la suite logique du voyage en Chine du président Nixon et du communiqué de Changhaï de 1972 ; positif dans la mesure où cette normalisation contribue à donner à la Chine la place qui lui revient dans le concert international. »

Ces efforts échouent. Le dernier en date est celui du général Marshall qui, en février 1948, et dans l'acte actuel de désordre, de corruption, d'incertitude et d'impression de la révolution centrée, les problèmes chinois sont pratiquement insolubles. Les énormes moyens mis par les Etats-Unis à la disposition de Tchang sont impuissants à le sauver. En 1948, il s'embarque avec ses dernières troupes pour Taiwan, tandis que Mao proclame, à Pékin, la République populaire chinoise.

La guerre de Corée Pour Moscou, apparemment, c'est un échec. Pourtant, les Soviétiques n'ont retiré qu'à la dernière minute leur reconnaissance à Tchang et ils ont longtemps encouragé un mouvement séparatiste dans le Sin-Kiang. Lorsque Mao rend visite à Staline, en 1950, pour son soixante-dixième anniversaire, et conclut avec lui une alliance de trente ans, il n'obtient qu'un crédit de 300 millions de dollars, dérisoire par rapport aux besoins de la Chine. De là à dire que Staline redoute de voir ce jeune géant, arrivé au pouvoir par ses propres moyens, échapper un jour à son contrôle, il n'y a qu'un pas. Certains se demandent si Mao n'est pas destiné à devenir un autre Tito. Mais c'est seulement après la mort du Grand Timonier que le maréchal yougoslave

D'une longue marche à l'autre

(Suite de la première page.)

Elle invita les membres du parti communiste chinois, fondé deux ans plus tôt par une douzaine d'intellectuels, dont un jeune aide bibliothécaire nommé Mao Tse-toung, à rallier le Kouomintang, le mouvement de Sun. Ce qui ne l'empêcha pas de signer avec le gouvernement central un traité prévoyant, entre autres, la restauration de la souveraineté chinoise sur la Mongolie-Extérieure, devenu un protectorat soviétique de fait. Cette classe demeure lettre morte.

Le drame de 1927

Grâce au soutien soviétique, le Kouomintang enrégimenta des succès foudroyants. Mais Sun, atteint d'un cancer du foie, ne surviva pas longtemps à son triomphe. Tchang Kai-chek qui le remplaça, se heurta aux Soviétiques d'un cancer du foie, ne surviva pas longtemps à son triomphe. Tchang Kai-chek qui le remplaça, se heurta aux Soviétiques d'un cancer du foie, ne surviva pas longtemps à son triomphe.

« Ike » avait aussi menacé de laisser les forces de Tchang, officiellement « neutres » par la VII^e flotte, attaquer le continent. Le généralissime, dont l'armée avait été remise à neuf par les soins de l'Union soviétique, ne se tenait pas en effet pour battu. Il déclara, au début de 1954, que cette année serait celle de la « reconquête ». Mao prenait mal son parti du maintien de son rival à la tête d'une portion du territoire national. De leur côté, les Etats-Unis, comme la plupart de leurs alliés, ne voulaient pas connaître d'autre gouvernement chinois que celui de Tchang, lequel conservait son siège permanent et donc son droit de veto au Conseil de sécurité.

Le 3 septembre de cette même année 1954, six semaines après la conclusion des accords de gestion de l'Indochine, le général Chou En-lai avait été l'un des principaux artisans, l'artillerie communiste commença à pénétrer les Bots de Quemoy et de Matsu, les îles militaires au large des côtes chinoises. Washington réagit avec une ferme prudence. Après des mois de guerre aux îles, le général Chou En-lai, grande vedette de la conférence de Bandung, annonça, le 23 avril 1955, que son pays ne voulait pas faire la guerre aux îles, mais qu'il était prêt à négocier avec eux au sujet de la détente en Extrême-Orient. Le 22 mai, les bombardements étaient arrêtés.

Il n'est pas surprenant que dans ce contexte international bien différent, Washington n'ait fait aucun cas des ouvertures de Chou, qui était allé jusqu'à dire : « Le souhaiter pacifique du problème de Taiwan consisterait dans le retour du généralissime Tchang Kai-chek sur le continent, avec un accord de coopération militaire. » Khrouchtchev était arrivé au pouvoir en U.R.S.S. d'abord par Bouguanine interposé, puis directement, et il n'a pas eu peur de Mao. Tout donne à penser que le voyage qu'il avait fait à Pékin, en septembre 1954, n'avait pas été étranger à son ascension. Il avait été le rôle dirigeant de la conférence de Moscou, et les concessions à Mao, auquel il avait promis notamment une aide nucléaire. Compte tenu de la coïncidence des dates, on peut se laisser intimider par les velléités de résistance de l'impérialisme. Tant pis s'il décide de se battre, déclara froidement le Grand Timonier devant les deux P.C. il y aura quelques dizaines de millions de morts, mais le socialisme l'emportera définitivement.

Khrouchtchev n'avait pas moins fait que lui dans la victoire finale du communisme. Mais le « titre de papier », dont parlait tant le généralissime, avait tout de même, selon sa forte expression, des « dents atomiques ». D'accord donc pour têter la résistance occidentale, mais non pour risquer vraiment la guerre. Mao parut décontenancé. On commença à noter, à l'été suivant, au moment de la crise provoquée au Proche-Orient par le coup d'Etat d'Irak

Le vent d'Est

Toujours est-il que lorsque Mao se rendit à Moscou, à l'automne 1957, pour le cinquantième anniversaire de la révolution d'Octobre et la grande réunion des deux P.C. alors au pouvoir, il conclut avec Khrouchtchev un accord sur la livraison d'armes atomiques et n'eut pas de mois après forcé pour obtenir le rôle dirigeant de l'U.R.S.S. à la tête du mouvement ouvrier. Les « bip-bip » du premier Spoutnik avaient rendu l'espoir aux communistes. Les Chinois déclinèrent que « le vent d'Est l'avait définitivement emporté sur le vent d'Ouest », et qu'il ne fallait plus se laisser intimider par les velléités de résistance de l'impérialisme. Tant pis s'il décide de se battre, déclara froidement le Grand Timonier devant les deux P.C. il y aura quelques dizaines de millions de morts, mais le socialisme l'emportera définitivement.

Le mouvement sera donc poursuivi, mais dans des conditions qui risquent d'aggraver encore les frustrations des jeunes gens ainsi transplantés. Tous ne seront plus en effet soumis au même sort. Il est admis qu'une partie des jeunes citoyens qui terminent leurs études secondaires pourront, soit entrer directement dans des établissements d'enseignement supérieur soit trouver un emploi au village. Rien n'est dit sur la manière dont seront désignés ceux qui continueront à être envoyés soit dans des zones rurales relative-

ment pleines de proclamations martiales. Mais lorsque le premier ministre de Tchang fut menacé de faire attaquer les batteries communistes chinoises si le bombardement n'était pas « ralenti » dans les quinze jours, l'agence Tass déclara, vingt-quatre heures avant l'expiration de l'ultimatum, que l'U.R.S.S. viendrait en aide à la Chine si elle était attaquée par les Etats-Unis, mais qu'elle n'avait pas l'intention « de se mêler à la guerre civile que le peuple chinois mène contre le clique de Tchang ». Le lendemain, Peng Teh-huai, alors ministre de la Défense, annonça la suspension des bombardements pour une semaine. La relation de cause à effet paraît évidente. Le gros de la crise est désormais passé. Les bombardements se poursuivront à un rythme rituel avant de s'arrêter définitivement bien des années plus tard.

Khrouchtchev devait revenir encore une fois à Pékin, l'année suivante, le 30 septembre 1959, pour le dixième anniversaire de la Chine populaire. La déstabilisation du climat sera sensible aux yeux de tous. Il fut dit que, le 20 juin, il a dénoncé l'accord atomique bilatéral de 1957 et qu'il s'est tenu aux Etats-Unis pour y rencontrer Eisenhower. Enfin, dans le différend que l'invasion du Tibet a fait naître entre la Chine et l'Inde, il a appuyé celle-ci. Tous les soupçons sont permis. « Le moment n'est pas venu, dira publiquement M. K. X., d'évaluer par la force la solidité du régime soviétique. »

La rupture est désormais inscrite dans les faits. Mais le retournement d'alliances ?

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article : TRIANGLE OU AXE ?

BIEN QU'UNE CONFÉRENCE NATIONALE LUI AIT ÉTÉ CONSACRÉE A PÉKIN

Le problème des « jeunes instruits à la campagne » reste entier

De notre correspondant

Pékin. — Une conférence nationale sur le sort des « jeunes instruits envoyés à la campagne » a été ouverte à Pékin, vendredi de cette conférence (elle s'était ouverte le 31 octobre) et la qualité des personnalités qui y ont participé (le président Hua Kuo-feng lui-même et plusieurs autres membres du bureau politique) témoignent de la gravité des problèmes examinés.

Depuis 1955, dix-sept millions de jeunes citadins chinois ont été envoyés à la campagne à la fin de leurs études secondaires. Le mouvement a notamment pris à Pékin, en 1968, l'ampleur d'un transfert massif et à titre définitif vers les provinces les plus reculées. Dans de nombreux cas, cette implantation forcée s'est très mal passée. Les jeunes gens venus des villes ne parvenaient pas à s'adapter aux conditions de la vie rurale, ils représentaient souvent un fardeau pour les familles qui les avaient envoyés à la campagne, leur subsistance même se révélait assez difficile pour que beaucoup soient contraints de demander des secours à leur famille. Le mariage d'entre eux, enfin, n'aurait qu'à renvoyer chez eux soit pour poursuivre leurs études, soit pour retrouver les avantages inhérents à la vie urbaine (1).

Les décisions prises, à titre d'essai, précises-t-on, par la conférence qui vient de se tenir n'apportent que des solutions très partielles aux problèmes posés. Les jeunes citadins chinois sont d'abord avertis que leur exil à la campagne répond, « compte tenu du niveau de développement du pays », à une nécessité économique ; ce qui est depuis des années l'une de leurs revendications principales. Au contraire, le Quotidien du peuple prédit que l'entraînement à la campagne sera encouragé. Cette nécessité se fera sans doute moins sentir au fur et à mesure que le programme de modernisation se réalisera, mais ils sont priés, pour l'instant, de subordonner leurs intérêts particuliers à ceux de l'ensemble de la collectivité nationale.

Le mouvement sera donc poursuivi, mais dans des conditions qui risquent d'aggraver encore les frustrations des jeunes gens ainsi transplantés. Tous ne seront plus en effet soumis au même sort. Il est admis qu'une partie des jeunes citoyens qui terminent leurs études secondaires pourront, soit entrer directement dans des établissements d'enseignement supérieur soit trouver un emploi au village. Rien n'est dit sur la manière dont seront désignés ceux qui continueront à être envoyés soit dans des zones rurales relative-

ment proches, soit dans les régions frontalières. Il est douteux que la « rhétorique du volontariat » suffise à remplir ces deux derniers contingents.

Rien n'est dit non plus du temps que ces jeunes gens devront passer loin de leur ville d'origine.

Paris depuis 1968...

Nulle part, enfin, il n'est question de ceux qui ont été envoyés dans les campagnes depuis 1968 et qui y restent encore bloqués, sans espoir de pouvoir reprendre leurs études ou simplement de retrouver, dans des conditions légales, une vie citadine. Des fautes de gens se trouvant dans cette situation ont manifesté à Changhaï — le jour même où l'ensemble du problème était examiné par le bureau politique — pour réclamer un réexamen de leur sort.

A en croire le compte rendu de la conférence publié vendredi 15 décembre par le Quotidien du peuple, les seules mesures actuellement envisagées visent à améliorer la situation actuelle, non à la transformer. Les municipalités sont invitées à créer un nombre d'emplois accru dans leurs services et leurs unités industrielles. Les jeunes envoyés à la campagne ne seront plus dispersés au milieu des paysans dans les équipes et brigades de production des communes populaires, mais regroupés dans des fermes d'Etat ou dans de petites industries locales.

Un effort sera fait pour qu'ils soient assurés de salaires fixes, autrement dit pour que personne ne soit réduit à la famine. Des mesures seront prises enfin pour veiller à leur santé et à l'éducation de leur nouveau culture. Le problème n'est pas simple, et le mouvement des « jeunes instruits à la campagne » n'a pas été inventé seulement pour brimer de jeunes citoyens ni à des fins idéologiques. Les « nécessités économiques » ne peuvent être ignorées dans un pays où le déséquilibre de développement entre villes et campagne reste marqué.

Il est à craindre que dans le climat actuel, où toutes sortes de revendications se manifestent de façon pressante, ces mesures ne donnent guère satisfaction aux catégories les plus défavorisées, comme le note le Quotidien du peuple, « des milliers et des milliers de familles ».

ALAIN JACOB.

LE MONDE diplomatique de mois de décembre EST PARU Au sommaire : LA CHINE DES AMBITIONS

Quand un phalocrate aime une féministe... Vous ne savez pas ce que vous voulez! EN ATTENDANT DE SAVOIR CE QUE VOUS VOULEZ, VOUS VOULEZ EN TRAIN DE FAIRE LA LISTE DE TOUT CE QUE VOUS NE VOULEZ PLUS. Wolinski Lettre ouverte à ma femme ALBIN MICHEL

Changer de cap... mepriis

حکومت اسلامی

ASIE

THAÏLANDE INQUIET DE LA POLITIQUE INDOCHINOISE DU VIETNAM Le premier ministre annule son voyage au Laos

Le Laos durcit le ton à l'égard de son voisin thaïlandais dont le premier ministre vient d'annuler la visite qu'il devait faire à Vientiane. Un responsable du ministère laotien des affaires étrangères a fait état, lundi 18 décembre, d'un « plan prémédité » contre le Laos, mettant en cause à la fois les « autorités militaires thaïlandaises », les Etats-Unis et la Chine. — (A.F.P.)

De notre correspondant

Bangkok. — Un soudain regain de tension armée entre la Thaïlande et le Laos sur leur frontière commune a conduit le général Kriangsak Chamnanand, premier ministre thaïlandais, à annoncer le report sine die de la visite officielle qu'il devait faire du 20 au 23 décembre à Vientiane. Cette visite devait consacrer la détente et le développement des relations commerciales enregistrées depuis un an entre les deux pays à la suite de l'ouverture amorcée par le gouvernement de Bangkok l'an dernier en direction des pays communistes de l'Indochine. Depuis la prise du pouvoir du Pathet-Lao en décembre 1976, la plupart des tentatives de rapprochement ont échoué à la suite d'incidents, toujours survenus à point nommé, sur le Mékong.

Trois affrontements ont eu lieu sur le fleuve frontalier la semaine dernière. Selon les Thaïlandais, deux vedettes en patrouille ont été prises sous le feu des forces Pathet-Lao. L'une a été coulé et quatre marins ont été blessés, la seconde a été sérieusement endommagée et son équipage porté disparé. D'un autre côté, la marine thaïlandaise a coulé deux vedettes laotiennes.

Le 15 décembre, le premier ministre avait annoncé qu'en dépit des premiers incidents son voyage serait maintenu. Comme l'avait fait la veille l'ambassadeur du Laos à Bangkok, le général Kriangsak estimait que ces incidents avaient été provoqués « par une troisième partie sans que le gouvernement du Laos en ait eu connaissance ».

La référence à une « troisième partie » a été déjà utilisée entre Bangkok et Phnom-Penh, pour

les besoins de leur rapprochement diplomatique. Mais cela ne lève en rien les ambiguïtés et surtout ne supprime pas les causes de conflit. Pour les Thaïlandais, ces « troisième parties » qui opèrent le long de leurs frontières avec le Cambodge et avec le Laos sont constituées par les groupes d'insurgés communistes aidés, selon le cas, par les armées rouges ou par le Pathet-Lao. En revanche, pour Phnom-Penh comme pour Vientiane, il s'agit de groupes d'extrêmes qui les harcèlent et qui, dans certains cas, bénéficient du soutien de certains milieux militaires thaïlandais.

Le report de cette visite officielle est annoncé alors que la presse et les officiels de Bangkok se montrent de plus en plus préoccupés par les développements au Cambodge à la suite de la création du Front uni de saint national du Kampuchéa (F.U.S.N.V.) au début de décembre. On laisse clairement entendre dans ces milieux qu'il s'agit d'une opération montée à la main dans la main avec les autorités vietnamiennes. Ces développements sont de nature, d'une part, à gêner le processus de détente amorcé par le général Kriangsak et, d'autre part, à mettre le premier ministre dans une position délicate, à quelques mois des élections, face aux partisans d'une politique sans concessions à l'égard des régimes communistes indochinois. L'ancien premier ministre libéral et partisan de relations étroites avec Pékin, M. Kukrit Pramoj, s'était prononcé, dimanche, dans un éditorial très dur, pour l'annulation de la visite officielle au Laos.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

La nouvelle Constitution a été adoptée par l'Assemblée à une large majorité

De notre correspondant

Bangkok. — A quatre mois de la date prévue pour les élections générales, et après six mois de controverses, de rivalités politico-militaires et de revirements spectaculaires des législateurs, l'Assemblée nationale thaïlandaise a adopté lundi 18 décembre le nouveau projet constitutionnel à une large majorité (330 voix pour 342 suffrages exprimés).

Ce texte suscite des réserves dans certains milieux politiques « libéraux », où il est jugé antidémocratique (le *Monde* du 15 juillet 1978). Lundi, à l'extérieur de l'Assemblée, un groupe d'étudiants en droit distribuaient des tracts affirmant que le projet « est le plus antidémocratique que le pays ait jamais connu et conduira sûrement à un régime tyrannique ».

La Constitution, la troisième depuis les années 30, dans un pays où les coups d'Etat militaires se sont succédés au même rythme, doit être signée sous peu par le roi Bhumibol. Elle prévoit notamment un régime bicaméral avec une Chambre des représentants élus au suffrage universel et un Sénat nommé par le premier ministre. Cette prérogative capitale a été votée par les législateurs au début du mois. Ils s'étaient jusqu'alors prononcés pour une nomination des sénateurs par le Conseil national politique, directeur militaire mis en place après le coup d'Etat d'octobre 1977. Ce revirement a été considéré comme une victoire décisive du premier ministre, le général Kriangsak Chamnanand, sur ses pairs et rivaux.

La Constitution prévoit en outre la dissolution du Conseil national mis en place après les élections d'avril prochain. Le président désigné du Sénat sera également président du Parlement.

à un parti. Cette procédure fait dire à M. Pichai Rattakul, ancien ministre des affaires étrangères, que « si le premier ministre n'est pas le représentant du peuple, le gouvernement sera installé sur mesure pour un groupe de puissants ».

Cela étant, la loi martiale reste en vigueur. Le général Kriangsak a indiqué que certaines de ses clauses pourraient être suspendues pour permettre le déroulement normal des élections. La loi électorale, élaborée par un comité ministériel, devrait être soumise prochainement au vote d'une Chambre, dont la composition socio-économique reflète largement les intérêts des groupes politico-militaires qui continuent à dominer la vie politique de la Thaïlande à partir de Bangkok.

Leur porte-parole n'est pas caché, dans la situation difficile du pays, notamment sur le plan de la sécurité, les rédacteurs du projet constitutionnel ont été guidés par la recherche de la stabilité politique avant tout. C'est, en effet, une condition essentielle du développement et de la confiance des investisseurs étrangers, fit ce au prix de concessions faites à la démocratie de type occidental. — R.-P. P.

M. Ohira, premier ministre japonais, a échappé à un attentat lundi 18 décembre à Tokyo. Son agresseur, un extrémiste de droite, armé d'un couteau, a été maîtrisé avant d'avoir pu frapper le premier ministre. Deux des gardes du corps de M. Ohira ont été légèrement blessés. L'agresseur, Nishimura Hiroe, vingt et un ans, a été appréhendé par la police.

Les relations commerciales entre la France et Taiwan demeurent modestes

De notre envoyé spécial

Taipei. — Bien que faisant preuve d'une grande prudence dans ses rapports avec Taiwan depuis l'établissement de relations diplomatiques avec Pékin en 1964, la France a maintenu des liens commerciaux avec l'île, mais sa présence économique reste très discrète par rapport à celle d'autres pays européens comme l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne. Choix délibéré de Paris, qui a décidé une fois pour toutes de jouer la carte de Pékin, ou manque d'imagination pour trouver une formule qui permette de commercer avec un pays qui est une réalité économique en Asie, avec un P.N.B. qui croît annuellement de 10 % ? On peut se poser la question devant les résultats que nos concurrents européens ont obtenus sans pour autant compromettre leurs relations avec Pékin.

Timidement aidés par les autorités, les milieux d'affaires français ont finalement réagi en octobre dernier, en créant l'association pour le développement du commerce avec l'Asie, dont l'objet essentiel est de faciliter l'étude et l'accès du marché taiwanais aux industriels français. Un bureau vient d'être ouvert à Taipei. Cette association apportera gratuitement son aide aux exportateurs français.

Actuellement, on note une détérioration alarmante des termes de l'échange, le déficit atteignant 402 millions de francs (le plus important en Asie après ceux enregistrés avec le Japon et la Malaisie).

L'effort des industriels français

devrait peut-être permettre une légère amélioration. Un groupe sidérurgique participe actuellement au développement de China Steel ; une fabrique de dentifrice devrait bientôt s'installer sur l'île, et des voitures Peugeot sont en cours de montage par un agent local, mais avec l'aide de techniciens français. Il était question que China Air Lines (compagnie aérienne de Taiwan) achète quatre Airbus. Une lettre d'intention avait été signée grâce à l'entremise de Korea Air Lines. Apparemment, l'opération a échoué. Les Taiwanais, qui sont récemment parvenus à établir une ligne cargo entre Taipei et le Luxembourg, voulaient, en échange de l'achat des Airbus, obtenir un droit d'atterrissage en France. D'autre part, de fortes pressions américaines se sont exercées sur les autorités pour que Taiwan achète plutôt aux Etats-Unis, qui ont près de 3 milliards de dollars de déficit dans leurs échanges avec l'île.

Selon les hommes d'affaires français à Taipei, beaucoup de choses sont possibles dans un pays qui est en passe de devenir l'une des petites puissances économiques d'Asie. Dans trois ans, par exemple, Taiwan sera le premier producteur de plastique du monde. Tous les grands de la chimie internationale sont d'ailleurs présents à Taipei. Pour l'instant, quelle que soit leur nationalité, les hommes d'affaires américains et européens estiment que Taiwan, malgré ses débiles diplomatiques, demeure « un bon risque ».

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

UN PROCHE COLLABORATEUR M. HELDER CAMARA, archevêque de Recife, a, une nouvelle fois, été arrêté par la police, à la fin de novembre, dans la capitale de l'Etat brésiliens de Pernambuco. Apprend-on de bonne source à Paris. Il s'agit de M. Edival Nunes Da Silva, plus connu dans tout le pays, par le nom de « Padre Rebelde » et l'auteur d'un livre intitulé « Le Christ et le diable ». Le président fédéral de Pernambuco, le gouverneur de l'Etat brésiliens de Pernambuco, a été arrêté, le 12 mai dernier, par la police fédérale de Recife. Victime de traitements inhumains, il avait, finalement, été libéré au début de novembre, après plusieurs manifestations en sa faveur au Brésil.

Canada

JACQUES ET LOUISE COSTETTE — TRUDEL, anciens militants du Front de libération du Québec, ont été libérés, le 14 décembre, après un enlèvement, en octobre 1970, du diplomate britannique James Cross, ont été mis en liberté conditionnelle, lundi 13 décembre, à Montréal, après versement d'une caution de 50 000 dollars canadiens (environ 180 000 F) pour chacun d'eux. Le couple avait regagné leur pays d'origine, le Canada, pour se présenter à la justice. — (A.F.P.)

Chypre

LE MANDAT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES cantonnée à Chypre a été renouvelé le 14 décembre pour une période de six mois. Le secrétaire général de l'ONU devra faire à ce sujet, un rapport au Conseil de sécurité avant le 31 mai 1979. Il s'est entretenu, jeudi, avec M. Nicolas Rolandis, ministre des affaires étrangères de l'île, à propos de la reprise des pourparlers intercommunautaires, on indique, dans l'entourage de M. Wadheim, que le plan de règlement américain — qui prévoit la constitution d'un Etat binationnel fédéral — a fait l'objet d'une série d'entretiens entre le secrétaire général des Nations unies et différents représentants des communautés grecque et turque de Chypre. Le gouvernement de Nicosie dément avoir déjà décidé de repousser ce projet. — (A.F.P.)

Dominique

L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES a admis, le 18 décembre, la Dominique comme cent cinquante et unième Etat membre de l'Organisation internationale de des Femmes Américaines qui vient d'accéder à l'indépendance après avoir été administrée par le Royaume-Uni. La Dominique avait été le premier point de territoire américain touché par Christophe Colomb lors de son voyage de 1492. — (A.F.P.)

Guinée

DANS UN DOCUMENT PUBLICÉ mardi 19 décembre à Genève, la Commission internationale des juristes accuse le président Macias Nguema d'avoir complètement liquidé les opposants politiques. Estimant à au moins cent mille le nombre d'exilés (soit le quart de la population), la commission précise que les condamnés ne sont pas jugés, mais garrottés, mais forcés à s'agenouiller, et on leur écrase le crâne avec des barres de fer. L'opinion internationale est « une mort naturelle ». —

Pologne

UNE MANIFESTATION s'est déroulée lundi 18 décembre à Gdansk pour marquer le huitième anniversaire des « événements tragiques » de décembre 1970. A la suite de laquelle M. Edward Gierek accéda au pouvoir. Organisée par divers mouvements dissidents polonais parmi lesquels le comité d'opinionnaires sociaux « KOR » et le « Mouvement pour la défense des droits de l'homme et du citoyen », cette manifestation a réuni quelque quatre mille personnes.

République fédérale d'Allemagne

VOLKER SPITTEL ET HANS JOACHIM DEHLEW, anciens collaborateurs de M. Klaus Croissant, tous deux âgés de vingt-sept ans, ont été respectivement condamnés, le 14 décembre, à deux ans et deux mois de prison d'une part, à deux ans de la même peine d'autre part pour « soutien à des activités terroristes ». Ils avaient reconnu, devant le tribunal de grande instance de Stuttgart, avoir servi de messagers à différents dirigeants de la Fraction armée rouge avec laquelle ils ont rompu au moment de la prise d'otages de Mogadiscio. Volker Spittel avait également avoué qu'il avait fourni les pistolets introduits ensuite, selon son témoignage, dans la prison de Stammheim par un des avocats d'Andreas Baader et ses amis, et avec lesquels les fondateurs de la Fraction armée rouge devaient mettre fin à leurs jours après l'échec de l'opération de Mogadiscio et le refus du gouvernement ouest-allemand de céder aux ravisseurs de Hanns Martin Schleyer. — (A.F.P., A.P., Reuter).

Union soviétique

L'ACADEMICIEN ANDRE GAKHAROV a déclaré, le lundi 18 décembre, qu'il commencerait, le 3 janvier prochain, une grève de la faim illimitée si les autorités soviétiques n'autorisaient pas sa femme, Mme Hélène Bonner, à se rendre en Italie pour y recevoir les soins que réclame l'état de sa vue. Mme Bonner, qui avait été opérée deux fois en Italie, en 1975 et en 1977, a demandé un visa de sortie en février dernier. Elle n'a jusqu'à maintenant reçu que des réponses dilatoires. — (Corresp.)

DIPLOMATIE

La visite de M. François-Poncet à Bucarest

LES ROUMAINS ONT MANIFESTÉ LEUR « INTERET » POUR UNE CONFERENCE DU DESARMEMENT EN EUROPE

M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a été reçu à Bucarest, pendant une heure et quart, par M. Ceausescu, président de la République roumaine.

La conversation a suivi, semble-t-il, le même schéma que les autres entretiens de ce genre : affaires étrangères, sans doute, son collègue roumain, M. Andrei. Les lignes politiques générales des deux pays sont comparables, notamment en ce qui concerne la détente en Europe. La discussion a plus spécialement porté sur la future réunion de Madrid (suite de la conférence d'Helsinki) ainsi que la coopération en Europe) et sur le désarmement.

On sait que la France a lancé l'idée d'une conférence sur le désarmement conventionnel en Europe, proposition qui a eu peu d'écho. Aussi est-on satisfait du côté français que le communiqué, publié à l'issue de la visite de M. François-Poncet, déclare que les deux ministres ont relancé l'intérêt que présentait la réunion d'une conférence de tous les Etats signataires de l'Accord d'Helsinki, concernant le problème d'un désarmement en Europe.

On remarquera cependant que la nature des armements visés n'est pas terroriste. Les Roumains estiment, en effet, que l'armement nucléaire ne peut être ignoré, alors que du côté français, les discussions nucléaires progressent dans le cadre européen.

Le ministre français a mis les dirigeants roumains au courant des derniers développements monétaires européens. (La Roumanie a un commerce important avec la C.E.E.)

Le communiqué souligne que la visite de M. François-Poncet à Bucarest, en janvier, « constituera une nouvelle illustration de l'amitié traditionnelle entre les peuples français et roumains et donnera une nouvelle et importante impulsion au développement des relations entre la France et la Roumanie ».

Les deux ministres ont fait le point des échanges commerciaux et se sont prononcés en faveur de nouvelles mesures visant à élargir et diversifier la coopération économique. Les projets de création d'une chaîne Renault et l'implantation d'une usine Citroën à Clujova sont très avancés, la coopération pour de nouveaux hélicoptères se développe. D'autres projets sont envisagés, en électronique, pétrochimie, télécommunication et pour l'équipement électrique des centrales nucléaires récemment vendues par la France. Une reorganisation de l'enseignement en Roumanie devrait permettre de mieux utiliser les bourses offertes par la France. — M. D.

MAGNETOSCOPES COULEURS

PRIX PROMOTIONNELS :

V.H.S. THOMSON,

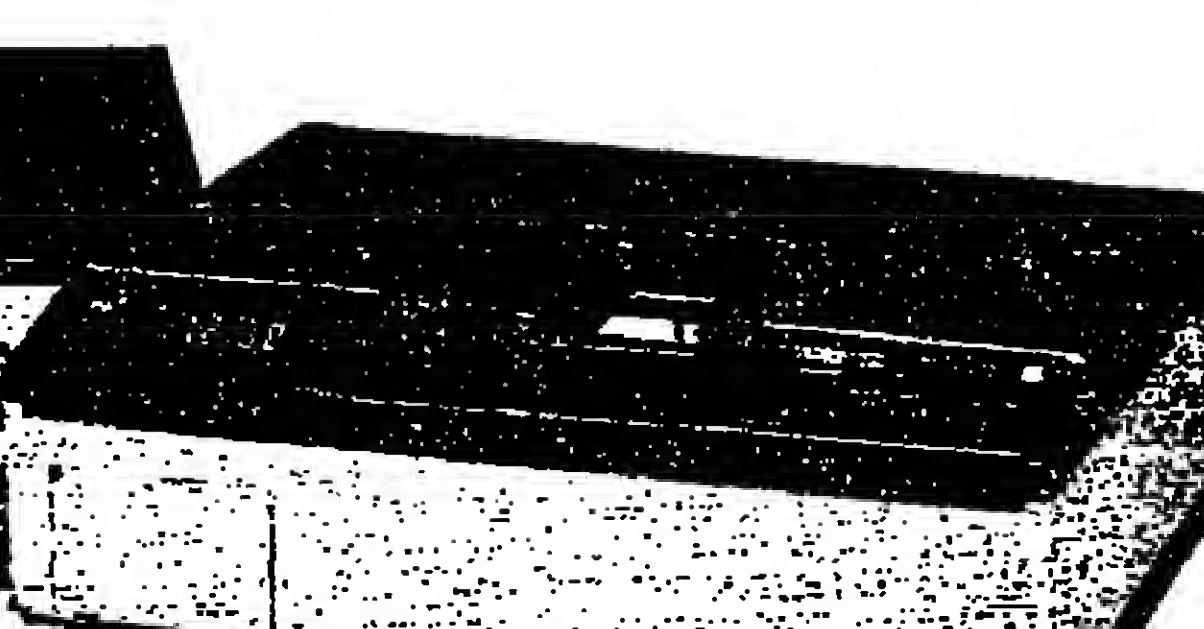
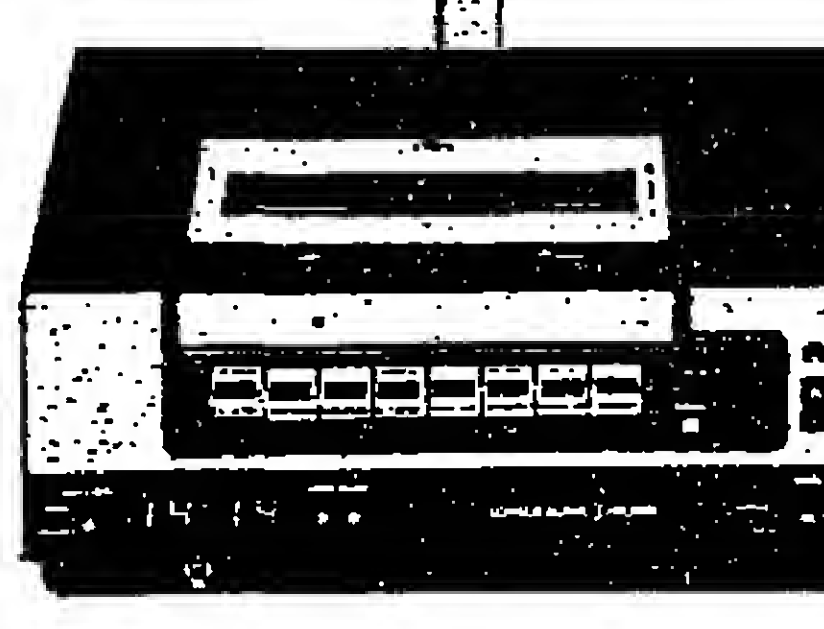
7 100 F

BETAMAX SONY,

7 500 F

ils sont disponibles chez

Mazzanti
audio-vidéo



Enregistrez vos programmes préférés, enregistrez-les pendant votre absence, enregistrez une émission pendant que vous en regardez une autre, pendant 3 heures sans interruption, ventes par crédit ou crédit-bail.

Offre valable dans la limite des stocks disponibles jusqu'au 31 décembre 1978.

venez les découvrir.

Mazzanti
audio-vidéo

Vidéo, Hifi, Radio, Magnétophones Télévisions...

30 bis, Route de la Reine, 92100 BOULOGNE (Porte de St-Cloud) Tél. : 605.72.72 604.35.22

سكزا من الأصل

Relations entre le gouvernement et l'opposition parlementaire

IFI D

12 W
10 W
8 W
6 W
4 W
2 W
1 W
0.5 W
0.2 W
0.1 W

AEROPOR DE PARIS

gère, construit, gère, conçoit

ROISSY RAIL

ONLY RAIL

faisons tous les quarts d'heure de 5h 30 à 23h 30

AMÉRIQUES

vos cadeaux de fin d'année
Fayard

Nicaragua

Les négociations entre le gouvernement et l'opposition piétinent

Managua (A.F.P., Reuters). — Les négociations directes entre le gouvernement nicaraguayen et le Front élargi d'opposition (F.A.O.) semblent dans l'impasse en raison de divergences sur la procédure à suivre. Les négociations se sont engagées, le 18 décembre, après que le président Anastasio Somoza, chef de l'Etat nicaraguayen, eut accepté certaines demandes de l'opposition — notamment la mise au point de réformes politiques, l'amnistie des prisonniers et un référendum pour décider s'il doit rester au pouvoir.

Les deux parties ont accepté l'idée de ce référendum, mais divergent sur les conséquences à tirer d'une éventuelle réponse négative des Nicaraguayens.

Cinquante-six prisonniers politiques libérés

D'autre part, cinquante-six prisonniers politiques ont été libérés le lundi 18 décembre en vertu de l'amnistie décrétée le 15 décembre par le gouvernement du président Anastasio Somoza. Les sept membres du groupe politique des Douze qui s'étaient réfugiés à l'ambassade du Mexique à Managua ont quitté leur asile.

Les membres du groupe avaient décidé de ne participer aux conversations entre le Front élargi d'opposition, dont ils faisaient partie, et la commission de médiation de l'Organisation des Etats américains, chargé de trouver une solution au conflit nicaraguayen. En quittant l'ambassade du Mexique, les membres du groupe, dirigés par le romancier Sergio Ramirez et l'avocat Joaquin Cuadra, ont réaffirmé que les Etats-Unis interviennent avec l'intermédiaire de cette commission de médiation de l'O.E.A.

Enfin, treize sandinistes ont été tués au cours de combats avec la garde nationale du Nicaragua dans la zone proche du Costa-Rica, a annoncé, le 18 décembre, l'armée nicaraguayenne à Managua. Un soldat a été tué et quatre autres ont été blessés lors d'un engagement avec le Front sandiniste de libération nationale (F.S.L.N.) au poste-frontière de Puerto-Carmona, ajouta l'armée. Des armes lourdes ont été utilisées lors de combats à La Manacruera, à environ 10 kilomètres du Costa-Rica. Le nombre des victimes n'est pas connu. Selon l'armée, cet engagement est le plus grave depuis l'offensive sandiniste de septembre dernier.

Uruguay

UN COLLOQUE INTERNATIONAL DE JURISTES A PARIS La loi, la règle et l'exception

L'indépendance de la justice était un des fondements de la vie politique en Uruguay, et figurait en bonne place dans toutes les Constitutions du pays depuis 1830. Le respect des formes juridiques, poussé jusqu'au légalisme, imprégnait l'idéologie libérale qui a inspiré nombre de gouvernements au dix-neuvième et vingtième siècles.

Comment expliquer que, en une dizaine d'années, tout cela ait vacillé, puis sombré. Les participants au colloque sur « L'état d'exception et les droits de l'homme en Uruguay », qui a eu lieu vendredi 15 et samedi 16 décembre au Sénat, à Paris, n'ont pas fourni de réponse globale à cette question. Le rôle de la guérilla des Tupamaros a sans doute été sous-estimé. Mais le Secrétariat international des juristes pour l'amnistie en Uruguay (1), qui organisait le colloque, a atteint son but : démontrer les mécanismes juridiques de l'arbitraire, depuis l'adoption des « mesures urgentes de sécurité », en 1973, et proposer une perspective de lutte, à travers la revendication de l'amnistie.

Pacheco Arco, élu vice-président en 1966, succède constitutionnellement en 1967 au président Gestido (décédé). Pour lutter contre la « subversion », dans un climat de crise économique et sociale, il a recouru

aux « mesures urgentes de sécurité » prévues, à titre exceptionnel, à l'article 168 de la Constitution. Elles autorisent l'exécutif à procéder directement à des arrestations sans intervention de la justice.

Rapidement, l'exception devient la règle. « L'Uruguay se trouve ainsi en présence d'un ordre juridique double : l'ordre juridique normal, fondé sur la Constitution et les lois, et l'ordre juridique spécial, fondé sur les mesures urgentes de sécurité », explique M. Sansa, secrétaire général de l'Association des magistrats italiens. Les juges n'ont plus à connaître que des délits « ordinaires », tandis que le gouvernement interne, sans aucune garantie juridique, les personnes qu'il estime « subversives ».

Les magistrats tentent de défendre leurs prérogatives en acceptant de recevoir les demandes d'habéas corpus des citoyens détenus indéfiniment sans procès. Ils sont soutenus par la Cour suprême, mais le gouvernement refuse de céder, ce qui provoque un conflit ouvert entre le pouvoir exécutif et judiciaire. Une campagne est orchestrée contre la magistrature, que le gouvernement accuse publiquement, en mars 1972, d'agir uniquement par peur de représailles de la part des guérilleros.

La prééminence des tribunaux militaires

Le président Bordaberry, qui a succédé à M. Pacheco, déclare le 14 avril 1972 « l'état de guerre interne », concept qui n'existe que dans le code pénal militaire. Tous les délits politiques tombent sous le coup de ce code et sont de la seule compétence des tribunaux des forces armées. Les personnes arrêtées en vertu des « mesures urgentes de sécurité » sont déjà détenues le plus souvent dans des casernes.

La loi sur la « sécurité nationale », votée le 10 juillet 1972, achève de court-circuiter les tribunaux civils. On insère dans le code pénal militaire, sous le nom de crimes de « lèse-nation », une série de délits relevant jusqu'alors des juridictions civiles. L'armée, chargée de la lutte contre la guérilla, est ainsi juge et partie. Des officiers, dont les collègues font quotidiennement le coup de feu contre les guérilleros, « jugent » les suspects.

Les arrestations ont lieu de nuit. L'« inculpé » est torturé jusqu'à ce qu'il signe des « aveux ». Il est alors présenté à un juge militaire qui lui demande s'il confirme ses déclarations. Il sait pertinemment qu'il sera à nouveau torturé s'il se rétracte.

La répression n'a pas cessé en Uruguay, bien qu'elle ait, de l'aveu même des militaires qui ont pris le pouvoir le 27 juin 1973, atteint des limites de son objectif : la destruction de la guérilla. Il reste, selon un des participants du colloque, M. Toolen, avocat néerlandais et secrétaire exécutif de la Commission internationale des juristes, trois mille à quatre mille prisonniers politiques dans le pays. Leurs défenseurs sont toujours considérés comme des « complices de la subversion ». Sept avocats sont en prison et une trentaine en exil.

Toute activité syndicale est illégale depuis le coup d'Etat de 1973. La Convention nationale des travailleurs, qui regroupait 90 % des syndiqués, est dissoute. La grève est interdite. Les militaires ont bien essayé de susciter des organisations ouvrières à leur dévotion. Peine perdue. « Ils n'ont pas encore trouvé le moyen de créer des syndicats sans syndicalistes. Dans tous les votes à bulletin secret, les travailleurs ont choisi les anciens responsables. Il a fallu dissoudre dare-dare les nouveaux organismes », remarque M. Carvalho, avocat uruguayen en exil, qui a défendu de nombreux syndicalistes. Le Secrétariat international, créé en mars 1977, a bon espoir de faire bouger les choses. « Nous voulons dépasser le cadre strictement humanitaire de la défense des droits de l'homme. Nous combattons pour l'amnistie, et ce qui s'est passé récemment dans plusieurs pays d'Amérique latine, notamment en Bolivie, nous montre que celle-ci est perdue l'amorce d'un processus politique de retour à la démocratie », conclut M. Joinet, ancien président du Syndicat français de la magistrature, l'un des fondateurs du Secrétariat.

Les Boliviens qui avaient commencé une grève de la faim le 28 décembre 1977, pour réclamer l'amnistie dans leur pays, ont réussi à faire céder le général Hugo Banzer. Il est vrai que le 14 janvier, ils étaient plus de mille, et qu'ils avaient le soutien du clergé. Jusqu'à présent, l'Eglise uruguayenne ne s'est pas engagée dans cette voie...

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) 11, rue Jean-de-Beauvais, 75005 Paris, tél. 525-16-47.

Sous la direction de
Yveline Sullerot

LE FAIT FEMININ

préface de André Lwoff, prix Nobel

ANOUAR EL-SADATE

A la recherche d'une identité



KARL MARX

Yves Trognon LE MONDE DU XXE SIECLE

DOMINIQUE LECA LA RUPTURE DE 1940

Olivier Merlin Quand le Bel Canto régnait sur le Boulevard

Jean-Marc Soyez Quand les Anglais vendangeaient l'Aquitaine

HIFI D

11-13, avenue du Général-Leclerc PARIS (14^e)

AMPLI 2 x 12 W	426 F
AMPLI 2 x 24 W	561 F
AMPLI 2 x 40 W	755 F
AMPLI 2 x 50 W	1.070 F
TUNER AM FM stéréo	532 F
TUNER AM FM stéréo	669 F
CHAINE complète 1 AMPLI 2 x 12 W, 2 enceintes, 2 voies 30 W, 1 platine tête magnétique	1.399 F

50 % de remise à tout acheteur sur meuble HI-FI de rangement.

Toute une gamme de chaînes complètes à des prix entrepôts.

AEROPORT DE PARIS

imagine, construit, gère, conseille, exporte

passagers aériens pendant la période des Fêtes allez bon train prendre l'avion

ROISSY RAIL

ONLY RAIL

liaisons tous les quarts d'heure de 5h 30 à 23h 30⁽¹⁾

De Paris / Gare du Nord à Roissy Charles de Gaulle	De Paris / Gare d'Orsay, St Michel et Austerlitz à Orly Aéroports (2)
--	---

CARTE ORANGE VALABLE.

(1) toutes les 30 minutes après 21 h pour Orly Aéroports.
(2) par suite de travaux, les gares de Pont St-Michel et Paris gare d'Orsay ne sont plus desservies après 22 heures.

AEROPORT DE PARIS VOUS OUVRE LES PORTES DU MONDE

50 من الاموال

LAUZIER + VIELFAURE à lire absolument



« Il faut l'avoir lu. »
 « Avec talent et des dessins à encadrer. »
 « Sous des dehors plaisants, ce livre est sérieux. »
 « Une ironie grinçante qui révèle les vraies questions : la compétence et la responsabilité ne sont plus rémunérées à leur prix. »
 « Force quand même l'étonnement. »
 « Une plume ravageuse »
 « ... une amusante illustration dans une pochade qui est un pamphlet et aussi une défense des hauts salaires. »
 « Un petit livre bourré d'humour, non-conformiste en diable, présentant des vérités sous-jacentes ou jaillissantes. Bref une mine de bon temps. »

192 p. 29 F.
 Pariscope
 Lui
 Le Figaro
 Valeurs Actuelles
 Le Magazine Littéraire / Sternberg
 Copernic

lunettes propres avec
opticien
 chez tous les opticiens

Atelier de poterie
 « LE CRU ET LE CUIT »
 accueille en groupe, toute l'année, les amateurs de 3 à 83 ans
 5, RUE LACEPÈDE, PARIS-3^e
 Téléphone. (le soir) : 707-85-64

AFRIQUE

La Guinée vingt ans après

IV. — « PARTI-ÉTAT » ET « HOMME-PEUPLE »

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE LANGELLIER

La Guinée, qui s'apprête à accueillir M. Giscard d'Estaing, sort lentement du ghetto où elle était enfermée depuis vingt ans. Cette ouverture lui permettra notamment de recevoir une aide technique et économique de l'Occident (le Monde - des 16, 17-18 et 19 décembre). Toutefois, le système politique édifié autour du parti unique demeure, pour l'instant, inchangé.

Conakry. — « Grâce à la révolution, les vieilles sont redevenues jeunes filles. Aujourd'hui, toutes les femmes sont belles. Elles portent des chaussures et possèdent des montres... Le parti ne se trompe jamais. Grâce au président Sékou Touré, nous avons suffisamment de riz, de tomates, d'huile et de lait... » Tour à tour, chaque orateur rend hommage au socialisme guinéen et à son chef. Immanquablement, les éloges déclenchent, parmi le public, de fougueux applaudissements. Ce vendredi soir, à Matam I, quartier périphérique de Conakry, quelques deux cents personnes participent à l'assemblée générale hebdomadaire du Pouvoir révolutionnaire local (P.R.L.), dans un hangar aménagé en permanence du parti. À la tribune, sont invités « camarades journalistes » sont invités d'honneur.

Ce soir-là, trois sujets sont à l'ordre du jour : réflexion sur les enseignements du onzième congrès du parti démocratique de Guinée (P.D.G.) — qui s'est tenu

en novembre, — organisation du ravitaillement et préparation des compétitions artistiques. Le maître interrompt pour rappeler « l'objectif de Matam I » : « importer le premier prix de chorale féminine. Il exhorde ensuite le bureau des femmes à cultiver le hectare de produits maraichers. Viennent la lecture de plusieurs lettres : dans l'une d'elles, un tailleur du quartier sollicite des volontaires pour une danse folklorique organisée à l'occasion de son mariage ; un autre militant informe l'assemblée que ses deux femmes sont de retour des saints. Le P.R.L. est, en effet, responsable de l'état civil. Avant la levée de la séance, une oratrice s'exclame : « Frons pour la longévité d'Ahmed Sékou Touré ! »

P.R.L., P.D.G. : ces deux sigles résumant le socialisme guinéen. Branche du R.D.A. (Rassemblement démocratique africain), le P.D.G. est né le 14 mai 1947, à Bamako, à l'instigation d'un jeune et brillant syndicaliste, formé à l'école de la C.G.T., Ahmed Touré. Trois décennies plus tard, la Guinée vit sous le régime du « Parti-État », auquel appartiennent tous les Guinéens âgés de plus de sept ans, tous les échelons des structures du parti unique « doublement » celles de l'État. Au sommet, les grandes décisions administratives et politiques relèvent de la présidence. L'organisation du parti obéit aux règles du « centralisme démocratique ».

La « grande armée du peuple »

Le P.R.L. est la cellule de base du parti. S'apparentant à une commune populaire chinoise, il est dirigé par deux « brigades de production », l'une « atelière », l'autre « ménagère ». Les deux systèmes de production, collectif et individuel. Arrive-t-il qu'une famille riche se fournisse par son travail collectif ?

Le P.R.L. est tenu de respecter, pour 60 % au moins, les normes de production fixées par les instances supérieures. Sinon, il y a « fautes ». Parmi les membres du bureau du P.R.L., l'éventail des salaires s'étend de un à cinq centimes par mois. Les membres du P.R.L. sont responsables de la construction du dispensaire et de l'école (en Guinée, l'instruction est obligatoire). Sur les mille six cents ménages appartenant à la milice, celle-ci dispose d'un magasin d'armes et de munitions. Seuls les membres du bureau et les responsables des organisations de masse (syndicats, jeunesse, femmes) détiennent une arme en permanence.

Comme tous les partis uniques, le P.D.G. est totalitaire. Des débats approfondis semblent pourtant se dérouler en son sein. Certes, il n'est pas question de contester le bien-fondé des orientations politiques, mais, au contraire, les débats se déroulent sur le terrain de la réconciliation avec Dakar et Abidjan.

« Informer et former pour transformer », programme de la révolution guinéenne. En conséquence, le parti conserve la haute main sur l'information. Instrument de mobilisation du peuple, il est strictement interdit de « diffuser » ou de publier toute émission ou tout écrit pouvant, de quelque façon que ce soit, restreindre la liberté d'expression. À longueur de soirée, la Voix de la révolution diffuse des commentaires aussi interminables que soporifiques. À l'heure du repas, les commentaires radiophoniques, la population guinéenne écoute attentivement les bulletins d'information des stations occidentales et entend l'étranger de passage de l'état de santé du président Bourguiba ou des malheurs de M. Chirac.

Derrière un vibrant « socialisme du verbe », le régime guinéen est triand de slogans sonores : « Honneur, victoire, gloire au peuple », « Impérialisme colonialisme, néo-colonialisme, à bas ! » autant que de prédictions vengeresses : « La Guinée sera le tombeau de l'impérialisme ». Il goûte aussi les aporismes et le moralisateur : « Des actes, rien que des actes », « Être et ne pas paraître », voire légèrement mystique : « Le peuple a défendu la révolution, Dieu le salue ». Espère-t-on le retour de ces principes ? La jeunesse guinéenne danse avec une verve et un plaisir inégalés en Afrique. Chaque soir, sur la piste obscure de La Minière — la plus célèbre discothèque de Conakry, — les couples évoluent, dans le fracas des « sonos », au rythme de Saturday Night Fever.

Doit-on préciser que les jeunes Guinéens ont une enfance, soumise à un embrigadement intensif ? L'éducation a été largement démocratisée (plus de 300 000 élèves contre 22 000 en 1958), mais aussi politisée à l'extrême. Depuis le déclenchement, en 1958, de la « révolution culturelle socialiste », chaque établissement s'est transformé en un

« centre d'éducation révolutionnaire » (C.E.R.). Chacun des quelque deux mille cinq cents C.E.R. que compte la Guinée remplit plusieurs fonctions : unité de production, centre d'apprentissage, cellule socialiste, et doit être, selon la terminologie en usage, le « noyau germinatif du P.R.L. ». L'enseignement est délivré en français, langue officielle de la « République populaire et révolutionnaire de Guinée ».

Depuis vingt ans, M. Sékou Touré est l'objet d'un culte de la personnalité qui va au-delà du respect que les Africains vouent d'ordinaire à leur chef. Au cours des réunions publiques, il n'est pas concevable qu'un orateur cite le nom du « Grand Syll » sans que la foule, en une sorte de réflexe pavlovien, applaudisse bruyamment. Chaque discours peut être ainsi interrompu dix, vingt, trente fois.

Cette exaltation du président engendre un langage boursoufflé où prolifèrent adjectifs et pléonasmes. En voici un échantillon

La conversion d'Ousmane

Ousmane : c'est à la fois le titre d'une pièce didactique, fort en vogue ces temps-ci à Conakry, et le patronyme de son personnage, un jeune Guinéen bardé de diplômes et rentré au pays après plusieurs années de séjour en France. Affecté à Mamou, une ville éloignée de Conakry, il se comporte aussitôt en « petit chef », autoritaire et corrompu. Contaminé par les valeurs et méthodes du monde capitaliste, il méprise les paysans, et comprend mal qu'on ne rende pas un hommage empressé à ses mérites. Mais à force de persuasion, ce jeune cadre « déraciné » entend raison et conçoit des vertus de la révolution. Il est assez pliquant d'assister à la représentation de cette pièce, sur la grande scène du Palais du peuple de Conakry, et devant un parterre de « cadres », dans doute nombre d'Ousmane.

La campagne de lutte contre l'opportunisme et la corruption, qui, actuellement, bat son plein en Guinée, ne vise-t-elle pas, en priorité, certains cadres haut placés ? Ouvrant, en novembre, les travaux du onzième congrès du parti, M. Sékou Touré dénonçait les « maîtres de la contre-révolution », ceux qui « se font du P.D.G. » qui, incompétents, « laissent pourrir les choses » et « contournent les décisions ». Il s'adressait à ces cadres haut placés, parmi la jeunesse et auprès des cadres honnêtes une « idéologie de fousness » conforme au dictionnaire guinéen : « Au pays des hommes, et tu ne fais pas l'homme, tu seras croqué ». Le Congrès, concluait-il, marque l'heure solennelle de distinguer ceux qui, dans le sucre, ont su faire l'effacement des bases de la révolution populaire.

Au cours du congrès, plusieurs orateurs développèrent ce thème. Une déléguée de l'Union des

Doctrinaires et pragmatiques

L'évolution politique en cours a donné lieu à un débat interne opposant doctrinaires et pragmatiques. À la tête des doctrinaires, on trouve généralement MM. Sissouma Bezanin, ministre de l'Information et de l'Idéologie, et Mamadi Keita, ministre du domaine éducation-culture. Parmi les pragmatiques, on range la plupart des ministres et gestionnaires, incités quotidiennement à faire preuve de réalisme. Au cours d'une session de préparation du congrès tenue à Kankan, en août dernier, M. Sékou Touré aurait été sensible aux arguments du second groupe. Toutefois, cette victoire des pragmatiques n'aurait été que temporaire, car la remise en cause de l'idéologie n'a rien abandonné du vocabulaire révolutionnaire.

Le régime va-t-il, progressivement, se libéraliser ? Il y a un an, M. Sékou Touré offrit l'amnistie à tous les exilés. Sur le moment, ce geste n'eut pratiquement aucun effet. En cessant d'exiger, lors du sommet de Monrovia, l'expulsion des communautés guinéennes du Sénégal (sept cent mille personnes) et de Côte-d'Ivoire (cent cinquante mille personnes), en souscrivant au principe de la libre circulation des personnes et des biens, le président a de nouveau lâché du lest. La diaspora guinéenne — estimée à environ un quart de la population totale — demeure pour l'instant très sceptique. Elle exige, avant de répondre aux avances

emprunté à la résolution générale du onzième Congrès du parti. Celle-ci débute en rendant hommage au « magistrat discours de camarade responsable suprême de la révolution, document d'une exceptionnelle valeur idéologique caractérisé par une rigueur d'analyse sans faille et une précision dialectique dignes du Grand Fatah, servit par une extraordinaire puissance d'appréhension, de pénétration d'analyse et de maîtrise des phénomènes sociaux les plus complexes déterminant la trajectoire des peuples dans leur évolution historique. »

Dans les rues de la capitale, les portraits épeintés moins nombreux depuis un an, côtoient parfois ceux des héros du tiers-monde : Ho Chi Minh, Fidel Castro, Amílcar Cabral, M. Sékou Touré, à juste titre cette incessante glorification de sa personne par le fait qu'il « incarne le peuple ». Comme le proclame un slogan, il est l'homme-peuple. Postulat commode qui évite de s'interroger sur les effets aliénants d'un système où le panégyrique tient lieu trop souvent d'analyse.

En l'espèce, la position personnelle de M. Sékou Touré, inspirateur de cette campagne, est inattaquable. Et même ses plus farouches adversaires lui ont toujours reconnu un total désintéressement à l'égard des avantages matériels que procure l'exercice du pouvoir. Après vingt ans de règne, il ne possède aucun bien personnel, même si la présence à des postes de responsabilité de ses frères, beaux-frères et neveux, a suscité l'accusation de népotisme et fait dire à l'opposition que le socialisme guinéen est aussi une affaire de famille. Il reste à savoir quelle suite sera donnée à la résolution générale du congrès qui préconise notamment de « balayer les confusionnistes » et d'« éliminer les faux cadres et les camoufleurs ».

M. Sékou Touré est en tout cas donné les moyens de renouveler largement le personnel politique. Au printemps prochain, des élections générales ou partielles, selon le cas, se tiendront à tous les échelons du parti. Elles déboucheront, en juin, sur le choix d'un nouveau comité central. En attendant, cette élection partielle est entre les mains d'un bureau politique, récemment élargi à quinze membres. En outre, le principe de l'élection au suffrage universel concerne désormais les gouverneurs de région et les chefs d'arrondissement. Ceux-ci seront assistés de « comités administratifs ». Il s'agit officiellement d'intensifier la « délégation des pouvoirs aux organisations de base ».

La Guinée de M. Sékou Touré serait-elle donc « récupérable » ? A Washington et à Paris, on parait le penser. La Maison Blanche et l'Élysée, qui ont largement contribué à la réconciliation de Monrovia, croient qu'un adoucissement du régime suivra l'actuelle ouverture. Mais les centaines de milliers de Guinéens contraints à l'exil par tous les crimes commis au nom de la révolution seront plus difficiles à convaincre. FIN

REALITE 20 le choix réaliste de celui qui tient la barre

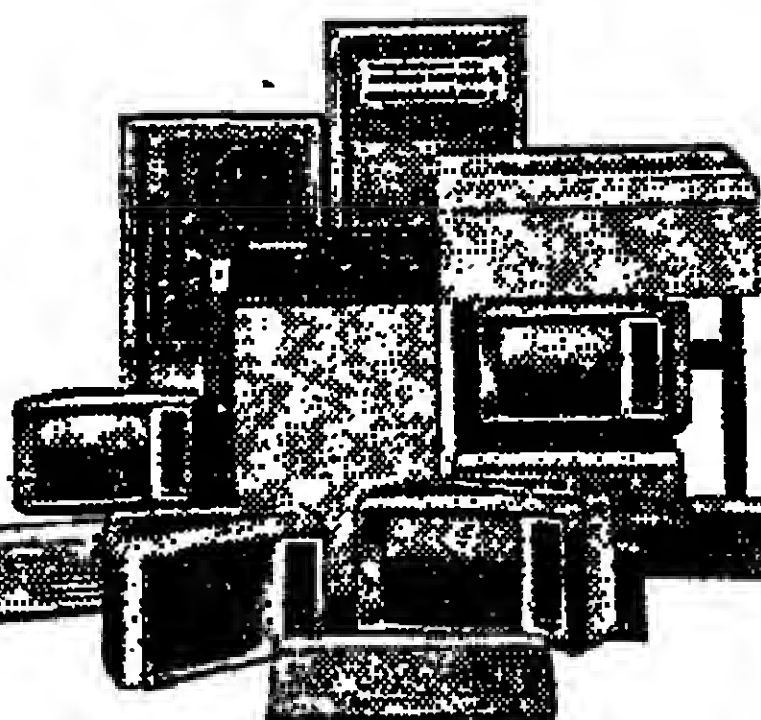


L'ordinateur de gestion REALITÉ 20 travaille en temps réel, en FRANÇAIS, directement relié aux terminaux installés là où il se passe quelque chose dans les bureaux ou les ateliers.

La puissance de REALITÉ 20 peut évoluer très aisément, parallèlement à la croissance de l'entreprise.

Les références prestigieuses de REALITÉ 20 sont convaincantes.

Nous serons heureux de vous les faire parvenir.



ICN Informatique réaliste
 78370 PLAISIR - FRANCE
 Téléphone : (0) 460.33.00

Vient de paraître :
L'AFRIQUE D'EXPRESSION FRANÇAISE et Madagascar (18^e édition)
 (270 pages, format 21x27, 26 centimes)

L'exemplaire France et sous franc : 84 F - Étranger : 90 F

L'organisation politique et administrative et la situation économique et financière au début de novembre des vingt-cinq États africains où l'on parle français. Un instrument de travail pratique et sérieux pour tous ceux qui s'intéressent à ce continent ou y ont des responsabilités. Un ouvrage qui fait gagner du temps.

C'est le numéro exceptionnel de la « Revue Europe Outremer », 6, rue de Bassano - 75116 PARIS - Tél. : 720-23-94

AFRIQUE

Des...

ISTOIRE CONTEMPORAINE CHEZ ALBIN MICHEL

TROIS DOCUMENTS EXCEPTIONNELS

RICH ANNE ROUDROU NICOTINE

PROCHE-ORIENT

LA CRISE IRANIENNE

Des cas de refus d'obéissance sont signalés dans l'armée

Téhéran. — La journée de deuil national a été marquée, lundi 18 décembre, par un arrêt quasi total de l'activité et, surtout, par des incidents suivis de scènes de fraternisation entre l'armée et la population à Tabriz.

A Téhéran, diverses manifestations ont eu lieu au cimetière où de très nombreux journalistes et employés de la télévision ont décidé de poursuivre leur grève jusqu'au départ du chah et dont dénoncé la « collusion » de vingt-trois de leurs collègues avec le régime. De nombreux fonctionnaires ont également arrêté le travail malgré les menaces du gouvernement qui a déjà licencié

n'acceptera pas que le chah reste sur le trône, même sans pouvoir. Il n'acceptera pas non plus que son fils lui succède.

A Téhéran, M. Gholam Hossein Sadighi, ancien ministre de l'intérieur de Mossadegh, a été reçu par le chah, avec qui il a notamment évoqué la possibilité de former un nouveau gouvernement. Dans l'entourage de M. Sadighi, on affirmait que celui-ci a réservé sa réponse

et se prononcera dans un délai de deux semaines. D'autre part, on apprend de très bonne source que cinquante pilotes d'Iran Air auraient présenté collectivement mardi leur démission, à la suite du licenciement, lundi, pour faits de grève de six pilotes de cette compagnie et d'une vingtaine de techniciens. Trente ingénieurs auraient également présenté leur démission.

De notre envoyé spécial

Levils se sont fait couper les cheveux pour éviter aux insoumis de se faire repérer trop facilement.

A Meched, selon les médecins, la police a arrêté l'un de ces jeunes gens et lui a attaché les ongles pour tenter d'immobiliser ceux qui ont recouru à cette ruse.

Des cas de sabotage, de désobéissance et d'attentats sont également signalés. On indique, de source américaine, que depuis le mois de juin tous les avions militaires sont gardés jour et nuit par des sentinelles iraniennes. Or, sur une base non précisée, mais qui pourrait se trouver au Khousistan, sept ou huit Phantom ont été sabotés il y a quelques jours et rendus inutilisables. Aucun élément étranger à la base ne s'étant infiltré, les responsables américains estiment que le problème de la protection du matériel militaire contre certains soldats en rébellion est désormais posé.

Les cas de désobéissance semblent également se multiplier. Ainsi, à Meched, un soldat aurait été abattu par son colonel parce qu'il ne voulait pas tirer sur les manifestants.

Général « durs » et « modérés »

Selon un médecin militaire et de multiples sources dans les milieux officiels, l'attentat le plus grave se serait produit à la caserne de Lavasan, proche du palais royal, où se trouve la garde d'avidan (« garde des immortels »). Créée à l'image des « janissaires ottomans », cette garde est composée d'officiers très sur le vif. Ils sont principalement recrutés et entraînés à Ispahan par le général Khosrobad, qui a une réputation de « dur ».

Peu de temps après le jour du deuil (chilié) lors qu'une centaine d'officiers d'avidan se trouvaient dans la caserne Lavasan, deux soldats et deux sous-officiers auraient vidé leurs chargeurs sur eux. Ils auraient tué vingt-quatre membres de ce corps d'élite. Après les manifestations en faveur du chah à Ispahan, deux soldats auraient commis un attentat contre le général Khosrobad alors qu'il montait à bord d'un hélicoptère, mais le fantassin manqué et auraient été fusillés.

Ces troubles auraient eu des répercussions au sein du haut commandement où l'on décelerait deux sortes de réactions.

D'autre part, les généraux « techniciens », surarmés ici les « cols blancs », dont fait partie le premier ministre, le général Azhari, joueraient un rôle modérateur et s'efforceraient de contrebalancer l'influence des « durs ». Ainsi, après les événements de Meched, le général Azhari a envoyé sur place le général Nadjmi, qui lui a succédé à

la tête de l'état-major, pour ouvrir une enquête et tenter d'apaiser les esprits. Le premier ministre a — dans le même souci — interdit les manifestations, y compris celles favorables au chah. A la suite des incidents d'Ispahan et de Meched, le haut commandement aurait fait réunir les soldats dans les casernes où on leur aurait expliqué que les ordres avaient été mal interprétés et qu'il ne fallait pas commettre de brutalités contre la population. Enfin, douze de ces officiers généraux et modérés, appartenant pour la plupart à l'aviation et à la marine, contrôlés de près par les Américains, seraient allés voir le souverain pour lui demander d'autoriser les manifestations du grand deuil chilié.

L'attitude des militaires chargés d'appliquer la loi martiale, comme les généraux Oveisli (Téhéran), Nadi (Ispahan), Charabaghi (ministre de l'intérieur), serait bien évidemment moins conciliante. Tous sont des anciens de la garde impériale et de la garde d'avidan, unités formées dans l'« esprit » de la brigade des cosacs qui aida Reza Chah, père du souverain, à prendre le pouvoir. Les noms de plusieurs d'entre eux ont figuré sur les listes des « corrompus » et de personnes qui ont fait évader des capitaux. Deux cents de ces officiers auraient — dit-on — fait le serment de s'opposer à tout projet de retrait du chah et de défendre la dynastie jusqu'au bout.

Dans les milieux de l'opposition modérée et religieuse, on estime que les « durs » déploient actuellement une grande activité pour faire basculer de leur côté les « modérés ». La tactique des religieux, qui ne semblent pas mécontents des premiers résultats obtenus au niveau de la troupe, consiste à diviser le haut commandement. Pour ce faire, ils cherchent à placer les militaires dans des situations susceptibles de provoquer des tensions entre eux.

PAUL BALTA.

demain l'Afrique

2ème quinzaine de décembre

GISCARD CHEZ SEKOU: POURQUOI?

EN VENTE 7 F. CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE JOURNAUX

AFRIQUE

Ethiopie

Les militaires cubains resteraient à l'écart des combats en Érythrée

Correspondance

Khartoum. — « Le visage de la guerre a changé », a affirmé le commandant Aferwerki, secrétaire général adjoint du Front populaire de libération de l'Érythrée, en rendant visite à un camp de réfugiés ayant fui en novembre la ville de Karen. « Nous ne combattons plus le Derg (conseil militaire éthiopien) mais l'Union soviétique », a ajouté cet officier, qui est âgé de trente-deux ans.

Au cours des trois dernières semaines de combats, l'engagement soviétique sur le champ de bataille s'est accru très substantiellement, au point qu'il est comparé par les observateurs à celui des États-Unis au Vietnam en 1965.

En revanche, les treize mille Cubains chargés notamment d'entraîner les soldats éthiopiens en Ouganda ne paraissent pas avoir participé aux combats en Érythrée.

Selon le commandant Aferwerki, l'état-major éthiopien est

totallement sous le contrôle de l'U.R.S.S. Entre cent cinquante et deux cents officiers soviétiques ont pris position sur chaque front, ajoute le porte-parole du F.P.L.E. Moscou a également fourni des Mig, des hélicoptères munis d'équipements sophistiqués ainsi que des satellites permettant la prise de photos aériennes.

Selon le F.P.L.E., le général Petrov, qui commandait l'offensive victorieuse des forces éthiopiennes en Ouganda, dirigerait désormais les forces terrestres d'Addis-Abeba en Érythrée.

Certains combattants du front affirment en outre avoir vu les corps de soldats soviétiques à l'intérieur et autour d'un groupe de chars éthiopiens détruits dans la localité d'Elabaret. Aux yeux du F.P.L.E., la guerre d'Érythrée a changé radicalement de nature depuis l'apparition de nombreux véhicules blindés et le recours intensif à l'artillerie et aux bombardements aériens.

DAN CONNELL.

Victor Barthélémy :

« Du communisme au fascisme - L'histoire d'un engagement politique. »
Par un militant de l'Internationale qui devint le lieutenant de Jacques Doriot...
« Remarquables souvenirs... sur la nature exacte des rapports entre l'occupant et les

El Campesino :

« Jusqu'à la mort. »
Par l'un des généraux républicains de la Guerre civile d'Espagne qui sera l'une des premières victimes du Goulag...
« Un document passionnant, un témoignage que ne désavouerait ni Maïakov.

Karel Kaplan :

« Dans les archives du Comité central - Trente ans de secrets du bloc soviétique. »
Par l'un des historiens et membre du secrétariat du PC tchécoslovaque...
« On croyait

HISTOIRE CONTEMPORAINE CHEZ ALBIN MICHEL

collaborateurs, les illusions de ces derniers et leur isolement au milieu des Français, son livre apporte un témoignage important...»

ni Soljenitsyne, ni Papillon...»

Le Nouvel Observateur

Son livre prend place parmi les documents les plus extraordinaires de notre temps.

Pierre Dab / Le Figaro Magazine

DANS LES ARCHIVES DU COMITÉ CENTRAL

TROIS DOCUMENTS EXCEPTIONNELS

Collection dirigée par Philippe Bourdrel

Désertions et sabotages

Il y a d'abord les désertions isolées ou collectives, avec ou sans armes. Les exemples les plus fréquemment cités sont ceux de Zandjan, où environ trois cents soldats armés auraient cherché refuge à la Husseniye, sorte de centre culturel religieux. On fait état aussi de la désertion de trente marins à Bandar-Eb-El-Civils se sont fait couper les cheveux et d'un nombre de soldats allant de trois ou quatre à cent cinquante et plus à Téhéran, Qazvin, Tabriz et Meched. Les soldats

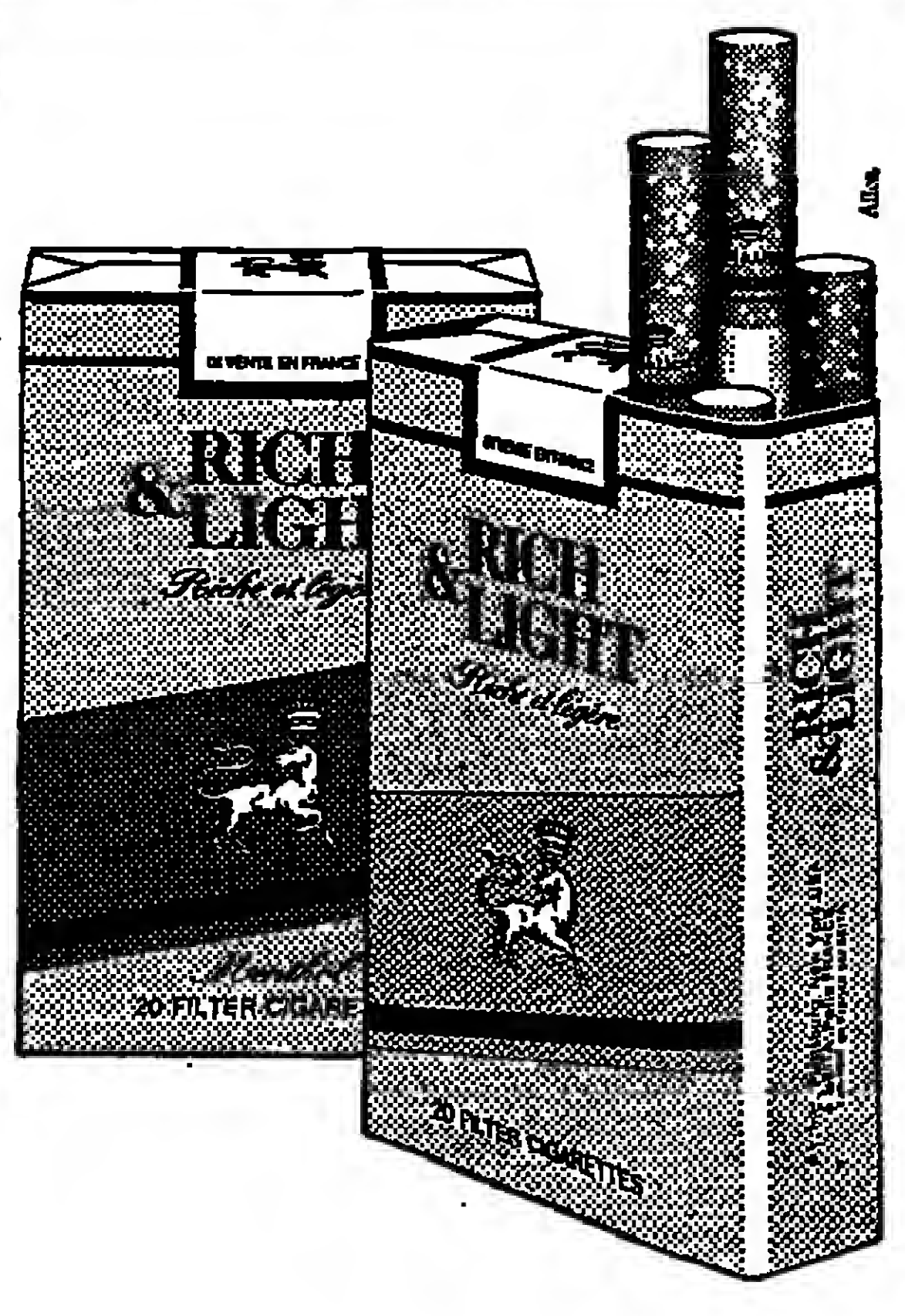
NE PLUS FUMER!

Sans contrainte, grâce aux nouvelles applications "anti-tabac" (à l'oreille). 2 journées spéciales pour les fumeurs: se présenter mercredi 20 ou jeudi 21 décembre de 8h à 19h. Centre Physiobac, 9, Avenue du Président Wilson, Paris 75.

RICH AND LIGHT
(Riche et légère) mg

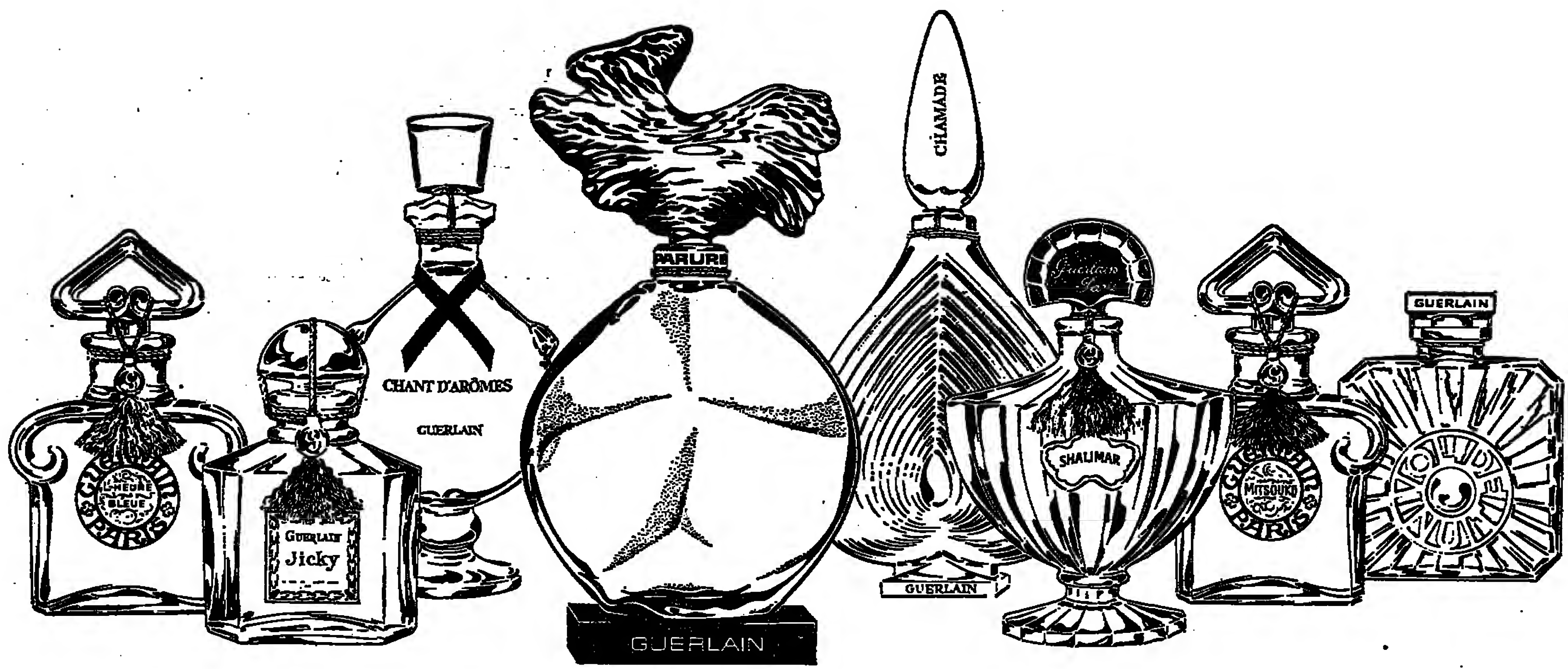
GOUDRONS 8,0

NICOTINE 0,45
(Tenue moyennes par cigarette.) mg



سكواتن الأصل

un grand parfum... c'est rare
deux grands parfums... c'est très rare
trois grands parfums... c'est exceptionnel



huit grands parfums
c'est
guerlain

L'HEURE BLEUE • JICKY • CHANT D'ARÔMES • PARURE • CHAMADE • SHALIMAR • MITSOUKO • VOL DE NUIT

مركز من الأمل

politique

LE DÉBAT AU SEIN DU P.S.

Deux logiques d'affrontement dans la majorité du parti

Les membres de la majorité du bureau exécutif du parti socialiste, c'est-à-dire ceux qui, depuis 1974, soutiennent M. François Mitterrand, vont se réunir prochainement mercredi 20 décembre pour « vérifier » leur accord. Leur première séance de discussion, il y a huit jours, avait rassemblé à un rond d'observation. Pour la seconde, un certain nombre de textes auront été préparés ; ni les partisans de M. Mitterrand, ni ceux de M. Rocard ne se rendront à cette nouvelle réunion avec l'idée de trouver un accord.

Les amis du premier secrétaire comprennent d'ailleurs protester contre la réunion à Paris, de plusieurs centaines de partisans du député des Yvelines et contre la mise en place dans le département d'équipes chargées de diffuser ses thèses. M. Rocard, qui est ainsi déjà engagé dans la préparation du congrès du mois d'avril, répliquera qu'en juin dernier les amis de M. Mitterrand étaient, eux aussi, réunis à Massy.

Ainsi, le parti socialiste tend-il de plus en plus à ressembler à une confédération de tendances. Cette situation contrarie les rêves de synthèse de M. Pierre Mauroy. Le

maire de Lille, qui devait s'entretenir ce mardi avec M. Rocard, se trouve, bon gré mal gré, entraîné dans le processus qu'il a cherché à éviter mais qui apparaît de plus en plus inéluctable. Indépendamment des divergences d'analyses réelles qui séparent M. Mitterrand et Rocard, le calendrier même de la vie politique les conduit à régler sans plus attendre leur différend.

Si le député des Yvelines veut pouvoir être sérieusement candidat à la présidence de la République en 1981, il convient qu'il soit désigné le plus rapidement possible. D'une part, parce qu'il devra dans un premier temps obtenir l'apaisement des passions au sein du P.S. et la réunification du parti, tâches pour lesquelles l'aide de M. Mauroy est indispensable. D'autre part, en dépit de la notoriété acquise, il lui faut encore s'imposer auprès des électeurs. Un an pour chaque étape paraît indispensable. La position personnelle de M. François Mitterrand est diamétralement opposée. Le premier secrétaire du P.S. n'a ni besoin de se faire connaître de l'opinion. Il peut lancer sa campagne présidentielle au dernier moment.

Son vrai problème est de savoir s'il sera une troisième fois candidat. Pour se décider en pleine connaissance de cause il lui faut attendre le plus longtemps possible afin de connaître le contexte politique, économique et social qui sera celui du scrutin de 1981. Pour pouvoir retarder l'heure de sa décision, il est absolument indispensable qu'il fasse en sorte que le P.S. n'engage pas, dès l'automne, le processus de désignation de son candidat. Il lui est donc nécessaire de conserver la direction du parti socialiste afin de repousser au maximum cette échéance.

Parce que M. Rocard connaît ce schéma, il a besoin de débloquer la situation dès le congrès du mois d'avril. Il ne saurait acquiescer à la thèse de M. Mauroy selon laquelle les assises de Metz devaient être passées en douceur et si possible par un P.S. unanime, de telle sorte que l'élection européenne du 10 juin puisse être abordée dans les meilleures conditions possibles. Parallèlement, les amis du premier secrétaire, inquiets de la progression rapide du député des Yvelines dans l'opinion, souhaitent eux aussi avancer l'heure de la confrontation décisive car ils sont convaincus qu'actuellement M. Rocard reste nettement minoritaire au sein du P.S. Échouant au congrès de Metz, il se trouverait placé dans une situation très inconfortable pour solliciter ensuite son investiture de candidat à la présidence de la République.

Collés entre ces deux logiques d'affrontement, M. Pierre Mauroy a maintenu le plus longtemps possible l'idée de l'unité à préserver à la fois par conviction et par tactique. Cette position lui permettait en effet d'apparaître aux yeux des militants comme l'arbitre et donc de conforter son autorité dans le P.S. L'heure de l'unité n'a pu être officiellement abordée dans les meilleures conditions possibles. Parallèlement, les amis du premier secrétaire, inquiets de la progression rapide du député des Yvelines dans l'opinion, souhaitent eux aussi avancer l'heure de la confrontation décisive car ils sont convaincus qu'actuellement M. Rocard reste nettement minoritaire au sein du P.S. Échouant au congrès de Metz, il se trouverait placé dans une situation très inconfortable pour solliciter ensuite son investiture de candidat à la présidence de la République.

M. Hervé, maire de Rennes, rejoint les partisans de MM. Pierret et Guyard

À l'occasion d'une conférence de presse, mardi 19 décembre, M. Christian Pierret, député des Vosges, et les signataires de la « contribution des vingt et un », qui viennent de rompre avec le CERSIS (le Monde du 19 décembre), ont rendu public un appel dans lequel ils déclarent :

« Ceux qui se veulent les « modernes » et « obéissent à l'impératif de coup de petites phrases et de campagnes de presse, s'ils prennent en compte des questions pertinentes qui se posent à nous, ils y répondent trop souvent d'une façon floue et ambiguë qui peut cacher la remise en cause de certains acquis d'Épinay... »

Réaffirmant leur attachement à la « stratégie d'union de la gauche » et à la rupture avec le capitalisme ils nous appellent à nous unir à la gauche sans confrontation sur le terrain, avec le parti communiste, sans affirmation du projet socialiste antagoniste... »

« Nous refusons la logique de courants séparés, réduits à n'être que des appareils de pouvoir qui ne peuvent que dénaturer un parti qui se réclame du socialisme... »

Après un examen approfondi avec les intéressés, la commission est parvenue aux conclusions suivantes :

« Certaines règles de forme prescrites par la loi n'ont pas été observées... »

M. Hervé invoque la méconnaissance de la loi du 17 juillet 1977, qui prévoit que la publication de tout sondage doit mentionner le nom et la qualité de l'acheteur ainsi que les dates des enquêtes.

Il demande si les dispositions prescrites par le décret d'application de la loi n'ont pas été respectées.

Les auteurs de l'article contesté valent qu'étant donné le caractère de cette étude, qui constitue une analyse de résultats collectés par la SOFRES au cours des derniers mois, il ne leur paraît pas qu'elle doive être considérée comme un sondage proprement dit.

La commission estime que cet article, représentant les résultats d'enquêtes réalisées en octobre-novembre, constitue une publication de sondages au sens de la loi. Par leur objet, ces sondages ont un rapport avec l'élection présidentielle, puisqu'ils concernent l'opinion des électeurs sur d'éventuels candidats à cette élection.

En ce qui concerne la date des sondages, l'article contesté se borne à indiquer que les résultats d'enquêtes réalisées en octobre-novembre. Il ressort des informations recueillies par la commission que ces enquêtes ont été effectuées du 3 au 9 octobre et du 27 octobre au 2 novembre.

Les noms et qualités de l'acheteur des sondages ne sont pas mentionnés. Ceux-ci ont été réalisés à l'initiative de la SOFRES, dans le cadre d'enquêtes nationales menées habituellement par cet institut et comportant d'autres questions d'ordre politique. Il n'apparaît donc pas qu'elles aient un caractère de sondage proprement dit.

La notice prévue à l'article 3 de la loi n'a été remise à la commission qu'après la publication et sur sa demande. Les indications contenues dans cette

notice, si elles ne répondent pas à toutes les questions soulevées par la réclamation, ont été complétées par des informations fournies au cours de l'enquête.

Les enquêtes ont été conduites conformément aux usages de la profession.

Les enquêtes en cause ont été menées auprès de deux échantillons de mille personnes sélectionnés selon la méthode des quotas, c'est-à-dire dont la composition démographique, géographique et socio-professionnelle correspond à celle de l'ensemble de la population.

Il est vrai que par rapport à la question : « A votre avis, qui de François Mitterrand ou de Michel Rocard serait le meilleur candidat pour l'élection présidentielle de 1981 ? » l'échantillon comprenant des personnes déterminées à voter pour d'autres candidats peut paraître hétérogène, ce qui peut conduire à interpréter le résultat global de façon biaisée.

Aussi les enquêtes ont-elles cherché à isoler le groupe des « sympathisants socialistes » à l'aide de la question posée dans l'article publié par le Monde : « Sans penser seulement aux élections, pouvez-vous dire de quel parti politique vous vous sentez le plus proche ou, sinon, le moins éloigné ? »

Les cinq cent seize personnes ayant été désignées en réponse par le parti socialiste ont constitué un sous-échantillon qui peut être considéré comme suffisant. Il n'existe pas de données statistiques tirées d'un recensement qui permettent de contrôler la composition de ce sous-échantillon, mais cette composition, d'ailleurs, proche de celle de la population dans son ensemble, correspond aux résultats d'autres sondages récents effectués par plusieurs instituts.

Sans doute ce groupe comprend-il, comme le précise l'un des tableaux publiés, des personnes plus ou moins proches du parti socialiste et même un certain nombre (plus d'un tiers) qui déclarent n'avoir pas voté pour les candidats de ce parti en mai 1978.

Le groupe défini à partir de la question posée peut cependant être considéré comme représentatif des « sympathisants socialistes » des enquêtes nationales menées habituellement par cet institut et comportant d'autres questions d'ordre politique. Il n'apparaît donc pas qu'elles aient un caractère de sondage proprement dit.

La notice prévue à l'article 3 de la loi n'a été remise à la commission qu'après la publication et sur sa demande. Les indications contenues dans cette

notice, si elles ne répondent pas à toutes les questions soulevées par la réclamation, ont été complétées par des informations fournies au cours de l'enquête.

Les enquêtes ont été conduites conformément aux usages de la profession.

Les enquêtes en cause ont été menées auprès de deux échantillons de mille personnes sélectionnés selon la méthode des quotas, c'est-à-dire dont la composition démographique, géographique et socio-professionnelle correspond à celle de l'ensemble de la population.

Il est vrai que par rapport à la question : « A votre avis, qui de François Mitterrand ou de Michel Rocard serait le meilleur candidat pour l'élection présidentielle de 1981 ? » l'échantillon comprenant des personnes déterminées à voter pour d'autres candidats peut paraître hétérogène, ce qui peut conduire à interpréter le résultat global de façon biaisée.

Aussi les enquêtes ont-elles cherché à isoler le groupe des « sympathisants socialistes » à l'aide de la question posée dans l'article publié par le Monde : « Sans penser seulement aux élections, pouvez-vous dire de quel parti politique vous vous sentez le plus proche ou, sinon, le moins éloigné ? »

Les cinq cent seize personnes ayant été désignées en réponse par le parti socialiste ont constitué un sous-échantillon qui peut être considéré comme suffisant. Il n'existe pas de données statistiques tirées d'un recensement qui permettent de contrôler la composition de ce sous-échantillon, mais cette composition, d'ailleurs, proche de celle de la population dans son ensemble, correspond aux résultats d'autres sondages récents effectués par plusieurs instituts.

Sans doute ce groupe comprend-il, comme le précise l'un des tableaux publiés, des personnes plus ou moins proches du parti socialiste et même un certain nombre (plus d'un tiers) qui déclarent n'avoir pas voté pour les candidats de ce parti en mai 1978.

Le groupe défini à partir de la question posée peut cependant être considéré comme représentatif des « sympathisants socialistes » des enquêtes nationales menées habituellement par cet institut et comportant d'autres questions d'ordre politique. Il n'apparaît donc pas qu'elles aient un caractère de sondage proprement dit.

La notice prévue à l'article 3 de la loi n'a été remise à la commission qu'après la publication et sur sa demande. Les indications contenues dans cette

Les difficultés du R.P.R.

La lettre de M. Chirac à M. Barre

Voici le texte de la lettre ouverte que M. Jacques Chirac a fait remettre par porteur, mardi 19 décembre, à l'hôtel Matignon : « Monsieur le premier ministre, j'ai estimé de mon devoir de m'adresser aux Français pour leur annoncer ma décision de tout faire pour qu'ils puissent juger en pleine clarté quel doit être l'avenir de la France dans l'Europe. Certains ont cru habile d'essayer de déformer le sens de ma déclaration, de l'enlourdir d'une incompréhension ou de la détourner de son objectif. Je suis sûr que les Français ne se laisseront pas prendre à ces manœuvres, mais j'ai connu assez les responsabilités, qui sont celles du premier ministre, pour souhaiter que ne subsiste aucune équivoque sur mes attitudes à l'égard du gouvernement.

C'est pourquoi j'ai décidé de m'adresser publiquement à vous, afin que nul n'en ignore. Vous connaissez les réserves que m'inspire la politique du gouvernement en matière économique et sociale ; malgré ses incertitudes et ses insuffisances, nous n'avons rien fait pour empêcher cette politique de réussir. Mais alors que depuis deux ans, elle a coûté tant d'efforts et de sacrifices aux Français, il serait incohérent de la sanctionner avant des résultats que l'on nous dit prochains et de remettre ainsi en cause le choix de société sur lequel le pays s'est prononcé en mars dernier.

La politique européenne, quant à elle, doit être directement et expressément soumise à la nation à l'occasion des élections au suffrage universel, qui se dérouleront le 10 juin 1979. Il ne nous appartient pas, par une décision parlementaire, de priver le peuple du corps électoral ni de nous y soustraire. En conséquence, le Rassemblement pour la République ne prendra pas l'initiative de mettre en cause l'existence du gouvernement. J'ai manifesté des appréhensions extrêmement vives sur la réalité de l'Europe telle qu'elle est en train de se faire. L'intérêt national qui est en cause ne m'a pas permis d'en réduire le tranchant. Qu'on le veuille ou non, le 10 juin, le peuple français ne se bornera pas à élire des représentants de la France à l'Assemblée des Communautés européennes, il se prononcera pour une certaine idée de l'Europe et, par là même, il choisira nos membres du gouvernement pour les prochaines échéances. Le général de Gaulle nous l'a appris : c'est un principe de base de la 5^e République que le peuple français doit trancher lui-même dans ce qui est essentiel à son destin.

Voilà le sens de mon entreprise. C'est vous dire que le débat que je souhaite pour la France et les Français doit se situer au niveau de responsabilité et de dignité que la gravité de l'enjeu commande. Je suis sûr que vous êtes conscient comme moi-même. Par-dessus tout, nous serons fidèles à la France, à son honneur, à sa grandeur et à sa destinée. Veuillez croire, monsieur le premier ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Il a voulu aussi désamorcer ou prendre de vitesse toute éventuelle contreoffensive de la part des membres du gouvernement issus du R.P.R. ou de certains « caciques » du gaullisme. Si ces derniers ont manifesté leur irritation, ils ont critiqué souvent la façon dont M. Chirac a procédé, n'ont pas encore concerté leur riposte et se sont, pour le moment, contentés de réactions en ordre dispersé.

La séance du groupe R.P.R. devait mardi après-midi, fournir une première occasion d'explication aux élus gaullistes, désormais en possession d'une définition plus claire et moins violente de la tactique de M. Chirac. M. Peyrefitte, en participant, dans la soirée de mardi, à la réunion du comité fédéral de Seine-et-Marne, devait, lui aussi, apporter des précisions sur sa contestation de l'action de M. Chirac.

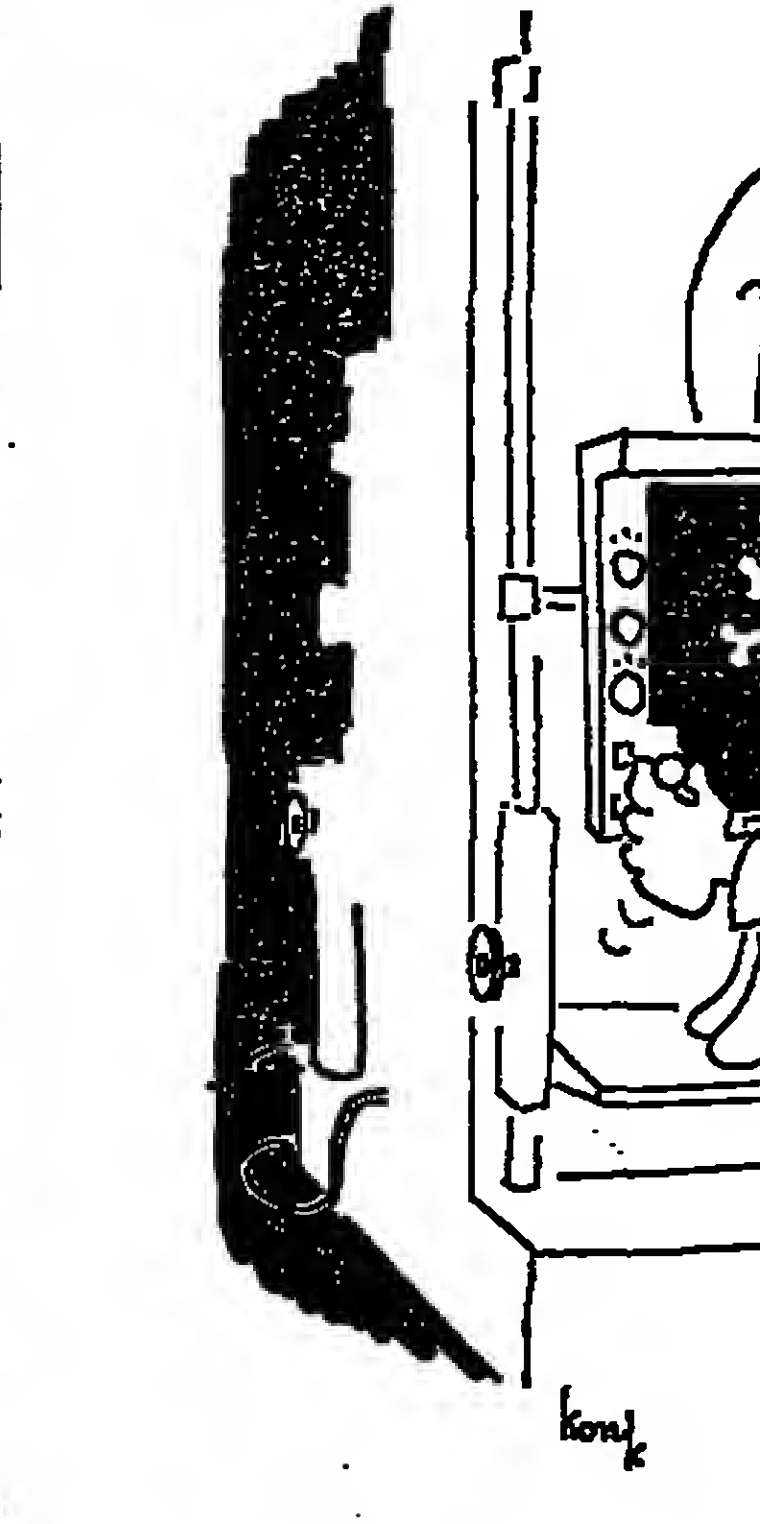
Tout « équivoque » sera-elle pour autant dissipée ? M. Chirac le souhaite. M. Chirac — sur son propre comportement et sur ses intentions à plus long terme ?

« M. Alain Peyrefitte a reçu de M. Christian Fauré, conseiller municipal de Nancy, une lettre d'approbation dans laquelle il écrit notamment : « Nous sommes nombreux en Meurthe-et-Moselle à vous apporter notre total soutien, ainsi qu'à tous nos compagnons qui se retrouvent dans les déclarations du général de Gaulle. »

« Nous sommes nombreux à avoir été profondément attristés par les propos de Jacques Chirac et d'un « quartier de conjurés monarchistes ». »

« Nous sommes nombreux à souhaiter que notre mouvement soit reconstruit selon les traditions d'honnêteté politique qui ont été les nôtres depuis 1958. »

M. Fauré avait été élu R.P.R. en août 1978 puis présenté, après l'invalidation de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, à l'élection législative partielle de Meurthe-et-Moselle, alors que le mouvement gaulliste apportait officiellement son soutien à un autre candidat, M. Claude Fuzet. M. Fauré avait recueilli au premier tour, le 17 septembre, 63,3 % des suffrages exprimés. Au second tour, il avait apporté son soutien à M. Fuzet, mais n'avait pas obtenu la majorité absolue.



« M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, ancien député R.P.R. de Girone, écrit dans Sud-Ouest du 18 décembre : « Rien n'empêche de mettre en cause les objectifs gouvernementaux définis ou à prêter des arrière-pensées à des intentions clairement exprimées, sans sentiments gaullistes de toujours, je continuerai, dans le cadre de la majorité issue du scrutin de mars dernier, à soutenir l'action du président de la République, qui me paraît servir au mieux les intérêts supérieurs de la nation. »

« Prenant la parole à Pujols (Gironde), M. Boulin a déclaré : « Le caractère confédéral de l'Europe, le respect des traités, l'indépendance nationale réaffirmée maintes reprises, nous interdisent aucun procès d'intention et ne permet en aucune façon de craindre un changement d'orientation dans la perspective d'une Europe européenne. »

« Enfin, la naissance de l'ECU, dans une zone de stabilité monétaire, constitue une étape essentielle dans la tradition gaulliste de relations privilégiées entre la France et l'Allemagne. »

PAS DE MISE EN CAUSE DE L'EXISTENCE DU GOUVERNEMENT (Suite de la première page.)

Il a voulu aussi désamorcer ou prendre de vitesse toute éventuelle contreoffensive de la part des membres du gouvernement issus du R.P.R. ou de certains « caciques » du gaullisme. Si ces derniers ont manifesté leur irritation, ils ont critiqué souvent la façon dont M. Chirac a procédé, n'ont pas encore concerté leur riposte et se sont, pour le moment, contentés de réactions en ordre dispersé.

La séance du groupe R.P.R. devait mardi après-midi, fournir une première occasion d'explication aux élus gaullistes, désormais en possession d'une définition plus claire et moins violente de la tactique de M. Chirac. M. Peyrefitte, en participant, dans la soirée de mardi, à la réunion du comité fédéral de Seine-et-Marne, devait, lui aussi, apporter des précisions sur sa contestation de l'action de M. Chirac.

Tout « équivoque » sera-elle pour autant dissipée ? M. Chirac le souhaite. M. Chirac — sur son propre comportement et sur ses intentions à plus long terme ?

L'ENQUÊTE DE ROLAND CAYROL ET JÉROME JAFFRÉ SUR LE PARTI SOCIALISTE

Une communication de la commission des sondages

La commission des sondages, instituée par la loi du 9 juillet 1977, a publié le communiqué suivant en date du 15 décembre :

« La commission des sondages a été saisie par M. Charles Hernu, député du Rhône, d'une réclamation concernant une enquête publiée par le journal le Monde, en date du 1^{er} décembre 1978, sous le titre : « Quel est le meilleur candidat socialiste pour 1981 ? » et reprise par le journal le Matin de la même date.

Après un examen approfondi avec les intéressés, la commission est parvenue aux conclusions suivantes :

« Certaines règles de forme prescrites par la loi n'ont pas été observées... »

M. Hernu invoque la méconnaissance de la loi du 17 juillet 1977, qui prévoit que la publication de tout sondage doit mentionner le nom et la qualité de l'acheteur ainsi que les dates des enquêtes.

Il demande si les dispositions prescrites par le décret d'application de la loi n'ont pas été respectées.

Les auteurs de l'article contesté valent qu'étant donné le caractère de cette étude, qui constitue une analyse de résultats collectés par la SOFRES au cours des derniers mois, il ne leur paraît pas qu'elle doive être considérée comme un sondage proprement dit.

La commission estime que cet article, représentant les résultats d'enquêtes réalisées en octobre-novembre, constitue une publication de sondages au sens de la loi. Par leur objet, ces sondages ont un rapport avec l'élection présidentielle, puisqu'ils concernent l'opinion des électeurs sur d'éventuels candidats à cette élection.

En ce qui concerne la date des sondages, l'article contesté se borne à indiquer que les résultats d'enquêtes réalisées en octobre-novembre. Il ressort des informations recueillies par la commission que ces enquêtes ont été effectuées du 3 au 9 octobre et du 27 octobre au 2 novembre.

Les noms et qualités de l'acheteur des sondages ne sont pas mentionnés. Ceux-ci ont été réalisés à l'initiative de la SOFRES, dans le cadre d'enquêtes nationales menées habituellement par cet institut et comportant d'autres questions d'ordre politique. Il n'apparaît donc pas qu'elles aient un caractère de sondage proprement dit.

La notice prévue à l'article 3 de la loi n'a été remise à la commission qu'après la publication et sur sa demande. Les indications contenues dans cette

notice, si elles ne répondent pas à toutes les questions soulevées par la réclamation, ont été complétées par des informations fournies au cours de l'enquête.

Les enquêtes ont été conduites conformément aux usages de la profession.

Les enquêtes en cause ont été menées auprès de deux échantillons de mille personnes sélectionnés selon la méthode des quotas, c'est-à-dire dont la composition démographique, géographique et socio-professionnelle correspond à celle de l'ensemble de la population.

Il est vrai que par rapport à la question : « A votre avis, qui de François Mitterrand ou de Michel Rocard serait le meilleur candidat pour l'élection présidentielle de 1981 ? » l'échantillon comprenant des personnes déterminées à voter pour d'autres candidats peut paraître hétérogène, ce qui peut conduire à interpréter le résultat global de façon biaisée.

Aussi les enquêtes ont-elles cherché à isoler le groupe des « sympathisants socialistes » à l'aide de la question posée dans l'article publié par le Monde : « Sans penser seulement aux élections, pouvez-vous dire de quel parti politique vous vous sentez le plus proche ou, sinon, le moins éloigné ? »

Les cinq cent seize personnes ayant été désignées en réponse par le parti socialiste ont constitué un sous-échantillon qui peut être considéré comme suffisant. Il n'existe pas de données statistiques tirées d'un recensement qui permettent de contrôler la composition de ce sous-échantillon, mais cette composition, d'ailleurs, proche de celle de la population dans son ensemble, correspond aux résultats d'autres sondages récents effectués par plusieurs instituts.

Sans doute ce groupe comprend-il, comme le précise l'un des tableaux publiés, des personnes plus ou moins proches du parti socialiste et même un certain nombre (plus d'un tiers) qui déclarent n'avoir pas voté pour les candidats de ce parti en mai 1978.

Le groupe défini à partir de la question posée peut cependant être considéré comme représentatif des « sympathisants socialistes » des enquêtes nationales menées habituellement par cet institut et comportant d'autres questions d'ordre politique. Il n'apparaît donc pas qu'elles aient un caractère de sondage proprement dit.

La notice prévue à l'article 3 de la loi n'a été remise à la commission qu'après la publication et sur sa demande. Les indications contenues dans cette

notice, si elles ne répondent pas à toutes les questions soulevées par la réclamation, ont été complétées par des informations fournies au cours de l'enquête.

Les enquêtes ont été conduites conformément aux usages de la profession.

Les enquêtes en cause ont été menées auprès de deux échantillons de mille personnes sélectionnés selon la méthode des quotas, c'est-à-dire dont la composition démographique, géographique et socio-professionnelle correspond à celle de l'ensemble de la population.

Il est vrai que par rapport à la question : « A votre avis, qui de François Mitterrand ou de Michel Rocard serait le meilleur candidat pour l'élection présidentielle de 1981 ? » l'échantillon comprenant des personnes déterminées à voter pour d'autres candidats peut paraître hétérogène, ce qui peut conduire à interpréter le résultat global de façon biaisée.

Aussi les enquêtes ont-elles cherché à isoler le groupe des « sympathisants socialistes » à l'aide de la question posée dans l'article publié par le Monde : « Sans penser seulement aux élections, pouvez-vous dire de quel parti politique vous vous sentez le plus proche ou, sinon, le moins éloigné ? »

Les cinq cent seize personnes ayant été désignées en réponse par le parti socialiste ont constitué un sous-échantillon qui peut être considéré comme suffisant. Il n'existe pas de données statistiques tirées d'un recensement qui permettent de contrôler la composition de ce sous-échantillon, mais cette composition, d'ailleurs, proche de celle de la population dans son ensemble, correspond aux résultats d'autres sondages récents effectués par plusieurs instituts.

Sans doute ce groupe comprend-il, comme le précise l'un des tableaux publiés, des personnes plus ou moins proches du parti socialiste et même un certain nombre (plus d'un tiers) qui déclarent n'avoir pas voté pour les candidats de ce parti en mai 1978.

Le groupe défini à partir de la question posée peut cependant être considéré comme représentatif des « sympathisants socialistes » des enquêtes nationales menées habituellement par cet institut et comportant d'autres questions d'ordre politique. Il n'apparaît donc pas qu'elles aient un caractère de sondage proprement dit.

La notice prévue à l'article 3 de la loi n'a été remise à la commission qu'après la publication et sur sa demande. Les indications contenues dans cette

JACQUES CHIRAC ET EUROPE 1

Au pied de la tour Eiffel, du haut de laquelle Giroudoux s'écriait : « Ainsi, j'ai sous les yeux les deux héros de mon monde où il a été le plus pensé, le plus parlé, le plus écrit », sur quelques aires d'essai de lieu héli « de l'esprit, du raisonnement, du goût », s'élevait depuis quelques jours le chapiteau d'Europe 1.

L'on y est salué par ces mots, écrits en lettres lumineuses qui passent et repassent sans fin, comme pour attirer l'impensable attention des bienfaiteurs : « Jacques Chirac et Europe 1 vous souhaite (sic) un joyeux Noël. »

Merci. Heureuse faute, inattention touchante qui nous font tant d'aveux. La politique, enfin, confessé qu'il ne fait qu'un avec les mass media. Et réponse nous est donnée : sur Europe 1, à laquelle s'identifie Jacques Chirac. Noël, temps de la vérité ! Cette vérité dont il a été écrit : « Je désobéirai, si la Justice et la Vérité le veut. » Mais cela n'est plus une faute. Et ce n'est plus notre sujet. Jacques Chirac et Europe 1 n'est pas le même sujet que Pégyu.

« M. Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, ancien député R.P.R. de Girone, écrit dans Sud-Ouest du 18 décembre : « Rien n'empêche de mettre en cause les objectifs gouvernementaux définis ou à prêter des arrière-pensées à des intentions clairement exprimées, sans sentiments gaullistes de toujours, je continuerai, dans le cadre de la majorité issue du scrutin de mars dernier, à soutenir l'action du président de la République, qui me paraît servir au mieux les intérêts supérieurs de la nation. »

« Prenant la parole à Pujols (Gironde), M. Boulin a déclaré : « Le caractère confédéral de l'Europe, le respect des traités, l'indépendance nationale réaffirmée maintes reprises, nous interdisent aucun procès d'intention et ne permet en aucune façon de craindre un changement d'orientation dans la perspective d'une Europe européenne. »

« Enfin, la naissance de l'ECU, dans une zone de stabilité monétaire, constitue une étape essentielle dans la tradition gaulliste de relations privilégiées entre la France et l'Allemagne. »

LES ACTIVITÉS DU PREMIER MINISTRE

Après avoir déjeuné à l'Élysée, où il avait été convié par le président de la République, en compagnie des membres du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres, M. Raymond Barre devait assister, mardi après-midi 19 décembre, au Sénat, à l'ouverture de la discussion de plusieurs projets de loi relatifs à la situation de l'emploi adoptés en première lecture par l'Assemblée nationale.

M. Barre devait ensuite recevoir à 17 h. 30, à l'hôtel Matignon, M. Claude Fuzet, député président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale ; Roger Chénard, président du groupe U.D.F. et Jacques Limouzy, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, afin de s'entretenir avec eux de la préparation de la session extraordinaire convoquée pour le jeudi 21 décembre.

Après avoir déjeuné à l'Élysée, où il avait été convié par le président de la République, en compagnie des membres du gouvernement, à l'issue du conseil des ministres, M. Raymond Barre devait assister, mardi après-midi 19 décembre, au Sénat, à l'ouverture de la discussion de plusieurs projets de loi relatifs à la situation de l'emploi adoptés en première lecture par l'Assemblée nationale.

M. Barre devait ensuite recevoir à 17 h. 30, à l'hôtel Matignon, M. Claude Fuzet, député président du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale ; Roger Chénard, président du groupe U.D.F. et Jacques Limouzy, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement, afin de s'entretenir avec eux de la préparation de la session extraordinaire convoquée pour le jeudi 21 décembre.

Au Conseil de Paris, l'inst...

Le Conseil de Paris, l'inst...

Les difficultés du R.P.R. de M. Chirac à M. B...

Au Conseil de Paris, l'intergroupe U.D.F. se pose en s'opposant au maire

Les conseillers de Paris, réunis lundi 18 décembre, ont approuvé plusieurs dossiers et projets rendus publics récemment par le maire, notamment sur l'aménagement des Halles, la création d'un théâtre lyrique populaire au Châtelet, le budget de l'Assistance publique et l'extension du stationnement payant. Il ressort des débats que la plupart des élus, y compris ceux de l'opposition, approuvent les impulsions nouvelles décidées par M. Jacques Chirac, telles que l'abandon de

l'immeuble Boffill aux Halles, par exemple. Mais beaucoup lui reprochent sa façon de procéder, ses « actes brutaux », selon l'expression de M. Jack Lang (P.S.).

Cette lassitude à l'égard d'une méthode de gouvernement jugée trop unilatérale explique pour une part que l'intergroupe U.D.F., à peine constitué, se soit opposé à la transformation du Théâtre du Châtelet.

Les sept élus du groupe centriste Libertés de Paris, que préside M. Paul Perrin (C.D.S.),

et les sept élus du groupe giscardien Paris-Renouveau, présidé par M. Raymond Long (P.R.), ont en effet décidé de constituer un intergroupe U.D.F., chacun conservant son autonomie et ses structures.

Il y a, bien sûr, des raisons techniques qui permettent d'expliquer que les élus U.D.F. — sauf cinq d'entre eux qui, adjoints au maire, n'ont pas pris part au vote — se soient, pour la première fois, désolidarisés nettement de M. Chirac. Ils ne croient guère en l'avenir d'un

nouveau théâtre lyrique dans la capitale. Mais ce vote hostile au maire traduit l'inquiétude des élus centristes et giscardiens face aux conséquences financières des décisions prises et, au-delà, à l'égard de la gestion de la capitale. Il traduit également leur souhait d'une meilleure information entre le maire et les élus de la majorité. Il marque enfin leur souci de ne pas apporter une nouvelle pièce à l'épineux dossier des relations entre la Ville et l'Etat.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

ASSISTANCE PUBLIQUE : UN BUDGET D'AUSTERITE.

A l'ouverture de la séance, M. Claude-Gérard MARCUS (R.P.R.) et Mme Jacqueline NEBOUDT (rad.) interrogent le préfet de police sur la multiplication des attentats dans la capitale. Puis M. Marcus présente l'épave de budget pour 1979 de l'Assistance publique, qui s'élève à 928 millions de francs. Il indique : « Ce budget se situe dans une perspective de double austerité. » Il précise que ce budget est commandé par le prix des journées des hôpitaux, ce prix étant soumis à une telle rigueur de décaissement qu'il est de 12,70 % en deçà de la journée de travail. Les nouveaux tarifs sont les suivants : médecine, 588 F ; médecine spécialisée, 688 F ; chirurgie et médecine dentaire, 1.007 F ; services hospitaliers spécialisés, 1.928 F ; pose et fourniture de stimulateurs cardiaques, 3.670 F ; neurochirurgie, 1.100 F.

Ce budget doit permettre le recrutement de mille trois cent cinquante agents supplémentaires, dont cinq cent quarante créations d'emplois, ainsi que la réalisation d'un effort en faveur de l'humanisation des hôpitaux. M. Marcus précise également que le budget de l'Assistance publique, qui est de l'ordre de 4 milliards de francs, ne permet pas de grandes opérations, mais une « poussière » d'aménagements successifs d'améliorer le fonctionnement global de l'Assistance publique.

Mme André DELBOS (P.C.) estime que ce budget ne permet pas d'humaniser les hôpitaux et de recruter le personnel nécessaire.

M. Jean-Pierre WELTERLIN (P.S.) souligne l'insuffisance de la politique de l'Etat en matière de santé et le « grignotage des droits et libertés ». Finalement, le projet de budget est adopté, les groupes communiste et socialiste votant contre.

UN THEATRE LYRIQUE POPULAIRE AU CHATELET.

Les conseillers examinent ensuite le projet de réalisation de la convention conclue par la ville avec M. Jean Baubet pour l'exploitation du théâtre du Châtelet. Ce texte prévoit la reprise et l'exploitation de ce théâtre par la ville en vue de la création d'un « théâtre lyrique populaire ». M. FERRIERE BAS (R.P.R.), adjoint chargé des Affaires culturelles, précise notamment : « Pour réaliser ce projet dans des conditions dignes du prestige de Paris tout en étant maîtrisées dans des limites financières prudentes et raisonnables, les grandes lignes de l'exploitation sont, en l'état actuel des études, les suivantes : cinq mois d'art lyrique, comprenant pour toute la période des fêtes une opérette de haute qualité. Pour la première année la Belle Hélène d'Offenbach serait en principe choisie. (...) L'équipe artistique de direction sera confiée à M. Alain Lombard. Il sera directeur artistique de l'ensemble. M. Jean-Pierre Ponnelle sera directeur de la mise en scène, et M. Bas Frigère directeur de la décoration. (...) Enfin, ce théâtre sera populaire et justifiera ainsi pleinement sa création en étant accessible au public le plus large non seulement sur le contenu de ses spectacles mais aussi par le nombre et le prix peu élevé de ses places. »

M. Bas chiffre à 7 millions de francs le coût de la réalisation de la convention avec M. Baubet.

Mme FRANÇOISE DURAND (P.C.) approuve le principe de la création d'un théâtre lyrique populaire au Châtelet, mais elle craint de « donner un blanc-seing » au maire et demande le report de la discussion. Elle regrette que les élus n'aient pas été consultés. M. GUY GENESSE (M.R.G.) souligne les risques d'une telle opération et précise quelles sont, à ses yeux, les conditions du succès.

M. DANIEL BENASSAYA (P.S.) regrette que le maire supprime des subventions qui lui paraissent souhaitables et qu'il s'engage « dans une opération coûteuse ». M. RAYMOND LONG (P.R.) exprime le refus de l'intergroupe U.D.F. Il affirme : « Si nous acceptons ce projet, nous nous lançons dans un engrenage dont nul ne sait où il mènera les finances de la ville. De même que nous sommes opposés à engager la Ville dans des participations financières sur la gestion de l'Opéra, d'ailleurs nous ne voulons pas nous laisser entraîner dans un processus dont nous ne savons pas où nous nous en irons. »

La proposition du groupe communiste demandant le report du vote ayant été repoussée, les conseillers adoptent le projet du

maire par 54 voix (celles du groupe Union pour Paris et des deux élus M.R.G.) contre 9 voix (U.D.F.), les conseillers communistes s'abstenant, les cinq adjoints au maire membres de l'intergroupe U.D.F. et les élus du P.S. ne prenant pas part au vote.

DE NOUVELLES ORIENTATIONS POUR L'AMENAGEMENT DES HALLES.

Mme MONIQUE GARNIER-LANSON (R.P.R.) présente ensuite le projet de délibération relatif aux orientations d'aménagement du secteur des Halles. Il ne s'agit pas de la présentation du schéma d'aménagement, qui doit être soumis aux élus de la capitale prochainement. Les orientations retenues par M. Chirac en vue d'un schéma définitif s'appuient sur la volonté de créer une grande zone piétonne et « un jardin naturel » à l'échelle du quartier. L'abandon de l'immeuble Boffill qui devait masquer

à côté de l'église saint-Eustache la centrale de climatisation, entraîne la mise au point d'un projet de remplacement. Celui-ci devra respecter le tracé de la rue Rambuteau et les perspectives de l'église, tout en dissimulant la centrale, les dépenses résultant de l'interruption des travaux de l'immeuble Boffill étant prises en charge par la ville.

M. Claude QUIN (P.C.) estime que le Conseil de Paris « n'en sait pas davantage aujourd'hui qu'il y a quelques mois ». Il demande, d'une part, que l'assemblée de la capitale « procède à un bilan financier de l'opération et établisse un plan de déroulement des travaux à prévoir » et, d'autre part, l'organisation d'un concours international pour l'aménagement en surface du site des Halles.

M. FERRIERE DABEZIES (app. P.R.) juge que les nouvelles orientations du maire sont meilleures car elles font des Halles « un espace ouvert », mais il déplore le manque de précision du projet.

M. LANG (P.S.) : pour un référendum sur les Halles.

M. JACK LANG (P.S.) évoque « le mur du silence » qui fait obstacle à une bonne information des élus et de la population. Il demande : « Pourquoi est-ce que de ville n'est-elle pas cette maison de la tolérance où il serait fait appel au concours de tous ? » L'acteur socialiste affirme que beaucoup d'erreurs auraient pu être évitées si les socialistes avaient été entendus.

Il fait l'inventaire de ces erreurs, à commencer par la destruction des pavillons abrités, siège selon lui, « de la maison de la culture la plus vivante de France ».

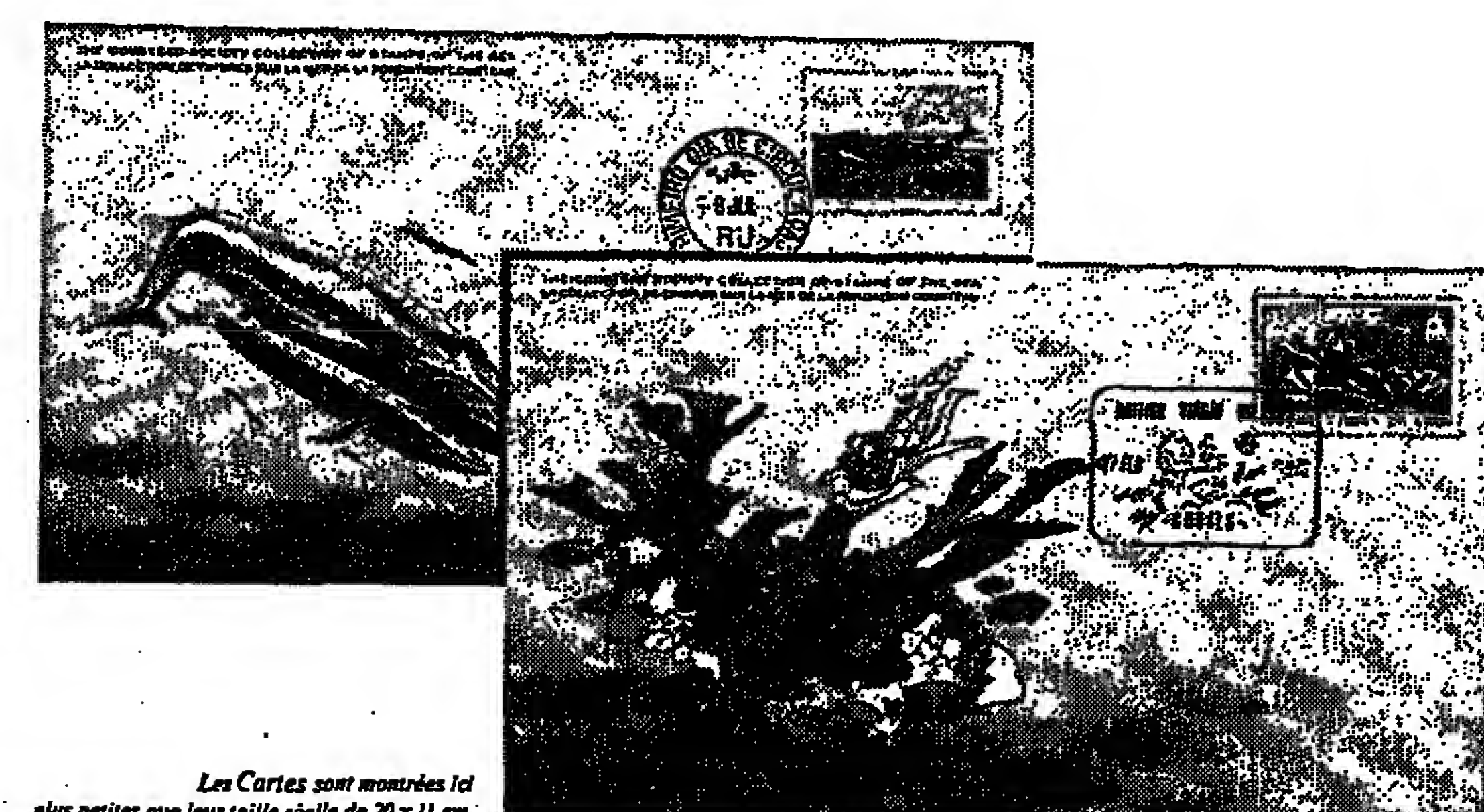
Il propose le choix d'une procédure « claire et démocratique », à savoir la création d'une « commission d'impulsion et de contrôle », « sortie de l'arsenal à la proportionnelle des groupes du conseil, avec des représentants des associations et des hommes de l'art, afin d'élaborer deux ou

plusieurs projets qui seraient, par référendum, l'objet d'une consultation populaire.

M. JEAN CONNEHAYE (P.R.) estime que la décision du président de la République de placer au centre du secteur un jardin répond au vœu général. Il formule plusieurs recommandations, à savoir : « donner à saint-Eustache la place prépondérante qu'elle commande dans la composition ; en respectant les orientations à dominante orthogonales non seulement du quartier, mais de Paris, s'inspirer de caractéristiques françaises de l'art des jardins, et obtenir qu'une composition architecturale, harmonieuse et d'ensemble vienne encadrer les éléments majeurs nouveaux que sont le forum et le jardin. Enfin, faite en sorte qu'une maîtrise d'œuvre unique réponde à la maîtrise d'ouvrage unique, afin d'éviter les amalgames de formules disparates ou de compromis dissolus. »

M. PHILIPPE MITHOUDARD (C.D.S.) se déclare opposé à l'aménagement de bureaux dans ce secteur et attire l'attention de l'Assemblée sur les répercussions financières du « redressement tardif » de l'opération. Au cours de la discussion, M. CHRISTIAN DE LA MALENE observe que la logique initiale de l'opération, qui était un parti-pris d'aménagement en sous-sol, est respectée. Répondant à M. Lang, il indique : « La proportionnalité et le référendum sont peut-être des procédures sympathiques, mais elles sont peu pratiques. Or nous voulons aller vite. » Finalement, les orientations soumises au Conseil par le maire sont approuvées par 65 voix contre 22 (P.C. + M.R.G.), le groupe socialiste s'abstenant. La création de cinq mille nouvelles places de stationnement payant est approuvée. L'augmentation prévue pour le tarif du stationnement résidentiel est ramenée de 10 francs par jour à 8 francs par jour. Les groupes communiste et socialiste votent contre.

LA COLLECTION DE TIMBRES DE LA MER DE LA SOCIÉTÉ COUSTEAU



Les Cartes sont numérotées et plus petites que leur taille réelle de 20 x 11 cm.

Une sélection des nouveaux timbres les plus fascinants émis dans le monde, sur le thème de la faune et de la flore marines, sur des Cartes Officielles Premier Jour d'Émission de la Société Cousteau. Chacune d'elles porte le cachet Premier Jour d'Émission apposé dans le pays d'origine.

Édition à tirage strictement limité au prix de 25 F TTC seulement par carte. Date de clôture des souscriptions : le 31 décembre 1978, minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Dans le monde entier, l'année 1979 verra l'inauguration d'une campagne consacrée à la protection de la faune et de la flore marines. Les gouvernements de nombreuses nations contribueront officiellement à cette campagne en émettant de nouveaux timbres représentant les plus intéressantes espèces marines qui peuplent leurs eaux côtières. Pour encourager cette action de portée mondiale, le Commandant Jacques-Yves Cousteau et la Société Cousteau sélectionneront les plus représentatifs et les plus beaux de ces nouveaux timbres, destinés à figurer dans cette Collection Internationale de Timbres de la Mer, rendant ainsi un hommage permanent à l'interdépendance de l'homme et de la mer. De plus, la Société Cousteau fera exécuter une œuvre d'art illustrant le sujet de chaque timbre. Chaque illustration figurera avec le timbre correspondant sur une Carte Officielle Premier Jour d'Émission de la Société Cousteau.

Des commentaires de Jacques-Yves Cousteau Pour accroître la valeur éducative de cette collection, Jacques-Yves Cousteau préparera des commentaires spécialement écrits pour cette collection et figurant au revers de chaque carte philatélique. Au fur et à mesure que vous complétez votre collection, de nombreuses espèces vous deviendront familières ; vous découvrirez leur habitat, leur comportement... et même leur rôle dans les vieilles légendes de la mer.

D'importantes émissions philatéliques Toutes les cartes de cette collection seront des émissions officielles Premier Jour de

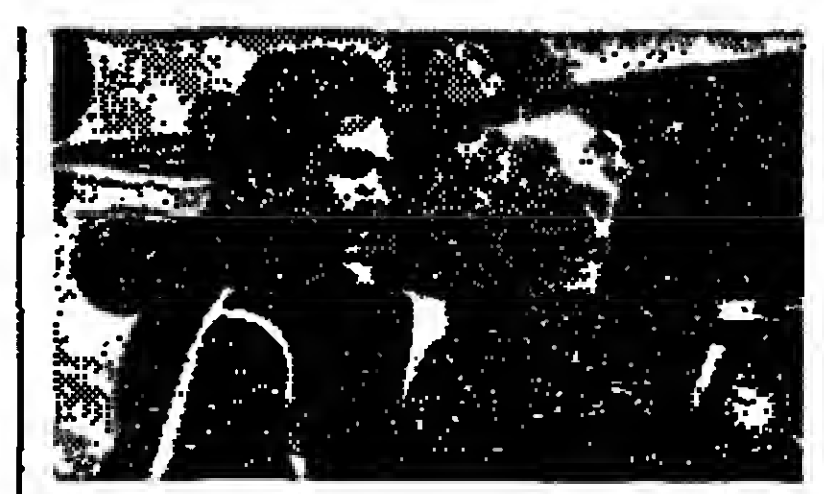
la Société Cousteau, identifiables par leur oblitération Premier Jour d'Émission apposée dans le pays d'origine, sur le timbre et sur la carte et par le sceau officiel de la Société Cousteau. L'oblitération officielle Premier Jour garantit à jamais l'authenticité du statut Premier Jour de cette émission de timbres et confère une valeur particulière aux cartes. Cette collection émise en édition à tirage strictement limité est exclusivement disponible par souscription, avec une limite supplémentaire d'une seule collection par souscripteur. Comme les émissions Premier Jour revêtent un intérêt particulier pour les collectionneurs, la Société Cousteau fournira un Certificat d'Authenticité à chaque souscripteur. Ce Certificat attestera les limites de l'édition de cette collection ainsi que son statut d'émission officielle de la Société Cousteau et portera en outre, la signature de Jacques-Yves Cousteau. Peu après le début de la collection, vous recevrez aussi, sans frais supplémentaires, un élégant coffret, ainsi qu'un index qui vous permettra de classer vos Cartes Premier Jour d'une manière pratique et systématique.

Cette collection dépassant les limites nationales et nécessitant la coopération de nombreuses autorités postales, Philatélie Franklin a été désignée pour collaborer à la constitution de cette collection de Cartes Premier Jour d'Émission. Elle supervisera la création de chaque Carte, et s'assurera que chaque d'elles est effectivement disponible dans le pays d'origine, pour recevoir l'oblitération spéciale Premier Jour d'Émission.

Disponible uniquement par souscription en édition à tirage strictement limité Les Cartes Premier Jour seront émises au rythme de 3 par mois, pendant trois années consécutives à partir de mars 1979, et ne pourront être vendues séparément. Le prix de chacune d'elles est de 25 F TTC, soit 75 F TTC par mois, le prix hors taxes étant garanti constant pendant toute la durée de la collection.

En France, l'unique possibilité de se constituer la collection complète est réservée aux collectionneurs ayant souscrit avant la date limite du 31 décembre 1978. Ainsi, le nombre total de Cartes Premier Jour sera limité au nombre de collectionneurs qui auront souscrit avant cette date limite. Passé le délai de trois ans, correspondant à la durée de cette collection, la Société Cousteau se réserve le droit d'offrir en France une nouvelle collection comprenant des cartes et des timbres différents de ceux de la première collection.

Une collection qui restera passionnante Les Cartes de la Société Cousteau seront aussi variées et belles que le monde marin. Elles associeront des nouveaux timbres riches en couleurs, des illustrations originales, des commentaires à la fois fascinants et instructifs, et des oblitérations Premier Jour d'Émission provenant de nombreux pays.



Cher ami, La Collection de Timbres de la Mer de la Société Cousteau est la première collection de ce genre jamais émise par la Société Cousteau et nous sommes convaincus que vous la trouverez aussi fascinante que belle. C'est donc avec plaisir que nous vous recommandons cette collection. Bien sincèrement, J.-Y. Cousteau Président, P. Cousteau Directeur.

TITRE PERSONNEL DE SOUSCRIPTION LA COLLECTION DE TIMBRES DE LA MER DE LA SOCIÉTÉ COUSTEAU Date limite des souscriptions : le 31 décembre 1978 minuit le cachet de la poste faisant foi Veuillez accepter ma souscription pour la Collection de Timbres de la Mer de la Société Cousteau. M. _____ Mme _____ Mlle _____ Prénom _____ Adresse _____ Code postal _____ Commune _____ Bureau distributeur _____ Signature _____ Offre uniquement valable en France métropolitaine, Corse et Principauté de Monaco. Toutes les souscriptions sont soumises à l'acceptation de Philatélie Franklin. PHILATÉLIE FRANKLIN (une division Le Médailleur Franklin) 4, avenue de l'Escoeur, 95200 Sarcelles. LMF/CC

سكزا من الأمل

L'ÉVÈNEMENT

LE SÉNAT, POUR QUOI FAIRE ?

Dans les salons feutrés de l'ancien palais de Marie de Médicis, sous le sol des jardins de Luxembourg et sous les pavés de la rue de Valenciennes, débattre une Assemblée qui fut longtemps contestée et, sous de Gaulle, vit la mort de près. Aujourd'hui, ceux qui, à gauche, voulaient la rendre au néant, et, chez les gaullistes, la démettre pour une hypothétique transfiguration, ont mis leurs critiques en sourdine. Les événements électoraux de l'an dernier ont souligné le rôle qu'avait pu jouer le Sénat et la majorité avait basculé. A gauche, cette menace n'a effrayé personne, car le Sénat a perdu le pouvoir dont il avait usé en 1936 contre Léon Blum. Elle a même rassuré quelques-uns. A droite, elle apportait l'assurance qu'un balancier existait, dont aurait pu se servir le chef de l'Etat en cas de besoin. Mais, d'autres raisons moins négatives expliquent aussi l'atténuation des critiques qui s'élevaient contre la seconde assemblée du Parlement.

Les voix ont été sensibles. L'écart qui subsiste est, d'autre part, mieux ressenti depuis que le courant écologiste et l'accroissement du besoin de sécurité de la population ont réduit le prestige de la grande ville et redonné aux petites ou moyennes communes et à leurs élus une dimension qui rassure. Enfin et surtout, le Sénat a su user de ses pouvoirs et trouver dans les institutions le rôle qu'attendaient de lui, semble-t-il, la majorité de ceux qui s'intéressent à son sort et à ses activités. Son image de marque est redevenue celle de la mesure, de la tolérance, d'une certaine sagesse provinciale, du conservatisme aussi, mais d'un conservatisme ouvert aux réformes qui protègent les finances de l'Etat (quand elles ne subventionnent pas les collectivités locales), et qui garantissent contre celui-ci les libertés individuelles et le droit.

En somme, cette Assemblée ne répond pas trop mal à la mission que lui a impartie la Constitution qui, en son article 24 notamment, lui commande d'assurer la représentation des collectivités territoriales. Le Sénat a célébré avec faste, il y a un peu plus de trois ans, la date symbolique du 14 février 1875. Le président de la République, entouré des dignitaires du régime, est venu dans ce palais où siègent toutes les « Hautes Assemblées » depuis près de deux siècles, pour apporter au « grand conseil des communes de France » la salut reconnaissance du pays. C'est pourtant un Sénat bien différent en apparence de celui créé par la loi constitutionnelle de 1875 que M. Valéry Giscard d'Estaing a visité ce jour-là. Loth d'être la vieille dame centenaire que l'on fêtait, l'Assemblée présidée par M. Alain Poher, régalait par le référendum de 1959, se présentait, en effet, dans l'ardeur fébrile de ses dix-sept ans, comme le Sénat du destin : conservateur des libertés, tenu par contre les extrémistes, censeur souverain des empiétements de l'administration et de la technocratie ; défenseur des autonomies locales aussi, comme en témoignent les cent soixante sénateurs qui sont maîtres de leur commune, et les trente-six présidents de conseils généraux. La troisième génération de Sénats de la République différait-elle donc, diffère-t-elle autant qu'il y avait de la première ? Bien des députés-fondateurs, qui siègèrent en 1875 dans le Sénat qu'ils venaient de créer, un Scheuer-Kestner, un Castmir Perier, un Jules Favre, un Emmanuel Arago ou, plus tard, un Cailhau, pourrissent, semble-t-il, se reconnaître dans les professions de foi qu'ils ont prononcées à la même époque, mais les moyens, les pouvoirs, que sont-ils devenus, quels sont-ils ?

EFFECTIF ET MODE D'ÉLECTION
Suffrage indirect pour assurer la représentation des collectivités territoriales
L'EFFECTIF du Sénat est de 255 sièges, dont 13 pour les élus d'outre-mer et 6 pour les Français de l'étranger. Il sera porté à 305 en 1980 et à 316 en 1983, en vertu de la loi organique de juillet 1976 adaptant la représentation sénatoriale aux résultats du dernier recensement.
La durée du mandat des sénateurs est de neuf ans, l'Assemblée étant renouvelée par tiers tous les trois ans. Le prochain renouvellement aura lieu en septembre 1980.
Le collège électoral est composé des députés et des conseillers généraux (la circonscription est le département), et des députés des conseils municipaux :
- 1 député sénatorial pour les conseils municipaux des communes qui ont jusqu'à 600 habitants ;
- 2 députés pour les conseils municipaux de 13 membres (communes de 51 à 1500 habitants) ;
- 5 députés pour les conseils municipaux de 17 membres (communes de 151 à 2500 habitants) ;
- 7 députés pour les conseils municipaux de 21 membres (communes de 2502 à 3500 habitants) ;
- 15 députés pour les conseils municipaux de 23 membres (communes de 3500 à 10000 habitants).
Dans les communes de 9000 habitants et plus, tous les conseillers municipaux sont délégués de droit. En outre, dans les communes de plus de 30 000 habitants, les conseils municipaux élisent des députés supplémentaires, à raison d'un pour 1 000 habitants au-dessus de 30 000.
La mode de scrutin. Dans les départements ayant moins de cinq sénateurs à élire, le scrutin est majoritaire à deux tours. Nul n'est élu sénateur au premier tour s'il n'a pas recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits. Au second tour, la majorité relative suffit. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé des candidats est élu. Dans les départements qui ont droit à cinq sièges de sénateurs ou plus, l'élection a lieu à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.
Les groupes politiques
L'effectif actuel des groupes politiques du Sénat est le suivant (y compris les sénateurs « rattachés » ou « apparentés ») :
P.C. : 23 ; P.S. : 62 ; gauche démocratique : 40, dont 14 rattachés de gauche ; Union centriste : 60 ; R.P.R. : 34 ; R.I. : 61 ; C.N.I.P. : 16 ; non-inscrits : 9.
Il n'existe pas de groupe U.D.F. comme à l'Assemblée nationale, mais un simple Inter-groupe, forme très lâche d'association, que préside M. Adolphe Chauvin, sénateur centriste du Val-d'Oise.

L'épée de M. Edgar Faure

Secunde Assemblée du Parlement, le Sénat, en vertu de la Constitution du 4 octobre 1958, assure au même titre que l'Assemblée nationale la représentation du peuple, qui détiennent la souveraineté nationale. Bien qu'au scrutin indirect, le Sénat est issu d'un scrutin universel, égal et secret défini par l'article 3 de la Constitution. Aux termes de l'article 89 de la Constitution, il jouit de pouvoirs égaux à ceux de l'Assemblée nationale dans la procédure de révision constitutionnelle. L'initiative des lois et des amendements appartient aussi bien aux sénateurs qu'aux députés, et l'égalité de leurs assemblées se retrouve dans les pouvoirs de contrôle du gouvernement par voie de questions écrites ou orales, de commissions d'enquête, de missions d'information et de pouvoirs d'investigation des rapporteurs spéciaux du budget. Cette primauté de l'Assemblée nationale peut néanmoins être mise en échec par un recours devant le Conseil constitutionnel. La possibilité n'est pas seulement théorique, puisqu'elle a été appliquée au mois de juillet 1971 à l'occasion d'un projet visant la loi de 1901 sur les associations. Trois fois de suite en une semaine, le Sénat a voté contre le projet de loi qui modifiait la procédure de déclaration d'association, très libérale. Le gouvernement et sa majorité voulaient instaurer l'obligation d'une autorisation préalable du préfet. La quatrième fois, l'Assemblée l'emporta encore sur le Sénat provoquant le vote de la loi et la démission du rapporteur M. Geoffroy (sénateur socialiste du Vancluse). Mais, le 16 juillet, le Conseil constitutionnel saisi par le président Poher annula les dispositions volées par les députés et que le Sénat avait estimées contraires au principe de la liberté d'association. Le même sort a conduit M. Poyer en 1974 à saisir le Conseil constitutionnel d'un article de la loi de finances qu'il jugeait incompatible avec le principe de l'égalité des citoyens devant la loi en matière d'ascès à la justice. Aux termes de cet article, seuls auraient pu recourir au juge de l'impôt les contribuables frappés d'une mesure de taxation d'office dont les revenus ne dépassaient pas un montant déterminé.

Un mode de contrôle original

de cette disposition constitutionnelle : le 11 juin 1975, sur initiative de M. Jacques Chirac ; le 5 mai 1977 et le 11 mai 1978 sur initiative de M. Raymond Barre. Le premier ministre en exercice a obtenu chaque fois une large majorité. Mais, dans le cas contraire, rien ne l'aurait obligé à donner sa démission. Privé d'une partie des moyens de pression dont dispose l'Assemblée nationale pour contrôler l'exécutif, puisqu'il ne peut censurer la politique gouvernementale, les sénateurs ont utilisé d'autres méthodes de contrôle, plus subtiles et plus conformes au demeurant que la brulante « en sure » eschument. En général, un sentiment profond de leur collège électoral, lui-même composé d'élus. Ainsi la commission des finances du Sénat, sous l'impulsion notamment de son président M. Edouard Bonnefous, sénateur des Yvelines (Gauche démocratique), chancelier de l'Institut et ancien ministre, a défendu pied à pied contre l'administration les pouvoirs de contrôle « sur pièces et sur place » qui sont reconnus à ses rapporteurs spéciaux et au rapporteur général, à réserve faite d'une part des sujets à caractère secret concernant la défense nationale, les affaires étrangères, la sécurité intérieure ou extérieure de l'Etat, d'autre part, du principe de la séparation du pouvoir judiciaire et des autres pouvoirs. Ils [ces rapporteurs] sont habilités à se faire communiquer tous documents de service, de quelque nature que ce soit.

La même commission des finances a eu l'initiative des dispositions législatives qui protègent les pouvoirs de contrôle de la Cour des comptes sur les entreprises publiques. Elle a été aussi à l'origine d'une mesure prise par le bureau du Sénat pour le contrôle de l'application des lois. « A l'ouverture de chaque session est dressé un bilan d'ensemble de l'action du gouvernement dans le domaine de l'application des lois. Chaque président de commission est chargé, avec l'aide des rapporteurs, de l'étude de l'application des lois. Les conclusions de cette étude et prend les décisions jugées par elle utiles : question orale avec débat, question écrite sans débat, question écrite ou simple lettre au ministre intéressé suivant l'importance du problème soulevé. Ces délibérations sont publiées dans le Bulletin d'informations rapides du Sénat. »

Les commissions d'enquête et de contrôle
Le Sénat a aussi utilisé, avec plus d'efficacité semble-t-il que l'Assemblée nationale, la procédure des commissions d'enquête et des commissions de contrôle. La première est chargée de recueillir des informations sur des faits déterminés. La commission de contrôle est formée pour examiner une gestion administrative, financière ou technique de services publics ou d'entreprises nationales. Toutes les deux sont soumises à la règle du secret et ont un caractère temporaire (quatre mois). Les commissions sénatoriales eurent le plus de retentissement visant le scandale des abattoirs de La Villette (décembre 1970 - avril 1971) ; l'affaire des écoutes téléphoniques (été 1971). Ces deux commissions étaient présidées par M. Pierre Marcellinac, sénateur (non-inscrit) de la Charente. M. Etienne Dailly (Gauche démocratique, Seine-et-Marne) fut président de la commission de contrôle sur l'O.R.T.F. Dernière en date des commissions, celle sur le naufrage du pétrolier Amoco-Cadiz (été 1977). Elle avait présidé en 1968 (décédé en cours de mandat), à son tour caractéristique d'être régie par une nouvelle législation qui a étendu les pouvoirs d'investigation des rapporteurs et qui a donné au président le droit de citer à comparaitre toute personne dont le témoignage paraît utile ; la non-comparution équivaut d'une amende de 200 000 F.

Publicités
CELIBATAIRES
facilitez vos rencontres
grâce aux milliers de jeunes gens, jeunes filles, veufs et veuves de 18 à 75 ans, de toutes situations et de toutes régions inscrits au Centre Familial.
En quelques jours, vous pouvez entrer en relations avec des personnes répondant à vos désirs : c'est très simple et aussi romantique qu'une rencontre de hasard.
Il suffit d'envoyer vos nom, adresse au Centre Familial (NE) 43 rue Laffitte 75009 Paris pour recevoir gratuitement, sous pli discret, sans engagement pour vous, une liste de « Non-Marier » de votre âge, avec brochure illustrée qui vous passionnera.
Ce sera le départ d'une vie nouvelle qui peut vous apporter l'immense et étonnant bonheur de vous sentir « bien à deux ». Plus de 42 000 références constatées officiellement par Huissier.
LE MONDE
merci chaque jour de la disposition de ces lecteurs de trouver des appartements agréables.
Vous y trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez.
L'OFFICIEL des constructions
60.000 appartements neufs dont une sélection de 200 à Paris à moins de 6.500 F/m²
600 en banlieue à moins de 5.000 F/m²
68 pages. 3 F
La Pompadour
collection « fêtes »
MANTEAUX
habillés
FOURRURES
dépliants
PEAUX LAINEES, PELISSES
ROBES D'ISOIR
longues et courtes
GRANDES TAILLES
32 bis, Bd HAUSMANN
11^e arrondissement Paris
AVENDRE
PORSCHE 928
modèle 1978
prix 135.000,00 F.
TEL. MONACO (93) 50.89.05
UN CONSEILLER POUR VOS YEUX
LEROY
(OPTICIEN)
104, Champs-Élysées
11, bd du Palais
27, bd St-Michel
18, bd Hausmann
159, rue de Lyon
127, Fg St-Antoine
5, place des Terres
147, rue de Rennes
147, rue de Rennes
30, bd Barbès
du Lundi au Samedi inclus

Le Monde
dossiers et documents
Numéro de décembre
LA MORT
Le numéro : 3 F
Abonnement un an (10 numéros) : 30 F.

« Nous sommes tenus au secret », déclarait le 37 novembre dernier M. Pierre Marcellinac. Nos réunions se tiennent à huis clos. Certes, cela incite les gens à venir témoigner, mais nous sommes ligotés car nous ne pouvons jamais rapporter leurs propos. J'ai participé à l'enquête sur le naufrage de l'Amoco-Cadiz en Bretagne, et j'aurais aimé citer les paroles de certains responsables. Impossible. C'est dommage, car les Français auraient été édifiés sur la manière dont s'écroulent les côtes ! (hebdomadaire, Le Point).
La procédure de la mission d'information, réservée selon le règlement au enquêteur à l'étranger, a néanmoins été utilisée en 1977 pour l'affaire du C.E.B. Edouard-Falleron, dans le 18^e ar-

AVENDRE
PORSCHE 928
modèle 1978
prix 135.000,00 F.
TEL. MONACO (93) 50.89.05
UN CONSEILLER POUR VOS YEUX
LEROY
(OPTICIEN)
104, Champs-Élysées
11, bd du Palais
27, bd St-Michel
18, bd Hausmann
159, rue de Lyon
127, Fg St-Antoine
5, place des Terres
147, rue de Rennes
147, rue de Rennes
30, bd Barbès
du Lundi au Samedi inclus

سكزامت الأمل

حکومتی اصلاحی

Le Mo

Après le massacre de Jonestown

LE FILS DU « RÉVÉREND » JONES AVOUE QUATRE MEURTRES

Stephen Jones, un des fils, âgé de dix-neuf ans, du « révérend » Jim Jones, a avoué lundi 18 décembre, au cours d'un interrogatoire par un magistrat guyanais, à Georgetown, qu'il était le meurtrier de Mme Sharon Amos, la responsable des relations extérieures de la secte...

Un ancien fusilier-marin de l'armée américaine, Charles Belkman avait été inculpé pour ces quatre assassinats. Stephen Jones était appelé à témoigner sur ces procès mais n'était pas véritablement soupçonné. Belkman avait reconnu qu'il était présent dans la pièce où les meurtres ont été commis, mais a toujours nié y avoir participé.

A Washington, un porte-parole du département de la justice a annoncé d'autre part, lundi, que les États-Unis avaient pris des mesures pour faire bloquer les comptes bancaires de la secte en Suisse et dans d'autres pays. Les fonds déposés sur ces comptes « sont plus que suffisants pour couvrir les dépenses engagées par le mouvement américain » dans la tragédie de Guyana, a ajouté le porte-parole. Des documents trouvés par la police guyanaise ont montré que Jones avait l'intention de léguer plus de 7 millions de dollars au parti communiste soviétique. (A.F.P., U.P.L.)

A la Cour de cassation

LE PRÉVENU ET LES DROITS DE L'HOMME

La chambre criminelle de la Cour de cassation, présidée par le procureur général, a invoqué d'office les articles 13 et 14 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et de libertés fondamentales, appliqués en France depuis 1974, pour casser un arrêt de la cour d'Orléans qui avait infligé, le 5 mai dernier, cinq ans de prison, cinq ans d'interdiction de séjour et 3 000 F d'amende à M. Gérard Baroum, poursuivi pour détournement d'armes et commerce illicite d'armes et de munitions.

Pour aggraver ainsi le sort du prévenu, condamné en première instance à six mois de prison, les magistrats d'Orléans avaient fait application de l'article 28 alinéa 2 du décret-loi du 18 avril 1959, selon lequel la peine pourra être portée à ce maximum si le prévenu a été condamné antérieurement à une peine de prison. C'était le cas en l'espèce, puisqu'une condamnation à quinze jours de prison par défaut pour outrages à commandant de la cour de justice publique figure au dossier judiciaire de M. Baroum.

Mais cette circonstance aggrava n'était pas mentionnée dans l'ordonnance de renvoi de M. Baroum devant le tribunal correctionnel et avait été relevée d'office par les magistrats de la cour d'Orléans.

Stimulé sur le rapport de M. Stanislas Kehrigo, conseiller référendaire, les observations de M. Ryziger, conseil du requérant et les conclusions de M. Ellasaid, avocat général, la chambre criminelle a constaté qu'il ne résultait d'aucune des déclarations de l'arrêt de la cour d'Orléans que le prévenu comparait au titre de « prévenu » à cet élément modificatif de la prévention et ainsi mis en mesure de se défendre spécialement sur ce point devant le juge de première instance. M. Baroum sera renvoyé par la cour de Versailles.

COUPS PAR AGENTS ET RÉBELLION

Dans la nuit du 27 au 28 mai 1978, à la suite d'un incident sur la voie publique, place Victor-Basch, à Paris-14^e, M. Georges Pellerin, ingénieur, et sa fiancée, étaient emmenés par police-sécurité au commissariat le plus proche. Dans le cas de police, l'ingénieur et sa fiancée — devenue depuis sa femme — furent « passés à tabac » au point que M. Pellerin dut subir ensuite une intervention chirurgicale. Plus de cinq ans après, l'affaire a connu le 18 décembre son épilogue judiciaire devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris.

Pour coups par agents de la force publique, le brigadier François Lauch, qui commandait le car de police-sécurité, a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis, le gardien Raymond Boulevard à quatre mois de la même peine, et le gardien Gérard Daverio à deux mois. En revanche, M. et Mme Pellerin ont été condamnés chacun à 600 F d'amende pour rébellion.

JUSTICE

Après l'assemblée générale des avocats parisiens

La crise de « considération » du barreau de Paris

Près de deux mille avocats, sur les cinq mille que compte le barreau de Paris, ont répondu, lundi 18 décembre, à l'appel de leur bâtonnier, M. Louis Pettiti, qui entendait expliquer pourquoi le barreau de Paris avait quitté la conférence des bâtonniers (le Monde du 7 décembre) et quelle lutte il entendait mener pour que la « multipostulation » ne prenne pas fin.

La « multipostulation » est la possibilité, pour les avocats parisiens, de plaider à Bobigny, Nanterre ou Créteil sans prendre, comme ils doivent le faire partout ailleurs pour les procès civils, un « correspondant » qui suit l'évolution de la procédure avant l'audience (le Monde du 3 décembre). La loi du 31 décembre 1971, qui prévoyait ces mesures, indiquait qu'elles devaient prendre fin en 1979 pour ce qui concerne Bobigny, en 1980 pour Nanterre, et en 1985 pour Créteil. « La vie de nos cabinets et de nos familles est en jeu », estime le bâtonnier de Paris. « La fin de la multipostulation, c'est un niveau de fermeté des barreaux et les tribunaux de la périphérie et Paris, c'est le retour au temps des diligences et des barrières d'octroi ».

Selon M. André Damien, ancien bâtonnier de Versailles, premier vice-président de la conférence des bâtonniers, « la querelle est une querelle sur un faux prétexte. Le barreau de Paris souffre de rétrogradation législative, de la représentation professionnelle qu'il avait eu dix-neuvième siè-

de, il a un sous-prolétaire, une crise de la formation. En fait, il souffre surtout d'une crise de considération ». Les deux barreaux de la région parisienne, dont seuls deux sont directement concernés, ont unanimement décidé qu'il n'y avait pas lieu de modifier le système existant. « Il est clair, ajoute M. Damien, et bien des avocats qui composent les trois barreaux concernés ne seraient pas venus dans ces barreaux s'ils n'avaient pas eu la certitude, au terme du délai fixé par la loi, d'obtenir la postulation ».

Seul, mais sûr « d'avoir le meilleur dossier, celui du service public, à être un royaume indigne à la vie de la nation », le barreau de Paris a décidé de montrer sa force, de « faire la démonstration de ce qu'est le citoyen attend de lui. A l'heure où l'on a supprimé les frais de justice, la suppression de la multipostulation est un archaïsme ». Après avoir rappelé « la compréhension » dont son initiative avait bénéficié auprès des organisations et syndicats d'avocats, le bâtonnier Pettiti a indiqué qu'il avait été reçu par le garde des sceaux « qui, dès qu'il a eu connaissance de nos préoccupations, s'est employé à faire savoir les verrous qui empêchaient que notre proposition ne soit l'objet d'une réglementation de la multipostulation ne fût déposée ». Cette proposition a été déposée le 12 décembre par M. Jacques Pichot, député de l'Yonne. Selon M. Pettiti, le gouvernement, de l'aveu même du garde des sceaux, s'emploiera à ce que cette loi soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale pour la prochaine session.

Cette action n'est, pour M. Damien « qu'une poignée pour un barreau malade et souffrant ». Faut-il une proposition de loi et promettre qu'elle sera discutée n'est en rien préjuger son avenir. « Les avocats ne font des grèves comme de grandes manifestations », conclut M. Damien, « pour un motif différent de celui qui les préoccupe au fond. Les véritables problèmes du barreau de Paris ne sont pas dans la multipostulation. Ils sont dans la dégradation de l'argument sans valeur. Sur le plan du prestige, l'abandon de cette mesure ne changera rien ». M. Damien a insisté sur le fait que les bâtonniers et sous-bâtonniers M. Gérard Savreux, ont voulu tenir d'obtenir un compromis entre les positions du barreau de Paris et celles des barreaux périphériques. Ces derniers ont maintenu leur opposition à toute modification de la loi, à toute prolongation, même temporaire, de la multipostulation. « La loi est la demande des deux barreaux de la périphérie », le bureau de la conférence des bâtonniers, réuni le 17 décembre, a-t-il décidé que le barreau de Paris se réunira le 3 janvier 1979. Le barreau de Paris continue, lui, d'affirmer, peut-être pour s'en convaincre lui-même : « Nous ne sommes pas une simple bataille du barreau de Paris que c'est la bataille de la justice tout entière. » — Jo. B.

LE S.M. : protéger le statut des magistrats

« L'immovibilité des magistrats du siège, définie par l'article 64 de la Constitution, n'est pas effective en France », ont expliqué M.M. Dominique Conjard et Michel Lacroix, président du syndicat national des magistrats (S.N.M.), au cours d'une conférence de presse réunie lundi 18 décembre à Paris. Selon eux, lors d'un magistrat inter-prète la loi — qui est de l'essence même de la fonction du juge — dans un sens qui déplaît à la hiérarchie ou au pouvoir exécutif, ce magistrat est tenu d'ambiguïté du statut de la magistrature — outre le détournement — pour mettre fin à une pratique professionnelle qui gêne, bien qu'exercée dans le cadre strict de la légalité ».

La lutte pour le statut du magistrat doit être, estime le Syndicat de la magistrature, définie comme ligne prioritaire d'action. Elle doit permettre « une action commune avec l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) sur tous les points d'actualité des organisations d'avocats, l'organisation d'un colloque international sur l'immovibilité des juges en Europe dans la justice quotidienne ». Le statut des magistrats français est en effet très en retrait sur celui dont bénéficient les magistrats dans la plupart des pays d'Europe, et particulièrement en Italie où le Conseil supérieur de la magistrature est composé de la majorité d'élus des magistrats.

M. JEAN SOLOMIDES EST CONDAMNÉ UNE NOUVELLE FOIS POUR EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

Pour exercice illégal de la médecine et de pharmacie, M. Jean Solomides a été condamné, le 18 décembre par la dixième chambre correctionnelle de Paris à 18 000 F d'amende, à 2 000 F de dommages et intérêts envers le conseil départemental, et à l'ordre des médecins, autant envers le conseil départemental et 5 000 F envers l'ordre des pharmaciens. Le tribunal a prononcé la fermeture de l'institut Solomides, établi à Soceaux, et la saisie de son matériel.

Après la lecture du jugement, une vingtaine d'amis du condamné ont traversé le Palais de justice en criant : « Ordre des médecins, assassins ! »

M. Solomides, qui comparait pour la neuvième fois pour exercice illégal de la médecine, affirme avoir découvert un traitement efficace contre le cancer, ce que contestent formellement les plus éminents oncologues, dont le professeur Jean Bernard, venu témoigner au procès (le Monde du 22 novembre).

Pour avoir proposé à la vente des fausses sculptures « Glaucomettes », obtenues par surmoulage, M. Daniel Pludwinski, quarante-sept ans, négociant en œuvres d'art demeurant à Rome, a été condamné par défaut, le 18 décembre, à trois ans d'emprisonnement par la trentième chambre correctionnelle de Paris qui a délivré un mandat d'arrêt contre lui. Mme Glaucometti a obtenu 10 000 francs à titre de dommages-intérêts.

ÉDUCATION

Grève de la faim à l'université de Vincennes

Empoignades au bord du gouffre

« Moi, Jean-Pierre, sous-bibliothécaire de Paris-VIII, révoqué pour l'iniquité de la décision du dernier conseil de l'université, je cesse de manger jusqu'à ce que Mohamed soit réintégré. » Boutelle d'eau minérale, maitresse ou soi, barbe naissante, Jean-Pierre ne s'alimente plus depuis lundi 14 décembre. Haut-parleurs, assemblées générales houleuses, millions d'intransigeances, coups de théâtre, l'université de Vincennes s'est mobilisée, lundi 18 décembre, contre son conseil d'université, qui a licencié, le 21 septembre, M. Mohammed Zemzemi, agent de service du nettoyage à l'I.U.E.R. (unité d'enseignement et de recherche) d'origine algérienne. « Il s'est absenté à plusieurs reprises sans justification », explique M. Pierre Merin, président de l'université. Ce n'est pas l'avis des représentants du personnel au comité de grève : la C.F.D.T. estime même que le dossier de Mohammed est irréprochable. « Ce n'est pas un licenciement », déplore M. Merin. Jusque-là, les Vincennes portaient ensemble contre les menaces de démantèlement, le transfert de l'université à Saint-Denis, le décret du 20 septembre sur le statut des assistants et des vacataires. L'ennemi campait à l'extérieur. C'était trop simple, trop manichéen pour rendre compte de la réalité de Vincennes. Le licenciement du balaieur Mohammed,

CHRISTIAN COLOMBANI.

Scission à l'Union des grandes écoles

La réunion du collectif national de l'Union des grandes écoles (U.G.E.), le 16 décembre à Paris, a abouti à une scission. Des élèves militants de l'A.J.S. (Alliance des jeunes pour le socialisme, trotskistes), ainsi que des militants du P.S. et quelques « inorganisés », ont tenté de rompre le lien syndical existant entre le collectif national et le bureau national. Les militants de l'A.J.S. et de l'O.C.T. se sont aussitôt érigés en bureau national provisoire et ont appelé à un congrès national à Paris les 2, 3 et 4 février prochain. Le bureau national en fonction a pour sa part, appelé à un congrès national aux mêmes dates, mais à Lyon. Toutes ces manœuvres ont pour but de s'assurer, avant les élections aux élections nationales régionales des œuvres universitaires et scolaires, du seul appareil syndical étudiant qui ait encore, grâce à

A L'UNIVERSITÉ DE LILLE 1

L'alternance fait son chemin

De notre correspondant

Le gouvernement prépare un projet de loi sur l'enseignement en alternance. Plusieurs universités, dont celle de Lille-1, ont déjà, dans ce domaine, une certaine expérience.

Lille. — Il y a cinq ans qu'une équipe de l'université des sciences et techniques de Lille anime une expérience d'enseignement alterné pour la préparation du DEUG (diplôme d'études universitaires générales) en sciences des structures de la matière et en sciences de la nature et de la vie. Les étudiants qui acceptent cette formule suivent normalement les cours, mais ajoutent à leurs études un stage de quatre mois dans une entreprise de la région. Trois acteurs sont donc en présence : l'étudiant, le professeur, le chef d'entreprise, ce qui, au-delà des formules habituelles sur la liaison Université-entreprise, crée une confrontation d'un type nouveau... en France tout au moins.

Le samedi 18 décembre, sur le campus de Villeneuve-d'Ascq, au cours d'une réunion organisée par M. Dubois, maître de conférences, responsable du DEUG alterné, les partenaires étaient en présence — une soixantaine de personnes — pour tenter d'établir un bilan et de tracer quelques perspectives.

Quarante stagiaires

On atteint seulement cette année la limite fixée pour le nombre d'étudiants participant à cette formation : quarante. Cela semble peu par rapport aux quatre cents jeunes qui pourraient y prétendre (ils étaient vingt la première année et cinquante la suivante), mais cela s'explique. Tout d'abord les responsables de l'université souhaitent avancer prudemment. En outre, le DEUG alterné rencontre des obstacles psychologiques et une réticence évidente dans le milieu des étudiants et, surtout, peut-être dans leur famille. On retrouve là une méfiance, voire un certain mépris envers le travail manuel.

Les élections dans les lycées et les collèges

LÉGER RECUL DE LA FEN CHEZ LES ENSEIGNANTS

Le ministère de l'éducation a rendu publics les résultats définitifs des élections aux conseils d'établissement du second degré (collèges, lycées et lycées d'enseignement professionnel), qui désignent les représentants du personnel (enseignants, personnel administratif et de surveillance, ouvriers et agents de service) au sein des conseils.

La participation reste élevée chez les ouvriers (87,5 % contre 87,7 % en 1977). Elle baisse de 3,5 % chez les enseignants (77,2 % contre 80,8 %) et d'un point chez les administratifs (68 % contre 69 %). Chez les enseignants, les listes d'union inter-syndicale emportent 49,3 % des sièges, comme l'an dernier. La FEN accuse une légère baisse (38,8 % des voix contre 31,4 % en 1977). Le SGEN-C.F.D.T. obtient 5 % des voix (contre 4,7 %). Les syndicats autonomes (S.N.A.L.C., C.N.C.G., S.N.C., etc.) passent de 18,1 à 10,3 %, et les non-syndiqués de 4,3 % à 4,4 % des voix.

Chez les administratifs, les deux tiers des voix sont recueillies, comme l'an dernier, par des non-syndiqués — avec toutefois une légère baisse (de 38,8 % à 38 %) — et les listes d'union, qui progressent (de 26,4 % à 28,3 %). La FEN passe de 21 % à 12,5 %.

Chez les personnels de service, les non-syndiqués obtiennent 25,1 % des voix (contre 25,4 %). La FEN passe de 50,7 % à 22,1 % — seul collège où elle progresse — et la C.G.T. passe de 20,2 % à 17,8 %.

● Spectacle scolaire déconseillé à Amiens. — Le recteur et l'inspecteur d'académie d'Amiens ont publié un communiqué commun à propos du spectacle de la Compagnie Bonifati sur lequel la Compagnie académique d'action culturelle avait donné un avis défavorable (le Monde du 14 décembre). Ils précisent que cet avis est pour cause « des outrages de langage, un style agressif, une incitation à la violence, l'absence de rapport avec la réalité historique de la Révolution française ». Les autorités académiques, ajoutent-ils, sont responsables devant les parents de l'éducation des élèves qui leur sont confiés.

POLICE

M. BONNET ET LES « BREBIS ÉGARÉES »

Rédacteur en chef d'un récent « journal instauré » de R.T.L., M. Christian Bonnet a été inquiété de la prolifération des bavures, ces dernières semaines, au sein de la police, il avait adressé à tous les commissaires de police de France une lettre dans laquelle il affirme que ces « événements déplorables (...) sont de nature à donner à l'ensemble des fonctionnaires de police ». « A vous qui assumez, dans votre ressort, la responsabilité du commandement que je porte pour l'ensemble des corps de police je demande, en plein accord avec le directeur général de la police nationale, de veiller à sanctionner de manière impitoyable les manquements par quelques brebis égarées aux règles de la conscience professionnelle et de l'honneur, qui ont toujours été et continueront de demeurer la fierté de notre police », écrit le ministre de l'Intérieur.

Dans une question écrite au ministre de l'Intérieur, M. Maxime Kallinski, député du Val-de-Marne (P.C.), s'étonne que les conclusions du récent rapport de l'inspection générale de l'administration sur l'utilisation de dix mille policiers dans les tâches négligées par la sécurité publique (le Monde du 14 décembre) n'aient pas été communiquées aux parlementaires lors du débat budgétaire du 19 octobre dernier. A l'époque, en effet, M. Christian Bonnet était depuis quatre jours en possession de ce document, déclare M. Kallinski, qui regrette d'autre part que l'administration ait refusé de façon catégorique de lui fournir une copie de ce rapport.

ISTH Depuis 1953 INSTITUT PRIVÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES NUMÉRIQUES

- Examen du CAPA
- Préparation complète (thématiques)
- Avec préparation intensive en Août
- Places limitées
- Espaces de 12 étudiants

AUTEUIL 8, av. Léon-Henry 75016 Paris - Tel. 224-10-72

TOLBIAC 83, av. Duhalle 75013 Paris - Tel. 560-53-91

vitamine C dans Mythes et ré

Du placebo à la

L'ent

GEORGES SUEUR.

Le Monde DE LA MÉDECINE

Aspirine et vitamine C dans les états grippaux Mythes et réalités

L'utilisation d'aspirine, d'une part, et de vitamine C d'autre part, est largement répandue dans tous les pays occidentaux où le public leur attribue des effets bien-faisants, préventifs ou thérapeutiques, dans les infections virales saisonnières, rhumales ou états grippaux.

et il n'est guère de foyers où l'on ne compte actuellement une victime de la grippe, la vrate, ou d'une rhino-pharyngite.

La consommation de vitamine C et de préparations à base d'aspirine connaît donc son grand pic annuel, et les très nombreuses spécialités qui les contiennent sont sous forme de comprimés, de poudres à goût d'orange, de boissons effervescentes ou autres, sont largement utilisées par le public (qui les acquiert librement et leur attribue une action bienfaisante), et non moins largement prescrites par les médecins, qui les rangent au nombre des « médicaments mineurs » qui, s'ils ne font pas de bien, ne font en tout cas pas de mal, mais dont ils se demandent si - on connaîtra un jour leur efficacité réelle -.

Du placebo à la nuisance

par le docteur ESCOFFIER-LAMBIOTTE

À la vogue de l'acide ascorbique, ou vitamine C, date de plusieurs années déjà et a trouvé en l'Américain Linus Pauling, prix Nobel de chimie, en 1954 et prix Nobel de la paix, un défenseur inattendu et passionné. Les positions qu'il a prises à ce sujet ont déclenché de vives polémiques, et la controverse entre partisans et adversaires de l'efficacité thérapeutique de la vitamine C a pris des dimensions internationales, après que Linus Pauling lui eût consacré un ouvrage entier.

Une constatation est à l'origine de cette utilisation thérapeutique, à savoir qu'en cas d'infection par un virus le taux d'acide ascorbique normalement présent dans le sang et les globules blancs s'abaisse rapidement pour remonter quelques jours plus tard. De très fortes doses d'acide ascorbique (6 grammes par jour) corrigent partiellement la chute de son taux lors des atteintes virales.

La Lettre médicale d'information (1) rappelle que ces faits

flaque dès lors que les patients avaient à son sujet une opinion favorable; et cela, que cette substance soit réellement de la vitamine C, ou un placebo (eau sucrée colorée en orange).

Un bilan négatif

En somme, le bilan de tous les essais comparatifs menés avec rigueur pour vérifier l'efficacité qu'aurait la vitamine C pour la prévention ou l'atténuation des affections saisonnières des voies respiratoires supérieures et des syndromes grippaux est jusqu'à présent négatif. Il indique que l'acide ascorbique n'a, dans ces affections, qu'une efficacité très modeste ou nulle et que les rares effets favorables observés sont d'ordre psychologique.

Bien qu'aucun effet toxique de la vitamine C n'ait été signalé à ce jour, l'acidification chronique des urines que provoque son administration pourrait favoriser l'apparition de calculs urinaires.

Il est donc permis de se demander s'il ne serait pas souhaitable que les firmes pharmaceutiques restreignent du commerce d'innombrables spécialités coûteuses et inutiles, et renoncent aux publicités tapageuses dont elles font l'objet concernant leur prétendue action antigrippale ou antirhumale.

Alliée des virus

Le problème que pose l'administration d'aspirine pour l'allègement des symptômes des diverses affections virales saisonnières, rhino-pharyngites ou gripes, est très différent. Bien que l'aspirine (ou acide acétyl-salicylique) soit connue et utilisée depuis plus d'un siècle, et que son usage soit répandu dans le monde entier, son efficacité thérapeutique n'a cessé de se voir élargie et précisée ces dernières années, à la lumière des connaissances scientifiques modernes, concernant notamment les prostaglandines.

Le recours à l'aspirine à fortes doses comme anti-inflammatoire puissant dans les affections rhumatismales ou son utilisation dans les suites d'affections cardio-vasculaires, en raison de ses effets anticoagulants, sont des exemples de ces applications médicales.

Mais l'essentiel de ses indications reste pour le grand public tout au moins l'allègement des maux de tête, combattus, douleurs musculaires ou malaises divers, et de la fièvre que provoque les affections virales saisonnières.

Le département des maladies infectieuses de l'université d'Illinois (Chicago) a conduit une étude en double aveugle (2) chez quarante-cinq volontaires étudiants en médecine, afin de tester de façon sérieuse l'effet de l'aspirine sur les symptômes du rhume et sur la prolifération virale.

Des solutions de rhinovirus appartenant à des types classiques (21 et 25) furent préparées et instillées dans les narines des volontaires, lesquels notèrent quotidiennement durant huit jours leur état.

Chacun recevait trois fois par jour, pendant cinq jours, après la contamination, deux capsules qui, bien que d'apparence identique, contenaient, pour la moitié des sujets, 0,3 gramme d'aspirine, et, pour les autres, du sucre (placebo).

Les symptômes inflammatoires du rhume (maux de tête, décharges nasales, brûlures oculaires) furent très légèrement moins marqués chez les volontaires qui recevaient réellement de l'aspirine dans leurs capsules que chez

les autres; l'aspirine a donc, confirme l'équipe américaine, une certaine action analgésique, mais les résultats sont si peu marqués qu'ils sont qualifiés de « décevants ».

Mais en diminuant les réactions inflammatoires (qui permettent la destruction des agents infectieux), l'aspirine comme d'ailleurs les hormones stéroïdes (cortisone), favorise la prolifération de ces agents.

Les volontaires qui avaient reçu de l'aspirine quotidiennement présentaient, en effet, dans leurs sécrétions nasales des quantités de virus beaucoup plus importantes que ceux qui n'avaient absorbé que du sucre.

Une telle situation n'est pas sans inconvénients, car l'équipe américaine, en ce qu'elle risque de favoriser les complications de ces infections virales notamment les trachéobronchites. En outre, les porteurs de virus « que sont ces patients traités à l'aspirine constituent une source de contagion non négligeable.

Dans les vraies gripes, dues à des virus très différents des rhinovirus, et qui s'accompagnent d'une fièvre élevée, toute thérapeutique conduisant à faire baisser la fièvre, comme c'est le cas pour l'aspirine, est à déconseiller.

Comme l'a montré le professeur André Lwoff (Le Monde du 16 janvier 1974), les virus de la grippe meurent à mesure que s'élève la température et ne prolifèrent jamais si vigoureusement que lorsqu'elle s'abaisse. Ils sont, en effet, thermosensibles.

Les boissons chaudes, les inhalations d'air brûlant, les couvettes épaisses de nos aïeux constituent donc le traitement de choix, inspiré par plusieurs siècles d'expérience, d'affections certes sans gravité mais dont les complications sont toujours redoutées chez les sujets fragiles.

(1) 120, boulevard Saint-Germain, 75001 Paris, numéro d'octobre 1978.

(2) Dans un essai thérapeutique dit en double aveugle, le médicament testé et le placebo (ou substance inerte) sont conditionnés de façon identique et les soignés ignorent, au même titre que les patients, la nature du produit administré.

Grâce aux lecteurs

L'enfant du miracle

De jeunes parents, qui n'avaient eu jusqu'à présent que des enfants morts, fêteront pour la première fois cette année le Noël d'un magnifique bébé de trois mois.

Cet appel aux volontaires par l'intermédiaire du « Monde de la médecine » (5 juillet 1978).

Le centre d'hémobiologie périmaternelle de Paris lançait, en juillet dernier, un appel aux volontaires par l'intermédiaire du « Monde de la médecine » (5 juillet 1978).

Des sujets appartenant au groupe AB négatif étaient sollicités pour donner à une ou plusieurs reprises du plasma, afin de pouvoir mettre en œuvre un traitement qui permette de sauver un enfant menacé par l'incompatibilité de son groupe sanguin avec celui de sa mère.

Cette dernière, Mme X., avait, à vingt-deux ans, perdu déjà trois enfants, morts avant leur naissance, tous par les anticorps anti-rhésus que produisait leur mère, laquelle avait un groupe sanguin (rhésus négatif) différent de celui du père (rhésus positif) et de celui des enfants conçus par le couple.

L'équipe du centre d'hémobiologie périmaternelle, qui dirige le professeur Pinon, en collaboration avec les docteurs Maigret et Marie, et sous la prise en charge clinique du professeur Chavrin, avait tenté, et réussi, dans une première série de sept cas, à l'origine de celui de Mme X., un traitement nouveau visant à remplacer le plasma agressif de la mère par du plasma sain provenant de donneurs volontaires, et cela durant les quatre derniers mois de la grossesse.

Les quantités considérables de plasma sain (80 litres), provenant de donneurs appartenant à un groupe rare, nécessaires à une telle entreprise étaient qu'en dépit de tous leurs efforts le Centre national de transfusion sanguine et les centres de transfusion de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul et des autres hôpitaux de Paris n'auraient pu engager le traitement sans le quinquième enfant de Mme X., n'aurait aucune chance de survie.

Plus de cent cinquante lecteurs du Monde, appartenant au groupe AB négatif, se présentèrent au centre d'hémobiologie dans les quarante-huit heures suivant l'appel lancé dans nos colonnes, chiffre d'autant plus remarquable que ce groupe sanguin est exceptionnel : une personne sur cinq cents seulement est AB Rh. négatif dans la population française.

Les plasmaphèreses (ou remplacement complet du plasma toxique de la future mère par le plasma des volontaires) débutèrent immédiatement et devaient se poursuivre tout l'été. Après plus de trente séances, durant lesquelles 70 litres de plasma ont été donnés, Mme X. donna naissance, le 17 octobre, à un enfant de 3 kilos atteint d'une maladie hémolytique modérément sévère, et qui fut aisément matricisée par deux échanges transfusionnels (remplacement complet du sang de l'enfant contaminé par le sang de la mère par du sang de donneur).

L'enfant est aujourd'hui en pleine santé, et nous écrit le professeur Pinon, « nous devinez la joie des parents, qui est profondément émue ».

Toujours grâce à des volontaires, des traitements analogues sont tentés actuellement à Paris, Bordeaux et Besançon pour d'autres jeunes femmes qui se trouvent dans la même situation dramatique.

Il semble que sous l'angle du progrès scientifique les enfants du miracle de ce Noël 1978 soient bien ceux survivants de la malédiction Rhésus. Ils doivent leur salut, hier encore impensable, à un remarquable travail de recherche, certes, mais aussi à la générosité et à la solidarité d'un certain nombre de lecteurs, qui parurent aujourd'hui l'indiscutable joie de parents qui s'estiment, eux-mêmes, miraculés.

Dr E.-L.

Alcool et conduite automobile

Les fêtes à l'épreuve de la loi

Pour la première fois, cette année, les retours en voiture de réveillons trop arrosés seront dominés, non plus par la crainte d'un hypothétique accident - celui qui n'arrive qu'aux autres - mais par la peur du gendarme. Ce sont les premières fêtes de fin d'année qui ont lieu depuis le vote, le 12 juillet 1978, de la loi permettant le dépistage de l'imprégnation alcoolique au volant, en dehors de toute infraction.

Deux mesures, semble-t-il à beaucoup, devraient permettre de conduire sans renoncer à boire : une bonne information sur les quantités d'alcool à ne pas dépasser pour que l'alcoolémie reste en dessous du taux légal de 0,8 gramme par litre; et le recours, le cas échéant, aux produits nouvellement mis sur le marché pour diminuer le taux d'alcool dans le sang (Le Monde du 12 septembre).

En fait, les taux d'alcoolémie dépendent de variables trop nombreuses et trop individuelles pour être calculés avec un degré de précision suffisant. Quelques heures de repos ou l'abstinence d'un des convives, comme cela se fait couramment dans les pays nordiques, apparaissent encore comme les meilleurs moyens de concilier la nouvelle loi et les fêtes de fin d'année.

DANS un livre intitulé *Pratique de l'alcool et de l'alcoolisme* (1) que viennent de publier les éditions Bordas, des tableaux fort nombreux permettent à chacun de calculer en fonction de son sexe, de son poids et des quantités absorbées, son taux d'alcoolémie.

1,1 gramme d'alcool par litre dans le sang : tel est le taux qu'atteint après une femme de 45 kg, trente minutes après avoir absorbé à jeun trois verres contenant chacun 11 grammes d'alcool. En revanche, un homme de 80 kg pourrait rester à 0,7 gramme par litre, donc en deçà du taux légal, en absorbant au cours d'un repas cinq verres d'une même teneur en alcool.

La légende de ce tableau précise que l'on ne devient un « criminel en puissance » qu'à partir d'une dose d'alcool dans le sang supérieure à 2,2. Fourmillés de 0,8, les risques pour le conducteur sont multipliés par quatre.

L'Institut de recherches scientifiques, économiques et sociales sur les boissons (IREBS), organisme d'études financé par les fabricants de spiritueux, publie des plaquettes qui font varier de façon plus rigoureuse les doses d'alcoolémie en fonction du nom-

bre de verres dont le volume n'est pas défini avec précision.

Le professeur Cot, chef de service à l'hôpital de Garches, reste très sceptique face à ce type d'initiative : « Les taux d'alcoolémie varient en fonction d'un nombre de variables beaucoup plus nombreuses que le sexe et le poids : la nature des boissons joue ainsi un rôle, les liqueurs sucrées agissent moins fortement; le choix du bras même, au moment de la prise de sang, peut provoquer des variations de 10 % ». Intervenant aussi l'état général, l'activité déployée et même, à période égale, la répétition des tisseurs adipeux, l'alcool se fixe moins sur les graisses. Il reste, enfin, au-delà de tous ces facteurs identifiables, un facteur résiduel qui peut encore faire varier de manière significative les doses d'alcoolémie selon les individus.

Ceux des alcooliques qui se montrent sceptiques sur l'aptitude de chacun à mesurer sa capacité de résistance à l'alcool, conseillent en cas de conduite une grande modération dans la consommation de boissons alcoolisées, soit l'équivalent, au cours du repas, d'un quart de litre de vin, sans apéritif ni digestif.

Du sucre en pharmacie

Ces normes plus ou moins strictes peuvent-elles être assouplies grâce à l'absorption de produits diététiques à base de sucre qui permettraient de diminuer les taux d'alcoolémie ? « L'action de doses importantes de fructose pour prévenir l'absorption de l'alcoolisme n'est pas discutée », écrit dans *La Revue du praticien* du 25 octobre 1978, le professeur Jean Lereboullet, directeur de l'Institut d'Alcoologie de l'hôpital de Bicêtre.

Les nombreuses expérimentations qu'il a faites sur ce sujet permettent d'affirmer que l'absorption, en même temps que des boissons alcoolisées (2) de 100 grammes de fructose, fait baisser de près de 40 % en moyenne les pics d'alcoolémie.

« Les tests psychométriques », affirme également le professeur Lereboullet, pratiqués à double insu (ou double aveugle) étaient améliorés de façon très significative. » Il visait à comparer les performances de deux groupes de volontaires ayant absorbé la même quantité d'alcool et une substance neutre pour les uns, du fructose (sucre) pour les autres.

Avec deux sachets de 30 grammes de poudre Alsaver, vendus

dans le commerce depuis septembre et composée à 97,5 % de sucres divers montre une diminution moyenne de 20 % des taux d'alcoolémie des sujets testés. Il ne semble pas, en revanche, que dans ce cas les réflexes soient améliorés notablement.

De sérieuses réserves peuvent être faites pourtant sur l'utilisation de sucres comme antidotes de l'alcool :

• Ils n'agissent d'abord que s'ils sont absorbés avant ou en même temps que la boisson alcoolisée.

• Seules des alcoolémies peu élevées (de 0,5 à 1 gramme par litre) sont réellement sensibles à l'action de ces produits.

• Tout repas qui accompagne l'absorption de boissons alcoolisées permet aussi de ralentir le temps de séjour de l'alcool dans le tube digestif et diminue ainsi dans des proportions importantes l'efficacité des sucres.

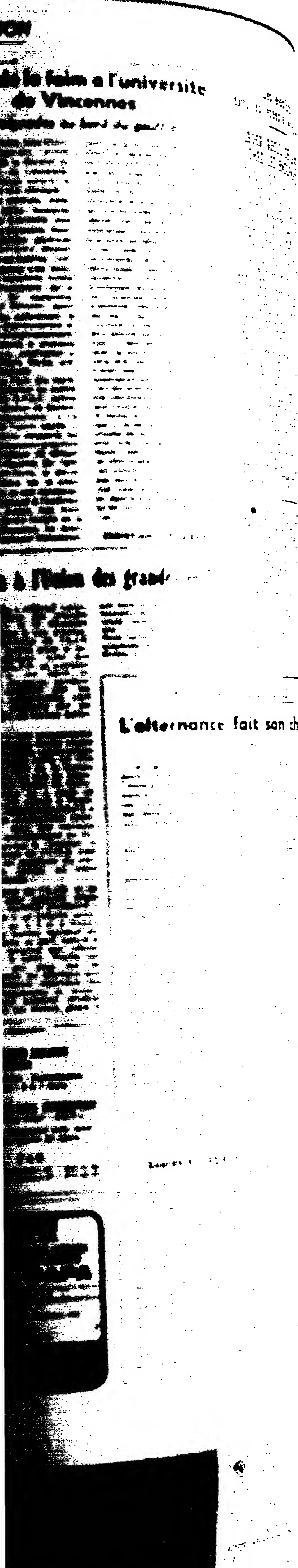
• Enfin, l'absorption fréquente de telles quantités de sucres constitue un facteur de risque pour de nombreuses maladies (diabète, maladies cardio-vasculaires, troubles gastriques).

L'absence de publicité de ces produits, qui ne doivent pas mentionner leurs effets sur l'alcool, et le fait qu'ils sont néanmoins vendus en pharmacie leur donnent un semblant de caution tout en privant les consommateurs d'informations directes.

« Apprendre à se connaître face à l'alcool » : tel pourrait être le thème de la prochaine campagne d'éducation sanitaire du ministère de la santé et de la famille; les usagers ignorant trop souvent les limites de leurs nouveaux dévotions ne seraient plus ainsi désarmés face à une loi nécessaire. — N. B.

(1) *Pratique de l'alcool et de l'alcoolisme*, de M. Alexandre Dorigny et du docteur Michel Volnay, Ed. Bordas, coll. « Repas de la santé », 65 p., 19 F.

(2) Ces boissons alcoolisées ont été administrées à la dose de 0,8 gramme d'alcool par milligramme de poids chez l'homme (et 0,5 chez la femme).



مركزنا للأصل

صحة من الأصل

La recherche
II. Des res...

La Commission des Communautés européennes

La Commission des Communautés européennes cherche pour Bruxelles un

pharmacien

- Les candidats devront
- posséder un diplôme universitaire de pharmacien ou de médecin,
- posséder une certaine expérience administrative ainsi qu'une connaissance approfondie des législations pharmaceutiques des Etats membres et de la Communauté,
- posséder une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue communautaire autre que leur langue maternelle,
- être âgés de moins de 32 ans et posséder la nationalité d'un pays membre.

La rémunération et les conditions de travail sont en rapport avec l'importance que revêt le poste pour la Commission et seront communiqués aux candidats retenus.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé à l'adresse suivante, en mentionnant la référence PBP/1: M. A. J. CASTON, JE 8/21, Commission des Communautés européennes, rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles (Belgique). La date limite pour le dépôt des dossiers complets de candidature est fixée au 19 janvier 1979.

best-seller depuis 6 mois

le nouveau livre du Professeur

Jean Bernard

de l'Académie française

L'Espérance

ou le nouvel état de la médecine

Une sommité du monde médical explique clairement comment la Recherche et les techniques de pointe peuvent soulager la misère humaine.

Buchet/chastel

18, rue de Condé, 75006 Paris

En souscription jusqu'au 15 Février 1979

chez votre libraire médical

NEPHROLOGIE

édité par JEAN HAMBURGER, JEAN CROSNIER, JEAN-PIERRE GRÜNFELD de l'hôpital Necker

Seule, l'équipe de l'Hôpital Necker pouvait obtenir que les cent meilleurs néphrologues du monde, appartenant à 11 pays différents, collaborent à une œuvre collective de cette ampleur.

conditions de souscription: 2 volumes de 800 pages environ chacun - au total 700 illustrations: prix de souscription 590 FF / prix définitif 720 FF (frais de port, assurance, emballage: 35,00 FF en sus)

flammarion médecine 20, rue de vaugrand - 75006 Paris

Gladys Swain
Le sujet de
de la folie
Naissance de la
psychiatrie 36 FF
PRIVAT

TRADUCTIONS
ABC 44 R.N.D. DES VICTOIRES
PARIS 2^e TEL. 236.13.03
PLUS RAPIDE - MEILLEUR MARCHÉ

Robert Laffont

Par un grand spécialiste international, l'information la plus sûre et la réflexion la plus objective sur les grands choix énergétiques.

LA POMME NUCLEAIRE

et

L'ORANGE SOLAIRE

un livre de

MICHEL GRENON

collection REPONSES ECOLOGIE

S. O. S. SANTÉ : LE 15

Un seul numéro de téléphone centralisera les appels d'urgence dans plusieurs départements, dès l'hiver 1979

Nous aurons, d'ici à 1980, avec la mise en place d'un numéro national « santé », le 15, le meilleur système du monde de l'urgence à condition toutefois que les deux médecines, publique et privée, s'entendent », affirme M. Colirier, responsable des questions de l'urgence au ministère de la santé et de la famille. Les crédits du budget affectés aux secours d'urgence ont augmenté de près de 50 % par rapport à l'année dernière. Une circulaire doit, d'ici peu, définir de manière souple le fonctionnement des centres départementaux 15. Mais Mme Simone Vell, ministre de la santé et de

la famille, a posé un préalable à leur mise en place : l'entente entre les Services d'aide médicale urgente (SAMU) des hôpitaux et la médecine de ville.

Cette collaboration a déjà été réalisée dans une dizaine de villes : elle devrait permettre l'ouverture, durant le premier semestre 1979, dans quelques départements, d'un centre unique de réception des appels d'urgence répondant aux grandes détresses et assumant, dans le même temps, une permanence de soins pour la médecine de ville. Le calendrier de M. Colirier, fixant à 1980 la généralisation du 15, est-il crédible ? S'agit-il simplement de l'optimisme excessif d'un homme qui, depuis plus de vingt ans, a lutté pour que les urgences s'organisent ? Les difficultés à surmonter avant la généralisation du 15 restent, en tout cas, importantes : l'existence de SAMU dans près de quarante départements, la difficile définition de la localisation et surtout de la responsabilité d'encombrement et de dilution de responsabilités, entraînés dans les grandes agglomérations par la centralisation d'appels très nombreux, constituent encore des obstacles.

ble ? S'agit-il simplement de l'optimisme excessif d'un homme qui, depuis plus de vingt ans, a lutté pour que les urgences s'organisent ? Les difficultés à surmonter avant la généralisation du 15 restent, en tout cas, importantes : l'existence de SAMU dans près de quarante départements, la difficile définition de la localisation et surtout de la responsabilité d'encombrement et de dilution de responsabilités, entraînés dans les grandes agglomérations par la centralisation d'appels très nombreux, constituent encore des obstacles.

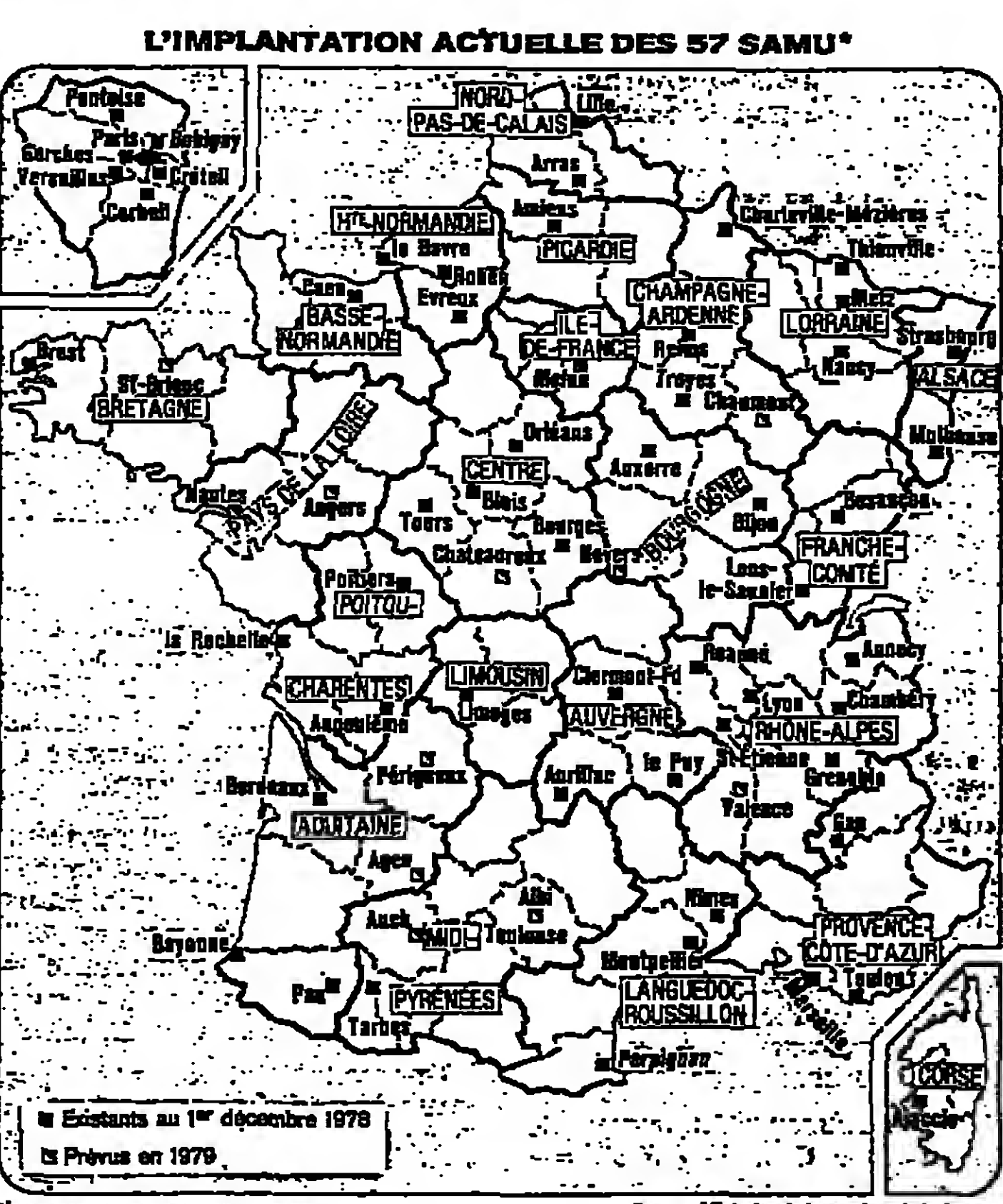
Le 15, pour l'instant, ne répond pas : il n'est plus un indicatif interurbain depuis qu'un protocole, en janvier dernier, est intervenu entre les P.T.T. et le ministère de la santé ; mais il n'est pas encore un numéro national santé.

Pourtant le 15 représente d'ores et déjà une idée force, une dynamique : depuis quelques mois, les publications médicales lui consacrent de nombreux articles ; les syndicats et l'ordre des médecins se réunissent depuis plus d'un an pour en débattre ; surtout, le 15 a permis ce que vingt ans d'expérience des C.E.U. n'ont jamais même amorcés : la coopération entre les deux médecines, publique et privée.

De fait, les procès d'intention ne manquent pas : les uns soupçonnent une volonté de monopole de la part de l'hôpital, les autres craignent l'éparpillement et le manque de structure de la médecine de ville. Pourtant à Toulon, à Pontoise, à Chambéry et dans une dizaine d'autres villes, médecins hospitaliers et praticiens de ville se sont organisés ensemble pour accueillir les appels d'urgence. Pour une raison simple : il y a de l'intérêt bien compris des uns et des autres. Toute sortie inutile du SAMU représente, en effet, une dépense importante pour celui-ci et un manque à gagner pour la médecine de ville. Ainsi, actuellement, le SAMU de Tours, qui n'a pas de relais auprès des médecins de ville, fait, d'après ses propres statistiques, près de 20 % de sorties inutiles. Une sortie de SAMU coûte, selon les départements, entre 300 F. et 400 F.

La définition des responsabilités

Mme Simone Vell a fait de cette entente entre la médecine publique et la médecine privée un préalable à la mise en œuvre du 15 ; en renonçant, il y a un an, à déposer un projet de loi, elle a voulu éviter les réactions de rejet et les procès d'intention que l'annonce d'un tel texte avait à elle seule provoqués. Les reconnaissances qui se multiplient localement entre les intéressés ne sauraient cacher le chemin à parcourir encore : quarante départements, notamment dans l'ouest de la France, sont dé-



pourvus de SAMU ; dans de nombreuses agglomérations, comme Strasbourg ou Tours, la médecine de ville commence seulement à s'organiser en associations pour relever le défi des urgences. A Bordeaux, la présence d'un médecin vacataire généraliste auprès du SAMU ne donne qu'une image bien déséquilibrée de la collaboration entre les deux médecines.

En revanche, dans les villes comme Grenoble et Rouen, le système est bien rodé : un même numéro, rendu public d'ores et déjà, reçoit tous les appels qui requièrent une présence médicale, du médecin de garde pour un enfant fiévreux à l'ambulance médicalisée pour un grave accident.

Le 15 pourrait-il être utilisé immédiatement dans ces deux villes ? Sans doute pas : pour deux raisons. La première d'ordre technique : le nombre de lignes téléphoniques des SAMU actuels devrait être multiplié ; la mise en œuvre du 15 ne manquera pas, en effet, d'augmenter le nombre

d'appels et, à Rouen, on estime qu'il faudrait passer des trois lignes actuelles à une dizaine.

La mise en place des centres 15 suppose aussi que soient tranchées, notamment par la circulaire en préparation, certaines questions de doctrine. Faut-il localiser le centre 15 au SAMU lui-même ou sur un terrain neutre, à côté du SAMU, comme dans le Val-de-Marne ? Surtout, à qui reviendra la responsabilité ultime des erreurs commises dans le fonctionnement de ces centres ? La création évoquée d'un comité médical responsable et associant les uns et les autres permettrait de ne donner la présence à personne. La définition d'une telle responsabilité collective restera délicate.

Psychiatrie et clinique privée

La dynamique, actuellement créée, laisse pourtant un peu de côté à la fois la psychiatrie et les cliniques privées. Les urgences psychiatriques sont très faiblement évoquées dans le débat actuel, alors que la mise en service du 15 ne manquerait pas de multiplier les appels de gens anxieux ou simplement désarçonnés, qui échouent actuellement aux services, à la porte des hôpitaux ou dans les commissariats. Or le médecin régulateur des futurs centres 15 aiguillera-t-il cette population, entre un secteur de psychiatrie (1), qui n'assure pas de garde de nuit à de très rares exceptions, et un hôpital psychiatrique qui effraie toujours ?

Les cliniques, elles, sont quelquefois intégrées au système d'urgence, comme dans le Val-de-Marne, où elles représentent 55 % des lits de chirurgie. Leur place reste encore, dans la plupart des cas, à définir, même si les textes à venir leur reconnaissent une participation à un comité départemental de l'urgence, placé sous l'autorité du préfet.

Dernier obstacle, et de taille, à la généralisation des centres 15 : l'opposition de principe de certains à la centralisation des appels d'urgence. « Est-il bien possible et même souhaitable, demande le professeur Lécroix, directeur du SAMU de Lorraine, dans la Revue du praticien du 25 novembre 1978, que tous les départements disposent d'un SAMU avec permanence téléphonique et médicalisation de l'appel ? Ne faut-il pas plutôt insister sur la nécessaire multiplication et décentralisation des services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) plus souples, plus rapides et plus opérati-

tionnels, chargés du ramassage médicalisé, laissant au seul SAMU de région l'organisation et la coordination des transports secondaires, des transports primaires difficiles, des transports aériens, de l'enseignement ? »

Le 15, en outre, d'après le professeur Lécroix, « renforce la nécessité d'une très difficile en fait à réaliser par téléphone pour des raisons d'incompétence des interlocuteurs imprécis ou émus ».

La double nécessité d'une grande souplesse dans la réalisation de ces centres 15 ainsi que d'une éducation bien menée dans les écoles en matière de secourisme devrait permettre de pallier les difficultés de principe évoquées par le directeur du SAMU de Lorraine. Ce dernier apparaît, en tout cas, bien isolé parmi les responsables de SAMU devenus, pour la plupart, des militants du numéro national de santé.

NICOLAS BEAU.

(1) Le secteur représente une zone géographique de près de 10 000 habitants où une même équipe prend en charge, sur le plan psychiatrique, l'ensemble de la population.

Paris se hâte lentement

La police, les pompiers, le SAMU, l'AIMP, les ambulances, la Croix-Rouge, SOS-Médecin... les Parisiens qui pour 40 % d'entre eux n'ont pas de médecin traitant, ont le choix en cas d'urgence entre une bonne dizaine de numéros. Et généralement ils ne savent que faire.

Pourtant, la mise en place d'un numéro unique des urgences à Paris sera particulièrement délicate. Alors que de nombreux SAMU entretiennent de bonnes relations avec les pompiers, les uns et les autres disposant à Paris d'ambulances médicalisées, qui n'interviendront pas, pour l'instant, de manière coordonnée. En outre, pour des raisons historiques, les ambulances des SAMU sont presque toutes conduites par des policiers, dont la présence pour des suicides, des affaires de drogue ou des cas de troubles mentaux apparaît peu souhaitable.

La médecine de ville est également divisée. A Paris, entre des associations de médecins spécialistes de l'urgence et des associations de quartier, qui revendiquent les appels d'urgence pour les seuls praticiens installés.

Autre difficulté, et non la moindre : à qui reviendra le financement et donc la responsabilité du centre 15 de Paris ? Au département, et donc, au-delà, à l'Etat, ou à l'Assistance publique, dont le maire de Paris, M. Jacques Chirac, préside le conseil d'administration et a demandé, à ce titre, un rapport sur ce sujet au professeur Florian Dalbarre, responsable des questions de santé ? Ce dernier souligne la nécessité d'associer au débat actuel toutes les parties intéressées et de ne pas précipiter le mouvement ; le répartition des responsabilités entre l'Etat et le maire ne sera pas, en tout cas, sans conséquence sur la réorganisation des urgences à Paris, une nécessité que personne, au demeurant, ne conteste. — N. B.



La recherche française en péril

II. - Des reproches en retard de dix ans

par CLAUDE KORDON (*)

Dans un premier article, M. Claude Kordon, rappelant les progrès qu'a faits la recherche française depuis vingt ans, a montré pourquoi il était important de préserver une recherche fondamentale de qualité, et souligné que ce ne sont pas les structures de la recherche publique qui gênent le transfert des connaissances à l'industrie (« Le Monde » du 16 décembre).

Les commissions spécialisées qui gèrent la recherche et orientent son développement au sein des grands organismes ont été trop au « conservatisme » ou au « suivi de modes », indiquait récemment M. Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche (1).

Ceux qui participent au travail de ces commissions savent qu'elles sont devenues des organes d'orientation et de contrôle de la stratégie scientifique des laboratoires, dont l'efficacité n'a rien à envier à celle des instances analogues d'autres pays à haut potentiel de recherche : on le sait d'expérience, pour avoir participé à titre d'expert étranger à des commissions de la Communauté allemande de recherche et à des expertises de la Fondation nationale pour la science des Etats-Unis.

Les reproches du secrétaire d'Etat à la recherche ont dix ans de retard. Ils semblent tenir davantage à de mauvaises expériences faites jadis par d'anciens membres des cabinets ministériels qu'à une analyse objective des faits. Dans la plupart des disciplines, les commissions ont réévalué les orientations passées et dégagé la recherche des chapelles qui s'opposaient à sa modernisation. Encore faut-il entendre sur le sens du terme « conservatisme ». Une recherche fondée sur des concepts ou des méthodes archaïques doit être réorientée ; c'est à une partie de l'action des commissions scientifiques, qu'elles ont souvent mené, en envoyant ses représentants auprès des équipes concernées, au sein de secteurs de remplacement, ou en aidant les chercheurs à trouver d'autres affectations. Mais la « conservation » des connaissances et du savoir-faire dans des secteurs qui ne sont pas, ou pas encore, « en pointe », est aussi un aspect fondamental de la pré-

servation du patrimoine scientifique. Une « percée », c'est-à-dire l'émergence d'un nouveau concept dans un domaine déterminé, n'est possible que là où préexiste une masse critique de connaissances. Il est très difficile de prévoir dans quel domaine vont se produire les prochaines émergences.

Pour lutter contre ce penchant conservateur, le secrétaire d'Etat préconise le recours à de « nouveaux instruments de financement », et le ministre des universités parle avec insistance de redistribuer certains crédits d'organismes par le canal des universités. Pour qui connaît l'action des « instruments de financement » parallèles qui existent déjà, ce serait là d'aimables plaisanteries si l'on n'en connaissait pas d'avance le résultat. Les crédits affectés à la recherche sont crûs sur des justifications circonstancielles pour promouvoir tel secteur de recherche, servent le plus souvent une « clientèle », sans critères scientifiques sérieux. S'ils sont parfois plus sélectifs sur les thèmes, ils le sont beaucoup moins que les commissions spécialisées d'organismes en matière de qualité des recherches ; ils représentent surtout une importante source de gaspillage.

Autre aspect du « conserva-

tisme » : les chercheurs ne se soucient pas assez de mobilité. La non-mobilité est un mal français. Elle tient sans doute à des habitudes et à des traditions, mais aussi, on le sait, à de bien plus grands difficultés matérielles de détachement que dans les pays où cette mobilité est habituelle.

Malgré des obstacles, on peut persuader des chercheurs ou des techniciens de changer de thème de recherche ou de laboratoire lorsque des perspectives sérieuses leur sont proposées. Mais il est naïf de croire qu'on augmentera la mobilité en supprimant simplement la durée de la période « probatoire » des chercheurs. Les entreprises, si elles le désiraient vraiment, trouveraient sans peine une main-d'œuvre hautement qualifiée dans ce vivier de « hors statuts ».

On dit enfin que la recherche coûte trop cher pour la conjoncture économique que nous connaissons, qu'il faut faire des choix. Sans doute faut-il en faire, mais lesquels ?

technique depuis deux ans (ce qui, par conséquent, est en vertu des règles sacro-saintes de la fonction publique, bloque la promotion d'agents témoinant, pourtant, de qualités professionnelles peu communes). L'accroissement de l'effectif des chercheurs est fixé à 3 % par an par le Plan et par le budget ; il est pourtant loin de ce chiffre dans la pratique, en raison de retards calculés dans la remise en circulation des postes libérés par départs ou par mises à la retraite, l'effectif de la commission que je préside (et dont relèvent pourtant trois disciplines dites « prioritaires », la neurobiologie, l'endocrinologie et l'immunologie cellulaire) s'est accru de moins de 24 % en 1978 par rapport à l'année précédente. En attendant, un nombre élevé de jeunes chercheurs ayant un remarquable niveau de formation ne trouvent de travail nulle part.

Bien sûr, tout cela ne veut pas dire qu'il n'y a rien à faire pour améliorer la recherche. La mutation d'une société industrielle en une société scientifique est en cours dans plusieurs pays étrangers. Consciente de ses exigences, des présidents d'université, les commissions scientifiques et les comités qui préparent le VII^e Plan d'équipement avaient à ce sujet plusieurs propositions réalistes, qui d'ailleurs m'ont été présentées dans des tiroirs. En mai dernier, quatre présidents de section du Comité national de la recherche scientifique, représentant les grands secteurs de recherche — physique, chimie, sciences de la vie et sciences humaines, — ont demandé à l'audience à M. Aigrain : inquiets de la dégradation des moyens de la recherche publique, ils désiraient lui présenter quelques-unes de ces suggestions. « Le ministre, leur répondit-on, reçoit déjà beaucoup de sollicitations... » ; il ne peut les recevoir pour l'instant, car il s'est « attaché à disposer d'un document d'évaluation des sciences et des techniques françaises, dont la connaissance

(lui) paraît nécessaire pour la conduite de la politique nationale de recherche ».

Il est pour le moins étonnant que le ministre, s'il a vraiment besoin de cette évaluation, refuse précieusement d'entendre les représentants du Comité national, c'est-à-dire ceux qui, analysant chaque année les succès, les échecs et les perspectives de la recherche, constituent le meilleur thermomètre de la science française. Et qu'il ait donc fait la délégation générale à la recherche scientifique et technique et le secrétaire d'Etat, si un tel document d'évaluation n'existe pas encore ?

« Il est porté à croire que, si le secrétaire d'Etat était de consulter les scientifiques, c'est parce

qu'il est dominant de la réforme du C.N.R.S. sera de transférer une bonne part du pouvoir de décision des commissions spécialisées vers des instances non scientifiques nommées par le gouvernement. Il se trouve malheureusement qu'au cours des dernières décennies c'est par une démarche inverse que la science a progressé en France comme à l'étranger. Nos meilleures performances proviennent le plus souvent de secteurs gérés directement par la communauté scientifique — ce que l'on nomme outre-Atlantique la « gestion par les pairs ». Par nature, la recherche ne peut être administrée comme une usine, en fonction des fluctuations du marché analysées par un conseil d'administration. Acquiesce à cette constatation, elle s'accroît encore moins que d'autres d'une orientation autoritaire.

Préserver les prérogatives du Comité national

Pour ne pas être régressive, une réforme doit donc d'abord préserver les prérogatives du Comité national, qui fait chaque année davantage la preuve de son efficacité. Elle doit aussi maintenir l'intégrité et la spécificité du C.N.R.S., pour s'attaquer aux causes réelles de blocage de nos structures. Par exemple, la situation critique de bien des recherches universitaires représente un danger réel pour l'avenir, d'autant plus que le budget des organismes ne leur permet même plus d'aider les jeunes équipes qui émergent dans les facultés ; ce n'est pas cela qu'on réforme. Une administration tatillonne met parfois deux ans pour autoriser le financement d'opérations sur lesquelles tout le monde est d'accord ; elle pousse chercheurs et chefs d'équipe à multiplier leurs sources de financement, leurs demandes de crédit, à produire des dizaines de rapports d'agents, au lieu de faire confiance, pendant une durée déterminée et comme dans la plupart des pays étrangers, suite à un programme dont on juge ensuite sérieusement les résultats ; ce n'est pas cela qu'on réforme. Un meilleur dialogue des scientifiques avec des représentants industriels ou sociaux, des utilisateurs de recherche est nécessaire ; il est possible ; mais que fait-on ? On lui substitue une commission de 64 membres composée d'émigrants commis de l'Etat qui apprennent certaines règles du

bien gérer, mais semblent tout ignorer des servitudes de ce qu'ils gèrent. Ces servitudes risquent d'avoir raison de leurs réformes ; en attendant, on aura brisé encore davantage les secteurs qui marchent bien, nos recherches productives, au profit de chimères qui resteront des constructions de papier. On aura lâché la proie pour l'ombre, et l'on s'en apercevra trop tard. Ceux qui connaissent bien les problèmes du développement de la recherche savent que, quels que soient les remarquables progrès de la période récente, notre potentiel scientifique demeure fragile. Si l'on brise son essor, des années d'effort — et d'investissements importants — seront nécessaires pour le reconstruire.

Le président de la République avait fixé pour objectif à la France « d'atteindre le premier rang des pays de dimensions comparables pour ce qui est de la recherche ». En ce qui concerne la qualité, et dans plusieurs disciplines, nous n'en sommes pas si loin. Il faut espérer que ses ministres n'enverront pas maintenant notre recherche, le cœur apparemment léger et à coups de réformes « originales », dans la voie du sous-développement.

F.I.N.

(1) Le Monde du 16 septembre. (2) Document annexé de la loi de finances pour 1978.

1 % du budget de la Sécurité sociale

La recherche fondamentale effectuée dans les universités et les grands organismes reçoit à peine plus d'un quart (28,9 %) des crédits affectés à la recherche par l'Etat. Entre 1970 et 1976, ces crédits n'ont augmenté que de 1,5 % par an en francs constants (2), contre 5 % au Benelux, 6,1 % en Allemagne.

Une « opération-vérité » du coût de la recherche serait sûrement salutaire. On y verrait mieux, par exemple, que la recherche médicale française coûte moins de 1 % du budget de la Sécurité sociale, ainsi que le rappelle récemment le président du conseil scientifique de l'INSERM. On y verrait aussi que la santé publique occupe en France près d'un million de personnes, cent cinquante mille travaillent pour la Sécurité sociale et soixante mille autres pour l'industrie pharmaceutique, dont 80 % de

chiffres d'affaires concernent des médicaments dits de confort, c'est-à-dire sans nécessité vitale ; les médicaments fondamentaux sont tous d'origine étrangère. Il est pourtant la recherche scientifique, représentant mille fonctionnaires pour gérer ce secteur. La recherche, elle, tous organismes confondus y compris l'université, n'emploie au moins de sept mille universitaires, chercheurs et techniciens ; à peine plus de 1/2 % du total, y compris la recherche que l'on réforme.

On dit des sciences biomédicales qu'elles sont prioritaires ; dans bien des cas, elles bénéficient surtout de priorités... sur le papier. Dans ce secteur, comme dans les autres, le budget des laboratoires du C.N.R.S. diminue chaque année, en francs constants, depuis sept ans. Malgré l'étendue des besoins, on n'a pas engagé un seul collaborateur

Réédition en tirage limité des revues les plus importantes de ce siècle

AVANT GARDE DADA SURREALISME : UNE INCOMPARABLE COLLECTION 5.680 PAGES ! DES MILLIERS DE DOCUMENTS !

HET OVERZICHT
Entre 1921 et 1926, une collaboration internationale des plus prestigieuses. La revue Het Overzicht fut une des premières et des plus importantes à dépasser et à proposer l'art moderne. En tant que telle, elle mérite de figurer au premier rang des périodiques d'avant-garde de ce siècle.

BIFUR
Entre 1921 et 1931 on y trouve les collaborations les plus diversifiées de ses fondateurs : André Breton, Joyce, Giono, Kaila, Buster Keaton, Mac Orlan, Soupault, Tzara... On y trouve un certain nombre d'œuvres de la littérature surréaliste, ainsi que des textes et analyses de la recherche à la rencontre de tout les met en contact avec la terre entière, leur permet d'appréhender l'homme total.

TROPIQUES
Créée en septembre 1941 à Fort-de-France (Martinique) par André Breton et René Ménil, elle est un journal total du régime de Vichy et l'affirmation de l'originalité de la culture des Antilles. Surréaliste à l'étranger, Impérialiste avec enthousiasme la collaboration d'André Breton.

MANOMETRE
Manomètre est une revue surréaliste d'inspiration dadaïste, dirigée par René Ménil, elle est un journal total du régime de Vichy. Principaux centres d'intérêt : littérature, langage, expression symbolique, architecture, théâtre. A noter la forte personnalité de son directeur, le docteur Lyonnais Emile Malaspine.

LE GRAND JEU
Dirigé par René Dural, Roger Gilbert-Lecomte, Sama, Auguste Vaillant, Le Grand Jeu est le seul mouvement qui non seulement a tenu tête aux surréalistes mais a tenté de créer une culture nationale fondée sur la négation, le renouveau et l'expérimentation fondamentale.

LE SURREALISME AU SERVICE DE LA REVOLUTION
André Breton affirmait : « Je pense que, de toutes les publications surréalistes, le Surréalisme ASDLR (1930 à 1932) est de loin la plus riche, la mieux équilibrée, la mieux construite et aussi la plus vivante (d'une vie éditoriale et d'urgence). C'est là que le surréalisme a donné toute sa mesure de flamme ».

"LITTÉRATURE" LA REVUE D'ARAGON, BRETON ET SOUPAULT.
Expression du Dadaïsme parisien, Littérature allait faire éclater la bombe surréaliste. Autour d'Aragon, Breton et Soupault, ses trois fondateurs, Littérature allait accueillir quelques unes des signatures les plus prestigieuses du XX^e siècle et devenir un exceptionnel « carrefour de talents », qui reste à peu près unique dans l'histoire.

Ces revues, à l'origine de tous les mouvements novateurs de notre temps sont aujourd'hui introuvables. Leur reconstitution et leur réédition en tirage limité, après des années de recherche, constitue un témoignage irremplaçable sur une époque charnière de notre siècle.

Cette collection est proposée pour la première fois dans son intégralité. Chaque volume constitue — par la rareté, la qualité et l'originalité des documents qu'il contient — une pièce de choix dans toute bibliothèque.

Het Overzicht 1 vol. 220 x 250 - 380 pages relié pleine toile sous jaquette illustrée	250 F
Bifur 2 vol. 235 x 190 - 812 et 790 pages reliés pleine toile sous jaquette illustrée	300 F
Tropiques 2 vol. 145 x 190 - 424 pages reliés pleine toile sous jaquette illustrée	200 F
Maintenant 1 vol. 190 x 130 - 154 pages relié pleine toile sous jaquette illustrée	45 F
Manomètre 1 vol. 190 x 250 - 230 pages relié pleine toile sous jaquette illustrée	75 F
Le Grand Jeu 1 vol. 190 x 250 - 360 pages relié pleine toile sous jaquette illustrée	150 F
Le Surréalisme A.S.D.L.R. 1 vol. 205 x 295 - 404 pages relié pleine toile sous jaquette illustrée	150 F
La Révolution surréaliste 1 vol. 205 x 295 - 520 pages relié pleine toile sous jaquette illustrée	150 F
Littérature 2 vol. 150 x 235 et 150 x 235 680 et 400 pages reliés pleine toile sous jaquette illustrée	280 F

BON POUR RECEVOIR CES OUVRAGES

Découpez ce bon, remettez-le avec le règlement correspondant aux ouvrages choisis, à votre libraire ou retournez-le aux Editions J.M Place, 12 rue Pierre et Marie Curie, 75005 Paris.

M : _____

Adresse : _____

Je désire recevoir :

Le Grand Jeu : 150 F + port en recommandé 13,90 F

Het Overzicht : 250 F + port en recommandé 17,90 F

Maintenant : 45 F + port (poste simple) 5,00 F

La Révolution Surréaliste : 150 F + port en recommandé 16,90 F

Le Surréalisme ASDLR : 150 F + port en recommandé 13,90 F

Bifur : 300 F + port en recommandé 23,30 F

Manomètre : 75 F + port en recommandé 10,70 F

Tropiques : 200 F + port en recommandé 13,90 F

Littérature : 280 F + port en recommandé 17,90 F

Chaque bon est accompagné d'un règlement de paiement par chèque bancaire, mandat-lettre, chèque postal et l'ordre des Editions Jean-Michel Place.

RC 74 98 636

سكزامن الأصل

DÉFENSE

Avec la création d'une division blindée et de deux divisions d'infanterie

Le dispositif militaire en région parisienne sera remanié en 1979

Dans sa revue mensuelle, *Terre Information*, de décembre, l'état-major de l'armée française confirme la création, en région parisienne, du 9^e corps d'armée et de la 2^e division blindée avant la fin de l'an prochain. Deux autres unités — il s'agit de deux divisions d'infanterie — seront créées dans le même temps.

C'est, en principe, en 1980 que sera achevée la réorganisation, en cours depuis 1977 (*Le Monde* daté 24-25 avril 1977), de l'armée de terre. Au terme de cette réorganisation, l'armée de terre disposera alors de huit divisions blindées de 7 500 à 8 000 hommes chacune, une division alpine de 10 000 hommes d'une division parachutiste de 13 750 hommes et d'une division d'infanterie de marine de 8 300 hommes. L'ensemble constituera les forces actives de l'armée de terre.

Le terme de division ne doit pas faire illusion. Comme l'a fait récemment observer l'un des rapporteurs du budget militaire à l'Assemblée nationale, M. Jacques Cressard, député R.F.R. d'Ille-et-Vilaine, « au niveau des équipements, les divisions d'active française ne représentent, grosso modo, un tiers des divisions du pacte de Varsovie », l'alliance des pays socialistes est-européens.

En 1977, l'état-major de l'armée de terre a réorganisé le 1^{er} corps d'armée, dont le P.C. est à Metz, et qui est constitué, principalement, de quatre divisions blindées : la 4^e D.B. (à Nancy), la 6^e D.B. (à Strasbourg), la 7^e D.B. (à Besançon) et la 10^e D.B. (à Châlons-sur-Marne).

À la suite d'une décision gouvernementale de fusionner le commandement opérationnel et le commandement territorial, le général qui commande le 1^{er} corps d'armée est, aussi celui qui commande la 7^e région militaire. Il a donc autorité sur un ensemble de personnels militaires de 78 000 hommes, dont 45 000 dans les forces opérationnelles, y compris l'environnement du corps d'armée.

En 1978, l'état-major de l'armée de terre a réorganisé le 2^e corps d'armée, dont le siège est à Baden, en République fédérale d'Allemagne, et qui comprend trois divisions blindées : la 1^{re} (à Trèves), la 3^e (à Fribourg) et la 5^e (à Landau). Avant la réorganisation, les effectifs des troupes françaises outre-Rhin s'élevaient à 51 500 hommes environ, et les unités de 49 500 hommes au terme de la refonte de l'armée de terre française.

logistique du corps d'armée à Beauvais.

« Les états-majors de la 2^e division blindée, de la 3^e division d'infanterie, fusionnée avec la 22^e division militaire territoriale, de la 12^e division d'infanterie, fusionnée avec la 23^e division militaire territoriale, seront respectivement créés à Versailles, à Amiens et à Rouen. »

Ainsi, Paris et la région parisienne retrouveront la division blindée qui leur fut longtemps attachée, la célèbre 2^e D.B., à la tête de laquelle le général Leclerc — élevé après sa mort à la dignité de maréchal de France en 1952 — entra dans la capitale pour y recevoir la reddition de la garnison allemande à la fin de la dernière guerre mondiale.

Installée à Versailles, la 2^e D.B., basée sur le modèle des autres divisions du même type, devrait comprendre deux régiments de chars (coût total d'une unité de ce genre : 225 millions de francs), deux régiments mécanisés (235 millions de francs chacun), un régiment d'artillerie, un régi-

ment du génie et un régiment de commandement et de soutien. Les divisions d'infanterie sont, en revanche, constituées chacune de trois régiments d'infanterie, d'un régiment de cavalerie légère blindée, d'un régiment d'artillerie, d'une compagnie du génie et d'un régiment de commandement et de soutien.

Pour l'essentiel, ces nouvelles forces, qui seront stationnées dans leur quasi-totalité sur le territoire de la 1^{re} région militaire (Paris) et de la 11^e région militaire (Lille), seront constituées à partir de l'ancienne 8^e division mécanisée et des formations appartenant aux anciennes forces du territoire.

L'un des rapporteurs du budget militaire à l'Assemblée nationale, M. Guy Cabanel, député de l'Isère, appartenant à l'U.D.F., estime que les effectifs de la 1^{re} région militaire, après la réorganisation de l'armée de terre, auront diminué de 5,02 % (pour se situer à environ 38 200 personnes) tandis que ceux de la 11^e région militaire auront progressé de 3 %, pour s'élever à 24 850 hommes.

RELIGION SPORTS

Principal négociateur entre Rome et Ecône

LE PÈRE DHANIS EST MORT

Cité du Vatican (A.F.P.). — Le principal négociateur entre Rome et Ecône, le Père Edouard Dhanis, est mort le 17 décembre à Rome à l'âge de soixante-seize ans des suites d'une hémorragie cérébrale.

Théologien et jésuite belge, le Père Dhanis avait été choisi par Paul VI, pour mener les pourparlers avec Mgr Marcel Lefebvre après sa suspension « a divinis ». Dès juin 1978, il avait tenté vainement d'empêcher le prêtre rebelle de procéder aux premières ordinations. En mai 1977, il parvint presque à la rédaction d'un communiqué commun, quand l'ancien archevêque de Dakar rompit brusquement les conversations.

[Né en 1902 à Gand, le Père Dhanis avait enseigné la théologie à Louvain, puis à la Gregoriana de Rome. Il a été le rédacteur d'un des schémas de la constitution conciliaire sur l'Eglise et a collaboré à la préparation des synodes de 1967 et 1977. Il était consultant à la congrégation pour la doctrine de la foi et membre de la Commission internationale de théologie.]

SKI

Marie-Thérèse Nadig remporte le combiné du critérium de Val-d'Isère

De notre envoyé spécial

Val-d'Isère. — La Suisse Marie-Thérèse Nadig, qui s'est classée troisième du slalom géant et quatrième de la descente, a remporté, lundi 18 décembre, le combiné du critérium de Val-d'Isère devant l'Autrichienne Anne-Marie Moser-Proell (première de la descente et dixième du slalom géant) et la concurrente de la Liechtenstein, Hanni Wenzel (deuxième du slalom géant et quatorzième de la descente). La jeune Allemande Christa Kinshofer a gagné de son côté le slalom géant, épreuve dans laquelle les meilleures Françaises ont joué de malchance.

Elle est blonde comme la bière de sa ville natale, elle a dix-sept ans; collégienne, elle se destine à l'étude des langues. Et tout cela n'a pas empêché la Munichoise Christa Kinshofer de gagner le slalom géant du critérium de Val-d'Isère de ski de maître. Elle a triomphé dans la deuxième manche en prenant un avantage de 49 centièmes de seconde après n'avoir concédé que 2 centièmes dans la première manche à la concurrente du Liechtenstein, Hanni Wenzel, gagnante, la saison passée, de la Coupe du monde.

La jeune Allemande, qui n'a participé encore qu'au groupe B de son équipe nationale, a donc créé une certaine surprise en remportant ce premier grand coup pour son entrée en coupe du monde. Elle a manifesté une belle maîtrise tout au long des deux parcours très différents : le premier, sinueux, demandait des concurrentes un « glissé » en traqué dans la ligne des pentes, exigeait de grandes ressources physiques et présentait, à la huitième porte avant l'arrivée, une enfilade vertigineuse qui fut fatale à un grand nombre de concurrentes. Hanni Wenzel s'y laissa notamment chahuter, perdant ainsi son court avantage de la première manche et sa première place. L'Allemande Irène Epple, qui partageait la deuxième place avec sa compatriote à l'issue de la première manche, blâssa tout bonnement sur l'obstacle et se retrouva disqualifiée.

Finalement, la course s'est résumée à une âpre conversation entre Allemandes et Autrichiennes, chaque équipe plaçant trois concurrentes dans les dix premières, conversation à laquelle se sont mêlées les habituelles vedettes suisses, italiennes, américaines et du Liechtenstein, alors que les Françaises en restèrent exclues.

Après les bons résultats d'ensemble de la descente, dimanche 17 décembre, on s'attendait pourtant que les filles en combinaison couleur vert safin se plaçaient plus qu'honorablement dans le slalom géant. Après avoir raté la première manche en accrochant

Fêtes et cadeaux

A la bonne heure

dés la quatrième porte. Fabienne Serrat n'a pu, en dépit d'un excellent second parcours, que se hisser au vingtième rang, en gagnant toutefois onze places. Danièle Debernard qui attendait pour une place d'honneur au combiné et Perrine Feien, qui a réalisé le meilleur temps intermédiaire du premier parcours, sont « sorties », ainsi que Patricia Emonet, sur le second tracé. Elles ont ainsi laissé échapper les meilleures chances tricolores.

Le coup était d'autant plus rude pour Perrine Feien que celle-ci accuse maintenant un retard important au classement de la Coupe du monde, dont elle avait encore la tête avant que ne commençât le critérium. Les jeunes de l'équipe, Martine Liouche, Sophie Caprio, Anne-Pierre Rey, Marie-Cécile Gros-Gaudenier, Christiane Fournier s'étant contentées de performances honorées à leur niveau, il restera donc beaucoup de travail pour que les Françaises retrouvent le chemin de la victoire.

ALAIN GIROAUD.

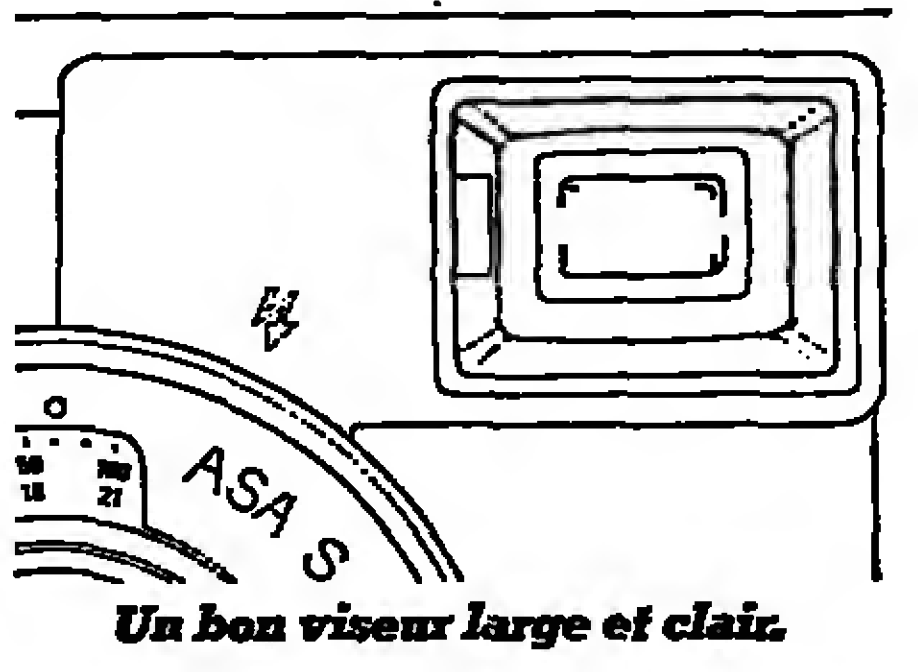
Feu!

PROPRIÉTAIRES D'APPAREILS DE PLUS DE 2.000 F, CECI VA VOUS FAIRE SANGLOTER.

Pour faire de bonnes photos, vouloir un bon appareil 24x36, c'est une bonne idée.

Voici l'Optima electronic. C'est un 24x36 : il utilise la plus large gamme de films. Il possède un excellent objectif 2,8/40 mm à 4 lentilles, et un obturateur électronique qui va de 15 secondes à plus de 1/500e.

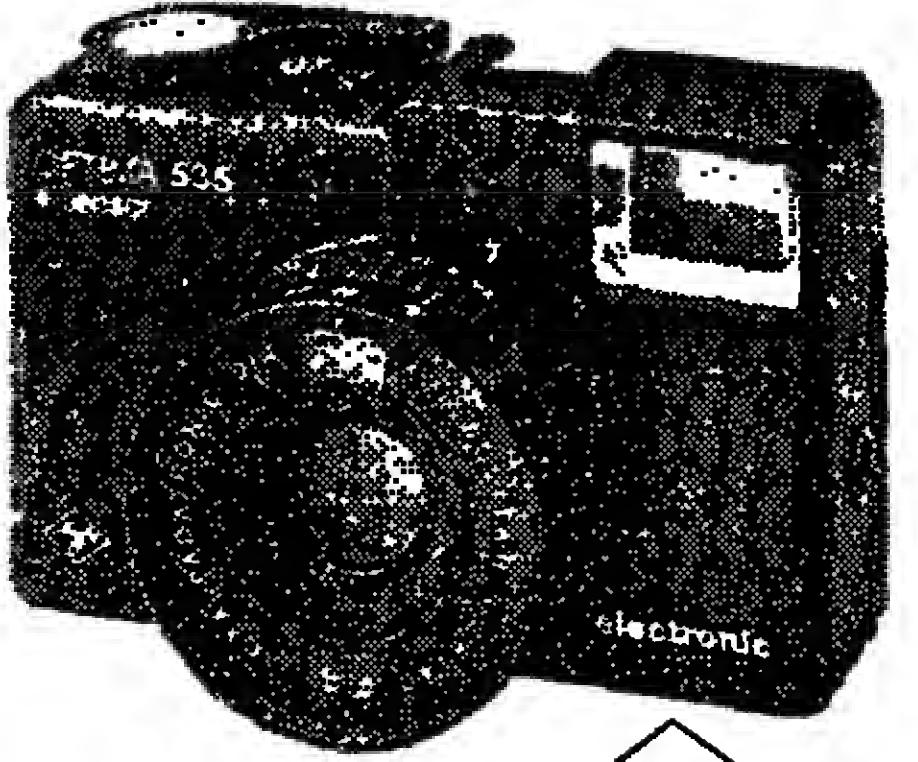
Mais il a aussi ce que la plupart des 24x36 n'ont pas : il pèse moins de 300 grammes, il coûte moins de



est vert, vous pouvez prendre votre photo, lorsqu'il est rouge, vous devez utiliser un flash ou un pied.

C'est tout ce dont vous avez à vous occuper.

En fait, l'Optima electronic a vraiment de quoi donner des regrets à tous ceux qui ont payé leur 24x36 bien plus cher.



Le fameux déclencheur "sensor".

800 F, et surtout, il est extrêmement simple à utiliser. Avec l'Optima electronic, pas besoin de faire tout une série de manœuvres pour prendre une photo.

Une seule manette à bouger pour avancer, armer et même rembobiner le film, un déclencheur "sensor" qui élimine pratiquement tout risque de bougé et surtout un ordinateur qui s'occupe de tout le reste : la mesure de la lumière, le réglage de l'exposition. Lorsque le signal placé dans le viseur

AGFA OPTIMA ELECTRONIC
LA PERFECTION DU 24x36 A MOINS DE 800 F. AGFA-GEVAERT

MORT D'UN MONITEUR

Dimanche 17 décembre, au moment où était donné le départ du Critérium de Val-d'Isère, une avalanche de neige poudreuse est partie sur la droite de la piste de descente sur le massif de Bellevarda, balayant, en fin de course, un groupe de skieurs. Un moniteur de la station, Hervé Scarlatti, vingt-six ans, qui avait été enseveli, n'a pas pu être ramené.

Après s'être révoltés dans les courses cadets et juniors, Hervé Scarlatti avait appartenu à l'équipe de France de ski au début des années 70. Très bon skieur de slalom spécial, il avait brillé en Coupe d'Europe, avant de devenir, ces trois dernières années, moniteur diplômé.

A. G.

VOILE

Le bateau d'Alain Colas avait été révisé avant le départ de la Transatlantique

Alain Colas n'a plus donné de ses nouvelles depuis plus d'un mois. Les opérations de recherches entreprises par la marine nationale avec les avions-patrouilleurs Breguet-Atlantic se poursuivent, lancées de Pointe-à-Pitre et des Açores. Un faible espoir demeure toujours de retrouver le navigateur français, dont on sait qu'il était en bonne condition physique, malgré le handicap de son pied blessé et que les vivres embarqués à bord de son trimaran « Manureva » lui paraissent de tenir beaucoup plus d'un mois. « Manureva », enfin, avait fait l'objet d'une révision sérieuse.

Manureva, ex *Pen-Dutch IV*, est un trimaran (trois éléments) construit en 1968 au chantier de la Perrière, à Lorient, en aluminium. Il mesure 20,50 m. de long pour la coque centrale et 17,40 m. pour chacun des flotteurs laté-

raux. Sa largeur totale est de 10,90 m., son tirant d'eau de 1,50 m. et son déplacement de 12,40 tonnes. Ses deux mâts (gréement de ketch) portent 140 m² de voilure.

À la veille du tour du monde en solitaire (septembre 1973 - mars 1974) Manureva avait fait l'objet d'un examen complet (radiographie des soudures) et d'améliorations. La coque et les flotteurs avaient été cloisonnés de façon à constituer un bateau insubmersible. Les deux mâts avaient été rendus autonomes afin que l'un d'eux puisse continuer à jouer son rôle en cas de défaillance de l'autre. Ultimeusement, la coque et les flotteurs ont été revus et les fonds changés.

Avant le départ de la transatlantique française, Manureva a été révisé par le chantier de la Landraie, au Minihic-sur-Rance, près de Saint-Malo. Le gréement et l'appareillage électrique ont été changés ; les voiles étaient neuves. Dans les courses transocéaniques, les multicoques et en particulier les trimarans gagnent du terrain. On comptait vingt trimarans et deux catamarans sur soixante-huit engagés dans la transatlantique française. Plus légers que les monocques, les multicoques permettent d'atteindre des vitesses élevées. Tandis qu'un monocque comporte un lest qui peut représenter la moitié du poids total, voire davantage, les multicoques obtiennent la stabilité en s'appuyant sur deux (catamarans) ou trois (trimarans) éléments. Un trimaran comme Manureva peut dépasser 20 nœuds, vitesse considérable pour un voilier.

Michael Birch, deuxième de la Transatlantique de 1976, premier de la Transatlantique de 1978 sur un trimaran de 11,50 m. va se faire construire un nouveau trimaran d'une quinzaine de mètres pour la Transatlantique de 1980.

LES LALAOUNIS
BOULES EN OR

LES LALAOUNIS

toute l'AMERIQUE avec LOFTLEIDIR

Le tarif A.P.E.X. est soumis à certaines contraintes.

Par contre, les tarifs excursions 14/45 jours pour NEW YORK ou WASHINGTON }... F. 1.650 } aller-retour et CHICAGO. F. 1.745 }

n'impliquent pas de limite d'inscription et autorisent les changements de réservation

LOFTLEIDIR vous propose également, vers NEW YORK, son aller/retour valable un an à F. 2.150 ou son aller/simple (réservation 3 jours avant le départ) à F. 845.

Grâce à ces tarifs transatlantiques, toute l'Amérique vous est offerte. Quelle que soit votre destination finale aux USA, bénéficiez des tarifs intérieurs spéciaux US pratiqués sur le continent américain.

Vois quotidiens vers les USA au départ de Luxembourg.

Nos hôtesses seront ravies de vous accueillir et... elles parlent français.

★ (Nouvelle ligne depuis le 3 novembre.)

Votre agent de voyages nous connaît bien, interrogez-le !

A.P.E.X. f 1380

A.P.E.X. f 1475

retournez ce coupon : 22 décembre 4 Septembre 75002 Paris

742.52.26

Nice 88.73.41

et vous recevrez la documentation choisie.

tarifs et horaires

dépliant "USA/Caraïbes"

forfaits à l'intérieur des USA

"stop over" en Islande

NOM

adresse

LOFTLEIDIR ICELANDIC

LE MONDE met en vente pour la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces Immobilières. Vous y trouverez peut-être LES BUREAUX que vous recherchez.

Maria Theresia Nadig remporte le combat du criterium de Val-d'Isère

Fêtes et cadeaux

A la bonne heure

Aujourd'hui la montre à cristaux liquides à cinq fonctions reste le cadeau-gadget-type. Sous les 300 F. Les montres mécaniques dominent toujours le marché, avec une légère avance de la montre à quartz avec cadran. Les vient de lancer une collection « économique » d'une trentaine de modèles mécaniques à 100 F pour concurrencer les Timex et les Kelton vendus dans les tabacs. Celles-ci sont distribuées par le circuit des horlogers-bijoutiers et bénéficient donc de leur service après-vente normal. Les montres à gousset font un retour marqué avec la vogue des gilets pour hommes, dont la Jax à quartz et cadran en émail à l'ancienne est l'une des plus originales pour son prix (700 F en quatre designs XVIII^e siècle).

Les prévisions donnent la montre à quartz de présentation traditionnelle comme étant l'avenir de l'horlogerie de précision. *Ebauches S.A.*, la réponse suisse la plus perceptible aux intrusions japonaises, a réussi à affiner ses modules pour réduire de moitié le profil des montres. Aussi les créateurs peuvent-ils sortir cette année dans cette technique d'avenir de nouveaux modèles souvent en acier, réalisant ainsi la synthèse de l'élégance de l'outil de travail. *Jean Drah Van* enregistre le dernier module rond entre

deux blocs d'acier taillé, reliés par six vis. La montre est étanche, à cadran de verre minéral trempé mat pour supprimer aussi tout reflet (3 900 F). *Hermès*, après des années de recherches, personnalise un modèle rond en acier poli, monté sur un seul arceau, à cadran bleu de nuit et chiffres anglais blancs posés « en coup de vent », à lecture analogique (2.500 F).

Mellier propose des Seiko en or, dont la boîte est fabriquée en France (4.500 F) ; la Piaget à une

seule couronne permettant de rattraper les fuseaux horaires avec la seule petite aiguille ; la Baume et Mercier offrent désormais une aiguille trotteuse et un calendrier (à partir de 4.500 F toujours à quartz).

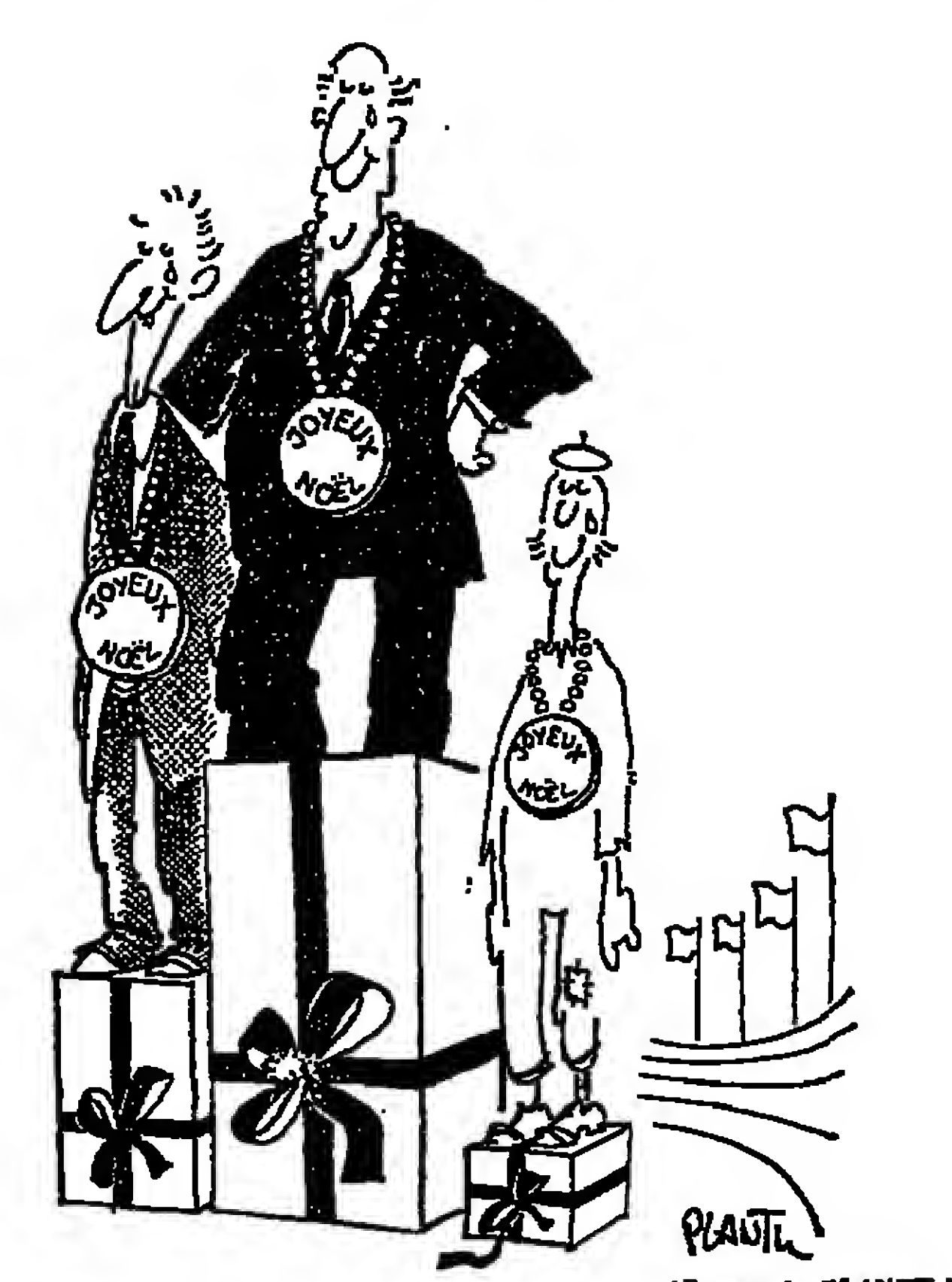
Boucheron lance des montres extra-plates à son nom, carrées, à chiffres romains, cadran or ou noir à boîtier guilloché, de taille moyenne (6.750 F).

La Boutique des Heures de *Chauvet* réunit les Bréquet et toutes les grandes marques suisses

avec une sélection importante de montres à gousset, voire de pendentifs pour dames.

Chez *Van Cleef et Arpels*, les révels en perolettes mécaniques rappellent le cadran du tableau de bord des voitures rétro. La dernière montre, avec le même type de mouvement, se loge dans un boîtier de la taille d'un domino en bois précieux (1.400 F).

NATHALIE MONT-SERVAN.



Feu !

« Les briquets de poche, dans la fourchette de 100 F à 250 F, souffrent de la concurrence des « rétables » (1), surtout auprès des femmes », dit André Blanchard, un des orfèvres parisiens en la matière. Pour lui, ses clientes les choisissent, comme leur rouge à lèvres ou leur pointe Ble, sans plus y penser. Aussi les fabricants font-ils des efforts de miniaturisation électronique, voire de changement de technique : le dernier *Rinson* au gaz s'enflamme à l'air par une capsule de 1/2 cm, contenant trois mille allumages (310 F).

D'autres valent les présentations luxueuses, dont la plus inédite est une laque « à la coquille d'œuf » de T.S Dupont, reprenant la formule chinoise, à base de coquille d'œuf écrasée, en relief, en trois cents exemplaires numérotés (2.500 F). De même note-t-il un changement dans la façon de fumer avec une baisse de consommation des tabacs bruns en faveur des blonds de Virginie, traités pour en diminuer le taux de goudron et de nicotine.

Toujours dans cet esprit, les cigarettiers tendent à remplacer les cigarettes auprès des gros fumeurs, dont les petits *Lemaître* pour dames (50,80 F les cinquante). Dans les achats « à budget », on préfère maintenant les havanes moyens aux « bâtons de chasse » (à partir de 230 F la boîte de vingt-cinq). Triomphe du classement.

(1) Lemaître, 59, avenue Victor-Bugo, 75018 Paris.

Le poster à l'affiche

CENT ans ont suffi pour que l'affiche (née vers 1870), essentiellement destinée à la publicité et à la propagande, soit considérée comme une forme d'art. Objets de collection dès lors qu'elles furent l'œuvre d'artistes prestigieux tels que Toulouse-Lautrec, Jules Chéret, Steinlen ou Aubrey Beardsley, les affiches sont d'autant plus coûteuses qu'elles sont rares. Certains collectionneurs s'intéressent d'avantage aux créations des dessinateurs de l'Art nouveau (Alphonse Mucha, Eugène Grasset ou Hector Guimard), d'autres recherchent les affiches post-cubistes (Casandre) et art-déco (Paul Colin, Jean Carlu...), tandis que certains attachent plutôt la période symboliste ou les travaux des artistes et typographes révolutionnaires du Bauhaus ou du mouvement de Sijff. Dans tous ces cas, l'affiche est fort onéreuse.

Mais, dès le début du siècle, de nombreuses affiches populaires, parfois anonymes, à l'image de la vie sociale des rues où elles étaient apposées, relèvent les styles de décoration accommodés au goût du jour. Les unes, teintées de naïveté, vantent les mérites des produits ménagers, d'autres la saveur de tel mel ou de telle liqueur, ou encore chantent les bienfaits des bains de mer ou la joie que procure le cyclisme. Ces affiches, qui ne sont pas forcément considérées par des amateurs comme des pièces de collection, constituent en revanche une partie de décoration murale côtoyant un fonds d'affiches signées d'artistes prestigieux, vendus au prix fort, de nombreux panneaux décoratifs et affiches publicitaires sont proposés dans les galeries spécialisées à des prix abordables (à partir de 450 F). Elles peuvent faire l'objet d'un cadeau original.

Domaine plein d'invention, l'affiche de cinéma est exposée dans des galeries telles « Ciné-Bazar-Minotaur » ou « Au temps présent ». Côté luxe, par exemple, sont vendus 2 500 F, ces trépassés oubliés racontant l'histoire d'une époque où l'affiche était vivante dans la ville. Des séries d'affiches contemporaines sont également proposées à partir de 30 F, aux alentours de 100 F s'il s'agit de créations d'illustrateurs de talent (Topor, Faïta...). Pour décorer une chambre d'enfant, des posters récents classés par litres de films en trois dimensions (la Guerre des étoiles fait l'objet) sont également en vente au « Zinzin d'Hollywood ». De 25 à 30 F.

E. M.

* Documents, 55 rue de Seine, 75001 Paris. — Librairie-galerie des Victoires, 4 bis, rue des Petits-Pères — L'Imagerie, 9, rue Drouot. — Au Bazar-Minotaur, 11 bis, rue de Halles. Au temps présent, 68, rue de Babouin. — Au Zinzin d'Hollywood, 7, rue des Ursulines.

ilias LALAOUNIS vous propose des BIJOUX SYMBOLES EN OR

Notre nouvelle collection: LES BIJOUX D'APHRODITE

3750 F 1700 F

1700 F 1800 F

CLASSIQUES: parures à têtes d'animaux, thèmes qui ont conquis le monde entier.

850 F 400 F

1300 F 1700 F

NEOLITHIQUES: beauté et pureté des bijoux inspirés de l'art de l'âge de pierre.

350 F 600 F

1000 F 850 F 750 F

... Un bond de 30 siècles de l'art GEOMETRIQUE à l'ère de l'ordinateur.

La plus grande collection de bijoux modernes inspirés de l'histoire, de la nature et de la technologie moderne. Nos bijoux soulignent le charme et la personnalité de la femme d'aujourd'hui. Ils sont les messagers de l'éternelle beauté.

ilias LALAOUNIS

PARIS 364, rue Saint-Honoré (Place Vendôme) tel. 261.55.65
GENEVE: BON GENIE, ZÜRICH: GRIEDER, LAUSANNE: ATHENES 6, Avenue Panagiotidou, Hôtel Grande Bretagne et Athens Hilton-MYCONOS, CORFOU, RHODES

Dites-le avec un livre

Tauramachie

S'il est vrai que « nous sommes ces choses dont nos rêves sont faits », comme nous le rappelle Antoine Blondin dans l'allégre préface d'adieu qu'il a donnée à ce bel album de Jacques Legris et Mario Chuselotti, « Tauramachie », que désirer de plus que des rêves stylés et renouvelés ? Et quelle machine à rêver que la corrida, fût-elle comme ici figée dans les mots et les images — pour peu que les mots soient justes et les images ouvertes sur le fertile mémoire.

Andalou de cœur, vieux radeur d'arènes, Jacques Legris portait en lui depuis quelques lustres ce « memento » de lumières. Il a payé sa dette à la société protectrice de l'aficion, avec ferveur, compétence, éloquence. Rappels historiques, informations contemporaines, indications pratiques, histoires quotidiennes de la « pléiade des taureaux » sont de bon aloi. On le chicanera bien un peu sur l'anonymat où glisse ici tel « copotazo » du Viti, telle évocation d'un « paseo » illuminé par la prestance superbe de Curro Romero que le désastre le fosse provable ou le triomphe demi-dieu.

Pourquoi faire une si modeste place au grand Antonio Ordoñez quand des clichés du très habile mais rustaud Curro Gijón encombrant plusieurs pages ? Pas une image d'Antonio Bienvenida ? Pas la moindre du précieux seigneur Tenel ? Du souvenir Manzanarés ? Ah ! il y a tant à voir, tant à montrer, tant à oublier aussi...

Merci tout de même Don Jaime, pour cette Corrida de décembre, pour ces feux d'été en hiver. Et merci d'avoir cité cette formule merveilleuse de Balzac pour qui la « foera » c'est le moment où le matador sent que « la barbe pousse plus vite ». — J. L.

* Tauramachie, de Jacques Legris et Mario Chuselotti, Échelle Réalisée, 188 p., 300 F.

Le monde

mensuel qui fait la disponibilité de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières.

Vous trouverez tout cela LA MAISON que vous recherchez.

La cuisine avec l'accent

Quelqu'un qui parle de son métier, c'est toujours intéressant. S'il a en plus l'accent des nantis de Menton, qu'il est restaurateur et qu'il s'appelle Robert Royon cela donne un livre savoureux. Ses souvenirs, parfois cocasses, et l'évocation de ses rencontres avec des clients illustres sont interrompus de recettes qu'il glisse, çà et là, en aparté.

* Du soleil dans les casseroles, atelier Marcel Jullian, 39 F.

C'est une cuisine très aromatique que Robert Landry propose dans son « Guide culinaire des épices, aromates et condiments ». Tous les ingrédients d'une cuisine parfumée — qu'elle soit méditerranéenne ou nordique, asiatique ou africaine — sont énumérés et commentés dans ce livre. Ce parcours des épices est jalonné de recettes de tous les pays du monde.

* Guide culinaire des épices, éd. Harboul, 18,50 F.

Heureux chez soi

Lorsqu'on aménage un appartement, ou que l'on souhaite renouveler le décor existant, c'est de conseils de décoration dont on ressent le besoin, pour ne pas commettre d'erreurs, sources d'ennuis et de dépenses inutiles. « Le nouvel art de s'installer » est un livre qui apporte des idées pratiques et de bon goût. On y trouve pas de solutions inédites, mais une décoration d'avant-garde, pour des conseils d'aménagement à partir desquels chacun apportera son style.

* Le Nouvel Art de s'installer, Échelle, 125 F.

L'architecte d'intérieur et décorateur Jacques Debaigts vient de consacrer un grand livre, très illustré, à « Le Couleur dans la maison ». Après avoir exposé le phénomène physique et le concept de la couleur, l'auteur nous entraîne dans les jeux subtils de la juxtaposition des couleurs ; ses propositions sont illustrées de palettes et de tableaux plus explicites qu'un long discours.

* La Couleur dans la maison, 187 F français. Ce livre est vendu par correspondance : Publitra, opération la couleur, B.P. 122, 91180 Longjumeau. Cliquez & établie à l'ordre de la Compagnie française d'éditions.

au Centre Montparnasse — CADEAUX

LANVIN - NINA RICCI - Dior

pour elle, pour lui
chez

raymonde lescur

IDEE CADEAU IDEE LUMIERE TIZIO

Lampe de bureau et de table à halogène. Articulée, orientable en tous sens.

Crée par Richard Sapper pour Artemide.

PARIS: ARKASA, 212, rue Saint-Honoré - Paris 1^{er}; DESIGN S.A., 210, boulevard Saint-Germain - Paris 7^e; ELECTRORAMA, 7, boulevard Saint-Germain - Paris 5^e; ESPACE & LUMIERE, 17, rue des Lombards - Paris 4^e; JAMICA, 107, boulevard du Montparnasse - Paris 14^e; LE BHAN, 25, rue du Faubourg Saint-Antoine - Paris 11^e; MORAND ÉCLAIRAGE, 14, rue du Faubourg - Paris 10^e; NOUVE, 21, rue de Rennes - Paris 6^e; ILLIE G.S.T., 14, rue Léon Trulin - Lille; LYON: ARRIETZ S.A., 68, rue de la République - Lyon 3^e; NEON BIJOUX-ALLES, 52, rue de la Croix - Lyon 3^e; MARSEILLE: AMBREMMENT DÉCORATION, 107, rue de Paradis - Marseille 6^e; NICE: INTERIEUR INTERNATIONAL, Centre Commercial Cap 3000; Distribution Artemide: HORAS INTERNATIONAL, Paris: 134, rue Champagnonnet - 75008; Bruxelles: 144, avenue Louise - 1050.

Artemide

DANIEL LUCAS & ASSOCES

LOFTLEIDIR ICELANDIC

صكنا من الأهل

صحة من العمل

tout un monde de cadeaux



500F
210F
110F

LANCEL

Magasins Lancel: Paris • Opéra • Rond-Point Champs-Élysées
• 43 rue de Rennes • Palais des Congrès, Porte Maillot • Parly 2
• Vélizy 2 • Créteil-Soleil • Lyon • Nice • Toulouse • Ajaccio.

Marquise de Sévigné
PARIS

Les meilleurs chocolats dans les plus belles présentations

Catalogue sur demande
Marquise de Sévigné, 1 place Victor-Hugo, 75116 Paris
Tél. 727.37.65

Le Monde DE L'ÉDUCATION

NUMÉRO DE DÉCEMBRE

INVITATION

POUR LES LIVRES JOUETS et DISQUES pour les enfants

UNIVERSITÉS
LES DIX ANS DE LA LOI EDGAR FAURE

BULLETIN D'ABONNEMENT

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent recevoir régulièrement le Monde de l'éducation, il suffit de nous renvoyer le bulletin ci-dessous. Vous ne paierez que 60 F pour onze numéros ou lieu de 66 F, et vous recevrez, EN CADEAU, l'un des numéros déjà publiés.

RECEVEZ EN CADEAU l'un des numéros suivants :

- Les lycéens, n° 43, octobre 1978
- Le palmarès des universités, n° 41, juillet-août 1978
- Les débouchés du bac, n° 40, juin 1978
- Mai 1968-Mai 1978, n° 39, mai 1978
- Les jeunes parents, n° 38, avril 1978
- Les livres d'enfants, n° 37, mars 1978
- Le vote des enseignants, n° 36, février 1978
- La politique au lycée, n° 35, janvier 1978
- Les jouets, n° 34, décembre 1977
- L'enfant et la ville, n° 33, novembre 1977
- Qui sont les étudiants?, n° 32, octobre 1977

Vous pouvez, et vous le souhaitez, commander, en plus de votre numéro cadeau, d'autres numéros. Il suffit que vous jointiez à votre règlement la somme de 6 F par exemplaire demandé.

NOM
Prénom
Adresse

Je vous règle la somme de 60 F pour mon abonnement d'un an (onze numéros) au Monde de l'éducation, et je reçois en cadeau l'un des numéros cochés ci-dessus.

Envoyez votre bulletin et votre règlement (chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Monde ») au Monde de l'éducation, 99^e abonnements, 8, rue des Italiens, 75427 PARIS - Cedex 09 - Téléphone : 346-72-23.

Fêtes et cadeaux

CAISSE A JOUETS

LES POUPEES

Bonbon a un corps de chiffon, une tête qui ressemble à de la porcelaine et porte une robe aux tons acidulés (C. Refabert, 120 F). L'un verse de vraies larmes, l'autre rit quand on le fait sauter (Babyboudé et Hopiart de CEJ-Clodrey, 210 et 135 F).

De plus en plus petites, avec leurs frimousses attachantes : Nitouche, Bonbon, Bébé-tulipe (Ajena, 32,50 F, 80 F et 35 F).

● Pour soigner et installer ces bébés, des accessoires de toilette dans une petite mallette (Pipo, 37 F). Un berceau en bois (Comix, 90 F) ; une chaise en bois (Comix, 90 F).

● Pour leur donner à boire et à manger : un service à thé et une batterie de cuisine raffinée (CEJ-Clodrey, 25 à 101 F) ; des casseroles, assiettes, poêles, couvertes en métal (Dac, de 2 à 15 F pièce) ; un bloc cuisine (Coqueval, 80 F).

● Pour leur donner à boire et à manger : un service à thé et une batterie de cuisine raffinée (CEJ-Clodrey, 25 à 101 F) ; des casseroles, assiettes, poêles, couvertes en métal (Dac, de 2 à 15 F pièce) ; un bloc cuisine (Coqueval, 80 F).

● L'entretien de la maison : une lessiveuse de fer-blanc parfaitement rétro (Bon Marché, boutique des trois hiboux, 35 F) ; un évier qui fonctionne (Coqueval, 82 F) ; une moderne machine à laver (Coqueval, 85 F, Comix mamman, 65 F).

● Acheter et vendre : un étalage de primeurs avec balance, monnaie (Pipo, 160 F) ; la boutique du traiteur (Superjouet, 59 F).

● Une machine à coudre sans danger (Mattel, 108 F).

● Pour bricoler, un coffret à outils en bois et métal (Superjouet, 108 F).

● Les véhicules : des buggies, jeeps et voitures de course qui se déplacent à la vitesse de 25 mètres en 5 secondes, sans pile ni clé (Darda, 22 à 25 F).

● Pour s'entraîner : un simulateur de conduite, autocross (Congest, 175 F).

Utilitaires : une excavatrice pour creuser, charger, décharger (CEJ-Joustra, 48 F) ; un camion-grue hydraulique (CEJ-Arbois, 146 F). Le camion postal avec accessoires et personnages (Plays-bis, 155 F) ; le studio mobile : dans un camion : des personnages, un praticable, une caméra dont la lentille fonctionne (Fisher price, 125 F).

L'aéroport : un hélicoptère, un tracteur et des wagonnets pour le transport des bagages (Tonka, 85 F).

Des signaux routiers en bois vernis (Comix, 8 F).

● Pour dramatiser des situations délicates : l'hôpital des enfants, avec des personnages, un ascenseur, un appareil de radiographie, une ambulance (Fisher price, 145 F) ; la trousse de docteur (Fisher price, 99 F) ; la clinique, à monter soi-même (Lego, 135 F).

Le ramassage scolaire (Fisher price, 70 F).

La poupée qui aime les sham-poings Linda (Galeries Lafayette).

Haute papeterie

Dupré (1) est installé à la même adresse depuis le Second Empire. Il s'agissait, au début, d'une papeterie et d'un magasin d'encadrement, à la limite de la plaine Monceau. La papeterie a évolué, la section artistique aussi, pour regrouper maintenant une très importante bibliothèque d'arts graphiques, un siège consacré à la photo sur le plan technique et un sous-sol pour les grosses pièces. Les boîtes de classement sont diversifiées pour s'intégrer dans les décors modernes (de 60 F à 200 F). Il en existe de toutes sortes, compartimentées pour les quittances et abonnements de la maison.

Les derniers « Extendo » sont habillés de cotons de tons vifs ou rappelant le cuir (95,20 F). Mais le rangement le plus original est la table roulante de téléphone et de classement de l'architecte Jo Colombo, faite de trois modules qui s'emboîtent, en plastique noir, rouge, jaune, noir ou blanc (665 F). Enfin les « press-books », autre spécialité maison, existent en forme compacte (95 F en 30 x 40 cm) et en plusieurs formats de classeurs à trous, parfois même fermés d'une glissière.

Les derniers « Extendo » sont habillés de cotons de tons vifs ou rappelant le cuir (95,20 F). Mais le rangement le plus original est la table roulante de téléphone et de classement de l'architecte Jo Colombo, faite de trois modules qui s'emboîtent, en plastique noir, rouge, jaune, noir ou blanc (665 F). Enfin les « press-books », autre spécialité maison, existent en forme compacte (95 F en 30 x 40 cm) et en plusieurs formats de classeurs à trous, parfois même fermés d'une glissière.

● Premiers découpages, premiers collages : Papirole (Nathan, 48 F) ; tableau crépon (Nathan, 17,50 F).

CATHERINE ARDITTI.

* Les jouets et jouets mentionnés ci-dessus sont en vente dans les grands magasins et chez les détaillants spécialisés. Les prix, variables à titre indicatif, sont susceptibles de variations.

(1) 42, rue de Berri, 75008 Paris.

Verres gravés à votre chiffre

C'EST la « tée cristal » qui accueille le visiteur en haut des marches qui mènent au musée Baccarat. La dame en verre, grandeur nature, est vêtue d'une robe composée de mille perles irisées. D'autres cristaux prestigieux créés par la maison Baccarat depuis sa fondation en 1764 jusqu'à nos jours y sont exposés. La cristallerie gravée au chiffre dispose d'une vitrine particulière : monogrammes, initiales, couronnes et motifs savants peuvent être inscrits ou gravés à la roue sur la cristallerie. En « bâton » ou en « anglaise », les initiales simples ou entrelacées sont gravées sur commandes, dorées si tel est le souhait du client. Le prix de la gravure retouchée et décorée s'applique aux verres et de 75 F l'unité et de 60 F si la gravure est simple. Il s'ajoute au coût de la cristallerie, qui varie selon le type de service choisi. Numéro un de la vente Baccarat, le service « Harcourt » présente des verres à bourgeois vendus 170 F pièce. Pour graver carales et brocs à son chiffre, il faut compter 220 F ou 400 F en décor or. Le détail de livraisons après gravure dépend de la complexité de l'œuvre, réalisée selon les méthodes traditionnelles.

Sur une table joliment dressée, la cristallerie s'accorde bien avec la porcelaine. Rue de Paradis, Limoges-Union propose un choix de services de cinquante-six pièces à partir de 3 000 F. La porcelaine peut être gravée à raison de 30 F le monogramme. Chez Peter, on peut non seulement faire graver sa vaisselle de porcelaine (le prix minimum d'une assiette à son chiffre est de 110 F) mais également ses couvertures, plats et timbales en argent. Si le détail de livraisons paraît trop long, le client, muni d'un bon, pourra néanmoins offrir le cadeau choisi qui sera gravé ultérieurement. La maison Portault pour sa part crée, sur commande et après devis, les motifs de broderie ou monogrammes (il existe plus d'une cinquantaine de modèles), sur nappes et serviettes assorties. Tel chiffre central peut valoriser une nappe pour six couverts en porcelaine à bord ondulé proposée à 600 F, ou encore un ensemble d'organdi blanc de douze couverts à 2 400 F. Le coût de la broderie, s'ajoutant aux prix des nappes désignées, dépend du travail qu'elle occasionne.

La « vogue des initiales, un temps abandonnée, s'affirme aussi dans l'agencement de la chambre à coucher. Agnès Comar la personnalise, assemble les accessoires prenant place sur une coiffeuse ou un guéridon. Elle jongle avec les initiales peintes à la main ou brodées sur shintz, soie, satin ou coton. Sur les coussins, les traversins et les appuie-tête, les lettres s'insèrent dans le dessin entre deux cygnes ou des papyrus évoquant l'Orient (275 F). Voyelles et consonnes rehaussent baluchons à toilette (225 F), trosses à bijoux (175 F), housses à linge (195 F à 275 F), ainsi que pochettes à maquillage ou du soir (à partir de 135 F). Dessus et têtes-de-lit en demi-lune s'accordent en nuances subtiles pour réaliser un ensemble harmonieux. Ces modèles, pour la plupart déjà pourvus d'initiales, sont d'ores et déjà disponibles. En revanche, les draps, les taies et les couvertures en lin blanc, brodés au monogramme désiré, sont réalisés uniquement sur commande.

Pour donner à la correspondance une note personnelle, certains graveurs et certains papeteriers proposent différentes formules. Chez Agry, outre la gravure classique sur cartes de visite ou sur papiers à lettre (le bloc de gravure est proposé à partir de 300 F et est feuilleté à 30 F), chacun peut apporter ses suggestions personnelles en matière d'illustration (Agry propose aussi à la gravure sur pierres dures à partir de 500 F et de 300 F sur or). Papier + propose de sophistication la correspondance en proposant un sceau à son chiffre (100 F) et en cachant les missives à la cire, vendue en bâtonnet or, noir ou pourpre (5 F). A chacun son chiffre. EVELITA MOOD.

* Baccarat, 30 bis, rue de Paradis - Limoges-Union, 12, rue de Paradis - Peter, 181, rue du Faubourg-Saint-Honoré - Portault, 18, avenue Montaigne - Agnès Comar, 76, rue de Selma - Agry, rue de Castellane - Papier +, 8, rue du Pont-Louis-Philippe.

Bric-à-brac

David Hicks propose une très importante collection de tissus d'aménagement qu'il a fait plastifier et presser en boîtes à mouchoirs de papier (120 F), en plateaux (70 F et 150 F) et en cadres de photos (80 F et 115 F). Des boules de falence, de la taille d'un bilboquet, unies en tons vifs, habillent une entrée ou le rebord d'une fenêtre (120 F et 40 F le socle translucide). Des blocs de papier kraft au sigle du décorateur reposent sur un socle de laiton doré (120 F). Enfin, à poser par terre, des spots de métal doré, chromé ou patiné évitent les taches d'ombre derrière un canapé ou une grande table basse (350 F et 420 F). (12, rue de Tournon, 75008 Paris.)

Chez Jean Luc de sobres s'élèvent décorer la table de fête (20 F), sous des suspensions en « parapluie » qui reprennent les tissus des lampes et des lampadaires (130 F). (30, rue de la Boétie.)

A l'Artisanerie de Meudon sont regroupées en exclusivité les poteries de Taber, à Vallauris, dont des bols à gratin et des vases pique-neurs (39 F). Les Falences anglaises, Mason's, dans la série des « fruits dans un panier », sont très décoratives, sur la table comme au mur (à partir de 15 F l'assiette plate ou creuse ; à 85 F le grand plat ovale). Des tresses et des coeurs en épis de blé (13 F et 20 F) sont de charmants porte-bonheur. (61, rue de la République, 92190 Meudon.)

Florence Langlumé offre aux particuliers et surtout aux professions libérales une permanence téléphonique fonctionnant trois cent soixante-cinq jours par an, sans interruption. Les abonnés (sur la base de 500 F par trimestre pour 100 communications) utilisent un répertoire téléphonique exemplaire qui répertorie les appels. Florencia se charge de prendre les messages, les rendez-vous, voire de la correspondance sur cassettes ou au téléphone. Créés voici deux mois par Florence Langlumé et Fleur Vendamme, les services de cet organisme peuvent aussi être modulés en fonction des week-ends et des vacances.

(89, avenue du Général-de-Gaulle, 92250 La Garenne-Colombes. Tél. : 784-74-44.)

La Samaritaine c'est aussi le magasin des chiens et autres animaux domestiques : le panier souple lavable de la taille du boxer adulte est à 140 F, les jouets couilleurs à 7 F et la boîte de pastilles de chocolat de 750 grammes à 27 F.

Tant qu'il y aura des hommes réunis toutes sortes de cadeaux masculins dans une ancienne boucherie de la rive gauche. Jacques Dureau, ancien restaurateur, a fait faire, par ses anciens fournisseurs, des nécessaires de cuisinier amateur, c'est-à-dire cette trousse en toile beige comprenant le fusil, une dizaine de couteaux, l'aiguille à brider, le canif à citron, l'économe pour épousser les légumes (600 F). (23, rue du Cherche-Midi.)

Gloria Lottier a rapporté de ses nombreux voyages à l'étranger des objets très divers : bateaux en bouteille (150 F à 1 500 F) ; instruments de navigation, anciens ou contemporains (1 000 F à 4 000 F) ; tapisseries chiliennes (200 à 500 F) ; bijoux en argent (100 F à 200 F) et d'amusants coussins-poissons signés Mijanou Barriot. Et encore des lithographies de grands maîtres, de très beaux livres pour les collectionneurs.

* Exposition-vente Cent cadeaux venus de la mer, du 19 décembre au 21 janvier, tous les jours, sauf les dimanches 7 et 14 janvier. De 10 heures à 18 h. 30. Galerie du Club des éditions maritimes et d'outre-mer, 17, rue Jacob, 75006 Paris.

CHOCARNE

le spécialiste de la perle de culture

Choix exceptionnels

1, rue de la Paix
Paris

LA BAGAGERIE

Attaché-case en peau de porc
350 F avec serrure à secret 450 F

Le vide-poches en veau
139 F

Paris : 13, rue Tronchet, 75008
41, rue du Four, 75006
74, rue de Passy, 75016
Tour Maine Montparnasse, 75015
Lyon : La Part-Dieu, magasin 107, mezz. 1

DISQUES
le pouvoir des sons...

INA
COLLECTION
GRAM

224-23-88

ouvert 24h/24

Noel chez

Point sellé

Fêtes et cadeaux

Le Père Noël chez les artisans

Dans nos pages « Fêtes et cadeaux » parues dans le Monde du 6 décembre, nous donnons une première liste d'artisans chez lesquels on pouvait trouver des idées de présents originaux. En voici d'autres...

Instruments de musique

Jean-Baptiste Comiti (14, Impasse Chaudron, 93210 La Plaine-Saint-Denis, tél. 243-26-20).

Flûte de Pan en bambou de Chine et base enveloppante en makoré d'Afrique, pré-accordage à la cire. De nouveau à la mode dans la musique contemporaine, toujours présent dans la musique folklorique, cet instrument au son si doux et pénétrant peut être aussi une œuvre d'art : mais pourquoi ne lui donneriez-vous pas vie avec votre souffle ? Prix : pour enfants ou pour concerts, de 150 F à 900 F.

Dinanderie

Nicole Bocquet (40, rue Orfila, tél. 635-74-48).

Une femme dinandier, qu'est-ce que c'est ? C'est un potier de métal qui sait bêtise ou le cuire. Sa première rencontre avec le métal et le métier remonte au Féron où déjà le travail de l'argent massif est devenu sa spécialité. Platons, assiettes, coupes, gobelets, vases, en argent, de 1000 à 10000 F, œuvres signées, pièces uniques. Une femme redoutable, le marteau à la main, sinon exquise.

Céramiques

Daniel Saver (30, rue Saint-Paul, tél. 274-52-07).

Un céramiste qui culte des grés, des porcelaines, au cœur du Marais et exposé dans son Atelier des amis prestigieux, de Champy à Deblander, ou des verriers comme Véronique Monod, etc. Des vases, coupes, soliflores, formes sculpturales, de 500 à 1000 F à 10000 F ; pour la maison et pour les collectionneurs des formes-sculptures, de 500 F à 10000 F.

Luminaires

Philippe Loup (10, rue Ch.-Delescluse, tél. 874-84-87).

Des luminaires contemporains qui s'imposent par leur simplicité, leur élégance et leur efficacité. Il s'agit de tours de lumière réalisées par un maître verrier, avec armatures de laiton et vitraux à l'italienne, dans des tons dominants rouge et orange. Sur socle en ardoise des Pyrénées. De 200 F à 3200 F.

Tapisseries

La Demière (19, rue Lagrange, tél. 326-02-74 et 633-83-59 (3^e ét.)).

Depuis plus de trente ans Denise Major défend les meilleurs peintres-cartonniers et tissiers. Elle a puissamment contribué au renouveau et à la renaissance de la tapisserie d'Aubusson, avec ses amis : Lurçat, Dom Robert, Calder, Le Corbusier, Mategot, Borderie, Saint-Saëns, Frassinon, Tournière, Julien, Lagrange, Wogensky, Singier, Gillou. On trouve aussi à La Demière : Sonia Delaunay, Furtwängler, Garcia, Julien, Millespans, Ubae, Vasarely, etc. Ces murs de laine prestigieuse sont présents dans le monde entier, dans des salons, des ambassades, des halls, des bureaux, des usines, des églises. Pourquoi ne pas réchauffer vos murs avec la complexité de deux artisans-artistes qui possèdent à la fois un art et un métier : le peintre et le tissier ? De 9000 F à 16000 F le mètre carré.

Lithographies

Atelier Jacques Gourdon (Union des arts et traditions lithographiques, 37, rue Paul-Fort, tél. 540-65-13).
Lithographe depuis vingt-cinq

MUNIER
cadeaux
ouvert
24 & 31
37, rue Dauphine, Paris (6^e)
633-23-69

ans, a édité : Agostini, Brayer, Carrou, Ellaire, Laplique, Jean Martin, Zarou, etc. Tirages à cent vingt exemplaires, de 700 à 1700 F. L'artiste travaille sur place, à côté de l'imprimeur, décompose son œuvre couleur par couleur, puis, par passages successifs — de six à douze en moyenne — parvient à une œuvre originale qu'il signe et numérote.

Meubles

Michel Milleret (L'Orme, 270, bd Raspail, tél. 633-90-46).

Travaille l'orme des champs ou des montagnes qui chante dans tous les tons, et devient, sous les doigts habiles de Milleret des meubles contemporains d'une simplicité biblique, massifs : tables, chaises, lits, bureaux, bibliothèques, éléments, etc., de 800 F à 10000 F, mais aussi tentent en orme et cuir — 1250 F — aptes au confort et à la méditation. Vous trouverez aussi des grés de Julien, militaires et sympathiques, de 15 F à 150 F, qui s'harmonisent avec le bois, la vie, la joie.

Laques

Bernard Dunand (128, avenue du Général-Leclerc, téléphone 883-45-23).

Dans la ligne tracée par son père, Jean Dunand met en valeur les qualités de transparence et de profondeur de la laque authentique. Figuratifs ou abstraits, ses panneaux, ses paravents, ses petits meubles sont autant de pièces de collection, utiles et riches en émotions. Petit panneau, 3500 F ; paravent de 170 cm de hauteur, 300 cm de largeur, en cinq feuilles, 25000 F (actuellement exposé avec d'autres artisans-artistes de la laque, mairie du III^e) ; table basse, 8000 F.

Point sellier

LES grosses besaces, si pratiques pendant la journée, tendent à être déposées au vestiaire ou au fond de la valise quand on en retire la pochette élégante et le petit sac qui complète mieux la silhouette actuelle. A Tokyo, on attache à sa ceinture les minaudières en forme d'œuf d'autruche d'Hanaé Mori ou les bourses à plumes d'Yves Saint-Laurent. A Paris, la *Bagagerie*, 13, rue Tronchet, 41, rue du Four, 74, rue de Passy et tout Maine-Montparnasse, assouplit et arrondit ses formes en chèvre ou en chevreau, autour de 189 F. Les baluchons se nouent en bandoulière à l'épaule, dans une vaste gamme des coloris à la mode.

Le lézard apporte une note brillante aux petites formes souples à chaînes dorées, 195 F, votre une musette à petit rabat à 295 F.

Le cuir velours frappé en diagonale devient pochette du soir grâce à sa bandoulière amovible. Yves Saint-Laurent, 5, avenue Marceau, 21, rue de Tournon et 38, faubourg Saint-Honoré, tresse les pochettes en satin laqué, matelassé ou gauzé ou, 1800 F environ. Encore du lézard coupé droit, à cols en métal, chez *Sauvignat* (grands magasins), à 705 F. L'élégance (grands magasins), pour sa part, borde d'un gansé de rayonne une sabretache miniature

Verres peints

Maté Lapierre (15, rue du Petit-Musc, tél. 273-15-80).

Sculpteur, multigraphe, verrier. Terres cuites, bas-reliefs de petits formats, socles, 350 F à 800 F ; sculptures, objets en bronze, de 1000 F à 7000 F ; monotypes rehaussés d'aquarelle, de 190 F à 700 F. Qu'est-ce qu'un monotype ? L'artiste peint sur du verre avec des encres lithographiques et impressionne sur une feuille de papier mouillé ; suivant la pression, le papier retient plus ou moins les encres. Divertissements en rouge, noir et bleu. Les formes sont toujours jeunes, puis, qu'un retour aux sources à l'encre, à la fécondité, à l'amour.

Porcelaines

Pascal Geoffroy (5, passage Larousse, 82240 Malakoff, téléphone 253-70-87, Métro Porte de Vanves).

Charme d'un vieux passage bordé de petits pavillons fleuris qui recèle un jeune et grand céramiste. Grés et porcelaines émaillés avec ce raffinement chinois qui permet de mettre au monde des rouges somptueux ou des verts, des bruns, des gris délicats. Formes pures, classiques. Coupes, vases, théières, bols à thé, assiettes, de 50 F à 450 F. Pièces uniques ou formes utiles, vous vous en servirez ou les garderez jalousement comme un trésor. Faites-vous inviter à un détournement : c'est une fête !

Mobilier contemporain

Odile et Catherine Noël (5, villa des Roses, 92260 Fontenay-aux-Roses, tél. 661-09-25).

Le grand Alexandre Noël, maître des bois, peut être fier de sa postérité s'il voit du paradis des

artisans sculpteurs sa fille Odile continuer son œuvre avec des tablettes admirablement polies et dessinées, toujours creusées dans des bois tropicaux et précieux, ou sa petite-fille Catherine, créatrice de bijoux en bois marquetés, étonnants et suaves, allier des matières comme l'ivoire à l'ébène, l'écaillé à l'acajou, le poil d'éléphant au palissandre. Objets utiles ou sculptures, de 80 F à 5000 F ; bijoux, de 60 F à 500 F.

Reliures

Monique Mathieu (52, rue de Bourgogne, tél. 651-80-82).

Reliure pour bibliophile. Si vous avez un livre rare, contemporain, une édition originale, illustrée, imprimée sur un beau papier, si vous avez du temps devant vous (les délais des grands repreneurs sont de un à deux ans), vous trouverez une artiste qui connaît le cuir à la perfection et qui se donnera à votre ouvrage avec passion. De 2000 F à 8000 F. A réviser : « Les Ames mortes » de Gogol, gravures de Chagall, « Vieux pays » d'André Breton, illustré par Ubae, « Déserts plissés » de Jean Tardieu, gravures et frottages de Max Ernst, etc.

Mosaïques

Claude Baraud (26 bis, rue des Thermopyles, tél. 203-27-74).

Mosaïste utilisant le marbre, la tuile, la brique, la pâte et la dalle de verre ou l'ardoise. Vous pouvez commander des tables, des paravents, des murs de toutes dimensions. Petits formats ou le mètre carré : 2000 F environ, les prix pouvant varier suivant carton et matériaux. Abstraites ou figuratives, les œuvres seront imprimées à tous les niveaux, sur un meuble ou sur vos murs, et, pourquoi pas, aux plafonds de votre salon ou de votre chambre ?

Automates

Rinaldo (80, rue Victor-Puiseux, 95100 Argenteuil, tél. 982-83-03).

Automates, personnages grandeur nature, sur commande, à partir de 12000 F. Ils sont habillés, évoquent des métiers anciens, des métiers de rue, du vitrier au joueur de limonaire, mais représentent aussi des êtres fantastiques ou de science-fiction.

Grands menuisiers

Fondation de Coubertin (Fondéeur d'art, ateliers bois et métal, 7870 Saint-Rémy-lès-Chevreuse, tél. 069-01-43 ou 062-66-06).

Dans un parc de trente hectares, aux portes du R.E.R., vous trouverez des compagnons qui réalisent encore des « chefs-d'œuvre », des menuiseries de qualité pour la maison, des escaliers difficiles et beaux — à limon — en bois, en fer forgé ou en acier inoxydable. On y forme également le laiton et le cuivre pour des sculptures. La fonderie exécute en ce moment un exemplaire des « Portes de l'enfer », de Rodin (30000 heures de travail) pour un collectionneur américain. Mais elle est prête à réaliser tous travaux, depuis des médaillons à 200 F jusqu'à des œuvres signées : Belmonte, Cardot, Hodi, Courcier ou bien des tirages non encadrés (limités à huit) de Desplaz, Bourdelle, Joseph Bernard, Rodin, etc.

Torsades de perles



Céclia
JOAILLIERS
2, rue de la Paix
261-03-29

MIKITO

DES JADES...
DES PERLES...
DES PIERRES...

Modèles exclusifs en or
9, AVENUE VICTOR-HUGO
Tél. : 501-70-11

1878 Centenaire 1978
Didier Neveu
Maison fondée en 1878
Spécialistes
Bascors - Brosserie fine
Coutellerie
39, rue Marbeuf - Tél. : BAL 6170
20, rue de la Paix, PARIS

des cadeaux prestigieux à offrir à ceux que vous aimez

L'année du cinéma 1978
DANIELE HEYMANN
ALAIN LACOMBE

L'année de l'opéra et de la danse 1978
SYLVIE DE NUSSAC
SIMONE DUPUIS
SERGIO SEGALINI

Luxe albums reliés
très abondamment illustrés de photos noir et couleur.

calmann-lévy

CETTE ANNEE OFFREZ MISS WORTH

AUX TORTUES

JEUX D'ÉCHECS
MINIATURES SUR IVOIRE
LAMPES CHINOISES
VASES ET COUPES CLISOINNES
PIERRES DURES
IVOIRES CHINOIS ET JAPONAIS
NETSUKES anciens
BIJOUX, IVOIRE, BOULLE
CORAIL, AMBRE, NACRE
et PIERRES DURES
55, boulevard Haussmann
(angle rue Tronchet)
265-56-74

Publité

Avant les fêtes de fin d'année, une visite s'impose chez **JEAN LUCE**. Les deux boutiques proposent une grande variété de cadeaux utiles, décoratifs, jeunes ou traditionnels.

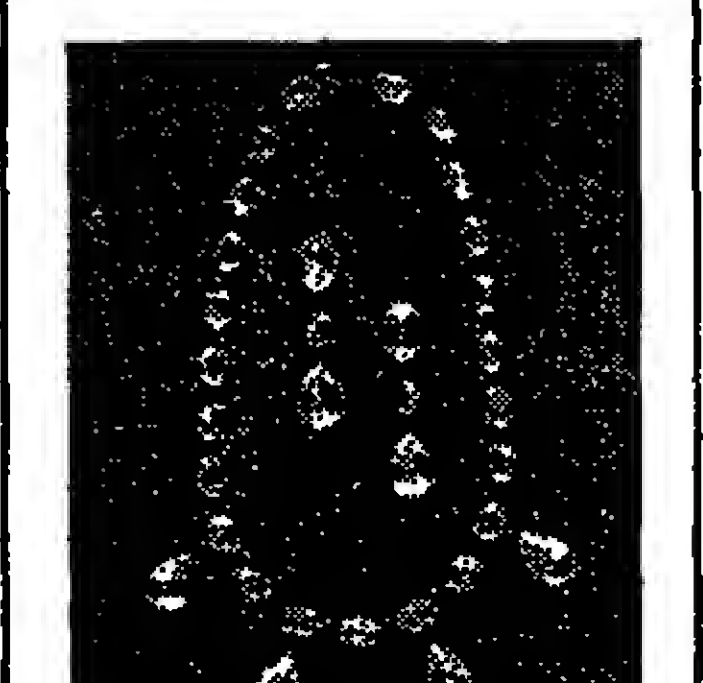
Pour la table, entre autres nouveautés, on peut acquérir pour 20 F un ravissant soliflore individuel... fleur.

De la suspension/parapluie à 130 F (lampes et lampadaires assortis) aux éléments LUNDIA en sapin naturel de Scandinavie, de l'arborescence, verrière à la porcelaine, cette collection ravira les plus exigeants. **JEAN LUCE**, 30 et 31, rue La Boétie 75008 Paris - Tél. : 563-60-61.

Aux 2 écoles

Rhums millésimés
Confitures des Epices
Artisanat Madras
Livres sur les Asturies
37, rue Dauphine, Paris (6^e)
633-23-69

BIJOUX JACQUES GAUTIER



Rivière « cristalline »
Collier (750 F)
et clips d'oreilles (320 F)

36, rue Jacob, PARIS (6^e)
260-64-33
88, R. DE BOURGOGNE, PARIS-7^e

Signé par Fred, votre signe est d'or

Pendentif scorpion.

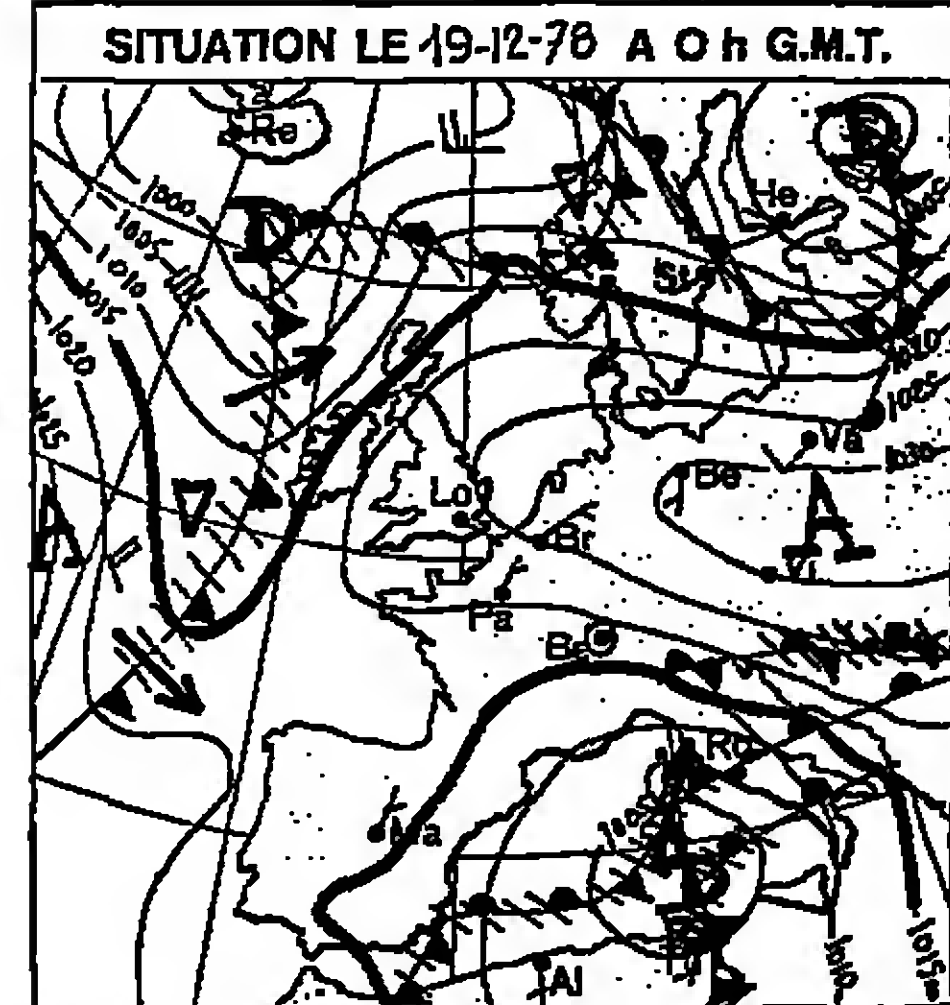
FRED

Joailleur, 6, rue Royale, Paris 8^e. Tél. 260 30 65.
Boutique Fred, 84, Champs-Élysées. Hôtel Loews, Monte-Carlo.
Hôtel Byblos Saint-Tropez. Aéroport d'Orly, Beverly Hills.

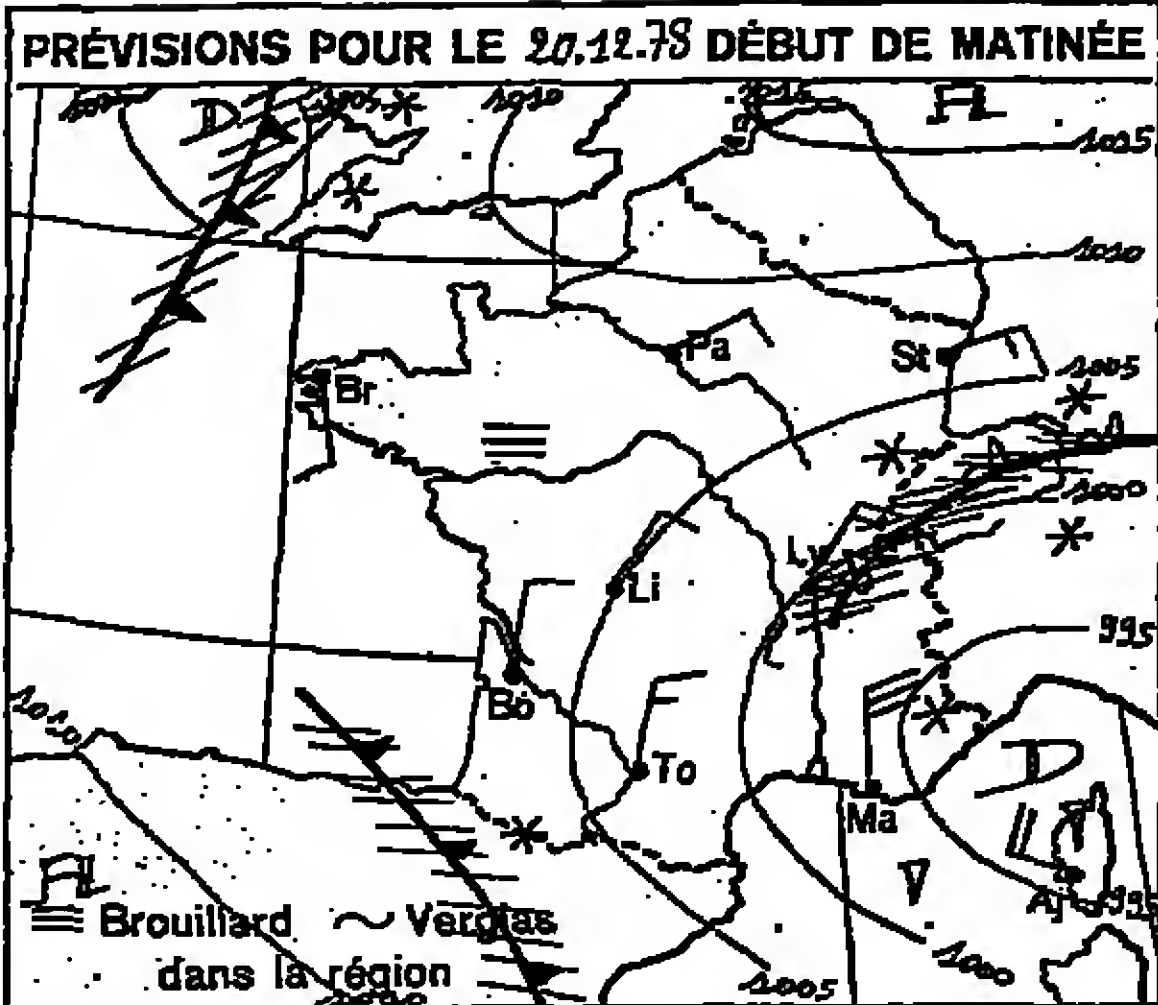
سكزامن الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



SITUATION LE 19-12-78 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20-12-78 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 19 décembre à 0 heure et le mercredi 20 décembre à 24 heures :

L'air très froid d'origine continentale, qui pourr...

Journal officiel
Sont publiés au Journal officiel daté 18-19 décembre 1978 :

UN DÉCRET

Rendant applicables aux salariés agricoles les nouvelles dispositions de l'article L. 351-2 du code de la Sécurité sociale...

DES ARRÊTES

Portant nomination d'ingénieurs techniciens d'études et de fabrication.

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with clues in French. Includes horizontal and vertical clues.

Documentation

Les publications de l'ONISEP

L'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) publie régulièrement des brochures d'information qui peuvent être consultées dans les centres de documentation et d'information (C.D.I.) des établissements scolaires...

CARNET

Réceptions

A l'occasion de la Fête nationale, l'ambassadeur de l'Etat de Bahreïn et Mme Kassim St-Alain, ont donné une réception lundi.

Noissances

Les docteurs Jean-Charles BRAYE et Marie-Christine DELLA-MONICA-BRAYE, Ariane et Julia, sont heureux d'annoncer la naissance de Vincent.

Mariages

M. et Mme Serrin BOUANE, M. et Mme Jean-Michel SOUFAULT, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants Isabelle et Olivier.

Décès

Nous apprenons le décès de M. Georges BAZENET, président de sociétés de contrôle et de régulation automatique, survenu à l'âge de soixante-trois ans.

Iné le 30 septembre 1965, à Premeaux (Côte-d'Or), M. Bonnet, ingénieur, a commencé sa carrière aux automotrices Dornier en 1925. Après avoir travaillé notamment dans l'aéronautique (Lafayette) et la machine-outil (Fenwick), il fonde en 1948 la société Comspat Automatismes, dont il fut le P.-D. G. de 1972. Il était également président de Souqepac, Comspat-Madric, Comspat-Kipratric et de Comspat-Benelux.

Presse

LANCEMENT DE « CAHIERS » PAR LE CLUB DE LA PRESSE DE LYON

Le Club de la presse de Lyon (1), association créée il y a deux ans et qui rassemble près d'une centaine de journalistes professionnels appartenant aux différents médias régionaux et nationaux, vient de présenter, au cours d'une manifestation présidée par M. Paul Ribeyre, sénateur, président du conseil régional de Rhône-Alpes, le premier numéro d'une série de « cahiers », publiés par le club (2).

Comme le titre de ce premier dossier l'indique, « Regards sur Rhône-Alpes 78 » constitue un tour d'horizon sur les événements politiques, économiques, sociologiques, culturels ou sportifs qui ont marqué la vie de la région au cours des douze derniers mois. Une trentaine de journalistes ont ainsi tenu, avec leur sensibilité propre, de faire le point sur des sujets qu'ils ont eu à connaître au cours de l'exercice régulier de leur profession. Les regards qu'ils portent ne prétendent pas embrasser tous les aspects d'une région excessive-ment riche et diverse, mais seulement s'arrêter sur les plus remarquables. — E.E.

(1) Le Club de la presse, présidé par Philippe Pujol (Journal Rhône-Alpes), est installé dans la tour du Crédit lyonnais à la Part-Dieu. Par ailleurs, tous les après-midi (de 17 h à 19 h).

(2) Rédigés par la SEDIP, en vente au Club, 129, r. Servient, 69341 Lyon Cedex 03 (25 F pour les commandes par dt), ainsi que dans les kiosques (25 F).

L'Association de la presse étrangère à Paris renouvèle son bureau pour 1979 : président, Mme Danièle Boni Claverie (Côte-d'Ivoire), vice-présidents, MM. Germain Leu (R.D.A.), Paolo Romani (Italie) et Manuel Silva Martins (Portugal); secrétaire général, M. Vittorio Spinassola (Suisse); trésorier, M. Lutz Hornmann (R.F.A.).

Syndes, MM. Yannis Angelopoulos (Grèce), Demos Baracs (Hongrie), Mme Annie Bourrier (Brésil), MM. Vadim Esipovitch (U.R.S.S.), Antonio Pelayo (Espagne), Devor Scsic (Yougoslavie), Walter Schwarz (Angleterre), Ichiro Yamamoto (Japon) et Yun Yao (Chine).

— Lyon - Paris.

Mme Albert Husson, M. Bernard Husson, M. Jean Husson, M. et Mme Robert Crunel et leur fils.

Mme Colette Fourral et ses enfants, Mme Guy Fourral et ses enfants, M. et Mme Kurt Niederhauser et leurs enfants.

M. et Mme Jacques Franck, Mme Jean Lévy, leurs enfants et petits-enfants, font part du décès de Mme G. LOUIS-JOSEPH.

M. et Mme Christian MILLARDET, leur épouse, Mlle, frère, oncle et parent, survenu le 15 décembre 1978, à l'âge de quarante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 décembre 1978, en l'église de Saint-François-de-Sales, rue Bismontier, Paris-17^e, à 13 h. 45.

Ces obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Rabastens (Tarn). M. et Mme Jean Neuvillie et leurs enfants, M. et Mme Bernard Neuvillie et leurs enfants, M. et Mme Vincent Ravoux, M. Luc-Marie Ravoux, Mlle Martine Ravoux, Mlle Madeleine Lasserat, ont la douleur de faire part du décès de M. Paul NEUVILLIE, né Jeanne Lasserat, survenu le 16 décembre 1978.

Les obsèques ont eu lieu le 19 décembre 1978, en l'église Saint-Martin de Guindal.

— On nous prie d'annoncer le décès de Mme Robert TOUPEY, née Yvette de Feufentenyo, rappelés à Dieu munis des sacrements de l'Eglise, le 17 décembre 1978.

De la part de : M. Robert Toupey, M. et Mme Jean-Jacques et leur fils Philippe, M. et Mme Pierre Praet, M. et Mme André Bord, M. et Mme Henri Bourcier, M. et Mme André Bord, M. et Mme Guy de Feufentenyo de Kerverguin et leurs enfants, M. et Mme Guy de Feufentenyo de Kerverguin et leurs enfants, Et de toute la famille.

Les obsèques auront lieu le mercredi 20 décembre, à 14 heures, en la Basilique de Mézières et au cimetière de Neumman (Ardennes).

— M. Haakon Chevalier et ses enfants, M. et Mme Jean Chevalier, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse et mère Mme Geneviève CHEVALIER, née Lansburgh, survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 17 décembre 1978, à 14 heures, en la Basilique de Mézières et au cimetière de Neumman (Ardennes).

Conformément aux vœux de la disparue, son corps a été mis à la disposition de la recherche scientifique.

— M. Gaston FUMANA, M. et Mme Jean Voltaire, Mme Juliette Chamyayou, M. et Mme Daniel Voltaire, M. et Mme Jean Voltaire, M. et Mme Gaston FUMANA, ont la douleur de faire part du décès de M. Gaston FUMANA, chevalier de la Légion d'honneur, leur époux, époux, frère, beau-frère, père, oncle et parent, survenu le 17 décembre 1978, à son domicile, 24, rue Copernic, Paris-19^e.

Le service religieux sera célébré le mardi 21 décembre, en l'église Saint-Jean de Tarbes (66), où l'on se réunira à 10 heures.

L'inhumation se fera au cimetière Saint-Jean dans le caveau de famille.

— M. Haakon Chevalier et ses enfants, M. et Mme Jean Chevalier, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse et mère Mme Geneviève CHEVALIER, née Lansburgh, survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 17 décembre 1978, à 14 heures, en la Basilique de Mézières et au cimetière de Neumman (Ardennes).

— M. Haakon Chevalier et ses enfants, M. et Mme Jean Chevalier, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse et mère Mme Geneviève CHEVALIER, née Lansburgh, survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 17 décembre 1978, à 14 heures, en la Basilique de Mézières et au cimetière de Neumman (Ardennes).

— M. Haakon Chevalier et ses enfants, M. et Mme Jean Chevalier, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse et mère Mme Geneviève CHEVALIER, née Lansburgh, survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 17 décembre 1978, à 14 heures, en la Basilique de Mézières et au cimetière de Neumman (Ardennes).

— M. Haakon Chevalier et ses enfants, M. et Mme Jean Chevalier, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse et mère Mme Geneviève CHEVALIER, née Lansburgh, survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 17 décembre 1978, à 14 heures, en la Basilique de Mézières et au cimetière de Neumman (Ardennes).

— M. Haakon Chevalier et ses enfants, M. et Mme Jean Chevalier, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse et mère Mme Geneviève CHEVALIER, née Lansburgh, survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 17 décembre 1978, à 14 heures, en la Basilique de Mézières et au cimetière de Neumman (Ardennes).

— M. Haakon Chevalier et ses enfants, M. et Mme Jean Chevalier, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse et mère Mme Geneviève CHEVALIER, née Lansburgh, survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 17 décembre 1978, à 14 heures, en la Basilique de Mézières et au cimetière de Neumman (Ardennes).

— M. Haakon Chevalier et ses enfants, M. et Mme Jean Chevalier, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse et mère Mme Geneviève CHEVALIER, née Lansburgh, survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 17 décembre 1978, à 14 heures, en la Basilique de Mézières et au cimetière de Neumman (Ardennes).

— M. Haakon Chevalier et ses enfants, M. et Mme Jean Chevalier, ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse et mère Mme Geneviève CHEVALIER, née Lansburgh, survenue à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 17 décembre 1978, à 14 heures, en la Basilique de Mézières et au cimetière de Neumman (Ardennes).

— Mme Jean Wall, née André Dumont,

a la douleur de faire part du décès de son très respecté époux M. Jean WALL, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, survenu le 23 novembre 1978, à l'âge de soixante-cinq ans.

De la part des 7 familles Wall, Chappardiel, Durupt. Les obsèques ont eu lieu à Monaco dans l'intimité familiale, le 2 décembre.

— Mme Roland Ziegel, M. et Mme Bernard Ziegel et leurs enfants, M. et Mme Michel Chanderis et leur fille, M. et Mme Olivier Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

M. et Mme Bernard Ziegel, M. et Mme Gérard Ziegel, leurs enfants et petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de l'ingénieur général de 1^{re} classe de Génie maritime, Roland ZIEGEL, commandeur de la Légion d'honneur, survenu le 24 décembre.

Advertisement for 'Le Monde' magazine featuring a large image of a man in a suit and text: 'Des tissus dans leurs meubles', 'L'ARMAGNAC CLES DES DUCS', 'Gascons est distillé lentement puis vieilli dans des fûts de chêne à Panjas, Gers.'

Advertisement for 'Redécouvrez MADELIOS' featuring a large image of a diamond and text: 'Pour les fêtes des cadeaux au masculin', 'Redécouvrez MADELIOS', 'pour ceux qui savent choisir'.

Advertisement for 'L'ARMAGNAC CLES DES DUCS' featuring a large image of a man in a suit and text: 'Gascons est distillé lentement puis vieilli dans des fûts de chêne à Panjas, Gers.'

C'est devenu une affaire importante ; il y a même des spécialistes pour ça.

Des tissus dans leurs meubles

Au moment où de nombreux magasins (de mobilier et d'objets) laissent leurs clients choisir en toute liberté, le tissu d'aménagement requiert de plus en plus de conseils pour s'acheter. Le soin que chacun désire apporter au décor de son intérieur et une diversité sans cesse renouvelée des tissus amènent un certain désarroi de la part des acheteurs. D'où le succès de ces boutiques, où l'on peut exposer son cas personnel et être conseillé pour faire son choix.

« Pour cerner l'ambiance qui règne dans la pièce, dit Françoise Dorget, je m'enquiers de la couleur des murs, de la moquette et des autres tissus existants. » Dans cette boutique « Etamine », située près du boulevard Saint-Germain, la clientèle, au début, était très conformiste, aimant le velours et le damassé. Aujourd'hui, ces mêmes clientes ont adopté les tissus contemporains, n'hésitant pas à en reconstruire leurs sièges anciens et à en faire des rideaux.

« Une harmonie plus subtile »

En matière de décoration, les tendances évoluent aussi. « On ne conçoit plus actuellement, explique Françoise Dorget, le même dessin, de la nappe au mur ; on ose composer une harmonie plus subtile, en créant des liens entre les coloris et les graphismes. » Dans la nouvelle collection anglaise Designers Guild (diffusée en France par « Etamine »), les tissus de coton sont imprimés de motifs géométriques en pointillé, formant des mosaïques légères dans des tons très doux de rose et de beige ; ils valent 88 F le mètre en 125 cm de large. Plus exubérant, le chintz américain, lavable (89 F le mètre en 90 cm), est parsemé de grands dessins fleuris et vifs ; on en fait des stores intérieurs et des housses de canapé. A ce propos, on indique chez « Etamine » des adresses de tapisseries qui recouvrent les sièges, font des rideaux et autres confections. Parce qu'elle ne trouvait pas dans le quinzième arrondissement, où elle habite, les tissus

qu'elle aime, Chrystel de Rougé a ouvert sa propre boutique, il y a un an, à l'enseigne « Les Décoratrices gourmandes ». Pourquoi cette appellation insolite ? « J'aime la nouvelle cuisine parce qu'elle nous permet, à nous les gourmands, de profiter des plaisirs de la table sans nuire à notre santé. Ma conception de la décoration s'apparente étroitement à cette nouvelle cuisine par un retour à la simplicité : aux tissus brodés (c'est-à-dire mélangés à notre budget qu'une crème fraîche l'est à notre ligne) je préfère des percales fleuries. »

Dans la boutique de Chrystel, les tissus sont suspendus à des cintres, mêlant des imprimés différents dans chaque gamme de couleur. A côté de cotonnades (à partir de 30 F le mètre), il y a les tissus pour sièges et les « matelassés » pour dessus de lit. En grignotant un sablé, on découvre tissu, papier peint ou bibelot, on repart avec une idée de décor original et quelques bonnes adresses d'artisans.

Le système le mieux adapté

C'est dans le tissu mural que Jean-Marie Huot s'est spécialisé. Dans sa boutique « Cotton », ouverte au printemps dernier à Montparnasse, il propose une grande variété de tissus dont les grandes larges — de 2,40 m à 2,80 m — évitent la fastidieuse couture des lés (80 F le mètre en 2,60 m). Une partie de sa sélection est présentée sur les murs de la boutique, dans des affinités de tons, vifs ou pastel, et des mariages d'unis et d'imprimés. « Poser soi-même son tissu au mur n'est pas compliqué, dit J.-M. Huot, j'ai réuni les conseils de base dans une notice et je peux fournir agrafeuse ou

baguettes pour une pose tendue sans agrafe. » Ayant réalisé lui-même de nombreuses poses de toute nature, il peut conseiller ses clients sur le système le mieux adapté à chaque revêtement.

Outre des tissus, on trouve en effet à « Cotton » des tissages de paille polonaise, du plastique fin, brillant comme de la laque, dans des tons ravissants (15 F le mètre en 130 cm) et des imitations de daim.

JANY AUJAME

« Etamine », 15, bd Raspail, 75007 Paris. Les Décoratrices gourmandes, 118, rue de Lourmel, 75013 Paris. Cotton, 6, rue Stanislas, 75006 Paris.

Brandebourgs pour le réveillon La coupe Châtelet



TED LAPIDUS : costumes avec brandebourgs, s'ouvrant sur une chemise de soie blanche. Cravaté-juban.

Aller faire ses achats en Angleterre. En hovercraft. Entre deux coups de tabac.

Les cachemires de Canterbury

SHOPPING-ECLAIR entre deux tempêtes en Angleterre. La liaison Calais-Ramsgate par hovercraft permet de gagner Canterbury, la ville cathédrale, qui règne au cœur de la campagne verte du Kent. Voici donc ce divertissement anglais à la portée du voyageur, quand toutefois le temps est clémente. Un déplacement différant du classique voyage à Londres.

A l'intérieur de ses remparts, Canterbury offre le passé et le présent. Maisons à pignons des tartsans (10 pence). On conseille enfin au voyageur de changer son argent sur place. Le taux y est plus avantageux.

A Canterbury, l'Angleterre est là telle qu'on l'attend avec ses tartans et ses laines. Chez Marks and Spencer, les rayons d'alimentation et de confection sont importants. On trouve des kilts pour les petites filles (de 5,50 livres à 6,50 livres pour ceux à quatre ans), pour les femmes de bon shirtings (8,99 livres) et surtout un excellent veston en tweed (30 livres). Pour les hommes : un col réalisé en cachemire

(25 livres), un veston de tweed (29,50 livres) et un imperméable (25 livres). C'est à côté, chez Maffei, qu'ils trouveront de superbes chaussettes dans le style « Church » (17,99 livres).

Du classique encore, mais du classique de grande classe. Jenny Hamilton, dans sa petite boutique du 55, Palace Street, vend des tartans authentiques (20,50 livres), des tricotés écru irlandais (23,95 livres), des écharpes et des châles en mohair (4,50 et 15,75 livres). Jenny vend aussi des tricotés en kit à compléter à partir d'un plastron Jacquard (8, 50 livres).

Carnaby Street a gagné Canterbury. Chez Van Allan et chez

Snob, la musique « disco » coule à flots. On y trouve des socquettes rayées en lurex (1,40 livre), des chapeaux-bourbons à plumes ou à volants (3,99 livres) et des bustiers en paillettes (12,99 livres).

L'artisanat s'abrite à l'ombre de la cathédrale. Poteries en grès à la Canterbury Pottery (Buttermarket). On y vend pour une livre un bol tendu comme une tire-lire qui permet de séparer le jaune du blanc de l'œuf. Counterspoint, une boutique pour la maison s'est ouverte en face. Terrins, dans Palace Street, sa consacre, comme son nom l'indique, à la cuisine.

véritable dans son enceinte privée. Il faut passer l'ancienne porte de la ville, toute caparonnée d'écailles, et, tout d'un coup, l'espace s'élargit. Par devant des bustiers en paillettes, sur sa pelouse verte avec ses tours, ses porches, ses chapelles et ses broderies gothiques. Ici reposent les rois et les guerriers. Edward, le Prince noir, au-dessus duquel veillent à jamais son casque, sa robe, ses gants et son épée. Et surtout Thomas Becket, l'archevêque assassiné sur ordre du roi le 29 décembre 1170 par quatre chevaliers. A gauche du cheur, 13 ou son corps est tombé, les pas des pèlerins de Canterbury ont usé la dalle.

FLORENCE BRETON.

Le George and Dragon Hotel

Biloux, bougeois en culbute, argentiers, boîtes-écritoires : les antiquaires sont rassemblés dans Palace Street. Chez Rachel Lloyd aux numéros 35-36, la sélection est de qualité. Elle porte sur des meubles rustiques du dix-huitième siècle. Au 12, de la même rue, le magasin est spécialement dans les poupées anciennes.

Partout dans la ville on trouve des petits restaurants : authentique auberge comme le Queens Elizabeth Chamber qui remonte à 1573, salon de thé Morrell. Cet endroit, frais comme une glace à la vanille, a pour voisin un pub, L'Olive Branch. Il est très

quant par la jeunesse, on le dit bruyant.

Une nuit au Country Hotel de Canterbury pour deux personnes coûte 18 livres. Mais on peut aussi aller coucher à la campagne au bord d'une rivière. Le George and Dragon Hotel à Fordwich est un petit hôtel charmant de treize chambres, à 5 kilomètres seulement de Canterbury sur la route de Margate. Pour celui qui veut dépenser moins, il reste les « bed and breakfast ». Renseignements au Tourist Office, 22, Saint Peter Street.

Avant de lever l'ancre, il faut saluer la cathédrale, isolée, sou-

* La liaison Calais-Ramsgate en hovercraft par la compagnie Hoverlloyd permet de gagner Canterbury. Traversée rapide puisqu'elle ne dure que quarante minutes, mais tributaire en hiver des aléas du temps, et surtout du vent. L'aller et retour pour une personne à pied est de 10 livres. Les services sont pratiqués pour les voyageurs motorisés. Seuls la voiture paie 1970 £ aller et retour pour une Renault-5. Les passagers voyageurs gratuits. Des liaisons régulières en train avec Canterbury sont assurées à partir de l'hovercraft de Ramsgate. Le station balnéaire anglaise est située à une demi-heure de route de la ville-cathédrale. Pour tous renseignements, s'adresser à : Hoverlloyd, 24, rue Saint-Clement, 75013 Paris. Tél. : 378-75-03.

Fascination du tatouage chez les jeunes. Pourquoi ?

Peau d'encre

LA sous les spots qui balayent la piste du « Palace », un aigle passe par toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Un aigle dont les ailes se déploient au rythme du dos qui s'agite. La musique s'arrête. L'homme à l'aigle remet son pull en se dirigeant vers le bar. On l'entoure. « On fait peau neuve, un jour, dit-il, laconique, et ça vous tient après. » A ceux qui le questionnent : « Si ça vous dit, allez chez Etienne User, 40, rue de la Roquette... » La bonne adresse.

Etienne User a pignon sur rue, à la Bastille. Boutique ouverte au regard des passants, très fréquentée par les jeunes du quartier. Une moto complète le décor de la devanture : c'est l'engin d'Etienne, vingt-cinq ans, présentement au travail sur l'avant-bras d'un « rocker ». Sur les murs sont affichés les dessins que l'artiste peut réaliser. Iconographies qui font appel au jeu des symboles : références animalières (renard-rose, lion, indépendance, aigle-puissance, panthère-lutte, bateau-évasion), et plus bas, les inévitables signes du zodiaque. Mais aussi des slogans : « Marche ou crève... », « Vivre libre ou mourir... », « Ne pour perdre ». Et encore : « A moi, ma vie, œuvrer, aimer ». Mais surtout, des slogans pour fans de tout poil : Elvis Presley (côté cœur et sa réplique sur réservoir de moto), Johnny Halliday et les autres.

« Mes clients ne choisissent pas toujours des motifs traditionnels. Ils m'apportent souvent des dessins originaux à reproduire. Du reste, chaque création est un cas d'espèce. Du « rocker » nouveau recrue dans une bande, qui subit l'épreuve du tatouage pour ne pas être en reste, au dandy en quête d'une excentricité, les motivations des postulants sont diverses. Mais tous revendiquent le droit d'intervenir sur leur corps en faisant fi des conventions : « Après tout, c'est ma peau, ça me fait plaisir

et je n'agresse personne », dit l'un d'eux. Loubarbs, punks, teddy-boys et gens du show-business affluent chez Etienne User et, si les hommes forment la majorité de la clientèle, les femmes ne sont pas absentes.

Autre tatoueur, Bruno, qui officie depuis vingt-cinq ans à Pigalle dans son petit musée au 6 de la rue Germain-Pilon. Avec lui, on ne badine pas avec le tatouage. D'emblée, il annonce la couleur : « Je m'épate contre ceux qui ont voulu dresser des grilles d'interprétation et ont systématisé le phénomène du tatouage. S'il est vrai que, à la lumière de mon expérience, j'ai esquissé un schéma du tatouage (1), en évoquant la prédisposition du sujet (tatouisme, milieu d'origine), les motivations varient selon chaque individu (accidents de parcours, choc psychologique, panurgisme, révolte, etc.). A l'heure actuelle, les marques imposées, comme les codes entre prisonniers ou gens du milieu, sont en régression ; les signes d'affiliation à un groupe professionnel, tels ceux des compagnons-artisans, en déshérence. Ils ont cédé le pas au dessin spirituel librement consenti. »

Si les jeunes semblent préférer souvent les motifs évoquant la bande dessinée en vogue (le rêve américain) à l'imagerie populaire d'antan, le tatouage est loin d'être considéré en France comme un simple élément décoratif. C'est un sentiment d'angoisse que Bruno attribue à la recrudescence du tatouage parmi les jeunes : « Méfiant à l'égard des institutions, anxieux face à l'avenir qu'on leur propose... Ils sont comme les enfants qui, sortant de l'état végétatif, se dessinent parfois des figures sur la peau. »

EVELITA MOOD.

(1) « Tatoués, qui êtes-vous ? » de Bruno. Aux éditions Papyrus, 17, rue des Églises, 1040 Bruxelles.

Givenchy habille aussi les hommes.



GIVENCHY GENTLEMAN

BOUTIQUE GIVENCHY GENTLEMAN 8, Avenue George V - 75008 PARIS

صكرا من الأصل

سكزامن الأصل

MODES DU TEMPS

Une nouvelle profession

< GENTLEMAN-GARDIEN >

LA maison de vacances ouvre plus souvent ses volets. Aujourd'hui, au moindre « pont », la famille débarque. Ce castel sur la falaise, cette villa sous les pins, avaient autrefois leurs gardiens. Un luxe qu'aujourd'hui on peut se permettre de moins en moins. Aussi voit-on se créer, de Dinard à Saint-Tropez, en passant par la Côte basque et la Provence, des sociétés qui proposent le gardiennage des résidences secondaires. Fraîchement sortis des écoles de commerce ou plus chevronnés, ces « gentlemen-gardiens » ont ceci en commun : ils ont tous voulu monter leur propre « boîte ».

Ce gardiennage implique des visites régulières. Mais d'autres prestations sont offertes. Ainsi Michel de Lasleyrie, trente et un ans, qui sillonne le Pays basque dans son « tous-terrains », fournit d'autres services à la carte en plus de l'abonnement annuel : ouverture et fermeture de la maison, « fourniture » d'une femme de ménage, jardinage, inspection de la toiture, ramonage, surveillance de travaux, petits et gros. « Tous les mois, dit-il, j'envoie un rapport à mon client, car je veux qu'il sache que je travaille pour lui. »

La confiance du client gagnée — cela prend du temps — ces nouveaux gardiens peuvent être chargés de menus services : réserver des tentes sur la plage, expédier la pièce détachée d'un bateau et même recevoir une procuration pour signer chez le notaire. « Peu à peu, nous sommes devenus les cousins de Dinard », disent Guy-Henri Duceasse et Dominique Motte, qui ont ouvert « la Coccinelle » dans la station bretonne.

La tarification varie selon les sociétés, les régions et la taille des maisons. Dans l'ensemble, le gardiennage coûte de 700 F à 2 400 F par an. Ce dernier chiffre vaut pour une résidence de cinq pièces sur la côte, rattachée à un contrat de surveillance sur le vol.

Cette jeune profession tente beaucoup, mais elle se heurte à des difficultés. Nombreux sont ceux qui se sont lancés ces dernières années, mais qui, presque aussi vite, ont abandonné. Il faut dire que ces « gentlemen-gardiens » disposent de moyens financiers limités et que les concurrents sérieux. Les propriétaires préfèrent, en effet,

remettre leurs clés à la voisine et s'adresser à un retraité qui fera leur jardin. La prospection, surtout, est très délicate. Pour se monter progressivement une clientèle, chacun a trouvé son « joint ». A Saint-Tropez, Jacques Paravey s'occupe de l'entretien des piscines, tandis que sa femme tient un magasin d'accessoires sur le port. Dans le Gard, la restauration des mas a permis à Jean Ruelschmann d'aborder le gardiennage. A Dinard, « la Coccinelle » s'est spécialisée dans la surveillance contre le vol qui intéresse aussi la clientèle sédentaire. A Saint-Jean-de-Luz enfin, l'associé de Michel de Lasleyrie dirige une entreprise de bâtiment.

Les « intendants »

Une nouvelle société va-t-elle bouleverser toutes ces données ? Home-Assistance, dont le nom évoque immédiatement celui d'Europe-Assistance, aborde le marché avec un appui non négligeable : celui du groupe Drouot, qui vient d'acquiescer 65 % de son capital. L'assistance offerte concerne tous les services dont peuvent avoir besoin une maison et ses habitants. « Jusqu'ici le métier n'a été tenu que par des artisans », déclare Gérard de Mory, qui a créé la société. Au même titre que Hertz, qui a réglementé le marché de la voiture de location, nous voulons faire de ce métier nouveau dont nous ressentons le besoin quelque chose de sérieux et de coordonné. »

Si les prestations sont sensiblement les mêmes que celles offertes par les autres sociétés de gardiennage, l'originalité d'Home-Assistance est d'avoir mis au point un contrat qui définit

très précisément les prestations et surtout les responsabilités. Une sécurité donc pour les signataires.

Le contrat est à options et la tarification est modulée selon qu'il s'agit d'une maison, d'une marina ou d'un appartement. Pour une maison, l'abonnement varie de 1 483 F (une visite par mois tout au long de l'année) à 3 939 F (une visite par semaine). Ce dernier tarif est le plus demandé.

Les services d'Home-Assistance seront assurés par des « intendants ». C'est le nom que la société donne à son personnel qu'elle commence à recruter parmi la gendarmerie nationale et maritime. Le choix est judicieux. Ces hommes sont jeunes et ils se trouvent sur place. Un service rigoureux leur sera demandé. « Nos intendants devront remplacer l'œil du maître », fait observer Gérard de Mory.

La nouvelle société commence à s'implanter. Un siège social à Paris, quatre directions dans des régions-clés : Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Normandie. Son ambition ne s'arrête pas là. Home-Assistance entend rayonner sur toute la France. Pour proposer ses services, elle s'appuie sur le réseau de distribution de la compagnie d'assurances, qui compte mille cinq cents agents. Moyen astucieux de faciliter cette prospection sur laquelle ont échoué ceux qui l'ont précédée.

Une question se pose cependant : le marché est-il mûr ? De l'avis des « pionniers », il faut attendre encore quelque temps. « Quand on parle de gardiennage », dit Jacques Paravey, de Saint-Tropez, les gens applaudissent mais ils ne sont pas prêts à payer. » Ce type de services est encore considéré comme un luxe. De leur côté les assureurs notent que la demande d'assistance s'accroît.

On peut aussi se demander si ce type de prestation, qui repose sur la notion de service, souffre d'être sous-traité. Le « recruteur » sentira-t-il suffisamment motivé ? La... clé de la réponse, c'est le propriétaire qui la détermine. A lui, en définitive, de juger s'il préfère l'intendant ou le cousin.

FI. B.

* La Coccinelle, 54, bd Péart, 35800 Dinard. Tél. : (99) 45-54-23.
Home-Assistance, 105, bd Pereire, 75017 Paris. Tél. : 758-12-44. La Vierge, 33 bis, rue Salin-Berthe, 64500 Saint-Jean-de-Luz. Tél. : (59) 26-42-49. Résidences Services, 4, rue Pasteur, 30270 Saint-Jean-du-Gard. Tél. : (69) 85-31-88. Villas Services, 14, quai de l'Épi, 83590 Saint-Tropez. Tél. : (94) 97-24-64.

Une façon de s'habiller qui fait son chemin

L'allure sportive

DESORMAIS, c'est à tous les niveaux de prix que l'homme se voit offrir des vêtements de coupe sportive. Hermès, en voie d'agrandissement et d'expansion, avec cent quarante points de vente de par le monde, nous l'a prouvé l'autre jour. Jean-Louis Dumas, le nouveau président-directeur général, a confié au bureau de style de Nicole de Vésian la tâche d'adapter leur chic « bon genre » à la vie contemporaine.

Cette recherche de formules plus actuelles caractérise aussi l'esprit de rénovation de la vénérable maison Henry Thierry, à l'angle de la rue Auber et de la rue Caumartin. Comme toujours en matière de modernisation, il s'agit d'attirer de nouveaux clients sans pour autant déranger les habitués du magasin. Troisième point de vente de vêtements pour hommes, après Brammeil et Galfa Club, tout proches, le magasin a été confié par Maurice Bidermann à Joël Quennehen. Il a entrepris de renouveler l'image de ce spécialiste de la mesure industrielle, tout en continuant à vendre pendant les travaux.

On a redistribué le stock, de sorte qu'on trouve maintenant les tenues de loisirs au sous-sol, les chemises, les tricotés et les accessoires à l'entrée, les costumes au second et les boutiques de marque au troisième. La présentation y est particulièrement réussie, avec une vue « cavalière » de l'ensemble permet-

tant d'embrasser d'un coup d'œil les thèmes coordonnés de formes, de tissus et de couleurs. En effet, les modèles Yves Saint-Laurent, Guy Dornmeil et Daniel Hechter voisinent, mais chacun dans un coin boutique, aux angles étudiés pour présenter les vestes de trois quarts, sur plusieurs niveaux.

Joël Quennehen définit les interventions du magasin : « J'ai l'intention de jouer la mode, les marques, le sportswear », en alliant les avantages d'une boutique et d'un grand magasin. « Un homme doit trouver ici un large assortiment en profondeur, comme dans un grand magasin, avec une notion d'accueil et de service. » Pour lui, les grands magasins sont responsables de l'acceptation de la mode masculine par le public, grâce à l'étendue des produits qu'ils proposent. Encore que notre interlocuteur trouve que le consommateur ait tendance à se perdre devant des rayons linéaires trop étendus.

Dans le quartier, la clientèle paraît changer. L'homme de trente à trente-cinq ans qui porte des jeans depuis son adolescence s'habille au rayon sport et « s'achète de temps en temps » un costume. Tandis que son père, par un changement inverse, a passé du costume au blazer et à la veste de sport avant de découvrir le confort des tricotés. On a donc séparé les tenues de sport-vie des vêtements de loisirs.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Trouvailles

Bricolage

Colle sur mesure

Pour coller le métal, le verre, la céramique ou le plastique, il est conseillé d'utiliser une colle à deux composants : résine et durcisseur. Si les qualités de collage sont indéfectibles, le dosage des composants, présentés en deux tubes, est souvent délicat. Pour éviter ces tâtonnements, Polyfilla propose maintenant une colle époxyde, présentée dans un conditionnement ingénieux : la résine et le durcisseur sont disposés dans un double doseur à piston. Il suffit d'appuyer sur ce piston pour obtenir, instantanément une colle au dosage correct et dans la quantité dont on a juste besoin.

* Polyfilla époxyde rapide, 16 F environ, en droguerie, quincaillerie, grande magasins et magasins de bricolage.

● La mode de l'été 1979 (superbes photos), illustre l'agenda « les Jours et la mode » de Stefano Miceli qui présente ici les modèles les plus marquants des grandes signatures parisiennes et italiennes du prêt-à-porter.

* 90 F environ au Drogstore Etalle et à la Boutique noire du Printemps.

Livre

Paris - Maison

Un guide d'un nouveau genre fait son apparition dans les kiosques de la capitale. Edité par le magazine de décoration « Maison française », il réunit des centaines d'adresses de boutiques parisiennes consacrées à la maison. Pour transformer ce répertoire géant en promenades dans Paris, le classement des boutiques y est fait par rues, elles-mêmes groupées par quartiers. Un chapitre « Où trouver quoi ? » facilite la recherche des magasins spécialisés et leur repérage géographique. Les départements de la périphérie ont aussi été prospectés pour que les habitants de l'Île-de-France découvrent les boutiques de leur voisinage.

* Guide 1979 de Paris et Île-de-France, 12 F, en kiosque.

d'huiles nutritives, adoucissantes et protectrices. Cette formule grasse véritablement la peau mais sans laisser de film gras.

* 12 F. Sa pharmacie.

RUE VIGNON

(Tous le long de la...)
de 10 DEC. au 10 JANV. 1979
40 BOUTIQUES vous accueillent
Articles promotionnels, cadeaux
Remise de caisse
M^{re} Madeleine, Havre-Caumartin

Le bon goût est parisien. DeSede aussi chez behr maurice vignon

UN ART UN MÉTIER
RENEL fourreur
5, avenue Victor-Hugo
75116 PARIS
501-70-61 - 81-32

CUISINES
installations complètes
Meubles tous styles
Plans et Devis gratuits
Financement personnalisé
Tél. à STEB 020-35-14
pour une étude à domicile



CERRUTI 1881
FEMME
PARIS
Tailleur Smoking
crêpe de soie
Jupe longue
15, place de la Madeleine

La première liberté... c'est la liberté du corps



FRICITION DE FOUCAUD
"Coup de fouet contre la Fatigue"
TONIFIÉ - STIMULÉ - DÉCORANTE - FRAICHEUR et BIEN-ÊTRE
FRICITION-LAIT DE FOUCAUD
sans alcool
Spécialement étudiée pour peaux fragiles
Pensez à les offrir
ainsi que nos Lotions - Savon - Crèmes - Eaux de Toilette - etc...
LAB. Lucienne Male
9, avenue Matignon - Paris 8^e
PHARMACIES MAISONS DE RÉGIMES
Foucaud - essai contre 4 timbres tarif lettre.

"Il est des signatures auxquelles on tient?"



"la boutique"
Van Cleef & Arpels
22, place Vendôme. Tél. 261.58.58.

Le père Noël n'a pas eu le temps de monter ses cadeaux, ça c'est rigolo.

MONTAGE
le magasin le plus kit de Paris
18 rue du Bac
Noces du 22 et 23 décembre
jusqu'à 22 h et le 24 de 11 h à 18 h.

INSTITUT

autres

Expositions

TRAFIQUANTS DE LUMIÈRE

Ce que fait Nam June Paik avec la vidéo n'a pas ce ton d'engagé qu'on trouve souvent en ce domaine encore bien mal acquis à l'art. Paik surprend pour le moins par sa manière de traiter son médium. Et, s'il fait figure de père auprès de toute une génération d'artistes, c'est un père rien moins que tranquille, qui est allé voir au-delà de l'écran ce qu'a dans le ventre son outil de travail, en ingénieur bricoleur, en chercheur habilité de l'électronique, en professeur et en joueur, brillant manipulateur de sons, d'images et d'idées.

Nam June Paik, qui est né en 1932, est coréen d'origine. Il a fait à Tokyo des études d'histoire de l'art, d'esthétique et de musique (piano, composition). Puis il est allé en Allemagne. En 1957, il suit les cours d'été de Stockhausen et de Nono, à Munich, et, de 1958 à 1961, participe aux recherches du studio électronique de Cologne. Il admire Schönberg. Il rencontre Cage. Et c'est le début de concerts-happenings, avec quelques coups d'éclat, dans l'esprit du mouvement Fluxus dont il continue à propager « l'art de vivre » avec Mécènes, Beurs, Vostell et quelques autres admirateurs de Duchamp. En 1962, Paik commence à s'intéresser à la vidéo en termes artistiques. Ce qu'il ramène à Tokyo, seul endroit où l'on peut alors disposer d'un matériel vidéo couleur ; le temps de mettre au point, avec l'ingénieur Shuya, un petit synthétiseur couleur, qui va lui permettre de réaliser ses premières bandes, collages, de musique, de danse, de discours, d'images, à New-York.

Voilà pour l'itinéraire de formation, qu'on ne peut guère imaginer plus international. Pour ce qui est de la création, les pièces à conviction concernant l'engagement des artistes vidéo proprement dites, sont relativement peu nombreuses, moins de dix Paik se dit paresseux. — Elles mettent en scène, notamment, la violoncelliste Charlotte Moorman en des performances où Paik se plaît à mettre en relation directe, le corps de l'artiste et l'appareillage électronique. Elles ont été présentées au Centre culturel américain, fin novembre.

Mais c'est d'autre chose qu'il s'agit à l'ARC, de choses silencieuses, qui portent sur le « médium » électronique lui-même qu'il détourne, au moyen d'un « art simple » : l'alphabet — après avoir vidé de vieilles boîtes à images et à son de leur contenu initial, pour y loger un bocal de poisson rouge par exemple, ou en faire sortir par tous les trous du liège rampart.

L'exposition présente différents exemples de ses travaux sur tube cathodique relié à l'écran d'un petit moniteur, où l'aspect de bricolage est balayé par une réflexion sur l'image et le temps. Ce trafiquant de lumière, qui démarre en trombe dans l'éclat de rire Fluxus, arrive dans la manipulation électronique directe des composantes de l'image au point de repère, au bain de lune, au silence intérieur ; avec au passage quelques remarques sur le fonctionnement de l'image en circuit fermé : un petit moulage du Penseur de Rodin placé face à un écran qui lui renvoie son image :

un face à face comme Paik en a fait un aussi avec un bouddha. Les deux pièces principales de l'exposition sont des « environnements » dans le noir. Clock : douze moniteurs marquent chacun par un ral lumineux la course des aiguilles sur un cadran. Moon : douze moniteurs reproduisent en images fixes les phases de la lune. Étonnant spectacle qui, à force d'artifices, donne un coup à appréhender un phénomène naturel qui se déroule dans le temps et l'espace, et vous embarque ailleurs, ou au-delà de vous-même.

Après la lune, le soleil. Barbara et Michaël Leisgen, eux aussi, sont des trafiquants de lumière, de lumière naturelle, avec, là encore, beaucoup d'artifices, de technique et de patience. Leur médium, la photographie. Le ciel est leur toile de fond, le soleil leur écriture : le soleil, patiemment observé, minute après minute, seconde après seconde, dans ses habitudes du matin et du soir, capté et détourné de sa course par manipulation lente de l'objectif. Et c'est ainsi que l'alphabet, de A à Z, que les symboles géométriques élémentaires, le triangle, le cercle et le carré, que l'alpha et l'oméga de l'infini peuvent s'inscrire en lettres de feu dans le roulement du ciel. Tout cela est un rien romantique, un rien mystique. Ils sont le soleil. Le soleil est à eux.

GENEVIEVE BRÉRETTE.

ARC, Musée d'art moderne de la ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (16^e), jusqu'au 1^{er} janvier.

Variétés

Ingrid Caven

Des rideaux noirs, quelques éclairages simples. Ingrid Caven a quitté les ors fantomatiques du cabaret, les lumières troubles, les frôlements du Pigall's (1). Elle passe au Théâtre 347, sur la scène sans artifice, mais garde sa robe noire Saint-Laurent, très chic, inconnue. Ingrid Caven se place au cœur des contradictions, force dans un double jeu ironique-agressif, bissexuel. Elle s'entend bien dans les contradictions, car tel est le monde ; et perpétuels sursauts d'agonie et de survie, en lums incessantes entre désirs et refus, entre amour et mépris. Et toujours violent. Tel est le monde d'Ingrid, et celui de ses chansons.

Sur le plateau brut, elle se parle plus à travers le mythe rétro. Elle est Mildred l'Arrouille traversant, haitaine, les rues nauséabondes, les chambres tristes hantées par des dragueurs vicieux, par des gigolos opaques. « Bien des hommes ont pâli quand je leur ai dit : Tu fais bien l'amour, Anj' W'ednesday, mais hier... » Un sourire pour mille soi-propre déchantement, un haussement d'épaule. Flamme érotique, elle chante la désespérance d'une fille laide et coquette sur un Ave Maria viennois. Grave, elle est le garçon de la lande mort sous le gazon d'un valec. Cassandre rigide, elle dit les hommes de pierre leçons de blesser... Et encore la vérité du grand amour, derrière les clichés de l'amour-rougeur.

Les clichés, Ingrid ne les dénie pas, elle les exhibe, retrouve leur puissance d'émotion comme une comédienne qui ferait vivre un masque, comme une femme qui redonnerait sa nécessité à un rituel romain. La Caven, séductrice sophistiquée, se place au cœur de la contradiction passion-lucidité. Elle joue orgueilleusement avec le danger et la peur, se charge de tendresse, puis, brusquement, se glace et fuit, attaque et semble se casser, et, quand on attend d'elle une réponse, elle questionne... Sur inaccessible, reine des nuits lourdes, guerrière, victorieuse exigeante.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre-347, 21 heures.
(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

Musique

Le chanteur-compositeur Boulat Okoudjava à la Sorbonne

Grande affluence dimanche après-midi à la Sorbonne. Côté cour, amphithéâtre Richelieu, réunion presque intime autour du prix Nobel de littérature 1978, I.B. Singer... Côté rue, dans le « grand » amphithéâtre, un écrin pas très connu chantait ! Sans annonces dans la grande presse, sans affiches, sans publicité, Boulat Okoudjava faisait amphithéâtre comble : uniquement par le bouche à oreille pour le plus célèbre des auteurs-compositeurs soviétiques, arrive l'avant-veille par le train, pour cet unique concert.

Okoudjava, lui, n'a pas eu le Nobel, mais, dans son pays, il est célèbre. Davantage pour ses chansons que pour ses romans et ses poèmes. On l'avait surnommé le « Bessens soviétique », surtout il y a vingt ans, il y a quinze ans, quand ses chansons circulaient sous le manteau — non conformistes, contre toutes les guerres, contre toutes les armées ! C'était un ton neuf, le ton du dégel. Il vint en France il y a dix ans, et « Chant du monde » publia son premier disque, devenu un best-seller... Ses romans furent publiés en français : La Colline, chez Julliard (1967), Fenêtre d'Ararat, chez Albin Michel (1972). Son dernier livre est en cours de traduction.

Communier dans la « russité »

Pour Boulat, donc, toute la colonie russe, professeurs et étudiants — était déplacée : l'ambassade d'U.R.S.S. et des représentants de la revue Continent et Syntaxis, des « dissidents », des communistes et des

croquants orthodoxes, des Russes de plusieurs émigrations et des fonctionnaires soviétiques... « Ici, il n'y a que des Soviétiques... et des autoritaires », expliquait, pince-sans-rire, l'ancien prix Saline, Victor Nekrasov, exilé à Paris. Le concert était organisé par Rodina (la Patrie), association créée récemment à Moscou pour prendre soin de ses ressortissants étrangers, et sous l'égide du club russe « Pouchkine ». On était venu commémorer dans la « russité ». Et dans le souvenir.

Car, pour tous les auditeurs présents, quelle que soit leur fonction, « Boulat », c'est un symbole : le symbole des années 60, quand tout le monde tendonnait déjà le Dernier Trolley, la Chanson à Français d'Ilon ou le Soldat de papier. Comme on lui demanda de chanter le Chant noir, il répondit : « Je ne chanterai pas cette chanson, qui ne traite d'ailleurs pas de Saline. Avec Saline, j'ai eu deux comptes à régler, mais c'était un tel salaud que, même une chanson nigérienne, on ne peut pas la lui consacrer. » (Applaudissements) Le père d'Okoudjava a été huilé en 1957 ; sa mère a passé vingt ans au camp.

Dernier argument en date d'une « opération sourire » engagée par son pays, Boulat Okoudjava vient une semaine en France pour un seul concert. Mais, à Moscou, il n'est pratiquement jamais autorisé à chanter en public. Son premier — et seul — disque 30 cm, « Mélodia », est sorti en U.R.S.S. il y a trois ans... quand déjà il se chantait plus.

Le refrain d'une de ses dernières chansons dit : « Quand mes yeux seront des étoiles, la vie sera plus légère... » d'adieu... »

NICOLE ZAND.

Premier concert de la Société française de musique contemporaine

Récemment fondée, la Société française de musique contemporaine a pour but de faire entendre à nouveau les œuvres des musiciens qui se trouvent

très injustement abandonnés, délaissés, oubliés, dédaignés par les programmes officiels de concert et fortement orientés ». On comprend certes l'agacement de ces compositeurs devant des manifestations comme celles de l'IRCAM, qui les ignorent. Mais les cénacles de leur jeunesse étaient-ils beaucoup plus tendres à l'égard d'auteurs tels que Bréville, Rognon ou Mahler ? Et, outre que Messiaen ou Dutilleul (qui appartenaient à leur génération) sont partout reconnus, peut-on dire que Radio-France leur consacre le droit à l'existence ? Cela dit, le premier concert de la nouvelle Société, lundi, à l'Atelier, avait le mérite de nous rappeler qu'il existe effectivement beaucoup de bonne musique non jouée chez les compositeurs approchant ou dépassant largement la soixantaine. Ce n'est pas le cas de Mana, de Jolivet, célèbre dès sa création en 1935, qui a gardé son étrangement de musique libérée des formes et chargée de forces obscures. Ni même de Bréville, aristo et fugueur, d'Honegger, si mûr et feuillet d'album en hommage à Bach, qui ne manque ni de savoir ni même de grandeur dans l'art.

À côté de ces pièces, l'excellente pianiste qu'est Françoise Petit nous révélait, en revanche, une œuvre étonnante de Luc André Marcel (1919), Mérologue, « cérémonie à l'honneur des morts » à la manière des Grecs, une sorte de danse ou de suite de danses très dépouillées, changeant sans cesse de tempo et de rythme, mobiles, répétitives, tragiques, aux profils nets et captivants, parfois d'un fantastique halluciné à la manière de Scarbo. La grande Sonate pour violon et violoncelle, de Marcel Mihalovici, malgré certains dialogues de lignes un peu anguleuses, auxquels on aurait souhaité le soutien d'une polyphonie plus fournie (et peut-être des interprètes à une sonorité plus harmonieuse), frappait par son épre et large lyrisme qui s'adoucissent souvent en de belles effusions mélodiques pleines de sentiment et d'amitié.

Et la Sonate pour flûte et piano d'Igor Stravinsky, fort bien jouée par Marjane Ancelin et Catherine Brill, s'épanouissait dans un merveilleux climat de poésie fraîche et pétillante à peine teintée parfois de nostalgie, justifiant tout à fait le programme de la nouvelle Société.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochain concert, au Théâtre de l'Atelier, le 15 janvier (20 h. 45) : œuvres de Delage, Louy, Ravel, Sautouet et Milhaud. (Renseignements : S.F.M.C., 7, rue du Heider, Paris-9^e.)

■ Une tapisserie de Gromaire, tissée d'après un ancien carton dans les ateliers Bob et Four à Aubusson, pour le Mobilier national, est exposée au 28, rue Bonaparte, avec une quinzaine d'autres œuvres sur laine de Lurcat, Fumero, Darlemont... « Le Printemps de Paris », dessinée en 1939-1941 par Gromaire, est une œuvre de grande dimension (3 m. x 4,40 m.) qui appartient à la série des Quatre Saisons.

« Natures mortes » japonaises

Chez Janette Ostler sont réunis un peu plus de cent « surimono », ces estampes japonaises assez particulières, presque carrées, qu'Edmond de Goncourt classait déjà en 1881 dans un groupe d'« impressions exceptionnelles » paradoxalement vouées aux « objets de la vie intime et quotidienne ». Si paradoxal il y a, c'est aussi celui de nos « natures mortes » où la précision descriptive exalte la présence éphémère — donc précieuse — de l'objet, même banal. Et, en effet, les « surimono » qui composent cet ensemble harmonieux, très datés de la fin du dix-huitième siècle et plus souvent des premières décennies du dix-neuvième, nous séduisent à la manière de nos natures mortes : en réalisant la présence silencieuse des choses ; d'où le titre de l'exposition : « les objets tranquilles ». Mais les différences commencent vite...

L'une des plus ciblées tient au fait que ces objets tranquilles ne sont généralement pas tranquillisants. Une peau de citron peinte en Espagne brandit les fils derniers de l'homme aussi sinistrement qu'un crâne. Les « surimono » s'en tiennent à l'umiverselle et facile leçon du carpe diem, sans du reste s'en faire une spécialité menaçante. Leur particularité n'est pas là. Et puis, mises à part une ou deux pendules, qui ne semblent du reste pas pointer plus de problèmes métaphysiques que la belle Cage au roseignol, d'Hokusai, les répertoires des humbles objets ne coïncident pas — ou seulement par hasard ou par goût de l'exotisme. Qu'est-ce qu'une solide coupe de cristal comparée au vaste ensemble de verrerie — fragile, bien sûr — représenté en Occident ? Si le « surimono » ne cherche pas le symbolisme, que cherche-t-il ?

À dire vrai, nous n'en saurions à peu près rien sans les utiles explications du catalogue. Et, à ce point de vue, l'exposition, très jolie en elle-même, se double d'un travail de recherches méritoires, très nouveau, qui remplace les œuvres dans leur contexte historique, sociologique, etc. Surtout, la traduction des poèmes, ces fameux « kyōka », voisins des haïkaï, en éclaircit l'esprit sans toujours parvenir à saisir toutes les allusions.

Les allusions sont en effet le grand ressort du « surimono ». Allusion à des dates, à des textes souvent inconnus, à l'actualité du monde ou du théâtre, à des superstitions, etc. Allusion souvent compliquée par des calembours, des jeux de mots, de l'ironie et la pratique d'un langage précieux à l'usage interne dans les petits cercles d'élus sortant les œuvres. Genre confidentiel, bien loin des « grandes et terribles leçons » religieuses de notre nature morte, genre tout à fait profane, pour ne pas dire distraction futile de amoureux et de marchands singes les grands en ruine et les poèmes académiques (« waika ») — le « surimono » conserve toujours l'optimisme un peu nostalgique qui lui vient de son origine ; il part des gravures publiées pour le Mouvement An et se porte rapidement vers l'illustration plus large de poèmes de circonstance.

C'est sur d'admirables papiers spéciaux, lourds et doux, que s'étaient des fonds délicatement dégradés, que sont pratiqués les gaurages — très fréquents, — les rehauts d'or, d'argent, de cuivre ou de bronze, voire de nacre, ou les traits de « crêpons ». Dans de douces harmonies dominées par le blanc et le gris, les noirs et les rouges assurent une sobre structure graphique, généralement éérée. Les poèmes — tellement importants ! — restent d'une présence légère, comme en contrepoint.

Quand les signes du printemps ne sont pas les mêmes, quand on ignore la barbe du saule vert ou que l'hyrognierie s'associe au fige, il reste que des « objets tranquilles », aussi bien traités par la technique et souvent plus particulièrement soignés, deviennent tout-puissants.

PAULE-MARIE GRAND.

★ 26, place des Voages, jusqu'au 13 janvier.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

★ Théâtre-347, 21 heures.

(1) Disque Barclay 90278 Ingrid Caven, au Pigall's.

Advertisement for Casio calculators. Text: 'mon premier est UNE CALCULATRICE, mon deuxième est UNE MONTRE, mon troisième est UN REVEIL... mon tout est une CASIO CQ-81'. Includes an image of a Casio calculator and contact information for Nobelet-Paris.

مكتبات الأمل

صكزامن الاصل

CONCERTS

Radio France
CYCLE OLIVIER MESSIAEN

ESLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES
Espectacle reconstruit en marbre
Trois Petites Liturgies de la Présence Divine
L. LURID - J.-F. HEISSER
Maitre de Radio France
Nouvel Orcl. Philharmonique

Mardi 19 décembre à 20 h 30
Dir. : Gilbert AMY

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Dir. : Constantin Iliev
Sol. : Georgui Badev
SPASSOV, ILIEV, SCHUMANN

MUSIQUES SACRÉES

ESLISE SAINT-LOUIS-EN-ÎLE
TE DEUM - DIES IRAE
A. M. Wozzeck - C. Sanzoni
P. Esposito - E. Guadet
P.-M. Pignatelli - M. Pignatelli
CHŒURS DE RADIO FRANCE
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE

Mardi 19 décembre à 20 h 30
Dir. Jacques Jouineau

ORCH. NATIONAL DE FRANCE

Hommage à :
CHARLES MUNCH
Dir. : Rostropovitch
Berlioz - Dutilleul
Ravel - Brahms
Sol. : Nicole HENRIOT

Mardi 19 décembre à 20 h 30
Location : RADIO FRANCE, Salle et Agences

CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

ESLISE ST-EUSTACHE (Halle de Paris)
Mardi 19, Mercredi 20 décembre à 21 heures
Loc. Durand, 3 FRAC, Kinéque Paris (P. Warner)

YVAN BROFF

et les Chœurs de Saint-Eustache
2 Récitals de Chants religieux et classiques et œuvres de la Vieille Russie

ORCHESTRE DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Direction Jérôme KALTENBACH
Annie D'ARCO, piano
M. BENEDETTO, violon
MERCREDI 20 DÉCEMBRE 20 H 30 PETITE SALLE

REVUE DE L'IMAGE No 5

LES MINI-MEDIA

«SCOPITONES» un film de Pascal Kané
débat, interventions : Meddeb Abdelwahab Jean Baudrillard Daniel Caux Gérard Rabinovitch

MERCREDI 20 DÉCEMBRE 20 H 30 PETITE SALLE

CENTRE GEORGES POMPIDOU 277 12 33

MERCREDI

IL A TOUS LES VICES!

UN DESSIN ANIMÉ DE RALPH BAKSHI

FRITZ the CAT

ROYAL HAUSSMANN v.o. STUDIO GIT-LE-CŒUR v.o. 14-JUILLET PARNASSE v.o. 14-JUILLET BASTILLE v.o.

Grand Théâtre. Jusqu'au 24 décembre

Le cercle de craie caucasien

Brecht/Besson. Public et presse enthousiastes.

Gémier. Jusqu'au 23 décembre
Bernard Haller/Salmigondivers
Places : 35 F. Moins de 25 ans, étudiants, 3^e âge : 16 F. Collectivités : 22 F. Location : 727.81.15.

FACULTE DE DROIT - 96, rue d'Assas (9^e)
JEUDI 18 JANVIER à 20 h. 30
RÉCITAL SCHUBERT

BRENDEL

Loc. Fac. FNAC, COPAR

La recherche artistique présente

OLIVIER MESSIAEN

19 décembre - 21 décembre

Mardi 19 décembre
TROIS PETITES LITURGIES DE LA PRÉSENCE DIVINE ET ESPÉCTO RESURRECTIONEM MORTUORUM

Mercredi 20 décembre
BANQUET CÉLESTE, DIPTYQUE, LIVRE D'ORGUE
Raffi Gurgandjian, orgue.
Eglise de la Trinité, 20 h. 30
Entrée gratuite

Jeudi 21 décembre
PRÉLUDES, CANTÉYODJAYA, LA FAUVETTE DES JARDINS
Yvonne Lordot, piano.
Espace Cordia - 20 h. 30

Renseignements : LA RECHERCHE ARTISTIQUE
104, rue de la Tour - 75016 PARIS - Tél. 504-08-51

MARIGNY - Cie VALERE-DESAILLY

LE CAUCHEMAR DE BELLA MANNINGHAM

FREDERIC DARD - ROBERT HOSSEIN

RÉVEILLONS Location 256-04-41 et agences

Soirée supplémentaire JEUDI 28 DÉCEMBRE

REOUVERTURE LE 23 DECEMBRE

du Moulin Rouge

JACQ. ROLAND CLERICO et LEONAR présentent

WATUSI la grande vedette brésilienne dans

LES 40 DORISS GIRLS
LES DAUPHINS DANS L'AQUARIUM GEANT et toujours
LE PLUS CÉLEBRE FRENCH-CANCAN DU MONDE

Chorégraphie : DORIS HAUG-RUGGERO ANGELETTI
Musique : HENRI BETTI - DON JAMES - PIERRE DELVINCOURT Décor et costumes : GIORGIO VECCHIA Lyric : ANDRÉ HORNEZ

location ouverte pour les célèbres réveillons de fin d'année
Réservez à 606.00.19 - 606.78.02 et agences

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 : La Puce à l'oreille.
Chaillet, Grand Théâtre, 20 h. 30 : le Cercle de craie caucasien.
Gémier, 20 h. 30 : Bernard Haller.
Odéon, 19 h. 30 : la Trilogie de la ville épique.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Fugue en mineur.
TÉP, 20 h. 30 : Quand je serai petit.
Petit TEP, 20 h. 0 : Catherine Sauvage.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : les Colombiers.
Colombier, 20 h. 30 : la Maison des courtes brèves.
Cité Saint-Maur, 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne (Jardin d'acclimatation).

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
22 h. : Davy.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Mon père avait raison.
Aster, 21 h. : la Colotide.
Athènes, 20 h. 30 : le Grand Feu.
Biothéâtre, 20 h. 30 : la Crique.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : la Charlatan.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : la Sœur de Shakespeare.
Epicé - des - Bois, 20 h. 30 : Madras.
Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : La vie est un voyage.
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : Latin American Trip.
Le Esmer, 21 h. : Tristia et Ysult.
Comédie Caennaise, 21 h. 10 : Bontin-Bontin.
Danton, 21 h. Ulysse au pays des merveilles.
Edouard-VII, 21 h. : Nous ne connaissons pas la même personne.
Essalon, 18 h. 30 : Œuvre.
Pif-Paf, 22 h. : Abraham de Samuël.
II, 20 h. 30 : le Chant général.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie.
Gaité-Montparnasse, 20 h. 30 : la Surface de réparation.
22 h. : J. Villert.
Galerie 55, 20 h. 30 : E. Dimey.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve.
Le Lézard.
II Teatrino, 21 h. : Louise la Pétroulette.
La Bruyère, 21 h. : les Folles du samedi soir.
Luce, Théâtre noir, 18 h. 30 : Chair chaude.
20 h. 30 : la Shuga.
22 h. : Carmen City.
Théâtre rouge, 18 h. 30 : Une heure avec E. M. Rika.
20 h. 30 : Fragments.
22 h. 15 : Acteurs en détresse.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Marigny, 21 h. : le Cauchemar de Bella Manningham.
Mataras, 20 h. 45 : Changement à vue.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ouïdes salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
784.70.28 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Mardi 19 décembre

Centre Mandapa, 21 h. : Musique traditionnelle du Vietnam.
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : Orchestre de chambre, dir. F. Bilger (Bach).
Cité des arts, 21 h. : H. Mouralas, piano ; M. Ferreira, guitare.
(Pauré, Tedesco, Liszt, Poulenc...)
Eglise Saint-Etienne - (4^e - Mont), 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Heidelberg (Bach).
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : Chœur franco-allemand de Paris (Mozart, Burteuhde, Victoria...)
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy ; Maîtres de Radio-France, dir. J. Jouineau (Mozart).
Eglise Saint-Médard, 20 h. 45 : Ensemble choral et instrumental Contrepoint (Bach, Pergolée).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Ensemble Rameau (Vivaldi, Corelli, Tartini...)
Eglise Saint-Roch, 20 h. 45 : Ensemble polyphonique de Paris, Groupe Fuchsacanna (Noëls d'Amérique latine).

Jazz, pop, rock et folk

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Free Improvising Music of Women.
22 h. : Luther Allison.
Campagne-Preville, 20 h. 30 : Evé (chansons et musiques brésiliennes).
22 h. : J.-C. Vanlier.
Club des 22 : Grande Gousset Quintet, midis jazz.
Troglodyte, 20 h. : Groupe Nadavati.
Stadium, 21 h. : François Couturier Quartet.
Show-Chant, 19 h. : Henry Byre.
21 h. : Raphaël Pary Trio.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Maxime Saury Jazz Fanfare.
Petit Opéra, 22 h. : Patrice Caratini, Marc Fosset.
Fatio, 22 h. : Joe Newmann, trompette jazz.

La danse

Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Kirov (Noire-Dame de Paris).

Les théâtres de banlieue

Asnières, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Danzas de l'Inde.
Boulogne, T. B., 20 h. 30 : G. R. T. O. F. Carolyn Carison (danse).
Bourg-la-Reine, église Saint-Gilles, 21 h. : Golden Gate Quartet.
Corbeil-Essonnes, Centre P-Neruda, 21 h. : Workshop de Lyon.
Créteil, Maison pour tous, 20 h. 30 : Anne Sylvestre.
Ervy, Agora, 21 h. : Orchestre de chambre P. Duband (Corrali, Haydn, Rameau, Britten).
Montreuil, Auditorium, 20 h. 30 : Steve Wilson.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 15 : Péralis, prince de Tyr.
Neuilly, J. C., 21 h. 30 : Tu brodes ? Oual.
Saint-Denis, Théâtre G.-Philippe, 20 h. 30 : Ruffin.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano, 19 h. : le Journal d'un fou.

FESTIVAL D'AUTOMNE (278-16-06)

THEATRE
Bouffes-du-Nord, 30 h. 30 : Mesure pour mesure.

Les concerts

Café d'Edgar, 18 h. 30 : les Elèves du Conservatoire (Pujol, Carré-Chesneau, Choquet, Fanson, Volpny).
Lecoulais, 19 h. : P. Langelle, clavier (Furcell, Byrd, Haendel...)
Palais des Congrès, 18 h. 30 : L. Wright, L. A. Bianchi, F. Gauthier (Haydn, Mendelssohn, Mozart).
Salle Gaveau, 21 h. : Trio Fontanores (Brahms, Beethoven).

MATHURINS

«LA PIECE LA PLUS ORIGINALE ET LA PLUS SENSIBLE DE LA SAISON». (F. Chabry) FRANCE SOIR

CHANGEMENT à VUE
LOREN BELLON

«UNE PIECE OU L'ON RIT» (P. Mermillod) LE FIGARO

«VOYEZ-LA ABSOLUMENT» (A. Le Mon) LES LITTÉRAIRES
LOCATION 263.96.00 et agences

JEAN-MARIE RIVIERE

PARADIS LATIN
DINER SPECTACLE
25, rue du Cardinal-Lemoine PARIS 5^e
OUVERT LE DIMANCHE (Fête de Noël)
Réservations : 325.23.23
Hôtels et Agences

LOCATION OUVERTE POUR LES RÉVEILLONS

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Mercredi 17 et vendredi 19 janvier à 20 h. 30

QUARTETTO ITALIANO

MOZART - BEETHOVEN - SCHUBERT - DEBUSSY
Loc. théâtre, agences, 3 FNAC

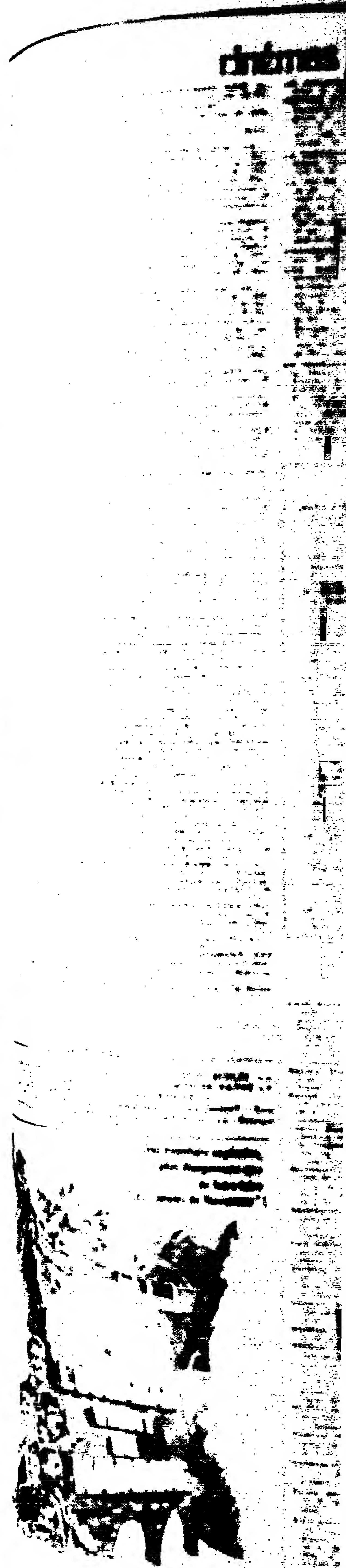
STUDIO SAINT-SÉVERIN - OLYMPIC ENTREPOT

Interdit aux moins de 13 ans

L'ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE DES RÉALISATEURS CANNES 78

'INSIANG'

Une double découverte : le cinéaste Lino Brocka, la comédienne Hilda Koronel. On ne les oubliera pas.
M. GRISOLIA NOUVEL OBSERVATEUR
Admirateur de Kurosawa, Lino Brocka, a pour ces déshérités la compréhension, la charité, l'humanisme du réalisateur de «Barbarossa» J. SIEGLER LE MONDE
Le verve et l'acuité visuelle des grands ancêtres du néo-réalisme jointes à l'admiration des maîtres du cinéma psychologique américain. M. PÉREZ LE MATIN



صكنا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 19 DÉCEMBRE

CHAÎNE I : TF1

19 h. 25. Pour les petits; 18 h. 30. L'île aux enfants; 19 h. 55. Feuilletton: Les oiseaux de Meili Jingu; 19 h. 15. Une minute pour les femmes; 19 h. 45. C'est arrivé un jour; 20 h. Journal.

20 h. 35. Dramatique: Histoire du chevalier des Cieux et de Manon Lescaut de J. Anouilh, réal. J. Delannoy, avec F. Cottagnon, M. Vaudaux, J. Balutin, J. Castelot.

Premier épisode d'un feuilleton adapté du célèbre roman de l'abbé Prévost.

21 h. 25. Danse: Cover-girl, réal. B. Saint-Jacques.

Comédie chorégraphique basée sur une intrigue; une jeune fleuriste rêve de devenir comédienne.

22 h. 15. Documentaire: Vivre demain, réal. R. Pic.

Tourné en Extrême-Orient, en Jamaïque, en Sri-Lanka, un reportage sur la famille et le sentiment; sur les méfaits des sociétés multinationales dans certains pays du tiers-monde.

23 h. 10. Journal.

CHAÎNE II : A2

18 h. 35. C'est la vie; 18 h. 55. Jeu: Des chiffres et des lettres; 19 h. 45. Top-club (Charles Aznavour); 20 h. Journal.

Avec un magnétoscope Akai

Ne ratez plus un bon film parce qu'il faut se lever tôt demain matin... Votre magnétoscope Akai enregistrera automatiquement, pendant votre sommeil...

20 h. 35. Les dossiers de l'écran: FILM: CHARLOT, LE GENTLEMAN VAGABOND, de R. Patterson (1976).

La carrière et la vie de Charles Chaplin jusqu'à ses dernières années.

Montage passionnant de citations, documents, extraits de films.

Vers 22 h. Débat: Charles Chaplin. Sont invités: MM. Sidney Chaplin (lils du cinéaste); Vercors (scritain); G. Fabre-Ladrat (Festival de Cannes); R. Gault (ancien assistant de Chaplin); G. Salachas (critique).

23 h. 30. Journal.

23 h. 45. Des compagnons pour vos songes.

CHAÎNE III : FR 3

18 h. 30. Pour les jeunes; 18 h. 55. Tribune libre: Confédération générale des cadres (C.G.C.); 19 h. 20. Émissions régionales; 19 h. 55. Dessin animé; 20 h. Les Jeux.

20 h. 30. FILM (cinéma pour tous): IGNACE, de P. Colombier (1937), avec Fernandel, A. Tissot, S. Fabre, N. Riva, C. May, D. Lorys, R. Cordy, Charpin. (N. Rediffusion).

Un soldat peu dévoué sert comme ordonnance chez son colonel. Il découvre tous les petits secrets de la maison et accomplit les vaillances.

Comique tromper et opérète. Un document sur le Fernandel des années 30.

22 h. Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30. Feuilletton: un gentleman courageux; 19 h. 55. Solenne: les réseaux pensants (la cybernétique); 20 h. Dialogues avec M. Debré et A. Chandernagor: vingt ans après; 21 h. 15. Musique de notre temps, avec R. de Candé; 22 h. 30. Nuits magnétiques: la musique-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2. Kiosque; 18 h. 30. Bédouin de scène pour un kiosque; 19 h. 5. Jams pour un kiosque; 20 h. 30. Échanges internationaux: « Le Roi David », psalme symphonique (Honegger), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. E. Uebel, et les Chœurs de Radio-France, chef des chœurs J. Jouliassou, avec J. Chamonita, soprano, N. Dentse, mezzo-soprano; 22 h. 30. Ouvert la nuit: l'art du facteur d'orgue; 1 h. Jazx pastel: le cabaret des nouvelles recherches.

Avant-hier sur la 1^{ère} Chaîne "Les Canons de Navarone"

Demain au cinéma VIENT DE PARAITRE

VU

Un long capharnaüm

Heureusement que ces soirées exceptionnelles sont l'exception. Cette émission sur la paix, lundi soir, d'été d'un long, ce n'est pas l'habit pas. Quand, à 23 h. 30, l'Orchestre de la garde républicaine est venu nous interpréter une œuvre de Verdi, on était à moitié mort de fatigue et d'ennui. Dire qu'après le Journal il avait fallu se bagarrer, menacer, soulever l'émotion pour obliger à rancouer au Kid, un vieux film muet plus éloquent que tous les discours, un Charlot particulièrement tendre, drôle, émouvant. A côté de ça, évidemment, les déclarations de Maurice Béjart sur la paix intérieure tombaient un peu à plat, surtout après avoir vu ses danseurs enchaîner des pas d'une belle et barbare brutalité.

Soyons justes, tout n'était pas sans intérêt dans cet énorme capharnaüm, modèle « Grand Etchiquier, où se succédaient

pié-mêle la Chine après Mao, un bon sujet hors du sujet; Davos et ses histoires de boîtes à miroir; une vendetta entre deux familles italiennes — vingt-sept morts depuis 1947, on a la rançonne tenace en Calabre; Brassens, très bien; une interview de Moshe Dayan — pas question de signer la paix avant Noël; les nouvelles propositions égyptiennes menaçant la sécurité du peuple d'Israël; Jean Baz, une voix; Laurent Terzieff, un regard; la libération de quelques prisonniers politiques en Mauritanie, à l'occasion d'une interview du président Ouid Salek, un bon reportage un peu court; la bande-annonce de l'Holocausta; encore Brassens, encore très bien.

Il aurait fallu insister davantage, à mon avis, sur le fond du problème: la violence que chacun porte en lui, et en elle, attention! On nous a parlé, trop

vite — c'était passionnant — de ce champ de bataille qu'abrite le corps humain en état de paix armée, avec ses cellules chargées de la surveillance d'un territoire perpétuellement menacé par les microbes et les maladies. Et tous ces fauves de trois à cinq ans, filles et garçons, lâchés en cours de récréation, ces empignonnées, ces mères... Vous ne nous dites pas que seul le milieu est responsable d'une agressivité sensible dès le berceau, inhérente à la nature humaine; les directives de arômes et de maternelles le savent bien. Il faut des amères pour civiliser ces petits d'hommes, pillards et brailleurs, qui naissent à l'état sauvage et trouvent dans l'éducation, ouverte ou sournoise, un exutoire à leur vitalité, une manière de contact. Tant qu'on n'aura pas compris, admis cela...

CLAUDE SARRAUTE.

LETTRES

Isaac Bashevis Singer, un conteur venu d'ailleurs

(Suite de la première page.)

On s'y perd, enfin, passons, pressons, encore un Nobel que personne ne lira! Seulement, avec ce diabolique de bœuf, les choses se compliquent et, si l'Académie de Stockholm l'a couronné pour des impératifs politiques, eh bien, bravo aux impératifs. Car Singer, le conteur qui nous vient d'un ailleurs disparu, est un Nobel destiné à durer. Il est, en effet, un grand écrivain, à l'instar des plus grands, et son œuvre, déjà considérable, n'est pas encore traduite en entier.

Ses yeux, son visage, quel étrange sentiment du « déjà vu », mais voilà la mémoire qui revient: à la fin du film « l'Odyssée de l'espace », de Kubrick, on assiste à un événement fabuleux. Naviguant à la vitesse de la lumière, un cosmonaute atterrit dans l'éternité figurée par une banale chambre d'hôtel. Il y reste et vieillit. Quand la mort lui fait signe, il redevient son propre foetus. Enveloppé dans le placenta, balancé par une voûte de Strauss, le bébé — et futur cosmonaute — s'approche de la Terre d'où il reprendra son voyage perpétuel. Seuls ses yeux immenses restent ouverts sur l'éternité étoilée soignée dans son gracieux mouvement. Ces yeux surpris, surprenants, dévorant un visage d'extra-terrestre, un visage lisse de vieillard ou d'enfant, ces yeux, ce visage étonnant, sont ceux d'Isaac Bashevis Singer, explorateur téméraire d'une réalité essentielle et cachée.

« Je l'ai décrit tel qu'il était », me répond-il très vite, « avec ses hommes et ses femmes tels qu'ils étaient, avec leur amour, leur sexualité qui s'enrichissaient mutuellement, ces hommes et ces femmes nullement déformés par un affaiblissement complaisant. Je ne pouvais pas leur rendre meilleur hommage que de les montrer tels qu'ils étaient dans l'éternité, avec leurs qualités admirables, mais aussi avec leurs défauts. La sainteté secrète du Stetthil se retrouvait surtout dans la vérité de vie de ses habitants. »

Ses yeux, son visage, quel étrange sentiment du « déjà vu », mais voilà la mémoire qui revient: à la fin du film « l'Odyssée de l'espace », de Kubrick, on assiste à un événement fabuleux. Naviguant à la vitesse de la lumière, un cosmonaute atterrit dans l'éternité figurée par une banale chambre d'hôtel. Il y reste et vieillit. Quand la mort lui fait signe, il redevient son propre foetus. Enveloppé dans le placenta, balancé par une voûte de Strauss, le bébé — et futur cosmonaute — s'approche de la Terre d'où il reprendra son voyage perpétuel. Seuls ses yeux immenses restent ouverts sur l'éternité étoilée soignée dans son gracieux mouvement. Ces yeux surpris, surprenants, dévorant un visage d'extra-terrestre, un visage lisse de vieillard ou d'enfant, ces yeux, ce visage étonnant, sont ceux d'Isaac Bashevis Singer, explorateur téméraire d'une réalité essentielle et cachée.

Personnalité attachante et multiple facettes, Singer, parlant de lui, met en lumière des nuances importantes, des vérités qu'il faut dire et redire afin que le grand public sache, finalement, qui il est, d'où il vient: « Il faut comprendre, raconte-t-il avec ironie et douceur, que jusqu'à l'avènement de la société industrielle en Pologne, les juifs qui y vivaient avaient leur langue, le Yiddish, leur autonomie culturelle, une certaine manière de vivre, d'aimer, de mourir, leur village-territoire, le Stetthil... les juifs « de Pologne », mais pas tous, devinrent des juifs polonais tout court au vingtième siècle. Le progrès leur permettant de choisir entre un passé fait d'isolement, de tradition et d'étude, et un présent de combat et d'espoir social. Emancipation, modernisation ne veut pas dire assimilation. Cela a mal fini. »

« Une certaine confusion ». Oui, Singer, que certains journalistes ont tenté d'enfermer dans le ghetto du folklore, aime bien pratiquer l'« understatement ». Je lui demande s'il est dans la tradition du littérateur yiddish de dire moins pour faire comprendre plus: « C'est quoi la tradition yiddish? Ceux qui m'inscrivent dans cette tradition se trompent, sans doute vous êtes-vous trompé aussi. J'écris en cette langue car c'est la mienne, celle de mes parents, de mes grands-parents et de mes arrière-grands-parents, une langue qui se meurt dans laquelle jamais l'ordre de tuer n'a été donné. Cette langue, je l'ai dit à Stockholm, convient merveilleusement à mes fantômes préférés. Rien ne s'y mieux aux revenants qu'une langue en train de mourir. Les spectres aiment le yiddish et dans mes livres ils y sont comme chez eux. »

« Une certaine confusion ». Oui, Singer, que certains journalistes ont tenté d'enfermer dans le ghetto du folklore, aime bien pratiquer l'« understatement ». Je lui demande s'il est dans la tradition du littérateur yiddish de dire moins pour faire comprendre plus: « C'est quoi la tradition yiddish? Ceux qui m'inscrivent dans cette tradition se trompent, sans doute vous êtes-vous trompé aussi. J'écris en cette langue car c'est la mienne, celle de mes parents, de mes grands-parents et de mes arrière-grands-parents, une langue qui se meurt dans laquelle jamais l'ordre de tuer n'a été donné. Cette langue, je l'ai dit à Stockholm, convient merveilleusement à mes fantômes préférés. Rien ne s'y mieux aux revenants qu'une langue en train de mourir. Les spectres aiment le yiddish et dans mes livres ils y sont comme chez eux. »

S'il croit aux striges, aux diaboliques, il croit un peu moins à la disparition du yiddish, langue morte; certes, mais parlée un peu partout dans le monde — à qui ce Nobel apportera un souffle de vie puissant. Déjà en France, la décision a été prise de titulariser, dans l'enseignement supérieur, un professeur de yiddish. Singer sait que le soir de sa mort, c'est pour lui qui continue, guoguenard et ravi: « Je n'écris pas dans la tradition littéraire de cette langue, car j'ai ma propre tradition littéraire. L'imagerie à l'eau de rose, les débordements naïfs et touchants, l'insupportable paternalisme du juif qui se croit riche envers celui qu'il suspecte de pauvreté, me sont étrangers. J'ai traduit en yiddish Thomas Mann et le pauvre Hansun, quelle tragédie son adhésion au nazisme! J'aime Balzac, Muppassant Henry Miller qui aurait dû avoir le Nobel à ma place. Ils respectent tous une très grande rigueur. » Un mouvement d'impatience, malgré son sourire désarmant.

« Et le Stetthil, le village de jadis? »

« Ces textes ont été publiés aux éditions Stock. »

Une certaine confusion

En effet, les lendemains déchirés dans la paume des charniers. Ce fut d'abord l'Holocauste, la fin du Stetthil à peine évoqué d'une manière indirecte dans les livres de Singer, déjà émigré, ensuite le « socialisme » national de Maccar. Le sourire, si rare, si beau, de Singer se charge de tristesse et de nostalgie: « Lorsque je suis arrivé aux Etats-Unis, en 1935,

« Je l'ai décrit tel qu'il était », me répond-il très vite, « avec ses hommes et ses femmes tels qu'ils étaient, avec leur amour, leur sexualité qui s'enrichissaient mutuellement, ces hommes et ces femmes nullement déformés par un affaiblissement complaisant. Je ne pouvais pas leur rendre meilleur hommage que de les montrer tels qu'ils étaient dans l'éternité, avec leurs qualités admirables, mais aussi avec leurs défauts. La sainteté secrète du Stetthil se retrouvait surtout dans la vérité de vie de ses habitants. »

« Une certaine confusion ». Oui, Singer, que certains journalistes ont tenté d'enfermer dans le ghetto du folklore, aime bien pratiquer l'« understatement ». Je lui demande s'il est dans la tradition du littérateur yiddish de dire moins pour faire comprendre plus: « C'est quoi la tradition yiddish? Ceux qui m'inscrivent dans cette tradition se trompent, sans doute vous êtes-vous trompé aussi. J'écris en cette langue car c'est la mienne, celle de mes parents, de mes grands-parents et de mes arrière-grands-parents, une langue qui se meurt dans laquelle jamais l'ordre de tuer n'a été donné. Cette langue, je l'ai dit à Stockholm, convient merveilleusement à mes fantômes préférés. Rien ne s'y mieux aux revenants qu'une langue en train de mourir. Les spectres aiment le yiddish et dans mes livres ils y sont comme chez eux. »

MERCREDI 20 DÉCEMBRE

CHAÎNE I : TF1

12 h. La Bible en papier; 12 h. 15. Réponse à tout; 12 h. 30. Midi premiers; 13 h. Journal; 13 h. 35. Les visiteurs du mercredi; 17 h. 50. Sur deux roues; 18 h. 10. A la bonne heure; 18 h. 25. Pour les petits; 18 h. 30. L'île aux enfants; 18 h. 55. Feuilletton: Les oiseaux de Meili Jingu; 19 h. 10. Une minute pour les femmes; 19 h. 45. C'est arrivé un jour; 19 h. 50. Loto; 20 h. Journal.

20 h. 30. Spécial Evénements à l'occasion de la centième émission de ce magazine: Everest 78, ou les Français sur le toit du monde. Les trois mois d'expédition de cet exploit réalisé en octobre dernier.

22 h. FILMS (cycle Chaplin): LA REVUE DE CHARLOT, 1) Charlot soldat, de C. Chaplin (1918), avec C. Chaplin, E. Purviance, S. Chaplin, J. Rand, J. Wilson. (Muet. N.)

Les mésaventures de Charlot sur le front français. Il devient un héros malgré lui. Une satire bouffonne, raillant l'image conventionnelle de l'héroïsme.

2) Le Pèlerin, de C. Chaplin (1922), avec C. Chaplin, E. Purviance, M. Swain, L. Underwood, C. Reisner, S. Chaplin (muet. N.)

Broué de prison, Charlot perd les restes d'un pasteur et se trouve obligé de remplir des fonctions sacerdotales. Une violente satire sociale.

23 h. 15. Journal.

CHAÎNE II : A2

11 h. 45. Sports: Ski (Descente messieurs); 12 h. 20. Dessins animés; 12 h. 30. Jeu: Chiffres et lettres jeunes; 13 h. Feuilletton: Belphégor; 13 h. 55. Télévision régionale; 13 h. 50. Feuilletton: L'ère en fleur; 14 h. Aujourd'hui, madame. 15 h. 15. FILM: TANT QU'ON A LA SANTE, de P. Etaix (1973), avec P. Etaix, D. Péron, S. Sun, E. Dimezy, V. Valmont, C. Massot, R. Blome (N.)

En quatre parties (quatre histoires), les mésaventures d'un homme dans le bruit et les traces de la vie moderne.

CHAÎNE III : FR 3

17 h. 30. Pour les jeunes; 18 h. 30. Eurêka; 18 h. 55. Tribune libre: Centre chrétien des patrons et dirigeants d'entreprises français; 19 h. 20. Émissions régionales; 19 h. 55. Dessin animé; 20 h. Les Jeux.

20 h. 30. FILM (un film, un auteur): FUNNY GIRL, de W. Wyler (1968), avec B. Streisand, O. Sharif, K. Medford, A. Francia, W. Pidgeon.

Adaptation à grand spectacle d'une comédie musicale de Broadway sur une trêve de « show business ». Pour Barbra Streisand.

22 h. 50. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. La musique des hommes... Paul Claudel; dialogues; 21 h. Vague; 22 h. 30. Nuits magnétiques;

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30. Échanges internationaux: « La Mer » (Debussy); « Symphonie fantastique » (Berlioz), par l'Orchestre de Paris, direction D. Barnabini; 22 h. 30. Ouvert la nuit: l'art du facteur d'orgue; 1 h. Douces musiques.

LES PROGRAMMES D'ANTENNE 2 DÉBUTERONT A 12 HEURES A PARTIR DU 8 JANVIER

M. Maurice Ulrich, président-directeur général d'Antenne 2, a présenté, au cours d'une conférence de presse, lundi 18 décembre, le contenu de la nouvelle tranches d'émissions qui sera diffusée quotidiennement à partir du lundi 8 janvier, et dont la responsabilité a été confiée à Patrick Lecocq, Jean-Pierre Guérin et Raymond Tortora (le Monde du 5 décembre).

Selon M. Ulrich, cette ouverture de l'antenne place la deuxième chaîne dans une situation de meilleure « égalité des chances » avec TF1.

Ainsi, c'est dans un souci d'harmonisation qu'Antenne 2 a proposé, après un quart d'heure d'informations pratiques, un feuilleton de diffusion ser. britannique.

Le nouveau journal télévisé (12 h. 45-13 h. 15) devrait assurer un lien entre celui de la veille et celui du soir. Il sera suivi d'un magazine quotidien d'une demi-heure, destiné « à compléter et à approfondir l'information; organiser autour de thèmes réguliers, les nouvelles seront consacrées pour une large part aux problèmes de société, à l'innovation sociale ainsi qu'à la vie des régions, en liaison avec les organes de presse locaux.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 19 DÉCEMBRE

— Un débat sur la Chine réunit MM. Missouff, ancien ministre, 234de Etiharara, ambassadeur du Japon à Paris, Paul Berliet, Jacques et Claude Broyle, Mme Hélène Carrère d'Encausse, et André Fontaine, rédacteur en chef du Monde, sur Europe 1, à 19 heures.

SORTEZ AVEC DES AMIS ET ENREGISTREZ LA DRAMATIQUE.

Le magnétoscope couleur Radiola VCR N1700 permet de programmer l'enregistrement à partir d'une heure précise et jusqu'à une heure précise.

Avec sa capacité d'enregistrement, il n'y a aucun problème pour enregistrer, par exemple, une dramatique, même si vous n'êtes pas là et avoir l'enregistrement de la dramatique et rien qu'elle.

Le magnétoscope vous aura obéi, il se sera arrêté à l'heure de la fin de la dramatique.

RADIOLA
La télévision sur mesure.



EDF vous renseigne, EDF vous conseille

LE LIVRET DE L'USAGER DE L'ELECTRICITE

Gratuitement dans les points d'accueil EDF

AMM

Responsables S.A.V.

MATERIELE S.T.

ERGE

ERGE

ERGE

CHIEF D'AGENCE ALGERIE

Un long copharnaum

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	40,00	52,62
IMMOBILIER	11,00	12,58
AUTOMOBILES	32,00	38,81
AGENDA	32,00	35,81
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,88
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Groupe international français recherche pour sa filiale AU NIGERIA assurance distribution et entretien

Véhicules automobiles V.L. - P.L. Matériels de Travaux Publics

(C.A. : 1.400 Millions de F.F. - effectif : 3200)

RESPONSABLES S.A.V.

pour les gammes respectives

AUTOS et MATERIELS T.P.

- 30 ans minimum
- Formation technique spécialisée sanctionnée par diplômes professionnels ou d'enseignement supérieur
- Expérience dans le domaine d'activité concerné
- Langues anglaise et française indispensables
- Connaissance préalable de l'Afrique appréciée.

Tous avantages liés au statut d'expatriés.

Adressez offre et prétentions à n° 6701 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

Le Ministère de la Coopération recherche

POUR DES POSTES D'ASSISTANTS TECHNIQUES A POURVOIR DANS DES CENTRES TECHNIQUES PUBLICS TRAITANT DES APPLICATIONS DE GESTION ADMINISTRATIVE :

- CHEFS DE PROJETS**
- INGÉNIEURS-SYSTEME** (CII-HB/IBM)
- CHEF D'EXPLOITATION** (CII-HB/IBM)

Ces postes nécessitent quatre années d'expérience professionnelle minimum dans la fonction. Il est exigé des candidats une aptitude à la formation continue d'homologues africains. Lieu de travail :

AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

Contrat de deux ans éventuellement renouvelable, avec congés annuels de cinquante jours. Voyage et logement assurés.

Adressez lettre man., photo et curriculum vitae sous n° 8891 à « LE MONDE » Publicité, 5, rue des Italiens, 75021 Paris (9e), qui transmettra.

EXPANSIAL

Recherche pour importante Société Algérienne de Recherches et d'Exploitations Minières

DIVISION PRODUCTION

Exploitation à ciel ouvert

- Complexe phosphate : Djebel Onk
- Complexe Fer : Ouenza

INGENIEURS

- Mécaniciens
- Electriciens pour entretien et matériel TP - pelles électriques et diesel
- pour maintenance installations mécaniques de traitement
- Electriciens pour maintenance matériel carrières
- Electromécaniciens : bureau de préparation et des méthodes
- Traitement des minerais (fabrication)
- Contrôle et études de fabrication (valorisation des minerais)
- Des mines pour l'extraction

Il est exigé :

- une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans la spécialité
- un logement
- une rémunération selon compétence (nette d'impôts et en partie transférable)
- sécurité sociale et retraite cadre
- scolarité des enfants : pas de possibilités pour l'enseignement primaire - en internat pour l'enseignement secondaire.

Adressez curriculum vitae détaillé, sous référence correspondante, à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

ERGE

ROULOTTES, HÉBERGEMENTS DE CHANTIERS, SHELTERS, BATIMENTS INDUSTRIALISÉS ET MODULAIRES, BASES-VIE

50 % du C.A. à l'exportation

recherche

CHEF DES VENTES AFRIQUE DE L'OUEST

pour développer les ventes sur ce secteur, expérience récente de la vente de matériels T.P. ou de biens d'équipement sur ce secteur indispensable. Anglais impératif.

Modalités, tempérament commercial, sens des relations publiques, pratique de la négociation à bon niveau en secteur public et privé, volonté de réussir très fort par une action personnelle persévérante sont nécessaires.

Le poste, basé à Abidjan ou Lagos, est largement rémunéré. La rémunération est importante pour candidats de valeur ayant le profil recherché et rapidement opérationnel après stage approfondi de formation en France.

Nationalité indifférente.

Adressez lettre et C.V. manuscrite, photo et prêt. à : ERGE - 67, BUTTENHEIM.

L'OFFICE EUROPÉEN DES BREVETS

dont le siège est à Munich, comporte un département à La Haye et une agence se développe progressivement de sorte qu'un cours de langues 1979 et suivantes d'ici fin 1980 devront être pourvus et le lieu d'exercice des fonctions est, pour la plupart d'entre eux, situé à Munich. On demande notamment des :

- Juristes,
- traducteurs et interprètes,
- assistants et commis administratifs (notamment dans les services financiers, administratifs, du personnel et des publications),
- personnel affecté aux divers secrariats, au pool dactylographique et aux télécommunications,
- portiers et buissiers,
- personnel technique pour l'entretien des bâtiments.

Les grades et les traitements afférents à ces emplois sont ceux du système adopté par les Organisations coordonnées. Aux titulaires d'emplois des indemnités et allocations accordées en fonction de la qualité de non-résident et de la situation de famille. L'ensemble des conditions de travail nationales. Les qualifications minimales varient selon les emplois, mais une certaine expérience dans les conditions idéales ou similaires est toujours requise.

Les personnes intéressées voudront bien adresser des renseignements complets concernant leur formation scolaire ou universitaire et leur expérience professionnelle au Directeur principal du personnel qui leur communiquera sur demande tous renseignements complémentaires. Office européen des brevets, Postfach 200028, D-8 Munich 2, République Fédérale d'Allemagne.

Pour une intervention de longue durée outre-mer, bureau d'études recherche un

ECONOMISTE-STATISTICIEN

Ce spécialiste, diplômé d'une grande école, a une expérience confirmée (de 5 à 8 ans) acquise, pour partie à l'étranger dans des domaines très divers (projets d'investissement, études de faisabilité, statistiques budgétaires, démographiques, etc.). Il est prêt à travailler dans une large part à l'initiative créatrice.

L'avis, nécessaire, de M. de la Haye, C.V. et indiquant votre rémunération actuelle en précisant la référence à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75021 PARIS, qui transmettra.

Un groupe pharmaceutique de dimension mondiale recherche

un sales manager

BASE à CASABLANCA, celui-ci aura pour missions essentielles dans le cadre de sa fonction :

- le management des délégués médicaux répartis à travers tous les territoires ;
- le suivi des actions de promotion médicale ;
- le développement du chiffre d'affaires de ses produits.

Ce poste conviendrait à une personne ayant une expérience réussie dans un poste similaire. Il faut être doté d'une forte personnalité et être âgé au minimum de 30 ans. Le salaire sera fonction de l'expérience du candidat retenu.

Adressez curriculum vitae et photo sous réf. 570 à : (Service Petites Annonces) 12 bis, rue Jean-Jaures, 92007 PUTAUX, qui transmettra.

Importante société d'ingénierie française recherche pour une assistance technique auprès d'un pays d'Afrique notre

ELECTROMÉCANICIEN

ayant une expérience d'au moins 5 ans dans l'entretien et la réparation d'équipements STATION DE POMPAGE

Outre cette activité spécifique, il aura également à assurer l'entretien de matériels agricoles et de terrassement ainsi qu'à gérer l'atelier central de réparations. Il est prévu pour ce poste un séjour de longue durée auquel sont attachés les avantages de l'expatriation. Vous devez bien écrire (joindre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle en précisant la référence à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75021 PARIS qui transmettra.

Important bureau d'études, Paris exerce une activité de conseil et d'assistance technique auprès des pays en développement recherche un

INGÉNIEUR ROUTIER

Diplômé de l'Etat, 28 ans. Ayant une première expérience professionnelle dans le domaine des études urbaines. Cet ingénieur s'intégrera dans une équipe au sein de laquelle il devra faire autorité pour ce qui concerne sa spécialité. Le lieu d'affectation se situe dans la capitale d'un pays du bassin méditerranéen. Le séjour prévu, qui est préférable d'envisager en bilatérale, est assorti d'avantages liés à l'expatriation. Merci de joindre C.V. et indiquer votre rémunération actuelle en précisant la référence à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75021 PARIS qui transmettra.

Important bureau d'études, Paris exerce une activité de conseil et d'assistance technique auprès des pays en développement recherche un

CONSULTANT

spécialisé dans les problèmes

INSPECTION TECHNIQUE DES VEHICULES

Cet expert est un ingénieur motoriste et a une large expérience des régimes de moteurs à essence et diesel. Il peut : conseiller sur les termes anti-pollution ; organiser des visites périodiques de véhicules ; former des homologues. Le séjour se situe dans un pays au climat des plus agréables. Une très bonne connaissance de la langue espagnole est préférable. Merci de prendre rapidement contact en écrivant (joindre C.V. sous réf. 5797 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens 75021 Paris qui tr.

Directeur comptable et administratif

120 000 F + SUD-OUEST

Le Directeur Général récemment promu à la tête d'une entreprise industrielle du secteur coopératif (80 millions de F) recherche son Directeur Comptable et Administratif, membre actif de l'équipe de Direction. Il prendra en charge la comptabilité générale, analytique, la trésorerie, la paye et l'informatique ; il assurera lui-même le contrôle budgétaire et l'administration générale et dirigera une équipe d'une quinzaine de personnes compétentes et qualifiées. Désireux d'affirmer son autonomie professionnelle, il aura l'expérience de la Direction d'un Service de taille comparable acquise depuis plusieurs années dans une entreprise industrielle. Agé de 38 ans minimum, il sera titulaire du D.E.C.S. ou équivalent.

Adressez lettre manuscrite et C.V. détaillé à Fr. ROUSSEAU, sous réf. 6082/M, à Sélé-CEGOS, 33 quai Gallieni, 92152 SURESNES. Discretion assurée.

Constr. Maisons individuelles recherche

INFORMATIEN

- Pr. responsable service info.
- Bonne connaissance en gestion.
- Comp. matériel D.E.C. (307) souhaité, mais non indispensables.
- Libre radicalement.

Lieu de résidence Haute-Marne

Adr. C.V. et prêt. à l'attention de M. PILLÉ, G.S. 4, rue de l'Abbé-Cornu, 52100 ST-DIZIER.

Collaborateur ou

COLLABORATRICE

recherche (e) POUR ORGANISME ACTIVITE EXPORTATION

- Parlant parfaitement l'espagnol, l'anglais et le français.
- Entusiaste et désireux prendre des initiatives.
- Acceptant de se déplacer en Espagne.
- Aimant les contacts personnels.
- Si possible connaissant les techniques du commerce extérieur.
- Basé (e) à Bayonne.

Adressez C.V. détaillé et photo avec prétentions s'il y a lieu au n° 8791 - le Monde - Publicité, 5, rue des Italiens, 75021 Paris, qui transmettra.

ERGE

ROULOTTES, HÉBERGEMENTS DE CHANTIERS, SHELTERS, BATIMENTS INDUSTRIALISÉS ET MODULAIRES, BASES-VIE

50 % du C.A. à l'exportation

recherche

CHEF D'AGENCE ALGÉRIE

pour développer les ventes en cours en Algérie, expérience récente de la vente de matériels TP ou de biens d'équipement en Algérie indispensable.

Tempérament commercial, sens des relations publiques, pratique de la négociation à bon niveau en Algérie, volonté de réussir par une action persévérante et intensive sont nécessaires.

Le poste basé à Alger est largement rémunéré, la gamme de produits très large et les possibilités de développement importantes.

Logement et voiture fournis, rémunération importante pour candidat de valeur ayant le profil recherché et rapidement opérationnel après stage approfondi de formation.

Adressez lettre et C.V. manuscrite, photo et prétentions à : ERGE - 67 - BUTTENHEIM.

AGENT LOGABAX en COTE-D'IVOIRE

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Pouvant prendre en charge les tâches suivantes :

- L'établissement de logiciel spécifiques et l'aménagement de logiciels standards.
- Coordination et le suivi de programmes extérieurs.
- Constitution d'une équipe de « Moniteurs-Pupitres » sous la supervision des différents logiciels chez les utilisateurs.
- Participation au développement des centres de traitement à façon par la création et la mise en place de nouveaux logiciels.

UNE EXPERIENCE sur les matériels LOGABAX est souhaitable mais pas indispensable.

LE POSTE A POURVOIR débordant des seules applications techniques, le goût et le sens du contact client sont déterminants.

REMARQUE. AVANTAGEUSE sous régime expatrié 10 m.22 m. Logement, mobilier, voyage, etc. Prière d'adresser C.V. détaillé à S.I.T.A.I., B.P. 4347, ABIDJAN (Côte d'Ivoire). Une pré-sélection sera suivie d'une entrevue à Paris.

OFFRE D'EMPLOIS outre-mer, étranger par régularité hebdomadaire. Ecr. Outre-Mer Mutua-Hons, 47, rue Richer, Paris-M.

AMORA - S.A.

recherche pour DIJON

CHEF DE PRODUITS

Dans le cadre d'un important programme de développement, ce chef de produits se verra confier une importante gamme de produits existants ainsi qu'une nouvelle ligne de produits en voie de lancement.

Pour réussir, le candidat devra disposer d'une solide formation H.E.C. - E.S.S.E.C. - E.S.C. ou équivalent et justifier de 2 à 3 années minimum d'expérience dans une fonction analogue.

Adressez candidature manuscrite, C.V. et photo en précisant l'expérience de rémunération souhaitée à : Direction des RELATIONS HUMAINES, AMORA S.A., B.P. 670 - 21017 DIJON CEDEX - Réf. 2.110.

Laboratoire ABBOTT SFLA

Filiale Française d'un important groupe international recherche

PHARMACIEN CONDITIONNEMENT

ayant une expérience industrielle de deux à trois ans de préférence en fabrication ou en conditionnement. Un diplôme I.P.I. et de bonnes notions d'anglais seraient des atouts supplémentaires. Nous lui confierons la responsabilité de notre service conditionnement qui comprend environ cinquante personnes.

De réelles aptitudes à l'animation d'un groupe et à la résolution des problèmes industriels (planning / mécanique) sont indispensables. Ce poste se situe au sein d'une équipe jeune, dans un laboratoire en pleine expansion.

Lieu de travail : 100 kilomètres ouest de Paris.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. détaillé et photo récente sous référence LAMO 1912 à :

PHARMACIE INDUSTRIELLE

B.P. 50 - 92204 NEUILLY CEDEX

S.A. LUREM

Constructeur de machines à bois de 1er plan

Activité en progression rapide et régulière - 500 salariés

Filiale du Groupe Peugeot recherche

ATTACHE COMMERCIAL EXPORT

30 ans - De nationalité française ou allemande, ayant si possible expérience dans les machines-outils, appelé à se fixer en R.F.A., après un séjour de 6 à 12 mois en France. Allemand courant exigé. Véture fournie.

Adr. C.V. complet avec photo à LUREM S.A., B.P. 1 61700 DOMPRONT. Tél. 37-03-44.

centre de recherches Clin-Midy

à Montpellier recrute JEUNE DOCTEUR vétérinaire

pour l'intégrer au service de Toxicologie

L'assistant en Pharmacie - Toxicologie, Physiologie Chimie, Médecine ou Histologie serait une expérience appréciée.

Adressez lettre manuscrite et C.V. détaillé à M. MAZUE - Chef du Service Toxicologie - C.R. CLIN-MIDY - rue du Pr Joseph Bayac 34082 MONTPELLIER cédex

LIBRET DE L'USAGE DE L'ELECTRICITE

مركز من الأمانة

سكزامن الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

emplois régionaux

comex Service Leader Français des travaux sous-marins jeunes contrôleurs de gestion MARSEILLE ANGLAIS PARLE Capables d'assurer rapidement l'analyse et le suivi budgétaire de projets importants.

CHEF DE PRODUIT Ville Universitaire de l'Est Nous sommes une Entreprise en expansion produisant et commercialisant ses produits sur un marché de biens de loisirs.

un chef de fabrication qui après une période de formation en rapport avec le poste sera chargé de prendre en main une des équipes de production travaillant en 3 x 8 (5 jours par semaine).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MULTINATIONALE IMPLANTÉE EN PROVINCE Nous proposons à des JEUNES INGÉNIEURS diplômés GRANDES ÉCOLES.

THOMSON-CSF Centre de CHOLET recherche pour son SERVICE MICRO-ELECTRONIQUE HYBRIDE COUCHE ÉPAISSE UN INGÉNIEUR A.M., I.N.S.A. ou E.N.S.C.I.

ENTREPRISE BRETONNE DE BONNETERIE (plus de 300 personnes) DANS LE CADRE DE SON EXPANSION SOUS-VENTE ET PROGRESSIVE CRÈSE DES POSTES NOUVEAUX DIRECTEUR DE PRODUCTION POUR ASSURER :

ORGANISME SOCIAL MARSEILLE recherche contrôleur de gestion 40 ans minimum.

Un groupe de sociétés spécialisées dans la fourniture de biens et de services à une CLIENTÈLE AGRICOLE siège PAU recherche pour remplacer le titulaire parti à d'autres fonctions contrôleur de gestion

ENERTEC Schlumberger POITIERS offre : POSTE DE RESPONSABLE d'un service de montage de produits électromécaniques

ORGANISATION 75.000 + Importante société appartenant à un groupe international, recherche pour mettre en œuvre son nouveau plan organisationnel.

Produits Industriels PARIS Une importante société de négoce de produits sidérurgiques, recherche : Directeur Produits - Tubes Réf. 81276 M

Pour un jeune diplômé : une succursale normande à faire tourner Avec une formation supérieure et 4 ou 5 ans d'expérience commerciale, ou on se laisse séduire par un avenir de faire autre chose.

INGENIEUR GRANDE ECOLE SPECIALISTE ANALYSTE NUMERIQUE ayant au moins 5 années d'expérience dans la mise au point et le développement de codes de calcul des structures par la technique des éléments finis.

COLLABORATEUR Homme ou femme bon niveau, connaissant bien profession et particulièrement co-opération. Bonnes références. Situation avant et possible. Ecr. Havas Contact, 156, bd Haussmann, 75008 Paris sous n° 44.214.

ANALYSES-PROGRAMMEURS PL 1-3-105 DE/PC ASMBOL - C/CS TR. 225-246 - 275-2700 ou envoyer C.V.

CHEF DE SERVICE VENTES 30 ans minimum. HEC, ESSEC ou équivalent. Responsabilité ventes produits à base petite mécanique et électronique.

SOCIÉTÉ VENTE FOURNITURES DE BUREAU ET IMPRIMERIES recherche UN INSPECTEUR GCIAL

Futur Directeur Général F150000+ VENTE OUTILLAGE Une société internationale, leader aux USA pour les procédés de fixation destinés aux industries les plus diverses.

INGENIEUR ELECTRIQUE INDUSTRIALISAT... (Large vertical advertisement on the right side of the page)

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

INGENIEUR ELECTRONICIEN INDUSTRIALISATION

Au sein du Groupe Schlumberger, ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER conçoit et réalise des "outils" permettant de rechercher, d'évaluer et d'exploiter les gisements d'hydrocarbures. Utilisés dans plus de 70 pays et dans des conditions diverses, ces systèmes intègrent des développements technologiques avancés dans de nombreux domaines (électronique, électromécanique, informatique, physique...).

Il sera chargé d'assurer le passage de prototypes vers la fabrication en série, ainsi que la modernisation de systèmes de mesure existants.

En relation étroite avec les différentes unités d'études et de production, il aura pour mission de vérifier le respect des spécifications, d'analyser les interactions des différentes parties des systèmes, et conduire les projets de mise au point et d'amélioration de circuits électroniques pour une grande variété d'"outils" Schlumberger. Il devra, à ce titre, être capable de mener des études de circuits.

Ce cadre est un ingénieur diplômé (ESE ou équivalent), pouvant justifier de 2 à 3 années d'expérience dans une entreprise industrielle, et ayant une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

Le développement constant de nos activités, leur haut niveau scientifique et technique, et les relations que ce poste permet d'établir avec tous les secteurs de l'entreprise ouvrent de réelles perspectives professionnelles dans E.P.S. et le Groupe Schlumberger.

Les candidatures, accompagnées d'un CV détaillé, sont à adresser, sous la référence 7859, à ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER, 26, rue de la Cavée, 92142 CLAMART.

Schlumberger

DEUX INGENIEURS ANALYSE DE CONTRAINTE

Les réalisations industrielles que nous concevons et réalisons en France comme à l'étranger, utilisent des techniques variées, souvent à la pointe des domaines scientifiques dont elles sont issues. Elles intègrent des équipements de grandes dimensions, soumis à de très fortes contraintes thermiques ou mécaniques. Le rôle de la section calcul est de ce titre prépondérant, et conditionne le bon déroulement des travaux qui nous sont confiés. C'est pour renforcer cette section, au sein du Département Etudes, que nous cherchons

DEUX INGENIEURS ANALYSE DE CONTRAINTE

- Le premier, débutant, se verra confier, après formation, des tâches techniques et procédures des analyses très poussées, utilisant aussi bien des calculs manuels que des programmes informatiques.
- Le second a acquis une solide expérience des calculs de contraintes d'équipement, de préférence dans l'industrie aéronautique, chimique ou pétrolière.

Ces ingénieurs assumeront progressivement la responsabilité complète de projets, des hypothèses de calcul jusqu'à la synthèse débouchant sur les essais.

Ils entretiendront des relations avec les usines et les constructeurs. Des déplacements de courte durée en France et aux U.S.A. sont à prévoir.

Une connaissance de l'anglais est souhaitable.

Les candidatures accompagnées d'un CV sont à adresser, sous la référence 75723, à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS qui transmettra.

Deutsche Bank

Pour notre Succursale de Paris nous recherchons un

ATTACHÉ DE DIRECTION RELATIONS CLIENTÈLE ENTREPRISES

Ce jeune Cadre de langue française (30 ans environ) assistera les responsables de la Direction clientèle entreprises.

Il aura :

- Une formation supérieure ;
- Une expérience bancaire d'au moins deux à trois ans ;
- Un goût pour les contacts commerciaux.

Bonnes connaissances de l'allemand sont indispensables, connaissances de l'anglais souhaitées.

Nous vous remercions d'adresser votre C.V. détaillé avec photo et prétentions à :

DEUTSCHE BANK Succursale de Paris, 18, place Vendôme, 75001 PARIS.

Un Grand de la Petite Annonce

JEUNE AGENCE DE PUBLICITE, en pleine expansion, nous recherchons pour développer notre clientèle, un collaborateur.

Ayant déjà travaillé en agence, il doit connaître parfaitement le marché de la P.A.

Son ambition et son dynamisme lui permettent de s'intégrer dans notre équipe qui voit grand.

Envoyer C.V. et prétentions sous réf. P.J. à Régie Presse "Le Monde", 85, bis rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

Les dossiers de candidature seront traités confidentiellement.

ORGANISATION

90.000 +

Importante société appartenant à un Groupe International recherche pour mettre en œuvre son nouveau plan organisation et systèmes, un ingénieur diplômé d'études supérieures (Maîtrise Gestion, Ecole de Commerce...) qui devra :

- définir, à partir des besoins exprimés par les utilisateurs, les cahiers des charges nécessaires à la mise en place de nouveaux systèmes de traitement ;
- participer au choix de moyens informatiques à mettre en œuvre dans une structure décentralisée.

Une expérience confirmée de la conception de systèmes d'organisation, une connaissance des outils informatiques et la pratique de l'anglais seront nécessaires pour réussir dans cette fonction.

Lieu de travail proche banlieue Sud

Envoyer avec C.V. et le n° 6700 à COPAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui tr.

ingénieur de développement

90/120 000 F

Nous sommes une multinationale américaine. Notre activité concerne la fabrication de produits plastiques thermo-rétractables que nous commercialisons dans diverses branches d'activités : les télécommunications, l'énergie, le bâtiment et l'électronique.

C'est précisément pour cette dernière branche que nous recherchons un ingénieur AM, INFA, IDN, ou équivalent. Il s'agit de développer les recherches sur des produits nouveaux et les adapter aux réalités de notre marché.

Vous apporterez, par la suite, un support technique en clientèle auprès de notre force de vente.

Une expérience de 2 à 5 ans dans un poste similaire nous paraît plus utile pour réussir que la connaissance de nos produits.

Enfin, étant donné le contexte international dans lequel nous travaillons, un anglais courant est souhaité.

Merci d'envoyer votre CV à Michel Garnier sous référence 3846, à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE 28, av. de Messine 75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

UN INGENIEUR D'ETUDES CHEF DE PROJETS

DIPLOME ARTS ET METIERS ou EQUIVALENT

Il aura une expérience pratique d'au moins 2 années dans un service ingénierie au niveau des installations générales et plus particulièrement des équipements mécaniques.

Il devra gérer les projets qui lui seront confiés.

La connaissance des industries alimentaires serait appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions WILLIAM SAURIN 81 à 89, Avenue Général Leclerc ST-THIBAUT 77400 LAGNY.

REVISION COMPTABLE

Le cabinet d'expertise comptable (25 personnes) situé PARIS 07, recherche

REVISOR CONFIRME

POUR MISSIONS auprès d'une clientèle de sociétés verticales, principalement en région parisienne, mais également en province.

CE POSTE CONVENDRAIT à un candidat niveau certificats supérieurs ayant acquis un cabinet une exp. min. de 2 ans.

Env. C.V. et prétentions à n° 90.041 CONTEXTE PUBLI-20, avenue Cotter, Paris (16^e). Atteindre par voie postale, relations internationales, tech. pour budget d'opérations.

AIDE-COMPTABLE

Env. C.V. et cand. manusc. à M. le directeur de FONIEP, 85, bd Raspail, 75006 PARIS.

le groupe des Arcs

cadre financier 90 000

Vous avez une formation Ecole Supérieure de Commerce et une première expérience professionnelle dans le secteur bancaire ou promotion-immobilier. L'analyse financière le montage de dossiers d'investissements et de plans de trésorerie, des connaissances juridiques et fiscales font partie de votre savoir professionnel.

Vous collaborerez étroitement avec le Directeur de notre service études et développement et l'assisterez dans le montage et le suivi des dossiers financiers immobiliers des ARCS, vous pourrez devenir à terme entièrement responsable de la gestion des crédits de construction du groupe.

En liaison avec la Direction Générale, vous participerez sous l'angle du montage financier à la création de formules originales de développement et de diversification des activités du groupe en France et à l'étranger.

Une pratique courante de l'anglais est souhaitée.

Si vous êtes intéressé, adressez votre curriculum vitae et réf. B 5008 à Mme Sigolot, 1, rue de Berni, 75008 Paris.

bernard julhiet psycom

chef des achats

Nous sommes une importante affaire de composants radio-électriques en progression rapide.

A la suite du départ à la retraite de son titulaire, notre Direction Générale recherche son

chef des achats

Agé de 40 ans minimum, de formation technique, ayant exercé cette fonction 10 ans et ayant des connaissances particulières en découpage, emboutissage, rouleries d'aluminium et composants électroniques, sous le contrôle du Directeur Général, il aura la responsabilité de la gestion du magasin, en liaison avec la fabrication, le service planning et la Direction Commerciale.

L'expérience d'une tenue de stocks informatisée est fortement souhaitée.

La rémunération sera stimulante et fonction de l'expérience du candidat.

Localisation : Banlieue Est.

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous réf. 567-M, 25, rue du Renard, 75004 Paris.

PROSSEL International CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

comptable qualifié(e)

NIVEAU DECS

recherché (e) par Cabinet Comptable International pour son Département Assistance aux Clients.

Fonction : tenue complète ou supervision de petites comptabilités, paies, déclarations sociales et fiscales.

- Expérience Cabinet appréciée.
- Connaissance de l'anglais indispensable.
- Déplacements Région Parisienne à prévoir.
- 7h30 x 5, 13^e mois, avantages sociaux.

Envoyer C.V. sous réf. 6126-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 3, RUE D'HAUTVILLE - 75010 PARIS

UN INGENIEUR TECHNIQUE COMMERCIAL

Niveau d'études Ingénieur ou B.T.S.

- Expérience du commercial souhaitée.
- Minimum 30 ans.
- Dynamique.
- Habileté aux contacts humains et commandement.

Il sera DIRECTEUR d'une agence de PARIS, où il assurera la gestion commerciale et administrative.

Salaire fixe + avantages

Env. C.V. + photo + prétent. ss n° 78491 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

BIOLOGISTES

Pharmaciens ou médecins, compétents selon la loi du 11 Juillet 1975, ou en cours de certificats, à temps plein ou à temps partiel, spécialisés en radio-immunologie (INSTN) ou en immunologie ou biochimie ou immunologie ou généralistes, ayant une bonne expérience hospitalière universitaire et privée.

Les postes à pourvoir se situent au sein d'une équipe de consultants en biologie. Ils assurent la responsabilité du contrôle de qualité, de l'animation technique des laboratoires, de la signature et du commentaire biomédical des compte-rendus d'analyses.

Ils participent activement aux congrès, symposiums et séminaires. Ils mènent dans l'étude prospective de la biologie des travaux personnels. Ils pratiquent une langue étrangère.

Adressez lettre manuscrite, curriculum vitae et photo sous référence 1750 à Monsieur Alain FUNES - CERBA - MAFFLIERS 95660 MONTSOULT

Réponse et discrétion totale assurées.

chef Directeur General

Envoyer C.V. + photo + rémunération sous réf. 567-M, 25, rue du Renard, 75004 Paris.

BANQUE PRIVÉE

PARIS 9ème

recherche pour son

SERVICE INFORMATIQUE PROGRAMMEUR SYSTEME

débutant sur H.B. 66

Ecrire avec curriculum-vitae, lettre manuscrite et photo (perdue) sous référence GB.405, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

MEUDON LA FORET

22360 - Clinique chirurgie générale et spécialisée

106 - recherche

INFIRMIERS (BES)

D.E.

soignants et responsables technique du service de NUIT. Expérience similaire nécessaire justifiant rémunération. Poste stable.

Tel. Surveillance Générale : 639-21-51

CADRE SUPERIEUR

bonne expér. direction caisse et export. Angl. et Italien courants.

recherche

COLLABORATION

DIRECTION P.A.E.

avertir les missions temporaires. Ecr. n° T 0958 M, Régie-Presses 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

INGENIEUR MAINTENANCE

expér. pétrolière OFF-SHORE, pétrolière on-shore. Envoyer C.V. à B.Y.E., 41, rue Meslay, 75003 Paris. - Tél. : 277-42-66

dirigeant, affaire de transports

Un groupe français de notoriété et d'implantation internationale dans le transport routier, cherche un cadre de niveau élevé pour lui confier l'animation commerciale de son affaire en région parisienne (35 MF) qu'il doit développer et promouvoir. Il participe à l'exploitation et à la gestion. Sa réussite le destine à devenir, à court terme, D.G. adjoint, et peut-être plus... C'est un cadre du transport de 33 ans minimum qui assume déjà des responsabilités importantes et veut développer sa carrière. Nous souhaitons qu'il soit ambitieux.

Ecrire à G. BARDOU, réf. 3499 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.

10, RUE ROYALE - 75008 PARIS

LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

مكتبة من الأصيل

صكنا من الأصل

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

cimsa

Compagnie d'Informatique Militaire Spatiale et Aéronautique
Filière du Groupe THOMSON-CSF

développe son activité "SYSTEMES" en France et à l'exportation dans des domaines mettant en œuvre les techniques électroniques et informatiques les plus récentes :
• traitements répartis, mini-ordinateurs, microprocesseurs, réseaux, bases de données...
recherche

ingénieurs de haut niveau

INGENIEURS

— devant assurer la coordination des services d'exécution dans le cadre d'une étude ou d'une réalisation industrielle.
— Quelques années d'expérience et une formation informatique de base sont nécessaires. (Réf. MD/1)

RESPONSABLES D'ETUDE LOGICIEL

— Grandes Ecoles ou Universités.
— Ils auront à assurer :
• le développement de logiciel de base : compilateurs, moniteurs, bases de données, réseaux...
• la conception et la définition de produits futurs.
— Une formation spécialisée de haut niveau dans les domaines cités est nécessaire.
— Une expérience sur mini-ordinateurs ou microprocesseurs serait appréciée. (Réf. MD/2)

INGENIEURS "SYSTEMES"

— Grandes Ecoles ou Universités.
— Conseil auprès des chefs de projet dans leurs actions de définition, d'évaluation et de réalisation des systèmes informatiques temps réel.
— Ces postes s'adressent à des candidats ayant une solide formation informatique et quelques années d'expérience industrielle. (Réf. MD/3)

CHEFS DE PROJET

— Grandes Ecoles.
— Chargés de la maîtrise d'œuvre de systèmes informatiques temps réel depuis la conception jusqu'à la mise en service.
— Une expérience de plusieurs années dans une fonction analogue est EXIGEE.
— Connaissance des matériels MITRA et SOLAR souhaitée. (Réf. MD/4)

UNE FORMATION COMPLEMENTAIRE SERA ASSUREE au sein des équipes existantes.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et prétentions en indiquant la référence du poste à CIMSА — Service Emploi-Formation — 10/12, Avenue de l'Europe — 78140 VELIZY

Importante Société
Installations électriques
recherche
pour son département
informatique basé
Banlieue Ouest

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

CONFIRME
Pour application temps réel
sur SOLAR 16. Ecr. av. C.V.
prêt. à n° 5442 B BLEU
17, rue Label, 94 Vincennes

S.F.I.M. SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE

recherche

INGENIEURS POSITION II

— E.S.E. ou équivalent.
— ANALYSTE-PROGRAMMEUR
temps réel.
— Expérience mini-ordinateur
indispensable.
Ecrire avec C.V. et prêt. au
Service du Personnel
B.P. 74 — 9201 MASY

DIRECTEUR (TRICE)

sens organisation
bon (ne) animateur (rice)
habitué (ée) à négocier tous
niveaux pour diriger agence
immédiate Paris ou province.
Revenu très important si capa-
ble. Envoyer C.V. et réf. à
AVIS 20, allée de la Tour
7250 VILLEMOMBLE
Bureau d'études
recherche
Travailleurs indépendants,
implémentation circuits imprimés
18, av. N. S. 44-14-21
SNE D'ÉDITION de revues et
annuaires techniques
offre 2 postes mi-temps
UN de TRADUCTEUR
en allemand et anglais
UN de CORRECTEUR
Préférence sera donnée à can-
didat pouvant remplir les deux
fonctions et capable. Inform.
S.F.I.M., 89, r. Barroult,
75013 Paris, av. C.V. prêt. phot.

informatis

SOCIÉTÉ DE SERVICES ET DE CONSEILS
EN INFORMATIQUE en pleine expansion
recherche

Pour projets importants de logiciel de base, de
temps réel et de bases de données

6 INGENIEURS (Z, E.C.P., Sup. Aéro,
Universitaires...)

2 INGENIEURS (compilateurs, spécialistes
du langage L.T.B.)

3 ANALYSTES (titulaires maîtrise
informatique, ...)

6 PROGRAMMEURS (titulaires D.U.T.
informatique, ...)

maintenant l'un des systèmes suivants :
Systèmes SIRIS 3, SOLAR, MITRA 15/125

Ces postes comprennent à des informaticiens compé-
tents ayant 3 à 4 années d'expérience. Le poids
de la recherche et le sens des responsabilités.

Nous offrons la possibilité d'acquies une formation
technique permanente grâce à des moyens Audio-
visuels importants.

Nous offrons la possibilité de participer à des
projets variés utilisant des techniques de pointe.

Nous offrons de réelles possibilités de promotion
pour des éléments de valeur.

Le niveau des rémunérations dépendra exclusi-
vement de la compétence technique.

Str. 26, r. Daubenton, 75005 Paris — 337-89-22, p. 321.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

recherche

POUR SON AGENCE COMMERCIALE PARIS

UN CADRE ADMINISTRATIF

Le Candidat, de formation Bac Technique ou
équivalent, aura quelques années d'expérience.

Adr. lettre manuscrite et C.V. sous réf. 202/4 à :

Infra 44, rue Boissy-d'Anglas
75008 PARIS

Paris-Lyon-Grenoble.

PRIME : LA CARRIÈRE EN INFORMATIQUE

Dans le cadre de notre expansion à
Paris et en province (Lyon, Lille, Rouen,
Tours), nous offrons les opportunités
suivantes :

Ingenieurs commerciaux
Ayant une bonne expérience du
marché scientifique ou gestion.

Ingenieurs support
Ayant acquis une bonne expérience
dans les domaines suivants : applica-
tions scientifiques, graphiques, des-
sins automatiques, communications,
bases de données, applications mar-
keting, financières, gestion de tran-
sactions.

**Ingenieurs et techniciens
de maintenance**
Ayant 3 ou 4 ans d'expérience sur
systèmes à technologie avancée ou
périphériques.

Si vous souhaitez, comme nous le
souhaitons, discuter avec nous de ces
opportunités et vous joindre à notre
équipe pour embrasser la carrière
de l'informatique, envoyez votre
curriculum vitae à :

PRIME INFORMATIQUE
33, rue Fernand Forest
92150 SURESNES

PRIME

ingénieurs système

La Générale Informatique
d'Exploitation

recherche pour le développement dans le
secteur tertiaire d'importants projets in-
formatiques utilisant des bases de données
et du téléprocèsing, des INGENIEURS SYSTEME.
Le matériel actuellement installé se compose de :

• DEUX 370/168 - AP 6000 K chacun,
• UN 370/168 - LP 5000 K,
• 600 terminaux téléprocèsing.

GIE

Envoyer C.V. sous réf. 2232,
au Service du Personnel
Tour Franklin, Cédex 11,
92081 PARIS La Défense.

ROCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE

recherche pour faire face à la
croissance rapide de ses activités

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR DE PRODUCTION

Le poste comprendrait à un

ingénieur électronicien

possédant au moins 4 ans d'expérience dans
l'étude et la fabrication d'équipements
électroniques de petites séries.

un ingénieur informaticien

possédant environ 3 ans d'expérience dans
les applications de gestion temps réel sur
mini-ordinateurs pour participer à des
développements informatiques destinés au
domaine médical.

La connaissance du POP 11 serait appréciée.
Le développement de l'entreprise offre
d'excellentes opportunités de carrière.

Adressez C.V. photo et rémunération souhaitée
à P. BENOIT - Direction du Personnel
ROCHE BIOELECTRONIQUE
16-18, avenue de l'Europe
78140 VELIZY-VILCOUPLAY

ENVIRONNEMENT - HYGIENE PUBLIQUE

SIÈGE FRANÇAIS, LEADER DE SA SPÉCIALITÉ
(Chiffres d'affaires : 500 millions de Francs)
Recherche pour sa DIVISION EXPORTATION

UN ADJOINT A CHEF DE ZONE EXPORT

Mission : Prospection, Vente et Administration des
Ventes d'équipements spécialisés.

Lieu de travail : Paris, déplacements fréquents mais
réversibles.

Formation de base : Diplôme d'enseignement supé-
rieur commercial ;
Anglais : parlé, lu et écrit ;
Expérience commerciale : minimum 3 ans.

Position cadre : salaire 80.000-100.000 F env. expér.

Env. lettre MANUSCR. avec photo (qui sera retour-
née) à B. P. M. du MAZET, 198 - 75052 PARIS
CEDEX 02 (Service n° 10) QUI TRANSMETTRA.

LE LOGEMENT FRANCAIS

Société Anonyme d'H.L.M.

- 25 000 logements en Ile de France et
gestionnaire de ces logements -

Nous vous proposons le poste de

CHEF du BUREAU Contentieux Locataires

dépendant de la Direction de la gestion.

Vous aurez la responsabilité complète de ce
service (procédure, suivi des dossiers, position
des comptes).

Le candidat doit avoir :

- 35 ans minimum

- une formation juridique supérieure (Ecole
Nationale de Procédure)

- une connaissance des problèmes immobiliers
est nécessaire

Un sens développé de l'organisation, une
autorité naturelle sont les conditions essen-
tielles pour réussir dans ce poste.

Adressez C.V. et prétentions LE LOGEMENT
FRANCAIS 12 r. Paul Baudry 75008 Paris

Poclair

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Rattaché au Président Directeur Général, c'est un
fonctionnaire, chargé de conseiller le Président
à l'occasion de la mise en place d'une politique
de Personnel (gestion des carrières, rémunération,
formation, relations sociales, outils et indicateurs
de la gestion sociale, etc...)

Il s'appuiera sur les services du Personnel existant
dans les unités opérationnelles et assistera les
Directeurs de ces unités.

Le candidat, âgé de 35 ans minimum, possède au
moins dix années d'expérience dans la fonction au
sein d'une moyenne ou grande entreprise indus-
trielle, si possible internationale.

C'est un universitaire (Sciences Po, Droit, etc...) ou
un ingénieur parlant couramment Anglais.

Les dossiers de candidatures sont à adresser, sous
réf. 91160 à CONTEXTE Publicité 20, av. Opéra
75040 PARIS Cedex 01, et seront traités confi-
dentiellement.

D. FEAU-S.A.

CONSEIL IMMOBILIER

recherche dans le cadre

de L'EXPANSION DE SON DÉPARTEMENT

UN NÉGOCIATEUR

— 30 ans minimum.

— Expérience similaire appréciée.

— Excellente présentation.

— Dynamique et sens commercial.

RÉMUNÉRATION MOTIVANTE BASÉE
DIRECTEMENT SUR SES RÉSULTATS

POSSIBILITÉ D'UNE CARRIÈRE
INTÉRESSANTE AU SEIN DU GROUPE

Envoyer curricula vitae manuscrits, photo récente à :

D. FEAU - S.A.

SECRETARIAT GÉNÉRAL

122, boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

Discrétion totale assurée.

Pour résidences Cadres Étrangers stagiaires dans Campus universitaires banlieue parisienne desservie R.E.R., nous recherchons un

DIRECTEUR

40 ans minimum.

• Formation et qualités requises : Diplôme
enseignement supérieur, anglais et espa-
gnol courant, excellentes présentations.

• Bonne expérience : relations avec étran-
gers, gestion hôtelière et administrative,
direction de personnel.

Appartenance de fonction 5 places sur place.

Adressez candidatures et C.V. manuscrit avec
photo: 62.337, PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LE GROUPE DROUOT

(quatrième groupe privé d'assurances
C.A. + 15,8 % en 1977)

situé dans la Banlieue Ouest de Paris
près de Versailles et St-Germain-en-Laye (RER),
équipé d'un ordinateur IBM 3033, de mini-
ordinateurs et de deux cents terminaux dans
toute la France

recherche

pour développer des projets informatiques
importants :

— 1 INGENIEUR SYSTEME

2 à 3 ans d'expérience OS.
Connaissance MVS appréciée.

— 4 ANALYSTES PROGRAMMEURS

Débutants ou quelques années d'expérience
DUT informatique en BAC + 2 (formation
assurée).

— 1 PROGRAMMEUR SYSTEME

2 ans d'expérience, Assembleur IBM.

— 2 OPERATEURS

DÉBUTANTS

BAC E ou équivalent.

Poste pouvant évoluer vers pupitreur 3033.
Travail en équipe.

Adressez lettre MANUSCRITE
C.V. et photo sous référence
LM 1278/4 à :

C. BENOIST
Groupe Drouot

Service du Recrutement,
1, place Victor-Basch,
78101 MARY-LE-BOIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AERONAUTIQUE

VELIZY-VILCOUPLAY

RECHERCHE

ANALYSTE SYSTEME T.P.

pour analyse, réalisation et mise en œuvre de pro-
grammes de télécommunications dans le

Service INFORMATIQUE DE GESTION
équipé d'un 3031 (DOS/VS-DLI-CICS/VS) et CMS
sous VM).

Formation : Ingénieur, MIAGE, Institut de Program-
mation ou équivalent.

Expérience souhaitée dans la fonction système.

Connaissance ASSEMBLEUR IBM et
TELEINFORMATIQUE.

Envoyer C.V. et photo à :

S.F.E.N.A.

B.P. 59 - 78140 VELIZY-VILCOUPLAY

S/s Réf. 1.014

INGENIEUR DÉBUTANT

Formation ENI ENSA, AM. Formation en métal-
lurgie ou résistance des matériaux. Littant couram-
ment anglais technique. Situation stable à Paris
mais déplacements possibles. Perm. VII.

C.V. dét. photo et prétentions à n° 91.000

Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er g. fr.

Vertical banner on the right side of the page containing various advertisements and logos, including 'ADM', 'IBD', 'JURIS', and '3M'. The text is partially obscured and difficult to read due to the high contrast and grain of the scan.

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	32,82
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	65,00	67,24

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	La ligne col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,66
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

ingénieur technico-commercial

120/140 000 F

C'est un ingénieur électronicien ESE ou ESME par exemple, connaissant bien les marchés de l'aéronautique, des armées, et de l'électronique professionnelle en général.

Dépendant du directeur de la division électronique, vous aurez à maintenir et à développer un chiffre d'affaires en établissant des contacts à niveau élevé auprès d'interlocuteurs connaissant bien ce domaine.

Il s'agit d'être à la fois un bon technicien et un excellent commerçant parlant l'anglais couramment. Nous sommes, en effet, une multinationale américaine.

Nous serons heureux de vous rencontrer prochainement pour compléter cette annonce.

Merci d'envoyer votre CV à Michel Garnier sous référence 3443.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS

IBD

à qui nous avons confié cette recherche

ingénieur responsable fonction centrale process

Au sein d'une équipe devra :

- assurer le développement et la promotion des fonctions mise au point et assurance qualité.
- étendre l'utilisation des techniques mathématiques appliquées à la fabrication, (statistiques, plans d'expérimentation, etc.)
- effectuer la liaison avec les services techniques aux USA.

2 à 5 ans d'expérience dans une fonction technique des industries para-chimiques. Anglais lu et parlé indispensable.

Un complément de formation sera dispensé dans le cadre de notre organisation européenne.

Lieu de travail région parisienne.

Envoyer c.v., photo, prétentions sous n° 754518 M, Régie Presse 55 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

GÉNÉRALE BISCUIT

1^{er} biscuitier européen, C.A. 3 milliards recherche :

UN AUDITEUR INTERNE

Ce candidat :

- diplômé d'une Ecole Supérieure de commerce ou D.E.C.S.
- ayant une réelle expérience d'au moins 2 ans dans un cabinet d'audit international ou dans le service audit interne d'un groupe international;
- parlant couramment l'allemand ou le néerlandais.

sera chargé :

- de missions de contrôle dans les filiales du groupe, tant françaises qu'étrangères, et en particulier de participer d'une façon active aux travaux de consolidation.

Env. lettre manuscrite, c.v., photo et résumés, à : GÉNÉRALE BISCUIT, 4-6, rue Edouard-Vaillant 91201 ATEIS-MONS.

CENTRAL INFORMATIQUE S.A.

Société de conseil et de services en informatique, partageant entre tous ses collaborateurs les profits de sa gestion, dans le cadre de son développement continu.

recherche pour le 5 Mars 1979 plusieurs jeunes

INGENIEURS et UNIVERSITAIRES

DEBUTANTS - Physiciens, Chimistes ou Agronomes ou Hommes

- Les postes à pourvoir impliquent des relations suivies avec les clients.
- Les six premiers mois sont consacrés à la formation à l'informatique et à nos méthodes.
- Les perspectives de carrière sont très ouvertes.

Envoyer lettre de candidature avec CV manuscrit et prétentions sous référence CI 379 à :

CENTRAL INFORMATIQUE S.A.
A l'attention de Mlle Russ - 15117 rue Rivy
92000 LEVALLOIS PERRET

CONTROLEUR DE GESTION

PARIS

Le groupement coopératif national des Travaux L (45 adhérents, 300 MF de chiffre d'affaires) crée le poste de contrôleur de gestion.

Sous l'autorité du Directeur Général et faisant partie du Comité de Direction, le titulaire de ce poste sera chargé de la gestion du groupement (élaboration des budgets, contrôles et analyses des écarts, supervision du service informatique et comptable). Il sera en liaison permanente avec les adhérents auprès desquels il jouera un rôle d'auditeur et de conseiller.

Agé de 35 ans minimum, le candidat aura une formation commerciale supérieure (ESG, option finance-comptabilité) complétée par un perfectionnement type ICG, DICO... et une expérience acquise comme contrôleur de gestion — ou adjoint — d'un groupe de type chaîne. La connaissance du commerce de détail est indispensable.

Ec. av. C.V., photo, prêt, s/réc. 3449 à Ph. VINCHON, 65, avenue St-Mer, 75116 PARIS. Discretion assurée.

CORT

IMPORTANT GROUPE D'ETABLISSEMENTS FINANCIERS PARIS

recherche pour réseau commercial

JEUNES CADRES

diplômés Ecole supérieure de Commerce ou équivalent.

Pour postes :

D'INSPECTEURS COMMERCIAUX

Chargés de :

- L'animation commerciale dans le cadre des réseaux de ventes (domaine véhicules automobiles particuliers ou industriels).
- L'étude et suivi de dossiers de financement.
- La gestion d'agence Régionale.

Mobilité indispensable dans le temps à l'échelon métropolitain ainsi que possibilité d'évoluer vers d'autres responsabilités.

Ecrire avec C.V. et photo sous réf. 51566 B à BLEU Publicité - 41, Avenue du Château 94300 VINCENNES - O.T.

5 CHEFS DE PROJET INFORMATIQUE

Au premier rang des S.S.C.I. françaises, nous recherchons 5 ingénieurs diplômés. Ils ont une expérience d'au moins six ans qui leur a donné l'occasion de conduire des projets importants. Au sein de nos agences, ils piloteront plusieurs chantiers (depuis la proposition jusqu'à la réception), dirigeront et encadreront nos équipes d'intervention. Des fonctions donc à la fois techniques et d'animation des hommes qui s'adressent à des informaticiens qui veulent continuer à évoluer en développant leur connaissance et leur potentiel personnel. Ecrire à Yves-Michel DUVAL - CAP SOGETI GESTION 20, rue Lefebvre 75728 Paris tél. 15 - tél. 539.22.25

CAP SOGETI GESTION

PS Conseil

Une division d'un très important groupe industriel française, spécialisée dans la fabrication et le vente de matériel de haute technicité, recherche le ou la responsable de la

PROMOTION DES VENTES

70.000 F

Ce cadre, en étroite liaison avec la Direction Commerciale et la fabrication, sera chargé : d'établir les arguments de vente à l'usage du réseau France et étranger, les catalogues et notices publicitaires, de préparer les expositions et de gérer le budget Publicité. Ce poste conviendrait à un (a) candidat(e) diplômé(e) d'une école d'ingénieur et ayant une formation commerciale complémentaire, débutant(e) ou ayant acquis une ou deux années d'expérience à un poste similaire de promotion de produits industriels. Ce poste nécessite d'excellentes qualités de contact et de créativité. Une très bonne connaissance de la langue anglaise est impérative. Les réponses seront traitées confidentiellement par Ph. LESAGE.

Adresser C.V. sous référence A/203 M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16
TEL. 505-14-30

Usines de Beauchamp (Val d'Oise)

chef de service maintenance ingénierie Ingénieur électromécanicien

niveau ENSEM, ENSAM ou équivalent

Sera chargé de l'amélioration technique et de la maintenance des équipements de production, du bâtiment et des réseaux de distribution des fluides d'un secteur de l'établissement.

Une expérience de 5 ans environ en maintenance ou ingénierie d'usine est indispensable pour assurer les aspects techniques, financiers et d'encadrement du poste.

Envoyer C.V. + photo et prétentions au

Service Recrutement
3M France
Av. Boule - 92250 Beauchamp

3M

Revue spécialisée dans le domaine de la réglementation routière et la législation des transports routiers recherche

JURISTE

RESPONSABLE DE SON DEPARTEMENT JURIDIQUE

Chargé d'études juridiques et des réponses aux abonnés, il travaillera en collaboration avec la rédaction et assurera l'information routière du réseau commercial.

Titulaire d'une licence de Droit minimum et agé d'au moins 40 ans, ce cadre doit avoir un goût pour la recherche à des capacités certaines de rédaction et de contacts humains.

Une expérience professionnelle de plusieurs années est requise, de préférence dans le domaine de la route et des transports.

Adresser lettre manuscrite C.V. et photo à La Prévention Routière dans l'Entreprise 55, rue Le Marois - 75016 PARIS.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES

recherche

FISCALISTE

HOMME OU FEMME

sera le collaborateur direct du responsable du service fiscal.

- Formation universitaire E.N.I. et connaissances comptables appréciables.
- Expérience fiscalité des affaires souhaitée.

Env. C.V., photo et prêt n° 17.704 sur enveloppe à 30, rue de l'Aréopole, PARIS-8^e, qui transmettra.

SI2

SOCIETE GENERALE DE SERVICE ET DE GESTION

dans le cadre de la diversification de ses gammes de produits informatiques recherche

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

- Formation supérieure.
- Base technique + expérience systèmes, connaissance des langages...
- Expérience de la vente de logiciel.

Il sera chargé au sein de l'équipe commerciale du groupe SI2 de promouvoir et de vendre des produits logiciels proches du système.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite sous référence TC/IMB à :

SI2
12/14, Av. Vion Whitcomb, 75018 PARIS

Notre client, un Cabinet d'Audit membre d'un réseau mondial d'un des 8 grands cabinets internationaux recherche

2 SENIOR AUDITEURS (réviseurs confirmés)

Il est demandé, première expérience de 2 à 5 ans acquise dans un cabinet de révision comptable et une formation supérieure de type école de gestion ou universitaire, plus études en cours d'expertise comptable. Envoyer CV et prétentions à Michel Soyfer - 6, avenue Marceau 75008 PARIS sous la référence 8121.

La plus grande discrétion dans l'examen de votre candidature vous est garantie.

Henkel France

filiale la plus importante du Groupe Henkel qui occupe une place prépondérante sur le marché des déodorants et des produits de toilette en Europe, recherche :

- 1) pour sa Division "Cosmétiques"

UN CHEF DE PRODUITS SENIOR Réf. 43

Il assure la gestion de produits et, très rapidement, exerce des fonctions de Chef de Groupe. Il a une bonne connaissance des marchés des cosmétiques.

- 2) pour ses Divisions "Cosmétiques" et "Déodorants" plusieurs

JEUNES DIPLOMES HEC, ESSEC, SUPDECO... Réf. 44

Débutants, ils acquièrent une première expérience dans la vente des gammes de déodorants et cosmétiques. Ils évoluent, après une période d'environ 8 mois, vers des responsabilités accrues au sein de l'équipe des ventes ou du marketing.

Ecrire en indiquant le n° de référence à M. JUAN - Direction des Relations Humaines HENKEL FRANCE 42, avenue Raspail - 94250 GENTILLY

IMPORTANT ENSEMBLER AGRO INDUSTRIEL

Spécialisé dans le stockage et la transformation du grain recherche pour son dépt. EXPORTATION

un responsable

Spécialiste de la vente d'unités industrielles clés en main.

Il sera chargé de la prospection commerciale, de la gestion et de l'exécution des contrats.

Langue anglaise exigée.

Langue espagnole souhaitée.

Age minimum 35 ans.

Adresser C.V. et prétentions à :

SEQUIAG
152, av. de Malakoff Paris 16ème

SOCIETE FRANCAISE DES ASCENSEURS

KONE

Groupe industriel 2.000 personnes Dans le cadre de son développement recherche pour ses opérations de diversification

ELECTRONICIENS

INGENIEURS et TECHNICIENS

Débutants ou quelques années d'expérience, déçagés obligations militaires, connaissant l'anglais.

Adresser C.V., photo et prétentions à Ascenseurs KONE - Direction du Personnel - Tour Gan - Cedex 13 92082 PARIS LA DEFENSE.

TÉLÉCOMMUNICATIONS RADIOÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience en laboratoire, pour études avancées.

- Traitement de signal
- Radiocommunications
- Pour ensembles logiques pouvant comporter des microprocesseurs.

Adresser C.V., prétentions et photo à T.E.T. 8, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

DOCTORAT BIOCHIMIE (ou chimie)

Le Centre de Recherche d'un important Laboratoire Pharmaceutique propose à un DEBUTANT (E) de prendre rapidement la responsabilité d'un équipement de GC - MS.

Il est indispensable, pour être candidat, d'avoir acquis au cours de ses études une connaissance particulière des techniques de Spectrométrie de masse et d'analyses en Biologie.

De bonnes connaissances en anglais sont nécessaires.

Envoyer CV détaillé sous No 5088 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES

recrute

INGENIEURS

pour travaux bureau d'études, calculs en aéronautique (Ingénieurs, Mines, Centrale, A.M. ou équivalent).

Adresser curriculum vitae + photo à :

RETEC 5, rue Geoffroy-Marie, 75009 PARIS
Tél. : 834-87-00 - 834-34-20.

مكتبة الأمل

سكزاحت الامم

ANNONCES CLASSEES

OFFRES D'EMPLOI	La ligne 46,00	La ligne T.C. 52,02
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	88,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	La ligne col. 27,00	T.C. 30,88
OFFRES D'EMPLOI	6,00	6,88
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,02
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

offres d'emploi

demandes d'emploi

UNION CARBIDE FRANCE
recherche pour son service informatique de RINGIS (94) (terminal relié au centre européen du groupe)

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
formation : IUT, maîtrise, MAGE... 4 ans d'expérience minimum, pouvant justifier d'une très bonne connaissance COBOL ANS et JCL OS (IBM) et d'une bonne pratique d'analyse. Anglais apprécié.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à
M. le Chef du Personnel
UNION CARBIDE FRANCE
4, place des États-Unis
SILIC 214
94518 RINGIS CEDEX

Groupes Internationaux d'Instrumentation et de Mesure
Filiale de distribution en France (centre de Paris)

le RESPONSABLE FINANCIER ET ADMINISTRATIF (BILINGUE ALLEMAND)

LE CANDIDAT IDEAL :

- un professionnel pragmatique avec une solide formation;
- un gestionnaire habile avec une bonne expérience (acquise de préférence dans une société internationale);
- une personnalité autonome (min. 30 ans) orientée vers un poste à responsabilités importantes;
- un homme efficace et concret habitué à travailler dans un climat coopératif.

Rattaché directement au Directeur, il assurera l'ensemble de la gestion financière et administrative et participera activement à la stratégie d'expansion de la société.

C.V. + photo
Deutsch-französische Unternehmensberatung
Klaus W. Harterich
Références 1810
44, r. La Boétie,
75008 PARIS.
Tél. : 563-49-24.

interconseil

Brooke Bond Liebig France
recherche pour son
DIRECTEUR GENERAL

secrétaire de direction

Bilingue Français-Anglais
ou
Trilingue Français-Anglais-Allemand

- Formation supérieure souhaitée
- Expérience secrétariat de direction au niveau élevé
- Qualités de discrétion, d'initiative et d'organisation.

Rémunération élevée et avantages sociaux intéressants.

Envoyer C.V., photo et prétentions à J.J. MEZGER
B.B.L.F., Tour d'Asnières
Avenue Laurent Cély
92806 ASNIERES

GÉOLOGUE CONFIRMÉ

Niveau Thèse 3^e cycle LYON
Stage géologique (spécialité)
Stage mécanique des sols

Cherche emploi correspondant - Libre de suite

Etranger indifférent - Ecrire HAVAS n° 325
95058 VILLEFRANCHE-SUB-SABINE

DIRECTEUR GÉNÉRAL FILIALE

- 39 ans. Cadre supérieur.
- Directeur Général importante filiale à l'étranger pendant 10 ans.
- Généraliste ayant grande pratique gestion auto-nome, négociations, commerce international, relations publiques.
- Dynamique, bon sens, travailleur.

recherche

Poste à responsabilité dans importante Société ou Direction P.M.E.

Ecrire sous le n° 441 à : « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9^e).

JEUNE DIRECTEUR D'AGENCE DYNAMIQUE, COMMERCANT, GESTIONNAIRE

recherche

MARIAGE BANQUE

Détresse pourriez-vous son expansion
Ecrire HAVAS LYON 5519

HOMME 38 ans

DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES ET JURIDIQUES

Filiale multinationale - 800 personnes membre du comité de Direction dépendant directement du P.-D.G. - Formation droit privé - Gestion - recherche situation stimulante ou secrétariat général dans P.M.E. - M.C. et/ou proche bacalieu. Accepte déplacements fréquents.

Adresser propositions à Jacques BREDEL,
E. rue Gustave-Gaillard, 75018 PARIS,
tél. après 20 heures au 527-15-61.

GROUPES BANCAIRES, recherche RESPONSABLE D'ÉTUDES

pour mener des études en utilisant les mathématiques appliquées, l'économétrie, les techniques de recherche opérationnelle, élaborer des modèles de simulation et de prévision et traiter des problèmes d'informatique scientifique. Formation supérieure MATH et ECONOMIQUE. Expériences souhaitées et bonne pratique du FORTRAN.

Lieu de travail : région Versailles.

Adr. C.V., prêt et salaire à n° 89.988 CONTEXTE
Publ. 20, av. Opéra, PARIS-1^{er}, qui transmettra.

Débutez votre Carrière en Informatique

dans une Société de Conseil, spécialiste des problèmes d'informatique de gestion. Vous y acquerez une solide expérience grâce à la très grande variété de projets sur lesquels vous serez amenés à travailler.

Pour cela nous assurerons votre formation à nos méthodes et nous vous intégrerons dans des équipes entraînées.

Si vous êtes de :

- INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
- Conseil en Organisation et Informatique

9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER

recherche pour l'un de ses Départements d'Etudes Techniques de Recherche et d'Exploitation Pétrolières, une

SECRETARE

D'un bon niveau de connaissances générales (BTS ou niveau équivalent), elle a acquis une expérience professionnelle de quelques années et maîtrise parfaitement la langue anglaise, par exemple grâce à un séjour aux U.S.A.

Elle assure le bon fonctionnement administratif du Département. Ses fonctions concerneront également :

- le suivi des plannings administratifs et techniques des ingénieurs;
- la préparation et l'organisation de leurs déplacements;
- la dactylographie de rapports techniques (en français et en anglais).

La taille et l'importance de l'entreprise ouvrent de larges perspectives d'évolution.

Lieu de travail : CLAMART.

Ecrire en joignant un CV et une photo, sous réf. 7855, à :

ETUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER
26, rue de la Cavée 92142 CLAMART

HOMME 38 ans

DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES ET JURIDIQUES

Filiale multinationale - 800 personnes membre du comité de Direction dépendant directement du P.-D.G. - Formation droit privé - Gestion - recherche situation stimulante ou secrétariat général dans P.M.E. - M.C. et/ou proche bacalieu. Accepte déplacements fréquents.

Adresser propositions à Jacques BREDEL,
E. rue Gustave-Gaillard, 75018 PARIS,
tél. après 20 heures au 527-15-61.

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE

cherche

INGÉNIEUR

pour activité de recherche appliquée au traitement des minerais.

Région Parisienne

Ecrire avec C.V. n° 51120 CONTEXTE Publicité,
20, avenue de l'Opéra, PARIS-1^{er}, qui transmettra.

Jeunes Ingénieurs Grandes Ecoles

débutants ou ayant une petite expérience, libérés du service militaire, désireux de commencer à travailler le 15 JANVIER et acceptant d'éventuels déplacements en Province,

Envoyer une lettre manuscrite, accompagnée d'un CV et d'une photo, sous référence 437 à :

INFORMATIQUE ET ENTREPRISE
Conseil en Organisation et Informatique
9, rue Alfred de Vigny - 75008 PARIS

ORGANISME NATIONAL PROFESSIONS LIBÉRALES 15^e arr^t - CHERCHE

SECRETARE

Excellente sténographe orthographe parfaite. Niveau univers. Organisée et dynamique 5 ans d'exp. minimum

C.V. avec photo à :
M. Mamini, 18, rue de Valenciennes, 75016 PARIS

HOMME 38 ans

DIRECTEUR DES AFFAIRES SOCIALES ET JURIDIQUES

Filiale multinationale - 800 personnes membre du comité de Direction dépendant directement du P.-D.G. - Formation droit privé - Gestion - recherche situation stimulante ou secrétariat général dans P.M.E. - M.C. et/ou proche bacalieu. Accepte déplacements fréquents.

Adresser propositions à Jacques BREDEL,
E. rue Gustave-Gaillard, 75018 PARIS,
tél. après 20 heures au 527-15-61.

GEORGIN - S.A. LYON

recherche

2 COMMERCIAUX

pour prospecter à haut niveau et vendre notre matériel d'équipement pour le bâtiment et l'industrie.

Porte à pourvoir à PARIS et LYON

Une certaine connaissance en réglementation électromécanique et/ou informatique temps réel serait appréciée.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo et prêt en spécifiant le poste à :

GEORGIN S.A., Directeur des Ventes France, avenue De Latre-de-Tassigny, 69330 MEYZIEUX.

CONSEILLER GESTION PATRIMONIALE

pour analyser, développer ce service dans le réseau national.

- Formation supérieure économiste ou bancaire.
- Expériences souhaitées de quelques années de la clientèle privée dans un établissement financier.

Adresser C.V., photo et prétentions à n° 8.674, COFAP - 40, rue de Chabrol, 75010 PARIS, qui tr.

EDITEUR ALLEMAND

cherche pour son bureau de traduction de Paris

SECRETARE DE DIRECTION

Francis-Allemand
langue maternelle allemande
préférence. Niveau univers.
25 ans minimum.
C.V. avec photo à :
M. Mamini, 18, rue de Valenciennes, 75016 PARIS

CHROMOTOGRAPHISTE

Ingénieur de recherche, 10 ans exp. labo chimie analyt. appliquée spécialité capillaires verre, ch. poste chimie aliment. biologie ou pharmac. parfums, produits industriels.

Ecr. n° 8.727, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9^e.

Attaché de direction, 32 ans. Dynamique, efficace, sens initiative, expert ch. à séconder. Ecr. n° 8.727, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9^e.

Ingénieur Organisation
49 ans recherche poste cabinet
Gestion économie, et financ.
Développement de sociétés.
Contrôle de gestion.
Informations.
Direction usine.
Organisation travail.
Planification commerciale.
Développement commercial.
Planification méthodes.
Paris anglais, espagnol.
Ecr. n° 429, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9^e.

Filiale Française d'un groupe allemand bâtiment second œuvre Paris-Ouest recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF COMPTABLE ET FINANCIER

- Chargé de gérer et de contrôler le budget;
- Diplômé professionnel, expérience professionnelle de plusieurs années acquises nécessairement dans le secteur du bâtiment;
- Bonne connaissance de la langue allemande, disponibilité immédiate.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. et photo n° 20.225 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, Paris-2^e.

Recherchons

MARKETING MANAGER

pour fonctions niveau européen domaine cardiologie.

Nous sommes un fabricant américain ayant réseau de distribution très important.

Le postulant devra posséder la langue anglaise et si possible une autre langue européenne.

Il devra voyager 50 % de son temps.

Envoyer curriculaire à **GAMIDA S.A.**,
38, bd du Montparnasse, 75006 PARIS.

représent. offre

CENTRE

Sté de diffusion (Drogan Raff) recherche VRP
b. int. rech. fiém. Paris
Rte-Alp. Brvl. Nord, N.E. S.O.
Téléfon. : 778-3749 et 70-46-81
M. Raymond pour rendez-vous

enseignem.

L'AMERICAN CENTER

351, bd Raspail, tel. 633-87-08.
Cours de conversation le soir
INSCRIPTIONS IMMÉDIATES.
DEBUTANT LE 15 JANVIER.
Cours privés
sessions intensives (FULL-TIME)
cours de préparation au TOEFL
Cours pour lycéens.

MAISON D'ÉDITION

recherche

FOUR EMPLOI À PLEIN TEMPS

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

(Sciences exactes et technologie)

Ayant solide expérience dans l'édition.

Envoyer curriculum vitae détaillé sous n° 784.782 M. REGOU-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CORSE ET DE L'ESSONNE

recherche :

- Pour Service AMÉNAGEMENT ET URBANISME :
- CADRE FORMATION SUPÉRIEURE

Expérience des mécanismes financiers pour opérations d'aménagement.

- Zones d'activités.
- Création de petits centres commerciaux.
- Création de programmes immobiliers.

• Pour ASSISTANCE AUX COMMERÇANTS INDÉPENDANTS :

- COLLABORATEUR

ayant une connaissance comptable, juridique et fiscale.

• POUR CONSEILS AUX ENTREPRISES ET COURS DE GESTION

• Pour Service SECRETARIAT GENERAL :

- UNE ATTACHÉE DE PRESSE

Les candidats devront :
Résider en région Ile-de-France.
Disposer d'un véhicule personnel.
Adresser C.V., photo, lettre manuscrite et prétentions à :

SECRETARIAT GENERAL
7110 CORSEI-LESSONNES
(Il sera répondu à chaque dossier.)

Employés de l'artisanat, du plein air et des loisirs : dem. une doc. gratuite sur le rev. de la FRANCE-ANIMATION (B-3) B.P. 402, 91 PARIS

Cabinet Relations Publiques recherche

UNE ASSISTANTE

possédant de préférence une formation universitaire, 3 ou 4 années d'expérience R.P. et une bonne connaissance des relations avec la presse.

Libre immédiatement.

Env. C.V. détaillé, photo et salaire souhaité sous n° 710204 M. REGOU-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

capitaux ou proposit. com.

Agence matrimoniale offrant des prestations de qualité recherche personnes ayant bureau et téléphone pour recevoir les clients. Situation intéressante. - Ecrire avec C.V. sous référence 01214, à Marnegies, 3, rue d'Hauteville, 75010 Paris, qui transmet.

Laboratoire produits beauté, Nice recherche associé (e) chimiste. Ecrire Havas, 60011 Nice Cedex réf. n° 001.

Investisseur sérieux cherche propriété Champagne ou Cognac en exploitation ou participation. Rent. assurée. Envoyer offre. AGENCIE DELTA (FINAIME), 26, avenue Malotru, 06400 ANTIBES. (Discret.)

Import-grossiste belge est intéressé par import. de l'article dom. Hobby, Dello-Yoursell, nouv. quill., etc. Répondre av. prêt et échantillon, à : AZ Bénelim, 78, r. de Mérode, 1060 Bruxelles.

perdu-trouvé

Perdu le 16 déc. vers 18 h. 25, r. Sévres, Colmar, remède au non hypnotique. Récomp. 200-55-57.

cours et leçons

FISHER SCHOOL OF ENGLISH
anglais, allemand, espagnol,
jeunes, adultes, ap-midi ou soir.
22, rue Barbès, 9120 Montreuil.
Téléphone : 656-94-94.

Société Multinationale produits de grande consommation dans le cadre de son expansion recherche

UN RESPONSABLE DES RELATIONS CLIENTS NATIONAUX

De formation HEC - Sup de Co, ESSEC ou équivalent. Ce cadre, directement rattaché au Directeur des Ventes, sera un négociateur confirmé rompu aux contacts de haut niveau. Il sera familiarisé avec la distribution des produits de grande consommation.

Age minimum 30 ans.
Zone d'activité et domicile souhaités Région Parisienne.

Adresser lettre manuscrite + CV + photo sous référence 4142 à L.T.P.,
31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Recherche pour REGION PARIS

INGÉNIEURS SUP. AÉRO

INGÉNIEURS I ou II EN INFORMATIQUE
langage FORTRAN PL/I
spécialistes : bases mathématiques logiques ANALYSE SYSTÈMES

INGÉNIEURS II
en mécanique des fluides hydraulique pneumatique.

INGÉNIEURS I ou II ELECTRONIQUES

INSA Telecom, ex. Centralnet, connaissant dialogue avec calculateurs, études systèmes numériques logique.

Envoyer C.V. sous réf. 3308 à SPERAR, 12, rue J.-Jaurès, 75007 PUTEAUX.

Sté d'Informatique bas. Ouest recherche

AGENTS TECHNIQUES ELECTRON. AUTOMATIQUES

ING. MAINTENANCE ELECTRONIQUE
MATÉRIEL TECH. TECHNOLOG.

Ecr. n° T.01212 M. R. PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté Accessoires Automobiles Paris 8^e rech. pour son service Centre de gestion

ASSISTANT DE SERVICE ADMINISTRATIF

Formation BTS ou VES
Ayant quelques années d'expérience dans la profession anglaise ou allemande souhaitée.
Env. C.V. + photo et prétentions à n° 54.711 B. BLEU Publicité, 17, rue Laboi, 94000 Vincennes.

C.E. rech. employé COMPTA-DACTYLO & m-témp. C.O.S. Bourne de Troyes n° T.01204 M. REGOU-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

occasions

BIJOUX OCCASIONS

Grand choix exceptionnel Ventes-Echange, PIERONCO 4, Chaussée d'Antin, Opéra 37, av. Victor-Hugo, Opéra

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
15, Bd Exelmans - 16^e
QUERVENNEMOÛTE
LA JOURNÉE
524.50.30.

104 - 504 - 604
78 et 79 - Pou route
Auto Paris XV : 533-66-85
Tél. : 332-55-04.

autos-vente

R 5 blanche, juin 78, 9.500 km, simili. Disp. suite, 12.500 F. Tél. 024-44-40 à partir 18 h. 00.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
15, Bd Exelmans - 16^e
QUERVENNEMOÛTE
LA JOURNÉE
524.50.30.

104 - 504 - 604
78 et 79 - Pou route
Auto Paris XV : 533-66-85
Tél. : 332-55-04.

traductions

Demande

Technicien électronique (radars, informatique, etc.) sach. franç. traduct. espagn. à domicile, ou français en esp. fixe. Résultats antérieurs appréciés. Ecrire n° 44, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9^e.

TRADUCTIONS TECHN. SCIENT. FRAN. ANG.
par Ing. britan. B. Walden 9, r. de Grenelle 7^e. Tél. 548-94-55

équi

mobiliier

LES TEMPS COMPLET

صكنا من الأصل

RÉGIONS

Record de sécheresse à l'automne L'ISÈRE MANQUERA-T-ELLE D'EAU POTABLE ?

De notre correspondant

Grenoble. — Le département de l'Isère a battu pendant l'automne 1978 un record : avec 6 mm de pluie en novembre, la pluviométrie est la plus faible enregistrée depuis 1845 à Grenoble. Du 19 octobre au 24 novembre, on a dénombré trente-sept journées consécutives sans précipitation mesurable.

Si le « déficit pluviométrique » ne semble pas mettre en péril l'alimentation en eau de l'agglomération grenobloise — elle dispose d'une nappe souterraine très importante — la situation est, en revanche, qualifiée de « très sérieuse » par les maires des communes du plateau du Vercors situées au-dessus de 900 mètres d'altitude et par les responsables de plusieurs stations de sports d'hiver de l'Isère et des Savoies.

De très nombreuses sources et rivières qui assurent l'alimentation en eau potable des petites communes de montagne sont tarées. La bruyère « raïoux » qui a régné au début de décembre, faisant fondre la mince couche de neige, n'aura donné qu'un court répit. Des difficultés d'approvisionnement risquent d'apparaître à très brève échéance, notamment dans plusieurs stations de ski. Ainsi, aux Deux-Alpes, on a installé en toute hâte un système provisoire de pompes et de tuyaux non enterrés qui redescendra l'eau captée dans des nappes souterraines situées à plus de 2 000 mètres

d'altitude, au pied du glacier du Jaoudri.

A Villard-de-Lans, dans l'Isère, le réseau desservant la commune ne donnait plus une goutte d'eau à la fin de novembre, l'alimentation étant assurée par une station de pompage qui ne servait habituellement que pendant les périodes de forte affluence dans la station.

Cette situation n'est pas propre au seul plateau du Vercors. Aux Gets, en Haute-Savoie, on affirme que « l'hiver ne se passera pas sans problèmes », la sécheresse d'automne étant « beaucoup plus dangereuse que la sécheresse de printemps sur le plan des ressources en eau potable. Les services du groupement régional de production hydraulique E.D.F. de la Savoie, estiment que la situation est « assez tendue » et « pourrait être critique si l'hiver était rigoureux ». Certes, les barrages d'E.D.F. se sont bien remplis à la fin du printemps et pendant l'été. Mais depuis septembre, ils ont été délestés d'une partie de leur eau pour permettre le fonctionnement des centrales au fil de l'eau, le débit de certaines rivières étant tombé à un niveau extrêmement bas en raison de la sécheresse. Actuellement, les barrages savoyards sont remplis à 60 %, ce qui correspond à un niveau habituellement atteint au début du mois de janvier.

CLAUDE FRANCLION.

Coup d'envoi pour le plan du Sud-Ouest

C'est le 5 juillet dernier que le président de la République, rentrant d'un voyage en Espagne, a demandé au gouvernement d'élaborer un plan de développement de dix ans pour les régions du Sud-Ouest (Midi-Pyrénées, Langue-

doc-Roussillon, Aquitaine), dans la perspective de l'entrée prochaine de l'Espagne dans la C.E.E.

M. Tony Rocha, préfet de la région Midi-Pyrénées, a été chargé de coordonner les travaux d'un groupe interminis-

triel. Ce groupe, dont le secrétariat est assuré par la DATAR, se réunit pour la première fois ce mardi 19 décembre. A cette occasion, M. Henri Grenet, maire de Bayonne, nous dit quelles chances nouvelles s'ouvrent, selon lui, pour l'Aquitaine.

POINT DE VUE

L'AQUITAINE ET LE DÉFI EUROPÉEN

par HENRI GRENET (*)

L'ESPAGNE est dans une phase de mutation profonde dont il convient de prendre la mesure. Un vaste effort de modernisation est engagé depuis plus de dix ans qui a permis à ce pays d'obtenir des résultats appréciables en matière de production industrielle et agricole. Un des indicateurs de ces progrès est l'amélioration de la couverture de sa balance commerciale avec la C.E.E. et, plus particulièrement, l'excédent commercial constaté depuis 1976 dans ses échanges avec la France.

Il est certain que ces résultats peuvent être considérés comme artistiques, en partie, puisque dépendant d'un accord douanier préférentiel signé en 1970 entre l'Espagne et la C.E.E. Cet accord, au fur et à mesure du développement économique espagnol, est devenu de moins en moins supportable.

Anticipons

Il est aujourd'hui peu probable qu'une renégociation de cet accord soit envisagée au moment où le processus d'adhésion à la C.E.E. est engagé. Cependant, il paraît possible que, secteur par secteur, entreprises par entreprises dans certains cas, il puisse être établie une liste des protections abusives justifiant une négociation sectorielle. Lors du dernier comité de coopération industrielle franco-espagnol, récemment réuni à

Bordeaux, les délégués espagnols ont paru donner un accord à cette démarche.

En fait, il ne faut pas perdre de vue l'immense effort d'adaptation que devra faire l'Espagne dans les années qui viennent. L'augmentation des salaires, le rapprochement des structures sociales, la disparition des barrières douannières, créent pour ce pays s'ouvrant à l'industrie européenne des conditions de concurrence très contraignantes. C'est la reconstruction d'un pays avec, en plus, les difficultés que comporte la prise en considération des particularismes régionaux.

A partir du moment où le type d'organisation confédérale est choisi comme mode de construction de l'Europe, la possibilité d'élargissement de son espace devient logique. Il est probable qu'une C.E.E. à douze fonctionnera plus difficilement qu'une C.E.E. à neuf. Mais elle constituera un pôle économique plus puissant qui pesera davantage dans les diplomates mondiales.

Sur le plan culturel, l'apport de la Grèce, de l'Espagne et du Portugal dans la recherche, non pas d'une nouvelle force, mais d'une nouvelle voie qui est la mission de l'Europe, ne peut être que largement positif. Enfin, l'élargissement de la C.E.E., en modifiant son axe d'équilibre territorial, affirme l'importance de la

vocation méditerranéenne de l'Europe et ne peut que renforcer certains liens avec l'Afrique. Il constitue, en outre, par l'intermédiaire de l'Espagne et du Portugal, une première ouverture vers l'Amérique latine.

Quelles sont, dans cette perspective, les chances de l'Aquitaine ?

Lorsque, à la même date, s'achèvera la réalisation des grands axes autoroutiers de désenclavement et s'ouvrira à nos frontières un marché de quarante millions d'habitants, on peut envisager véritablement une nouvelle dimension de développement économique pour notre région. Afin de parvenir à une juste appréciation des risques et des chances que représente pour la région Aquitaine l'établissement de la C.E.E., l'établissement public régional (E.P.R.) d'Aquitaine a constitué en son sein une commission spéciale dont je suis le rapporteur.

Cette commission, s'appuyant sur la réflexion de quinze groupes de travail sectoriels, élaborera une série de propositions afin de faciliter l'adaptation de l'économie régionale à la perspective de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. Au prochain budget de l'établissement public régional, un financement sera prévu pour permettre la réalisation de quelques propositions, et cette participation s'échelonnara durant tout le temps nécessaire jusqu'à la libre ouverture des frontières.

Il va de soi que cette démarche s'intègre parfaitement dans la réflexion déjà engagée pour l'établissement du plan décennal de développement du Grand Sud-Ouest. Mais rien ne se fera tout seul. Tout sera à conquérir. Notre proximité géographique ne sera un atout que si nous anticipons sur les autres régions de France et d'Europe qui seront présentes au rendez-vous de l'Espagne.

D'ores et déjà, nous proposerons la création d'une agence régionale d'appui à l'exportation des P.M.E. et des P.M.I. vers la péninsule ibérique destinée à mettre à la disposition de tous les industriels régionaux l'aide nécessaire pour mieux connaître et réussir leur implantation sur le marché espagnol.

Nous travaillons aussi avec la chambre de commerce de Bayonne à la création d'un Centre International de Commerce de Bayonne-Anglet-Malognon, destiné à fixer dans notre région les activités de transit des marchandises par voie routière ou ferroviaire entre l'Espagne et l'Europe.

Nous ignorons pas les risques et les difficultés que créera l'établissement de la C.E.E., et les inquiétudes manifestées récemment par la Commission de Bruxelles dans l'avis transmis le 29 novembre aux gouvernements membres doivent être largement prises en compte. Les difficultés à prévoir pour les industries de main-d'œuvre de notre région, en particulier celle de la chaussure, sont réelles. Il conviendra dans les années qui viennent de leur faciliter des changements de structures ou des reconversions.

Les risques agricoles

Mais les risques les plus importants signalés en priorité sont ceux de l'agriculture. Si la production céréalière de maïs, les productions de lait et de bois peuvent trouver des débouchés vers l'Espagne, il est certain que l'ouverture de la frontière mettra en grande difficulté, dans les conditions actuelles, les productions fruitières, légumières, viticole et aussi les industries agro-alimentaires de conserves de fruits et légumes.

Il s'agit déjà d'une situation d'équilibre instable et qui sera aggravée. Elle doit être recourue par les instances communales. Celles-ci ont facilité l'engagement de programmes d'équipement et de restructuration importants dans le Mezzogiorno italien et plus récemment dans la région de Languedoc-Roussillon. Il est indispensable que l'Aquitaine bénéficie, elle aussi, des aides financières de la C.E.E. avec participation du FEAGA (Fonds européen d'orientation et de garanties agricoles), section orientation.

De telles mesures, facilitant le renforcement des structures de production et de commercialisation en faveur de l'Aquitaine, doivent être décidées par la C.E.E., d'une nature et d'une ampleur comparables avant toute décision d'établissement.

Cette réorientation des politiques d'aide régionale est déjà amorcée en France avec le plan « renouveau Aquitaine » et l'engagement du plan décennal de développement du Grand Sud-Ouest; nous le répétons, elle doit l'être aussi au plan européen.

Dès que ces conditions nouvelles auront été acquies, nous saurons faire le reste, c'est-à-dire l'essentiel, afin que l'établissement de la C.E.E. soit à l'origine d'un nouveau développement économique de notre région.

(*) Maire de Bayonne (modéré favorable à la majorité), conseiller régional d'Aquitaine.

BIBLIOGRAPHIE

Marée noire : Midi-Pyrénées et la G.E.E. des Bretons témoignent

A peine les conséquences les plus visibles de la marée noire de l'Amoco-Cadiz se sont-elles estompées que voici déjà la marée noire : celle des livres que cette catastrophe écologique ne va pas manquer de provoquer.

Cinq mois à peine après le « printemps noir », François de Beaulieu et une équipe de Bretons qui ont vécu l'événement sur les plages racontent presque heure par heure ce qu'ils ont vu. Titre inspiré du cinéma d'époque : *Les Dents du progrès : la marée noire*.

Préfacé par Jean Carlier, journaliste à R.T.I. et ardent promoteur des thèmes écologiques, l'ouvrage vaut par son caractère de témoignage, sa vivacité de ton et sa facilité de lecture.

Car les réactions de l'administration, du pouvoir politique, des mass media et de la population sont bien esquissées. Ce qui permet à l'auteur de formuler au moins une conclusion : « Nous n'avons pas un coupable à pendre au grand mât, mais des responsables nettement identifiables. Les compagnies pétrolières, de transport et de remorquage ont causé la catastrophe avec le profit pour mobile. Le gouvernement français porte la responsabilité de l'absence de tout moyen de prévention sérieuse avec pour mobile la politique du court terme et de la rentabilité électorale immédiate. Les citoyens des pays développés portent la responsabilité de ce type de catastrophe écocatastrophe liée — une demande irraisonnée d'énergie abondante et à bon marché. Seuls des remèdes portant sur ces trois niveaux — Etat, compagnies, citoyens — assureront une prévention efficace. »

* Les Dents du progrès : la marée noire, par François de Beaulieu, Ed. du Sycomore, 182 p., 36 F.

Midi-Pyrénées et la G.E.E.

Quelles sont les chances et les handicaps de la région Midi-Pyrénées, qui se situe dans le peloton de queue des régions de la C.E.E., face aux perspectives d'établissement du Marché commun ? Tel est le thème de l'ouvrage intitulé « Midi-Pyrénées et le Marché commun », réalisé par le centre de documentation et de recherches européennes de l'université des sciences sociales de Toulouse, qui vient d'être publié.

* Université des sciences sociales de Toulouse, place Anatole-France, 31070 Toulouse Cedex. Prix : 20 F + 5 F de frais de port.

CORRESPONDANCE

Nîmes et son hôtel de ville

Après la publication, dans le Monde du 13 décembre, d'un article sur la construction, à Nîmes, d'un nouvel hôtel de ville face à la Maison Carrée, nous avons reçu de M. Jacques Toubert, de Nîmes, la lettre suivante :

Je crains que vous n'écriviez un aspect plus important à nos yeux que l'aspect esthétique : la population de Nîmes a besoin de services municipaux.

Le parti socialiste unifié, par l'intermédiaire de ses conseillers municipaux, a proposé, en vain hélas jusqu'à maintenant, de construire des services décentralisés mettant l'administration municipale à la proximité des lieux d'habitation, créant autour d'eux des lieux d'animation culturelle et associative.

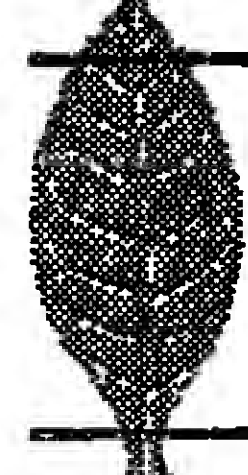
Les économies réalisées en évitant les investissements énormes dans le centre ville (limites imposées par le site, aggravation des problèmes de circulation, d'où construction de très coûteux parkings souterrains) permettraient un meilleur emploi de l'argent des contribuables.

LEGER EN NICOTINE ET GOUDRONS.
CORSEE EN GOUT ET EN ARÔME.

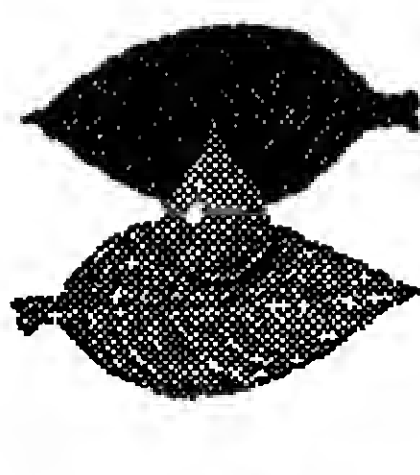
R6 est composée d'une sélection de tabacs blonds choisis pour leur très faible taux en nicotine et goudrons. Ces tabacs ont été enrichis de l'arôme de tabacs plus corsés. C'est le transfert d'arôme qui donne à la R6 tout son goût.



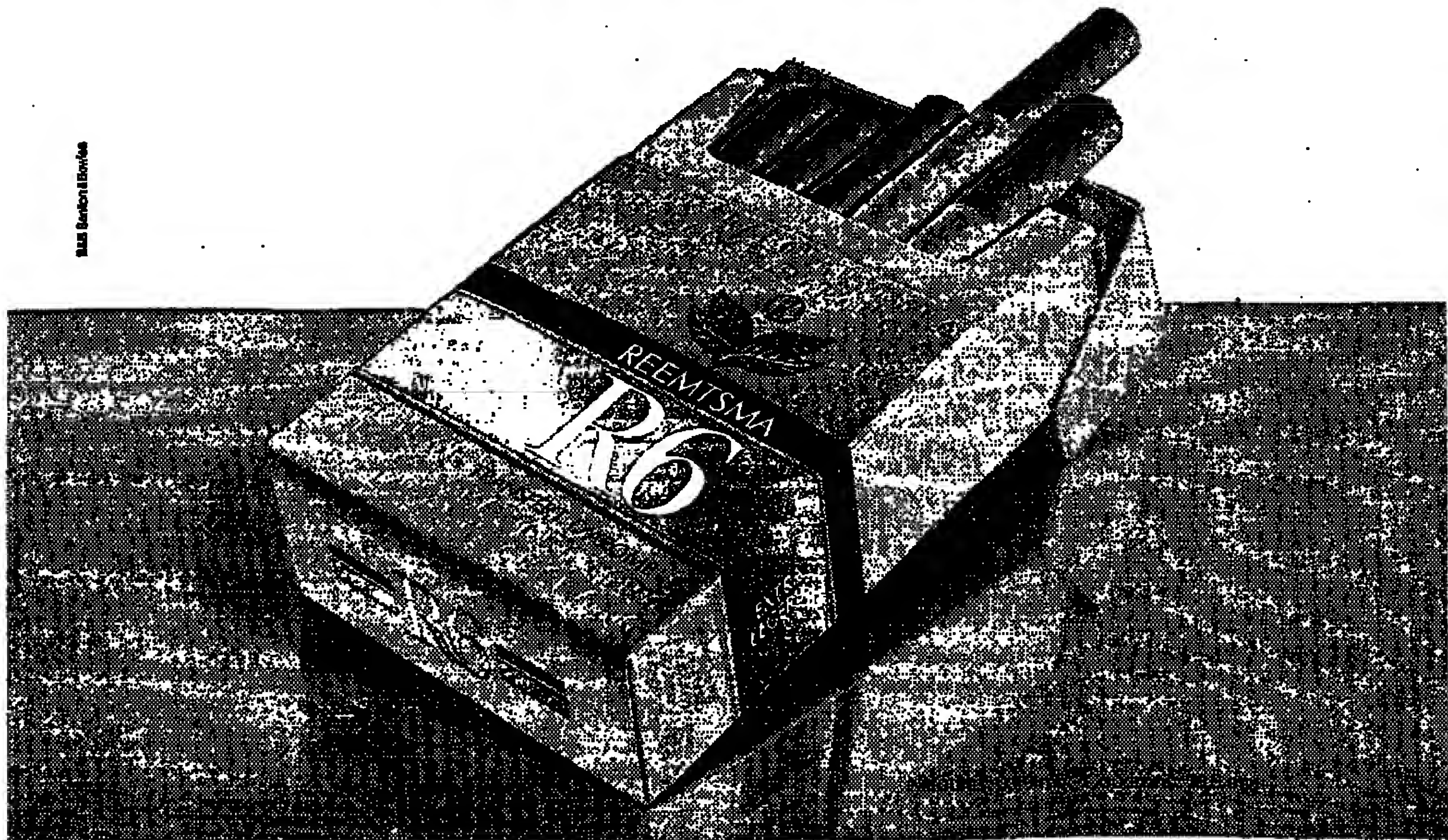
1/Sur un plant de tabac, seules les feuilles basses sont utilisées, celles qui contiennent le moins de nicotine.



2/Sur la feuille de tabac, seul le centre qui contient moins de nicotine est utilisé.



3/Transfert d'arôme : procédé exclusif à R6 pour transférer l'arôme de tabacs corsés aux tabacs légers.



MARCHÉ COMMUN

Le taux d'entrée du franc dans le S.M.E. sera le cours constaté le 29 décembre

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le taux d'entrée du franc français dans le système monétaire européen...

demment par l'adoption du calendrier. Ce rappel a été appuyé par la majorité des délégations. Selon M. Monory, les Allemands, pour qui ce retour à la normale sera le plus pénible puisqu'il impliquera une baisse relative de leurs prix agricoles...

Le ministre a souligné que la résolution du conseil européen ayant trait à la création du S.M.E. consistait en tout aux éléments indispensables que la France considérait par conséquent comme tout à fait essentiels...

Les Etats-Unis ont également délégué au prix auquel il conviendrait de comptabiliser l'or mis par les Etats membres à la disposition du F.E.C.O.M. (Fonds européen de coopération monétaire) pour obtenir des écous. Le comité des gouverneurs des banques centrales était parti de le faire à un prix égal à 75 % du marché...

Les négociations commerciales

(Suite de la première page.)

De l'autre côté les Etats-Unis se sont comportés comme des alliés objectifs de la position française en renouant à faire le moindre geste supplémentaire en matière tarifaire.

La pause ainsi obtenue donne une première satisfaction à la France, puisque la notion de délai obligatoire disparaît. Il reste à voir si la Commission n'a pas choisi délibérément de lâcher du lest sur cet aspect « caduc » pour améliorer le climat entre les Neuf et ensuite pouvoir terminer, sans heurts, avec un « paquet » très voisin de celui se trouvant actuellement sur la table.

M. Deniau ne le croit pas : « La déramatization sur la forme s'accompagne de progrès sur le fond », a-t-il expliqué, à Bruxelles. Le ministre du commerce extérieur qui a conduit la Commission, du moins face aux Américains, a déjà marqué quel-

ques points appréciables : les Etats-Unis se sont notamment engagés à supprimer l'« américain selling price » qui gêne les exportations européennes de produits chimiques et à introduire dans leur législation anti-subvention la notion de préjudice (à l'avenir les droits compensatoires seraient donc appliqués à l'exportation)...

Les Etats-Unis semblent enfin, selon lui, prêts à appliquer le GATT comme les autres. Cependant M. Deniau considère que le projet d'accord actuellement existant doit encore être amendé. Il a fait à cet égard trois observations :

1) Les propositions sur le plan tarifaire demeurent déséquilibrées. La Communauté n'a pas atteint son principal objectif qui est l'harmonisation des tarifs existants, c'est-à-dire l'écrêtement des tarifs de douane américains les plus élevés.

2) Sur le plan agricole, singulièrement dans le domaine des subventions à l'exportation, la France estime que la Communauté adopte une attitude prudente : « Personne n'a envisagé de déclencher une guerre commerciale », souligne M. Deniau, mais, cela dit, il ne doit pas y avoir de contrôle international, de mise en tutelle de la politique agricole commune. La France voudrait que le projet de texte soit rendu plus modeste.

3) Il est prévu pour l'instant que l'application des réductions de droits de douane qui seront finalement décidées s'échelonnent sur huit ans : « On ne peut pas s'engager sur une période aussi longue », a déclaré le ministre français, qui demande que la période soit coupée en deux et qu'un bout de quatre ans la situation du commerce international soit approuvée avant de décider, à l'unanimité, s'il est opportun de continuer.

Le changement de ton qui vient de se produire pourrait bien annoncer cette fois que l'on approche vraiment de la phase finale de pourparlers généraux. Les Etats-Unis vont être maintenant d'autant plus désireux d'atteindre cette conclusion qu'ils sont parvenus à un « paquet » qu'ils ne veulent évidemment pas que ce résultat risquer d'être compromis par une remise en cause générale des N.C.M.

Toutefois les ultimes ajustements ne peuvent s'opérer que dans un climat de détente et de discrétion : personnes à ce stade ne peut donner l'impression à son opinion publique de « lâcher ». Il reste que ces derniers ajustements peuvent encore être l'occasion de coulisses de négociations ardentes. En bonne logique, leur principal effet, auquel personne d'ailleurs, et en tout cas pas les Français nouveaux à redire, sera de réitérer les résultats effectués des N.C.M.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

Le conseil a décidé, lundi 18 décembre, d'envoyer une lettre au Parlement, où il explique que la décision d'adopter le budget a été prise « en dehors du cadre du traité » (de Rome), c'est-à-dire, si les mots ont un sens, de manière illégale. Le conseil se réserve le droit de tirer, en janvier, les conséquences juridiques et politiques de la décision de l'Assemblée. Selon lui, la procédure budgétaire n'est pas achevée tant qu'il n'y a pas d'accord entre l'Assemblée et le conseil sur le taux d'accroissement maximum des dépenses par amendement parlementaire.

Le conseil, dans le cas où les parlementaires le souhaiteraient, se déclare prêt à discuter, donc à rechercher un compromis qui mettrait fin au litige. Conscience pratique de cette position, le conseil, le 1er janvier 1979, n'empêchera pas la Commission européenne (laquelle, pour sa part, manifeste surtout le souci de ne pas se mêler à ce conflit) d'exécuter provisoirement le budget. La balle est maintenant du côté de l'Assemblée. — Ph. L.

(1) Une unité de compte = 6 y environ.

APRÈS LA HAUSSE DU PÉTROLE BRUT

DÉGENCE

Après le président Carter et le secrétaire à l'énergie, M. Schlesinger, c'est le porte-parole du département d'Etat qui, le 18 décembre, a publiquement regretté la débauche de l'OPEP d'augmenter progressivement les prix du pétrole en 1979. — Nous espérons, ajoutait le communiqué, que les pays de l'OPEP reconsidéreront leur décision au moment de la prochaine étape du programme de hausse à une époque où la situation du marché mondial de l'énergie se sera modifiée.

Ces multiples déclarations marquent la volonté des Etats-Unis, pensent-ils à Washington, d'amener les pays exportateurs à ne pas appliquer entièrement les augmentations de prix.

L'OPEP, d'ores et déjà, répondit. Le nouveau secrétaire général de l'Organisation, M. René Ortíz, s'est étonné de « critiques injustifiées ». Et le cheikh Yamani a bien précisé que « sans accident majeur dans l'économie mondiale, l'OPEP ne reviendrait pas sur sa décision ».

Il y a quelque indécence aux Jérémias américains. Nul ne peut nier que les revenus pétro-

liers des treize pays membres ont diminué ces deux dernières années, même si le montant exact de cette perte est discutable. Or ces pays, qui regroupent trois cent trente millions d'habitants, ont besoin de cette source presque unique de revenus pour financer leurs plans de développement. De plus, la ponction pétrolière sur l'économie mondiale n'est pas immense. En 1977, elle ne représentait que 7,3 % du P.N.B. américain, même pas 50 % du P.N.B. italien.

La protestation américaine serait sans doute mieux venue si, d'une part, l'aide américaine au tiers-monde n'était pas tombée, cette année, à son plus bas niveau et si, d'autre part, les Etats-Unis avaient réellement tenté de limiter leur gaspillage d'énergie. A qui Washington doit-il s'en prendre si les importations américaines de pétrole brut passent, en 1979, de 8 à 9 millions de barils par jour ?

En affirmant que l'économie française « pourrait absorber » la nouvelle hausse, M. Barre n'a, au moins, fait preuve de dignité. B. D.

AGRICULTURE

RÉUNIS A VASSY

Vingt mille agriculteurs ont durement contesté les pouvoirs publics et les syndicats « officiels »

De notre correspondant

Vassy. — Four qui, pourquoi quinze mille à vingt mille paysans se sont-ils retrouvés lundi à Vassy ? Eux-mêmes ont dû se poser cette question. Nombreux étaient ceux qui ne cachent pas leur déception d'avoir fait un si long voyage (l'Ouest certes, mais aussi le Midi atlantique et méditerranéen, le Nord, l'Est, et le Centre de la France étaient représentés) pour n'entendre que quelques discours des responsables agricoles rabêchant une analyse de la situation dix fois entendue : l'élevage est malade des montants compensatoires ; des revendications cent fois mises en avant ; les pouvoirs publics ne doivent pas laisser mourir les éleveurs français.

Certes, les organismes « officiels » du monde paysan (F.N.S.E.A., C.N.J.A., Fédération nationale porcine, Fédération nationale bovine, Fédération nationale des producteurs de lait, l'élevage de la France réunis ce même jour à Bruxelles leur capacité de mobilisation. Mais les fédérations dissidentes et le Comité de coordination et de l'élevage de l'Ouest ont clairement montré leur désaccord avec ce type de rassemblement.

Les cris de « Fontivy ! », « Les Bretons au micro ! », ou encore « Assez de cinéma ! » n'eurent pas grand mal à couvrir un mauvais pestilence de la fable présidentielle et les prestations du

« cheik Méhaignerie », symbole du ministre « brasseur de pétrole agricole ». Un seul point sembla faire l'unanimité : « A Vassy ce n'est pas une fable qui prononce le président de la République mais un conte de fées destiné à nous endormir ». Les huées, les sifflements, les hurlements de « verrous » couraient dans les rangs. Les représentants accusés d'être des fâcheux de M. Debatisse : M. Marcel Daunay, un Breton pourtant, mais secrétaire général de la Fédération nationale des producteurs de lait, et M. François Guillaume, secrétaire général de la F.N.S.E.A. Certes, « les contestataires » n'étaient pas les plus nombreux, mais les autres les laisseraient s'exprimer, seule la tribune tentant de réagir. M. Guillaume fut même drolé à une véritable conduite de Grenoble à la fin de la manifestation : constupé, bousillé, manquant de recevoir des cadavres de porcelles, il ne dut qu'à une fuite en voiture de ne pas être contraint de suivre un groupe de Bretons qui voulaient l'emmener visiter un élevage de porcs.

A l'heure des comptes il apparaît que la F.N.S.E.A. hésitera avant de réviser une telle aventure. M. Debatisse, son président absent de ce rassemblement, ne pourra oublier que sa politique de concertation avec les pouvoirs publics est durement critiquée par la base. Sur plusieurs banderoles il était assésimé à Barre et à Giscard, et les bradeurs de l'agriculture française. Et d'autres lui conseillaient vivement « de reprendre sa fourche ». En revanche, Vassy respire. Le rassemblement s'est déroulé sans aucun incident dans la localité.

THIERRY BREHIER.

PRIX

LES DÉTAILLANTS RETROUVERONT LA LIBERTÉ DE LEURS MARGES S'ILS SIGNENT DES ACCORDS DE CONCURRENCE

Les prix des services du secteur privé (coiffeurs, blanchisseurs) restaureront en 1979 sous le contrôle de l'administration. Des accords de modération devront être conclus entre l'Etat et les professions. Tel est le sens des décisions annoncées lundi 15 décembre par M. Monory aux membres du Comité national des prix.

Pour le commerce de détail, le régime du blocage des marges en valeur relative est maintenu. Mais M. Monory a annoncé que le retour à la liberté serait possible à la condition que les commerçants s'engagent vis-à-vis de l'Etat à supprimer un certain nombre de pratiques anciennes restreignant la concurrence et cela sous forme d'accord de concurrence. Enfin, le commerce de gros non alimentaire est libéré.

L'ensemble du dispositif annoncé par M. Monory semble avoir pour but de permettre au ministre de l'économie de décider des assouplissements si l'évolution des prix et de la conjoncture le permet en 1979.

FORTE BAISSÉ DU DOLLAR CHUTE DE WALL STREET ET HAUSSE DE L'OR

Comme il fallait s'y attendre, la hausse du brut décidée à Abou-Dhabi a provoqué une baisse générale du dollar sur tous les marchés des changes. Les opérateurs estiment que cette hausse, plus importante que les Américains ne l'avaient prévue, va gêner la politique de lutte contre l'inflation menée par le président Carter et compromettre le rétablissement de la balance commerciale des Etats-Unis en renchérisant le coût des importations de pétrole.

Très vite lundi 18 décembre, le repli de la devise américaine s'est poursuivi mardi à une cadence plus modérée, mais en deux jours la chute a été sévère : le cours du dollar est ainsi ramené à 1.6530 DM contre 1.8950 DM à Francfort, à 192,50 yens contre 195,75 yens à Tokyo et à 4.2450 F contre 4.3550 à Paris (et 4,45 F huit jours auparavant). Les banques centrales sont intervenues massivement pour freiner la baisse, leurs achats ayant été évalués à plusieurs centaines de millions de dollars.

Wall Street, les décisions de l'OPEP ont causé une forte chute des cours. L'indice Dow Jones perdant près de 18 points (2,2 %) ; la hausse, les opérateurs craignent l'impact de ces décisions sur le niveau des prix intérieurs et ont effectué des ventes massives. Sur le marché de l'or, par un mouvement de balancier très logique, les cours de l'once, déjà en hausse la semaine précédente, ont accentué leur remontée, passant de 207 dollars vendredi soir à 212,90 dollars lundi, pour s'élever au-dessus de 217 dollars mardi.

Aux États-Unis

LE GOUVERNEMENT S'OPPOSE A UN PROJET D'IMPORTATION DE GAZ NATUREL ALGÉRIEN

Le département américain de l'énergie a rejeté, lundi 18 décembre, un projet de la compagnie Tenneco qui se proposait d'importer, à compter de 1985 et pendant vingt ans, 10 milliards de mètres cubes de gaz naturel algérien par an. Les autorités américaines ont justifié leur décision en arguant du fait que de telles importations n'étaient pas nécessaires.

Les Algériens, par l'intermédiaire de la société nationale SONATRACH ont négocié de nombreux projets d'exportation de gaz (G.N.L.) avec des firmes américaines. Trois ont abouti à des accords. Deux de ces accords sont en cours d'exécution. Ils concernent la société Distriqas qui, à compter de 1978, enlèvera 1,2 milliard de m³ de G.N.L. et la firme El Paso qui a partir de la même époque importera 10 milliards de m³ de G.N.L. par an pendant vingt ans à compter de 1980.

Le troisième contrat signé avec la société Panhandle, prévoit l'achat de 4,5 milliards de m³ par an, pendant vingt ans à compter de 1980. Deux autres contrats étaient en cours de négociation avec Tenneco, il vient d'être rejeté par l'administration et El Paso. La décision des autorités américaines amènera sans doute le gouvernement algérien à accélérer les négociations en cours avec plusieurs pays européens dont la France.

LA FRANCE EST EN MESURE D'ABSORBER LA HAUSSE DES PRIX PÉTROLIERS, affirme M. Barre

« Je me dirai pas que je me réjouis de la hausse du prix du pétrole car cette hausse est sensible », a déclaré, le 18 décembre, M. Barre, à la sortie de l'Élysée. « mais néanmoins cette hausse est graduelle et nous pourrions l'absorber mieux que si elle avait été brutale ». Cette année, a poursuivi le premier ministre, l'excédent de la balance commerciale a été de 3 milliards de francs. Il faudrait donc en trouver trois autres. Je crois que l'économie française est en mesure de surmonter ces difficultés car nous avons progressé sur la voie de l'autarcie économique.

des coûts de production et des prix » apparaissent à M. Barre les trois conditions pour surmonter cette nouvelle hausse. L'agence Tass, de son côté, se réjouit, dans un commentaire, de la décision de l'OPEP d'augmenter les prix pétroliers, « de cette mesure de rétorsion tout à fait légitime face à la situation prévalant dans l'économie du monde capitaliste ».

« Ces décisions ont montré, ajoute l'agence soviétique de presse, que le renforcement de l'unité des Etats nouvellement indépendants est une manière saine de s'opposer à leur exploitation financière et économique par l'Ouest. »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

Table with columns: COURS DU DOU, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include \$ E.-U., Yen (100), DM, Florin, F. S. (100), L. (1 000), Fr. franc.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: DM, \$ E.-U., Florin, F. S., L. (1 000), Fr. franc. Rows show interest rates for various periods.

Notes données ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matière par une grande banque de la place.

Advertisement for SONACOME, featuring the company logo and text in Arabic and French. Text includes 'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL' and 'BATIMENT ET GENIE CIVIL INSTALLATIONS TECHNIQUES'.

Handwritten text in Arabic: 'مكتبة الأصيل'

صكنا من الأصل

Location de voitures avec chauffeur

Paris-Provence
Toutes voitures équipées de téléphone
Service jour et nuit
Tél. : 391-81-08
Forfait à la journée

Renting cars with driver

Paris-Provence
Every car equipod with telephone
Service : day and night
Tel. : 391-81-08
Daily flat rate

Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (S.O.N.E.D.E.)

23, RUE JAWAHER LEL NEHRU - MONFLEURY - TUNIS
Alimentation en eau potable de Tunis et du Cap Bon

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Transport et mise en œuvre de conduites (lot n° 2)

La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux lance un appel d'offres international pour le transport et la mise en œuvre de 11.000 ml de conduites en béton précontraint ou en fonte ductile de diamètre compris entre 600 et 1.600 mm.

Cet appel d'offres s'inscrit dans le cadre d'un projet financé par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (B.I.R.D.).

Les entreprises qualifiées des pays membres de la B.I.R.D. et de la SUISSE qui désirent participer à cet appel d'offres peuvent se procurer le dossier d'appel d'offres auprès de la S.O.N.E.D.E. (Service Marchés) contre paiement de la somme de CENT CINQUANTE (150) DINARS TUNISIENS.

Les offres devront parvenir à la S.O.N.E.D.E. sous plis recommandés avec accusé de réception ou être remises contre reçu au plus tard le 2 mars 1979 à 10 heures, au 23, RUE JAWAHER-LEL-NEHRU - MONFLEURY - TUNIS.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 11 heures.

AFFAIRES

UN LIVRE BLANC DE LA C.F.D.T.

Les heures noires du textile français

Les ménages français, l'an passé, ont dépensé 80 milliards de francs pour des articles de textile. Soit, pour la même période, le double de ce qu'ils ont déboursé pour leurs achats d'automobile. L'habillement, le cuir et le textile ont, en 1977, exporté pour 19 milliards de francs, soit autant que le montant des ventes à l'étranger de voitures de tourisme. Ce qui a laissé un gain net en devises de 1 milliard de francs.

La disparition des huit cent mille emplois dans le textile catalanera dans d'autres secteurs des pertes d'emplois, en aval et en amont, notamment dans le tertiaire et dans les services publics. Un emploi supprimé dans le textile, c'est deux emplois de moins ailleurs, estime Hacutex. Que faire pour empêcher l'hécatombe? « S'organiser, se syndiquer », répondent les militants C.F.D.T. Sans leur action, les portes se seraient définitivement fermées aux Tanneries d'Annemasse, à la CIP, chez Desombre, chez De frennes, chez Montefibre, etc. Hacutex réclame le contrôle des fonds publics et des investissements à l'étranger, celui de la taxe parafiscale, qui doit permettre de réviser la situation sociale des travailleurs de ces branches. Enfin, pour obtenir les aides de l'Etat permettant les investissements nécessaires, il faut, pour la C.F.D.T., que les régions et les collectivités locales engagent leur responsabilité, « sous le contrôle des travailleurs, en vue du plein emploi ».

C'est avec ces arguments incisifs que M. Claude Vernet, secrétaire général d'Hacutex, la fédération de l'habillement, du cuir et du textile, présente le Livre blanc sur le *Mantien du textile* qui vient d'être publié par la C.F.D.T. A l'aide de chiffres extraits des statistiques les plus officielles, cette plaquette réfute un certain nombre d'assertions selon lesquelles le marasme du textile serait dû « à la fatalité ».

Peut-on invoquer celle-ci quand « la Laiterie de Cambrai licencie deux cents personnes de son secteur « chaussettes » pour, dans le même temps, importer ce produit de Corée du Sud? Est-ce la fatalité quand la société Rosy, dans le Nord, réduit ses effectifs de trois cents personnes et fait fabriquer, au même moment, ses soutiens-gorge en Corée? Est-ce pour aider le tiers-monde que les industries du textile, du cuir et de l'habillement s'implantent au Sénégal, en Haute-Volta ou dans quelque autre pays en voie de développement?

Beaucoup plus prosaïquement, répond le leader d'Hacutex, c'est parce que le personnel coûte moins cher dans ces pays et que les profits y sont exorbitants d'impôts pendant cinq ans; parce que des prêts très avantageux y sont consentis et que l'usine y est amortie en cinq années. Faut-il, enfin, cette entreprise peut plier bagages et aller dans le pays d'à côté renouveler l'opération suivante.

Les dépenses qu'entraîne la « politique du chômage », conclut le Livre blanc syndical, pourraient permettre de créer des emplois. Le textile et ses annexes peuvent donc négocier et « contraindre l'Etat et le patronat, les multinationales à cesser le braçage humain et technologique » qui, selon la C.F.D.T., tout un pan de l'économie à un « énorme gaspillage ».

MODELAGE SUR BOIS - MAQUETTES
MENUISERIE SUR MESURE
le bois universel
6, rue Boulm - 92 700 Colombes
Téléphone : 782-40-69

BILLET

Les « guichets uniques » de renseignements pour créateurs d'entreprises

Vertueuse indignation

Une atmosphère de crise régnait récemment dans un grand salon de l'hôtel Meurice. Tout le « gratin » des professions juridiques était là : greffiers des tribunaux de commerce, huissiers de justice, notaires, avocats, bâtonniers, conseils juridiques, rassemblés autour d'une table richement dressée, s'indignaient de concert. Motif : le projet dit de « lieu unique » qui devrait confier aux seules chambres de commerce et d'industrie le soin de centraliser toutes les formalités administratives nécessaires à la création d'une entreprise. Décidé par le gouvernement en février dernier, dans le cadre du programme des simplifications administratives, ce projet a reçu un début d'application à Blois, où une expérience pilote est tentée depuis l'automne.

A côté des professionnels de l'imbroglio juridico-administratif s'étaient rangés deux représentants des petites et moyennes entreprises et M. Rocca, directeur des affaires civiles et du Sceau. On attendait un débat, ce fut un concert unanime et véhément. Rivalisant d'éloquence, les orateurs s'acharnaient à mettre en pièces un projet jugé non seulement « inefficace » — un fait de simplification, il « rajoute une intermédiaire à des circuits déjà compliqués » — et « allongera les délais » — mais aussi à plusieurs titres « dangereux ».

M^{re} Pettiti, bâtonnier du barreau de Paris, ne craignit pas d'évoquer le spectre du « plan Safari », qui visait la « mise en carte totale des citoyens » et que « certains techniciens se sont mis en tête de ressusciter en utilisant le guichet unique ». Citant même le film *Docteur 91*, il souligna, véhément, le danger de voir certains fonctionnaires « s'emparer de la vie de l'entreprise et de la vie privée de ses membres ».

Plus prosaïques, mais non moins virulents, les porte-parole de la confédération des P.M.E. parlèrent du « piège » tendu aux créateurs d'entreprises, à qui on « cachera » en simplifiant les formalités, « les difficultés qu'ils rencontreront par la suite dans leurs rapports avec l'administration ».

Rappellent au passage que ce projet « facilitera surtout la tâche de la direction des impôts et de la Sécurité sociale », ils émettent des doutes sur la solidité des conseils

donnés par les guichetiers des chambres de commerce, universellement qualifiés, par le directeur de la Gazette du Palais, de fonctionnaires « irresponsables et incompétents ».

Le directeur des affaires civiles au ministère de la Justice, lion de parade embarrassé de ce déluge de critiques, renchérit. La chancellerie, opposée dès l'origine au choix des chambres de commerce pour tenir ce fameux guichet, a été « placée devant un choix du premier ministre », dit-il, reconnaissant de surcroît que « la manière dont est traité le problème peut donner quelque inquiétude ».

Ce projet, d'apparence anodin, ne semblait pourtant mériter « ni cet excès d'honneur ni cette indignité ». L'idée de concentrer en un lieu unique l'ensemble des formalités qui jusqu'ici contraignaient les malheureux entrepreneurs à de multiples démarches auprès d'administrations parfois rivales paraissait séduisante. Quelques « bavures » lors de son application — notamment le fait que les administrations concernées ne sont pas encore parvenues à se mettre d'accord sur un questionnaire unique — justifiaient-elles cette débâche d'indignation?

Il est vrai que, dans cette affaire, bon nombre d'avocats, quelques notaires et surtout les sociétés spécialisées dans les démarches administratives, risquent de voir leur échapper quelques clients. Que les greffiers (1) redoutent de voir transférer aux chambres de commerce la tenue du registre du commerce — serait-ce — à cause des « bakchichs versés aux greffiers », évoquée par l'un des orateurs emporté par l'émotion? Vrai, enfin que la Confédération des P.M.E. craint de voir nombre de ses adhérents se détourner de ses propres « guichets » de conseils juridiques au profit des chambres de commerce et d'industrie.

« Nous ne défendons pas des intérêts privilégiés, mais la cause de l'économie libérale et des libertés », assurent les professionnels. Vertueuse indignation.

VERONIQUE MAURUS.

(1) Consultés lors de l'élaboration du projet, les greffiers avaient d'ailleurs donné leur accord, à condition que le regroupement des formalités ait lieu « aux greffes des tribunaux de commerce ».

LOGEMENT

400 MILLIONS DE FRANCS POUR L'AMÉLIORATION DU PATRIMOINE LOGATIF H.L.M.

Deux pour cent des sommes collectées au titre du « 1 % logement » pour la loi de finances pour 1979 (339 millions de francs) précède le communiqué commun des deux unions nationales.

400 millions de francs, soit plus que les crédits inscrits à cette fin dans la loi de finances pour 1979 (339 millions de francs) précède le communiqué commun des deux unions nationales.

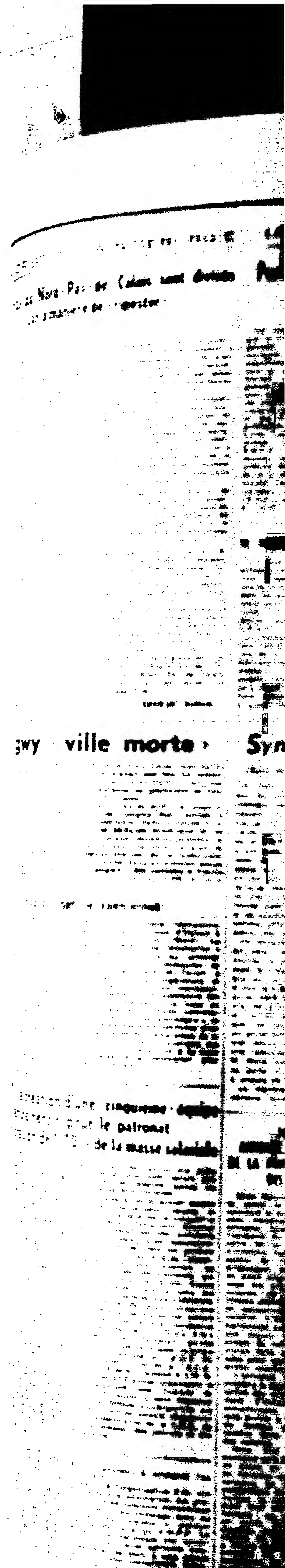
Joël PICARD

CONSEILLER DE DIRECTION
Gestion de personnel - Formation - Recrutement
RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT 100.000 F + intéressement

MARSEILLE - AIX. — Une société française de notoriété implantée en région Provence - Côte d'Azur, réalisant des programmes de maisons individuelles importantes, recherche, dans le cadre de son expansion, un responsable du développement. Sous l'autorité du directeur de région, il aura une double mission. D'abord trouver des terrains par des contacts permanents avec les prospecteurs et les représentants communaux et une analyse des documents cadastraux, P.O.S. et autres. Ensuite aborder à une négociation avec les propriétaires afin que de nouveaux programmes puissent être développés. Cette fonction pourra évoluer vers un poste englobant la politique de produits et le montage financier des opérations. Le candidat aura une formation commerciale ou juridique solide et devra attester d'une maîtrise de ses problèmes par une expérience de plusieurs années. Un fin négociateur, ayant le goût du contact et sachant aller à l'essentiel, réussira dans ce poste. A la rémunération de 100 000 F s'ajoutera un intéressement substantiel directement lié au résultat. Larges perspectives.

Réf. : 66
Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats
Adressez curriculum vitae en rappelant la référence à :
Joël PICARD - 67, avenue Maréchal-Foch, 69006 LYON - Tél. (78) 89-44-66.

PARIS-KANO
A PARTIR DU 6 JANVIER
OUVERTURE
D'UN VOL HEBDOMADAIRE
UTA
Compagnie Aérienne Française
AFRIQUE
KANO
Océan
INDOCHINE
UTA. 4 VOLS PAR SEMAINE SUR LE NIGERIA



SOCIAL

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE

Les élus du Nord-Pas-de-Calais sont divisés sur la manière de «riposter»

De notre correspondant

Lille. — La réunion extraordinaire du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, le 18 décembre à Lille, a réuni et amplifié les protestations qui montent des deux départements depuis l'annonce des licenciements massifs dans la sidérurgie du Valenciennais et du Boulonnais. Tout ce qui a été dit à la tribune par les députés socialistes et communistes majoritaires dans cette assemblée — avait déjà maintes fois proclamé la semaine dernière.

On a à nouveau mis en cause la politique du gouvernement et sa carence depuis que la région a proposé son propre plan en 1976; l'action des sociétés multinationales, l'Europe aussi. C'est sur ce point, comme il était prévisible, que les communistes et les socialistes se sont séparés, ce qui n'a pas permis de clore le débat sur une seule motion.

Le texte proposé et voté par les seuls socialistes, qui forment le groupe le plus important, a donc été adopté. Il reprend les idées que M. Pierre Mauroy, président socialiste du conseil régional, a développées dans sa lettre au président de la République (le Monde du 19 décembre) et demandant un plan d'urgence et immédiatement applicable.

Les communistes, par la voix de M. Christian Arnsperg, membre du bureau politique et député du Valenciennais, réclament quant à eux une «table ronde» réunissant élus, syndicats et pouvoirs publics avant tout licenciement, une commission parlementaire d'enquête sur la véritable situation de

la sidérurgie et le contrôle public des fonds publics. M. Ansart a dénoncé vigoureusement le plan Davignon (du nom du commissaire de Bruxelles), qui est, selon lui, une opération de liquidation de la sidérurgie française.

« On ne peut pas prétendre défendre notre région sans condamner et rejeter les décisions de Bruxelles », a-t-il dit, ce qui, évidemment, s'adressait aux socialistes. Mais ces derniers ont réaffirmé leur conviction qu'il n'y a pas de solution à la crise de la sidérurgie au sein plan national et qu'il convient de construire « l'Europe des travailleurs ».

M. Maurice Paraf, préfet de région, a souligné que la convention sociale qui doit être négociée avec les syndicats atténuera les effets de la restructuration et qu'elle permettra de nombreux recrutements industriels.

Les créateurs R.P.R., G.D.S., notamment M. Roger Poudouson, sénateur du Pas-de-Calais, ont déploré la « situation » de la presse et de nombreux responsables politiques de gauche. Leur motion propose une démarche pressante auprès de la nouvelle direction de la société Dalnor afin de maintenir le maximum d'activité sidérurgique dans la région, et surtout l'élaboration par le gouvernement en concertation avec les instances régionales d'un plan global d'adaptation de l'industrie du Nord-Pas-de-Calais, notamment par un effort en faveur des P.M.I.

GEORGE SUEUR.

LA JOURNÉE D'ACTION DE LA C.G.T.

Perturbations prévisibles dans les services des P.T.T., E.G.F. et S.N.C.F.

La journée nationale d'action que la C.G.T. a décidé d'organiser, le 21 décembre, sera marquée par de nombreuses manifestations à Paris et en province et aussi par des arrêts de travail d'ampleur. Des grèves de vingt-quatre heures sont annoncées par la C.G.T. chez les travailleurs de l'ÉNER dans la construction, les services de santé et des P.T.T., dans la fonction publique, les arsenaux et le Livre « sans non parution de la quinzaine ». A la S.N.C.F., la Fédération des cheminot-cogésistes a déposé un préavis de grève, le 21 décembre, de 0 à 24 heures, les arrêts de travail pouvant être de durée variable selon les réseaux. A l'E.G.F., les cogésistes appellent à « arrêt de travail minimum de

deux heures avec baisse de production d'électricité de 5 à 11 heures ».

Du côté C.F.D.T., des congères de débruyage ont été données dans la construction (de quelques heures et non pas de vingt-quatre heures, comme le Monde du 19 décembre l'a indiqué), dans les services parisiens des P.T.T. Dans les départements, plusieurs unions C.F.D.T. ont décidé de se joindre à la C.G.T. : c'est le cas dans sept départements sur huit de la région Rhône-Alpes, en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire. La FEN s'est également associée à la C.G.T. dans le Rhône, la Sarthe, le Cher, la Haute-Vienne, la Haute-Loire, l'Arrière, les Hautes-Pyrénées, la Vienne, la Côte-d'Or.

M. MAIRE : la journée du 21 décembre est inacceptable.

« Il faut riposter, mais de façon efficace, et il est évident que l'action proposée par la C.G.T. est spectaculaire, la journée nationale de protestation est inacceptable », a déclaré, lundi 18 décembre, M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T.

L'annonce que Mme Jacqueline Lambert (secrétaire confédérale de la C.G.T.) que cette journée nationale avait pour but de cristalliser le mécontentement populaire est un aveu : « Il montre qu'il y a une protestation, mais qu'elle est synonyme d'impuissance », a ajouté M. Maire en posant la

question : « En quoi la journée du 21 décembre est-elle de nature à faire reculer le gouvernement ? » Et il a écarté l'idée d'une confirmation de la tactique de la centrale qui consiste à organiser des actions régionales à la fois et professionnelles contre les licenciements ainsi que des actions au niveau des entreprises pour obtenir des compensations salariales après la majoration des cotisations de sécurité sociale. M. Maire a cependant affirmé que la C.F.D.T. « tenait à la rencontre au sommet avec la C.G.T. le 20 décembre », date qui a été prévue avant les initiatives d'action de la C.G.T.

Longwy « ville morte »

Toute l'activité de Longwy (Meurthe-et-Moselle), localité de 20 000 habitants située dans le pays haut-lorrain, était arrêtée, ce mardi 19 décembre, pour protester contre les suppressions d'emplois annoncées dans la sidérurgie Usinor-Chiers-Châtillon.

A l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., S.NES et S.N.I. la cité longwyenne a été pour vingt-quatre heures, l'objet d'une opération « ville morte » : tous les commerces, y compris les salles de cinéma, étaient fer-

més et le traditionnel marché du mardi n'avait pas lieu. Le ramassage scolaire ne fonctionnait pas, les enfants ne pouvaient se rendre en classe.

Dans l'après-midi, la population de Longwy était invitée à se rassembler dans le centre-ville, où les délégués syndicaux et les élus locaux devaient prendre la parole pour dénoncer le plan de restructuration de la sidérurgie qui touche, dans un premier temps à Longwy, 1 850 ouvriers à l'usine de la Chiers et 5 500 à celle d'Usinor.

Manifestations dans le Valenciennais

Une journée intitulée « Valenciennes en lutte » doit avoir lieu mercredi 20 décembre dans les chefs-lieux d'arrondissement du Nord, également pour protester contre les licenciements prévus dans les entreprises sidérurgiques de la région. Les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C., S.N.E.S. et S.N.I. ont appelé tous les salariés à cesser le travail mercredi après-midi et à manifester, à 18 heures, dans les rues de Valenciennes.

D'autre part, les travailleurs d'Usinor, qui doivent de nouveau se réunir mercredi pour décider de la continuation ou non de la grève déclenchée depuis vendredi

dernier, poursuivent l'occupation des services centraux d'Usinor à Trith-Saint-Léger (Nord). La section locale de l'arrondissement de Valenciennes de l'arrondissement a adressé une lettre au premier ministre pour lui demander de « sauver la fonte et l'acier à l'Usinor » et les ingénieurs et cadres ont publié un communiqué réclamant « la suspension des mesures annoncées, la mise en place immédiate d'une commission d'enquête parlementaire et l'élaboration d'un véritable plan industriel de restructuration de la sidérurgie et de reconversion des régions concernées, lié à la mise en place d'un calendrier plus humanitaire ».

La C.F.D.T. : la création d'une «cinquième» équipe n'entraînerait pour le patronat qu'une majoration de 1,75 % de la masse salariale

« Le comportement du gouvernement est un scandale économique, social et politique », a déclaré récemment M. Jacques Chérèque, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie C.F.D.T., devant la presse. Lors d'une récente entrevue concernant la crise de la sidérurgie, le directeur du cabinet du ministre de l'Industrie a dit aux syndicalistes : « On s'occupe de vous », mais toutes les mesures sont décidées en dehors d'eux.

L'aggravation du chômage, dit M. Chérèque, menace la construction navale et à brève échéance, les télécommunications comme la sidérurgie. Dans ce secteur, vingt et un mille emplois ont été supprimés depuis 1975 et le total sera de cinquante mille d'ici à 1980.

La C.F.D.T. a annoncé qu'elle allait mobiliser les travailleurs sur la réduction de la durée du travail à trente-cinq heures par semaine (ce qui est aussi le but de la grève entamée depuis le 15 novembre par les sidérurgistes ouest-allemands) et sur la création d'une cinquième équipe dans les services continus. Cette dernière mesure, estime la C.F.D.T.,

permettrait de sauver dix mille emplois et serait financée par un élève si on mesure toutes les incidences économiques.

L'horaire effectif actuel moyen est de trente-neuf heures et demi et le prix de la main-d'œuvre serait fortement diminué par la réduction des accidents du travail (début de l'assurance-maladie, rentes, recettes perdues et production) et celle de l'absentéisme. On économiserait les indemnités de licenciements, qui ont été d'environ 45 000 francs par personne. Compte tenu des allocations versées aux chômeurs, de la perte de leurs cotisations aux régimes de protection sociale et de diverses autres incidences économiques, la « cinquième » équipe n'entraînerait qu'une majoration de la masse salariale de 3,5 %, estime la C.F.D.T. Et, si on obtient l'aide de la C.E.C.A., ce chiffre serait ramené à 1,75 %.

Les métallurgistes organisent le 15 décembre une journée de « sensibilisation » pour réclamer une conférence quadripartite sur la construction navale réunissant les représentants de la C.E.E., du gouvernement, des patrons et des syndicats.

« Les projets de M. Stoléro, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, ont rencontré une forte opposition syndicale lors de la dernière réunion de la commission nationale de la main-d'œuvre étrangère. La C.G.T., la C.F.D.T. et, avec quelques nuances, la C.F.P.C., se sont en effet prononcés pour le renouvellement automatique des cinq cent mille cartes de travail actuellement détenues par des immigrés

et qui arrivent à échéance l'an prochain. Quant à l'organisation F.O., elle souhaite une adaptation des procédures « au contexte économique et social et au chômage dans les bassins de l'emploi », position proche de celle du C.N.P.F. La Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles s'oppose, pour sa part, à tout retrait de carte des travailleurs étrangers employés dans l'agriculture.

Syndicalisme «politicien»

(Suite de la première page.)

Il faut bien reconnaître que les propositions prises par le chômage ne possèdent pas spontanément les travailleurs de l'industrie privée à utiliser l'arme de l'arrêt de travail. Mais la décision de la C.G.T. serait mieux comprise si elle avait quelques chances de faire céder ceux qui le combat. Personnellement, ne laissez pas la pensée. Ce qui est sûr, c'est, qu'une fois de plus, des citoyens seront privés de trains, de journaux, quelques heures dans la journée de courant et de chauffage, et que des perturbations gêneront les usagers du métro, des autobus et des postes.

On comprend que la C.F.D.T. ait fait savoir son opposition à cette journée de protestation sans lendemain, la « logique syndicale » devant être au centre des préoccupations et non la « logique politique ». Sans doute est-il de plus en plus difficile de séparer l'action syndicale et l'action politique. Les mesures que l'on réprovoque sont prises par un gouvernement qui suit une ligne définie où le soul de l'efficacité l'emporte sur le reste. En fait, M. Maire aurait mieux été inspiré de parler d'« action politicienne » à propos de l'attitude de la C.G.T. La manière dont se comportent certains hommes politiques fran-

çais paraît décevoir, en effet, sur les syndicats : le verbe l'emporte sur la volonté, le spectacle sur la rigueur de l'analyse. Même des esprits malins verront comme un échec du comportement du R.P.R. dans l'opposition C.F.D.T.-C.G.T., qui conduit M. Edmond Maire à réprovoquer la journée nationale d'action organisée par la C.G.T., mais à maintenir la rencontre au sommet des deux organisations du mercredi 20 décembre. Au niveau du militant de base, il est des subtilités qui doivent donner le tournis.

Mme VEIL ANNONCE LE DOUBLEMENT DE LA PENSION D'INVALIDITÉ DES ARTISANS

Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, a annoncé le doublement de la pension maximale d'invalidité des artisans, lundi 18 décembre, à l'occasion du trentième anniversaire de la C.A.N.C.A.V.A. (Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale). Alors qu'en 1972 une loi avait alligé l'assurance-vieillesse des artisans sur celle des salariés (60 % du salaire ou revenu plafond après 37,5 années de cotisations), le système d'invalidité n'était progressivement harmonisé avec celui des salariés que depuis 1975, et au rythme actuel de cette harmonisation il aurait fallu une quinzaine d'années pour que les deux formules soient semblables.

L'annonce faite par Mme Veil consiste à réaliser cette harmonisation dès 1979, le pension maximale d'invalidité qui atteint actuellement 13 475 F par an, sera portée à 28 220 F, soit 50 % du revenu ou salaire-plafond comme dans le régime général des salariés.

Mme Veil a, d'autre part, annoncé qu'à l'occasion de la mise en place, en 1979, d'un régime de retraites complémentaires des artisans, un décret sera publié permettant de reconstruire et de valider la carrière des artisans pour leur ouvrir droit à cette retraite; les cotisants pourront, en outre, bénéficier du fonds d'action sociale de nouveau régime. En revanche, le ministre a refusé d'accorder un délai aux artisans en difficulté pour le versement de leurs cotisations, mais des études vont être menées pour rechercher d'autres solutions.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PARCOR CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Au cours de sa réunion du 13 décembre 1978, le conseil d'administration a décidé de porter le capital de la société de 40,55 millions de francs à 60,88 millions de francs par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites dans la proportion d'une action nouvelle pour deux actions anciennes.

COMPAGNIE LA HÉNIN L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 12 décembre 1978, elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1977, qui font apparaître un bénéfice net de 29 024 654 F contre 38 094 000 F au titre de l'exercice précédent.

SUCRERIES ET RAFFINERIES BOUCHON ET PAJOT Des informations inexactes ayant été publiées, la société indique qu'elle n'a pris aucune part dans le capital de la Compagnie Financière Privée et par conséquent, qu'elle ne participe, en aucune façon, à la prise de contrôle de Didot-Bottin par la Compagnie Financière Privée.

CGV COMPAGNIE GÉNÉRALE DES VOITURES A PARIS

Société anonyme au capital de 24 877 600 francs Siège social : 112 ter, rue Cardinet, 75017 PARIS R. C. Paris 2 562 033 337 A P 2 76 00 AUGMENTATION DE CAPITAL de 24 877 600 F à 49 755 200 F

FRANCE HLM emprunt 10,10% Décembre 1978 de 165 millions de francs émis avec la garantie de collectivités locales

Handwritten Arabic text: صك امان الاصل

صحة من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

Noël au Feu Orange.

Tous vos invités ont une voiture ; décorez votre arbre de Noël avec Feu Orange dont le diamant scintillera au voisinage des chandelles traditionnelles. Sédusez-les en leur offrant Feu Orange. Cette attention délicate engendra la bonne humeur.



En vente dans les stations services, les grands magasins etc.

feu orange, déodorant automobile

SOCIAL

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Une potion en forme de ponction

La diminution de 1 à 2 % du pouvoir d'achat des salariés continue la conséquence la plus manifeste des mesures adoptées par le gouvernement, la semaine dernière, pour combler le déficit de la Sécurité sociale. L'augmentation des cotisations, déjà sévèrement critiquée par les organisations syndicales, n'est guère mieux accueillie par les commentateurs de la presse hebdomadaire.

Pour Arlette L'Esquiller, le gouvernement a « racketté » les salariés. Dans **LUTTE OUVRIÈRE**, trotskiste, elle assure : « Le prétendu déficit de la Sécurité sociale n'est en réalité qu'un prétexte dont le gouvernement se sert pour récupérer encore plus d'argent sur la dos des salariés. Car de l'argent, il en a toujours besoin pour financer, par des subventions et des aides de toutes sortes, les grands patrons. » Elle ajoute : « Cette affaire de la Sécurité sociale montre en fait le programme de Blois n'a pas été tenu. François d'Orival, dans **Valeurs actuelles**, écrit : « Comme le chef d'entreprise — selon l'expression de l'un d'entre eux — l'alaourissement des charges sociales va peser sur les salariés. C'est-à-dire sur les cadres, déjà victimes de ce que l'on appelle la lutte contre les inégalités. Les textes qui régissent la Sécurité sociale prévoient que les Français y sont « assujettis ». Le budget social est désormais plus élevé que celui de l'Etat. Ce qui est compatible avec une doctrine libérale ? Voilà le vrai débat de société. »

Dans **Le Point**, dont la couverture indique « Simone Veil fait payer les cadres », Claude Lambert constate « avant de se laisser « tondre », les cadres se posent certaines questions et la moultarde leur monte au nez » et il énumère : « La première question consiste à se demander si, avant de trouver des recettes, on ne pourrait pas diminuer les dépenses (...). La deuxième question est politique. Les cadres constatent que, s'il y a égalité des citoyens devant la maladie — et donc égalité de ce que la Sécurité sociale leur rembourse — eux, en tout cas, vont déboursier plus que les autres. Ils savent à leurs dépens que les hauts revenus, par le système de la progressivité de l'impôt direct, contribuent déjà, plus que les autres — ce qui est légitime — aux dépenses de la nation. Alors, ils se demandent si l'accumulation — à deux niveaux — de cette disparité des contributions ne va pas produire une dose d'égalitarisme insupportable (...). La troisième question est de savoir si seuls les salariés, et en l'occurrence les cadres, vont devoir « trinquer » une première fois devant l'impôt, et désormais une seconde fois devant les cotisations sociales. »

Ayant rappelé les données chiffrées de la situation de la Sécurité sociale, M. Roger Pélouret, dans **LE NOUVEAU OBSERVATEUR**, écrit : « On peut les résumer brutalement en disant qu'on augmente de 17 milliards le prélèvement de la Sécurité sociale sur l'économie et que l'on en met les deux tiers à la charge des salariés. Pourquoi ? Il y a une explication, bien sûr : c'est que nous nous trouvons en présence d'une politique de classe qui cherche à maintenir ou à accroître les profits au détriment des salariés. On comprend, dans ces conditions, la réaction des syndicats.

Mais les raisons données officiellement ne sont pas dénuées de fondement. Dans la zone de concurrence européenne, les entreprises ne supportent que 40 % des charges de la Sécurité sociale, alors qu'en France elles en assument 60 %. Les alourdir davantage serait les handicaper dans la concurrence. »

Dans **HEBDO - TC - TEMOIGNAGE CHRETIEN**, Yves Ruelan s'interroge : « La C.G.C., qui s'attendait, en assurance-maladie, à un déplacement plus radical, protestera. Mais ira-t-elle au combat comme avait menacé Yves Charpentier ? Le plateau restera pour l'assurance-vieillesse est pratiquement conforme à ce que l'on pouvait attendre. Alors la « guerre du plafond » n'enflammera même pas un petit saxon de Noël. Du côté des entreprises, on se plaindra, c'est de bon ton. Mais on se félicitera discrètement de ce que les industries de main-d'œuvre ne pâtissent pas trop des nouvelles mesures. Une fois de plus, le monde est gentil. Les salariés passeront. Pourtant, le vrai débat devra avoir lieu un jour. »

L'HUMANITE DIMANCHE, dans sa rubrique « Les quatre vérités de la semaine », note : « Les vrais problèmes nécessitent une réforme sérieuse du financement de la Sécurité sociale, afin de s'en prendre aux groupes privés responsables de l'austérité. Sans parler des 26 milliards de charges médicales et des 8 milliards de dettes patronales. Ils nécessitent également une autre politique sociale qui permettrait de relancer le pouvoir d'achat. »

Evocant « la vigoureuse ponction sur les salariés » décidée, Christine Mital, dans **LE NOUVEAU ECONOMISTE**, relève : « La Sécurité sociale continuera à mordre sur le pouvoir d'achat (des ménages), entraînant sans aucun doute une baisse de la consommation de 0,4 % selon la direction de la prévision. Moins selon Maignon, qui espère que les Français puiseront dans leur épargne. De toute manière, une hypothèque de plus sur une année 1979 qui s'annonce difficile. »

Dans **L'EXPRESS**, Yann de l'Escotais, avec Michel Jacques, Jean Ghouguen et François Chirot, relèvent : « On peut reporter les problèmes, on ne peut les éliminer. C'est une évidence dont les Français subissent, en cette fin d'année, la douloureuse démonstration. Ils savent bien que la sidérurgie allait licencier massivement, que le système d'indemnisation du chômage, conçu pour traverser un accident de conjoncture, n'était plus adapté aux difficultés structurelles de l'emploi, qu'il faudrait combler le « trou » de la Sécurité sociale. » Après avoir analysé ces trois points, ils concluent : « Les douloureuses factures qui sont présentées en bloc aux Français en cette fin d'année recèlent un autre risque, dont sont conscients les pouvoirs publics, le patronat et les centrales syndicales : celui d'explosions incontrôlées, incontrôlables, dans les régions sinistrées. »

« Le risque » est d'autant plus grand qu'il ne semble pas que des compensations soient prévues en 1979 à ces « douloureuses factures ». — A. Ch.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRANSPORTS
OFFICE NATIONAL DES PORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour la fourniture et la mise en place de défenses d'accostage dans les six Ports Algériens suivants : ALGER - ORAN - ARZEW - MOSTAGANEM - ANNABA - SKIKDA

Les prestations demandées comprennent :
 — La totalité des fournitures rendues au port concerné, le transport, la manutention, le stockage, le montage, la mise en place et la réglage.
 — Le scellement ou le sondage des ancrages supports de défenses, la protection des supports métalliques contre la corrosion.

En conséquence, le fournisseur de défenses devra proposer à l'appui de sa soumission une entreprise de travaux publics apte à la mise en place.

Le cahier des charges peut être consulté ou retiré à l'adresse suivante :

OFFICE NATIONAL DES PORTS
 DIRECTION TECHNIQUE
 2, rue d'Ankor, B.P. 830 ALGER.

Le cahier des charges ne sera remis qu'aux sociétés justifiant de références en matière de défenses d'accostage.

Les offres devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus, sous double enveloppe cachetée par voie postale en recommandé ou par porteur.

L'enveloppe extérieure devra porter uniquement la mention « Appel d'Offres International - Projet ouvrages d'accostage « A NE PAS OUVRIR ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la limite de remise des offres fixée impérativement au 12 mars 1979, délai de rigueur.

(Publicité)

EMPLOYEURS

FAITES CONFIANCE AUX ÉTUDIANTS pour des TRAVAUX TEMPORAIRES (bureau, vente, manutention, cours particuliers, gardes d'enfants...).

Téléphonez au 329-97-10

Le Service de Liaison Etudiants-Entreprises du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Paris, placé sous l'autorité du Ministère des Universités, vous propose gracieusement son aide.

English
 EN 10 SEMAINES
707.40.38

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE, DE LA MISE EN VALEUR DES TERRES ET DE L'ENVIRONNEMENT

DIRECTION DES PROJETS
ET DES RÉALISATIONS HYDRAULIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé pour l'étude et la réalisation d'une prise d'eau et d'une station de traitement en vue de l'alimentation en eau potable des villes de Béchar et Kenadsa à partir de la retenue de Djorf Torba.

Les entreprises intéressées peuvent retirer le dossier d'appel d'offres à la Direction des Projets et des Réalisations Hydrauliques - Sous-Direction de l'Utilisation des Ressources Hydrauliques - à BIRMANDREIS ALGER (B.P. 34).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront parvenir à M. le Directeur des Projets et des Réalisations Hydrauliques à l'adresse sus indiquée avant le 25 janvier 1979 à 12 heures, délais de rigueur.

Les candidats resteront engagés par leur offre pendant 90 jours.

Pour votre arbre de Noël.

Sédusez vos invités en leur offrant Feu Orange. Une attention délicate qui engendra la bonne humeur. Tous vos invités remarqueront le scintillement du diamant Feu Orange au voisinage des chandelles traditionnelles. Pensez-y : ils ont tous une voiture.



En vente dans les stations services, les grands magasins etc.

feu orange, déodorant automobile

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Agriculture et de la Révolution Agraire
Office Algérien Interprofessionnel des Céréales

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT

Avis d'appel d'offres National et International ouvert pour la construction de silos en béton pour le stockage des céréales.

1) - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES : L'Office Algérien Interprofessionnel des Céréales (O.A.I.C.) lance un Appel d'Offres National et International ouvert pour la réalisation « Clés en Mains » de deux (02) sites portuaires d'une capacité unitaire de 300 000 Quintaux, à MOSTAGANEM et BEJAIA.

2) - PRESENTATION DES OFFRES : Les soumissions devront être placées sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe extérieure portera obligatoirement et uniquement l'indication suivante : « Appel d'Offres, Silos Portuaires O.A.I.C./Ne pas ouvrir ».

L'enveloppe intérieure cachetée contiendra les documents de soumission et portera de façon apparente : le nom du soumissionnaire et sa raison sociale.

3) - LIEU ET DATE DE RECEPTION DES OFFRES : Les plis, établis dans la forme précisée au paragraphe 2 ci-dessus, devront parvenir sous pli recommandé à l'adresse de l'O.A.I.C., 5, rue Ferhat-Boussed - ALGER.

Ils pourront également être déposés à cette adresse. La date limite de remise des offres est fixée au 5 février 1979, le cachet de la poste faisant foi.

4) - DELAI D'ENGAGEMENT DES CANDIDATS : Le délai pendant lequel les candidats resteront engagés par leur offre est fixé à 150 jours suivant la date limite de réception des plis fixés au paragraphe 3 ci-dessus.

5) - RETRAIT DES DOSSIERS : Dès parution du présent avis, les personnes physiques ou morales intéressées par cet Appel d'Offres peuvent retirer le cahier des charges et le dossier nécessaire à la présentation de leur offre contre la remise d'une demande écrite et le versement d'un montant remboursable d'une somme de 2 000 D.A. au siège du Maître de l'ouvrage O.A.I.C., 5, rue Ferhat-Boussed - ALGER.

Vos invités ont une voiture.

Sédusez-les en leur offrant Feu Orange. Ils apprécieront votre attention délicate et remarqueront le charme et la gaieté de votre arbre de Noël : le diamant Feu Orange scintillera au voisinage des chandelles traditionnelles. Un geste qui engendra la bonne humeur.



En vente dans les stations services, les grands magasins etc.

feu orange, déodorant automobile

DE PARIS - 18 DÉCEMBRE

MA

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 18 DÉCEMBRE

La hausse du pétrole provoque un vif repli

La décision de l'OPEP d'augmenter de 14,5% en un an le prix du pétrole a provoqué le plus vif repli des cours de l'or, un fléchissement important du dollar, et un sensible repli des actions françaises ce lundi, à la Bourse de Paris.

Sur le marché de l'or, le lingot s'est adjugé d'un coup, 375 francs avant de s'établir à 29 495 francs. Le prix du métal a progressé de 263,10 francs contre 261,10 francs. Certes, le volume des échanges est resté assez limité (6,5 millions de francs contre 4,01 millions), mais il n'en a pas été de même sur les marchés internationaux (Londres, Chicago). Le dollar a subi de plein fouet le contre-coup de la hausse du brut et s'est établi à 4,27 francs (après 4,28 francs dans la matinée), contre 4,35 francs à la veille du week-end.

LONDRES

Table with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours. Lists various market indicators and their values.

NEW-YORK

Très vif recul. Comme on pouvait s'y attendre, la hausse des prix du pétrole décidée par l'OPEP a provoqué, lundi à New-York aussi, une profonde baisse générale des cours.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES DE PROVENCE. Cette société ne s'apprête pas à émettre 1500 obligations convertibles de 100 F pour prendre le contrôle d'une entreprise de forge, comme indiqué par erreur dans le Monde le 12 décembre dernier.

INDICES QUOTIDIENS

Table with columns: Indice, Base 100 = 30 déc. 1977, Valeur, Variation. Shows daily market indices and their changes.

Large table of financial data with columns: Valeurs, Cours précéd., Dernier cours. Includes sections for 'HORS COTE', 'SICAV', and 'BOURSE DE PARIS - 18 DÉCEMBRE - COMPTANT'.

BOURSE DE PARIS - 18 DÉCEMBRE - COMPTANT

Table of stock market data for Paris, listing various companies and their share prices.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data, including exchange rates and commodity prices.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices.

Advertisement for 'PRESSED MEMORANDUMS' in the form of a punch card, featuring a large image of a punch card and text describing the product.

Handwritten text in Arabic script: 'سكوات الأصيل'

